



LE MONDE ARGENT

Immobilier, passion française

LES MÉNAGES investissent en moyenne trois ans de revenus dans leur résidence principale. La maison idéale ? 140 mètres carrés, un séjour de 60 mètres carrés et un maximum de rangements, le tout financé par un prêt à taux fixe. L'an passé, plus de 600 000 transactions ont été conclues dans l'ancien, dont les prix flambent.

Lire notre supplément

Les cinq grands enjeux des municipales

- Paris, Lyon, Toulouse : trois bastions historiques de la droite convoités par les socialistes
- Gouvernement : des ministres en danger à Avignon, Béziers, Montbéliard et Dole
- Extrême droite : divisée, elle pourrait perdre deux des quatre villes conquises en 1995

QUELQUE quarante millions d'électeurs sont appelés à voter, dimanche 11 mars, pour désigner les conseils municipaux des trente-six mille communes de France. On élira le même jour, dans la moitié des cantons, les conseillers généraux, renouvelés partiellement tous les trois ans. Le scrutin municipal comporte cinq enjeux principaux pour le rapport entre les forces politiques à un an de l'élection présidentielle.

A Paris, fief de la droite depuis un siècle, la victoire annoncée de la gauche, au second tour de scrutin, serait un sérieux revers pour Jacques Chirac, maire de la capitale pendant dix-huit ans. Le premier tour déterminera les conditions dans lesquelles se posera le problème de l'union à droite, mais aussi à gauche. Philippe Séguin (RPR), candidat officiel de l'opposition, devra trouver une solution à la dissidence du maire sortant, Jean Tiberi (ex-RPR) et de ses partisans. Bertrand Delanoë (PS) devra, lui, parvenir à un accord avec les Verts, menés par Yves Contassot. L'opposition est aussi embarrassée



- Les clés du rapport de forces entre la gauche et Jacques Chirac p. 6
- La droite menacée à Paris, incertaine à Lyon, heureuse à Marseille p. 6
- La campagne de Lionel Jospin et d'une gauche sans étiquettes p. 7
- Lille, Strasbourg : la bataille des communautés urbaines p. 8

sée par une dissidence à Lyon, qu'elle dirige depuis cinquante ans. Charles Millon (divers droite) y fait concurrence à Michel Mercier (UDF), alors que la gauche est unie derrière Gérard Collomb (PS), pour la succession de Raymond Barre (UDF). A Toulouse, gérée depuis quarante ans par la droite, le passage de relais entre le maire sortant, Dominique Baudis (UDF), et Philippe Douste-Blazy (UDF) est incertain, les données habituelles des municipales dans cette ville étant bousculées par la liste Motivé-e-s, que soutiennent les rappeurs de Zebda.

Quatre ministres partis à l'assaut de mairies de droite - à Avignon, Béziers, Montbéliard et Dole - risquent un échec qui conduirait à relativiser la popularité du gouvernement.

L'éclipse de l'extrême droite, après son éclatement en deux partis, devrait se vérifier dans ce scrutin. Elle pourrait perdre deux des quatre villes qu'elle avait conquises en 1995, Toulon et Vitrolles.

www.lemonde.fr/municipales



LA MARCHÉ SUR MEXICO

Sous Marcos, Zapata

Le sous-commandant Marcos, leader au passe-montagne de la révolte du Chiapas (photo), est attendu dimanche 11 mars à Mexico. Accompagné de vingt-trois dirigeants zapatistes, il a parcouru douze Etats du Mexique dans un autocar blanc. « Maintenant, c'est l'heure du dialogue. Il est temps de ranger les machettes et de cultiver l'espoir », a-t-il dit à ses sympathisants réunis dans les faubourgs de la capitale. Cette « longue marche » rappelle celle effectuée en 1914 par Emiliano Zapata, héros et de la révolution mexicaine. p. 4, 14 et notre éditorial p. 16

www.lemonde.fr/chiapas

Les juges veulent des Etats généraux

UN MILLIER de magistrats ont manifesté, vendredi 9 mars, devant l'hôtel Matignon pour réclamer l'organisation d'Etats généraux de la justice. Ils protestent contre le manque de moyens affectés à l'entrée en vigueur de la loi sur la présomption d'innocence. Cette forte mobilisation - 15 % des effectifs - est sans précédent dans l'histoire de la magistrature. Contraints de travailler toujours plus vite, débordés par l'accumulation des contentieux, les magistrats expriment leur volonté de ne plus rendre une « mauvaise justice ». Dans le second volet de notre enquête sur « La révolte des juges », ils expliquent leurs difficultés face aux « affaires » et à la grande corruption.

Lire pages 10 et 13

Lionel Tate, 14 ans, condamné à la prison à vie pour meurtre, en Floride

NEW YORK

de notre correspondant

Lionel Tate avait douze ans - « et demi », précise le procureur - lorsqu'il a tué une petite fille de six ans, Tiffany, une amie de la famille que M^{me} Tate était supposée garder. Lionel affirme qu'ils « jouaient » à imiter les catcheurs professionnels, comme à la télévision, et qu'il ne s'est pas rendu compte des blessures qu'il infligeait à Tiffany, deux fois moins grande et quatre fois moins grosse que lui. Le parquet soutient que la gravité des blessures (fracture du crâne, perforation du foie, au total une trentaine de lésions) causées en cinq minutes de « catch » prouve que la mort de Tiffany n'était pas accidentelle, et que Lionel a froidement commis un « meurtre sauvage et brutal ».

Lionel Tate a aujourd'hui quatorze ans. Vendredi 9 mars, immobile dans sa chemise pénitentiaire grise, de grosses larmes roulant le long de ses joues rondes, le jeune Noir a écouté le juge du tribunal de Fort Lauderdale, en Floride, annoncer qu'il le condamnerait à passer le restant de ses jours dans une prison pour adultes, sans possibilité de libération condition-

nelle. L'une des deux avocates qui l'ont encadré tout au long du procès s'est mise à essayer doucement les larmes de l'adolescent d'une main, pendant qu'elle essuyait les siennes de l'autre. Assommée par l'énormité du verdict, l'assistance a à peine réagi, certains incapables de se lever même après que Lionel eut été emmené par les gardes, menottes aux mains et fers aux pieds, dans un silence de plomb.

Au cours d'une conférence de presse un peu plus tard, les avocats de la défense, effondrés, ont amèrement regretté de ne pas avoir accepté l'offre de règlement à l'amiable faite par le procureur au début de la procédure : Lionel aurait plaidé coupable, en échange de quoi il passait trois ans dans une prison pour mineurs et dix ans en liberté conditionnelle. Mais Lionel et sa mère, convaincus que la justice finirait par conclure à la mort accidentelle, avaient rejeté l'offre. N'aviez-vous pas expliqué à Lionel, a-t-on demandé aux avocats, que l'alternative pouvait être de rester longtemps en prison ? « Mais qu'est-ce que c'est que longtemps pour un enfant de cet âge-là ? Trois ans, c'est longtemps ! », s'est écrié Richard Rosen-

baum, l'un des avocats. Ce genre de verdict devait tomber tôt ou tard et il n'est pas surprenant qu'il se soit produit en Floride. Cet Etat a été à la pointe du mouvement de durcissement du régime pénal des mineurs, de plus en plus assimilé à celui des adultes. Non seulement Lionel Tate a été, en vertu de la législation de Floride, jugé par un tribunal pour adultes et sera incarcéré avec des adultes, mais le système des peines obligatoires a lié les mains du juge dès lors qu'un jury l'avait reconnu coupable de meurtre.

Le juge n'a plus le pouvoir de tenir compte de circonstances atténuantes telles que l'âge de l'accusé. S'il a échappé à la peine de mort, c'est parce qu'elle n'est pas applicable aux mineurs de moins de dix-sept ans. A mots couverts, le procureur, Ken Padowitz, a condamné ce système devant la presse et souhaité que le législateur aménage la loi en vigueur. En attendant, il appuiera la demande de clémence que doit déposer la défense auprès du gouverneur de Floride, Jeb Bush, frère du président.

Sylvie Kauffmann



PARIS-NICE

Le blues du vélo

La course Paris-Nice, qui débute dimanche 11 mars, est le premier grand rendez-vous de la saison cycliste. Dans un sport marqué par les affaires de dopage, l'ancien champion Laurent Fignon (photo d'archives), qui a racheté cette course en 1999, éprouve les mêmes difficultés que les autres organisateurs à en assurer l'équilibre financier. p. 20

Suez renonce à Air Liquide



GÉRARD MESTRALLET

LE PRÉSIDENT DE SUEZ renonce à Air Liquide, le numéro un mondial des gaz industriels. M. Mestrallet, qui a déjà abandonné deux grands projets, la téléphonie mobile UMTS et un rapprochement avec l'allemand E.On, s'explique dans un entretien au Monde.

Lire page 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0146 - 311 - 7,50 F



www.lesouvriers.com
cette semaine :
BANQUE DIRECTE
A bonne banque, bonne pub.

- Comment ?? On passe une campagne sur notre site ! Je croyais qu'on voulait se différencier des agences normales ?
- On est quand même une agence, Hervé, on fait un tout petit peu de publicité...

LES OUVRIERS

L'exception talibane

UNE FOIS de plus, les talibans viennent de faire la preuve d'une orthodoxie sans équivalence dans la mouvance islamiste mondiale : l'« affaire » des grands bouddhas de Bamiyan et la fatwa de leur chef suprême, le mollah Omar, demandant à ses sbires n'en finir, à coups de lance-roquettes, avec le patrimoine préislamique de l'Afghanistan impose de remettre en perspective les raisons du surgissement du phénomène taleb. Au-delà des habituels clichés sur les « islamofascistes » afghans... L'apparition des talibans (forme plurielle de *taleb*, en arabe et persan : étudiant) sur la scène afghane n'est pas une aberration de l'histoire. Elle est l'aboutissement d'un processus qui a vraiment commencé en 1978, avec le coup d'Etat communiste, s'est poursuivi l'année suivante par l'invasion des Soviétiques, avant d'évoluer vers la guerre civile que se livrent, depuis la chute de Kaboul en 1992, les frères ennemis de l'ancienne djihad contre l'armée rouge.

Mais qui sont les talibans, en 1994, lorsqu'ils font brusquement irruption sur la scène afghane ? Au départ, grosso modo, leurs chefs sont issus des partis traditionalistes représentés dans les régions de l'ethnie pachtoune, au sud. Parfois ce sont des mollahs, comme le plus célèbre d'entre eux, Mohammed Omar, qui perdit un œil durant la guerre antisoviétique avant de s'autoproclamer « commandeur des croyants »

et chef suprême des talibans. Ces partis pachtoune de la résistance se démarquent d'autres formations de la nébuleuse des combattants de la « guerre sainte » qui luttent pour une révolution islamique incluant une certaine forme de modernité. Avec pour chefs des leaders laïques issus d'écoles d'ingénieurs et proches du projet politique islamorévolutionnaire des Frères musulmans égyptiens. A l'opposé, les talibans recrutent, eux, exclusivement chez les religieux et sont les disciples d'une école de pensée, les déobandis, fondée en Inde à la fin du XIX^e siècle et qui prône une lecture figée, a-historique, du message coranique.

Les « troupes » talibanes sont, elles, venues des *madrasa*, les écoles coraniques installées au Pakistan. Ces écoles ont proliféré durant les années de l'occupation soviétique : près de trois millions de réfugiés afghans se sont alors installés chez leurs voisins pakistanais. Et à la sortie des camps, ces jeunes Afghans désœuvrés, issus souvent des milieux les plus pauvres des zones pachtoutnes, rêvent au retour sur leurs terres et deviennent les cibles d'un discours simplissime, celui des tenants d'une étroite orthodoxie.

Bruno Philip

Lire la suite page 16

www.lemonde.fr/afghanistan



MUSIQUE ÉLECTRONIQUE

Les masques de Daft Punk

Le groupe le plus célèbre de la scène électronique française sort un deuxième album, intitulé *Discovery*, une orgie de sons dédiée à la génération Goldorak. Thomas Bangalter et Guy-Manuel de Homem-Christo, cachés derrière leurs masques (photo), font preuve d'un art consommé du marketing, utilisant Internet à leur avantage pour bousculer l'industrie du disque. Ils aspirent à créer « une musique qui rend heureux ». p. 24

International.....	2	Aujourd'hui.....	20
France.....	6	Abonnements.....	21
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	23
Horizons.....	13	Culture.....	24
Entreprises.....	17	Guide culturel.....	26
Carnet.....	19	Radio-Télévision.....	27

AFRIQUE Le chef de l'Etat ougandais, Yoweri Museveni, fait face, lundi 12 mars, à sa première véritable épreuve électorale lors du deuxième scrutin présidentiel au suffrage uni-

versel de l'histoire de son pays, l'ancienne « perle de l'Afrique » de l'Empire britannique. ● L'EX-REBELLE est défié par six rivaux pour le vote des 11 millions d'électeurs, dont le doc-

teur Kizza Besigye, son ancien médecin et ami, issu comme lui du « Mouvement » qui, depuis sa prise de pouvoir par les armes en 1986, fait office de parti-Etat. ● LE CHALLENGER a

fait campagne sur la lutte contre la corruption et la fin des « aventures militaires » au Soudan et dans l'ex-Zaïre. ● ANCIEN « dirigeant modéré » aux yeux des Américains, le chef

de l'Etat ougandais, naguère présenté comme « le Bismarck des Grands lacs », incarne l'échec d'une nouvelle génération de présidents africains favoris de Washington.

Le président Museveni fait face à un scrutin incertain en Ouganda

Au pouvoir depuis 1986, le chef de l'Etat est menacé par un opposant sorti des rangs de son « Mouvement », le docteur Besigye, qui a fait campagne sur le thème de la lutte contre la corruption. La campagne électorale a été marquée par plusieurs incidents violents

KAMPALA

de notre envoyé spécial

Il y a encore six mois, Yoweri Museveni pensait emporter haut la main l'élection présidentielle du lundi 12 mars en Ouganda, à peu près comme il avait emporté celle de 1996, avec 74 % des voix, sans contestation. Ce pronostic semblait d'ailleurs réaliste, eu égard aux avantages du candidat-président Museveni. Ayant mis fin, par sa prise de pouvoir en 1986, à quinze années de chaos sanglant dans le pays, celui-ci pouvait espérer des Ougandais qu'ils continuent de lui verser les dividendes de l'ordre et de la prospérité retrouvés. Cependant, à la veille du nouveau scrutin, rien n'indique que, cette fois, Yoweri Museveni vaincra sans peine.

Sur fond d'essoufflement économique et d'échecs en politique extérieure, un candidat de poids, le docteur Kizza Besigye, a surgi sur la route de ce plébiscite annoncé. La candidature de ce colonel à la retraite, en octobre 2000, avait d'abord soulevé plus de questions que d'espoirs. Comment expliquer qu'un membre des premiers cercles du pouvoir s'en prenne à ses anciens amis, qualifiant les responsables ougandais de « malhonnêtes, opportunistes et antidémocratiques » ? Mais, ensuite, les scandales qui n'en finissent pas d'éclabousser des proches du chef de l'Etat, parmi lesquels son propre frère, se sont révélés un bon thème de campagne et M. Besigye, porté par une vague de mécontentement inattendu dans son ampleur, a été entendu par les électeurs.

Depuis un mois, les sondages cré-



CARACTÉRISTIQUES

CHEF DE L'ÉTAT	Yoweri Museveni
NATURE DU RÉGIME	Présidentiel
SUPERFICIE	241 000 km²
POPULATION	23,3 millions d'hab.
CAPITALE	Kampala
LANGUES	anglais, swahili
RELIGIONS	Chrétiens (85 %), musulmans, animistes
ESPÉRANCE DE VIE	42
FÉCONDITÉ	6,9
ÉCONOMIE	
MONNAIE	shilling ougandais
PNB	6,8 milliards de \$
PNB/HAB.	310 \$
BUDGET	55 % en aide des donateurs
DETTE EXTÉRIEURE	4 milliards de \$
RESSOURCES EN DEVISES	café 60 %

Source : Bilan du Monde 2001

ditent le président de la République d'une dizaine de points d'avance seulement – parfois moins – sur son rival. La course à la présidence a pris la tournure d'une lutte effrénée. Le combat entre les deux « géants de l'Ouest », comme on sur-nomme les deux hommes à cause de leur origine géographique commune, a eu lieu sur les routes d'Ouganda, à travers des meetings organisés à la chaîne, parfois dans la roue l'un de l'autre.

Dans ce contexte surchauffé, rien d'étonnant que la campagne électorale ait été émaillée d'incidents, allant du meurtre à l'enlèvement en passant par les passages à tabac. Mais aucune de ces violences, malgré leur caractère dramatique et

spectaculaire, ne semble pourtant augurer d'un déchaînement plus général.

Certes, dans Kampala, les rumeurs font peur. Elles évoquent des « pillages à grande échelle, prévus en cas de victoire de Besigye pour récompenser ses supporters », voire « des importations massives de machettes ». Ces bruits sont sans fondement. Mais, comme le relève un diplomate : « Soudain, l'Ouganda a l'impression de retrouver les vieux jours d'avant Museveni, lorsque la peur était l'un des arguments électoraux. Ce n'est pas bon signe. »

Cette tension est à la mesure de la colère de Yoweri Museveni, vaincu, selon l'un de ses conseillers, d'avoir été « trahi par un proche, qui

lui devait sa carrière ». C'est la première fois qu'un membre de la classe dirigeante défie ainsi le président, comme en témoigne son curriculum vitae auquel rien ne manque, pas même le statut de « héros » de la lutte armée. En 1982, abandonnant son emploi de médecin dans un hôpital kényan, Kizza Besigye avait rejoint clandestinement l'Ouganda pour y combattre aux côtés du groupe rebelle de Museveni. Dans le maquis, il était devenu le responsable médical de la rébellion et le médecin personnel, « l'ami » même, de Yoweri Museveni.

MAUVAISE SURPRISE

Deux hommes sortis du même moule mais que tout, désormais, oppose, se retrouvent donc au coude-à-coude. L'un, Yoweri Museveni, a appris très jeune la dialectique à l'université de Dar es-Salaam (Tanzanie), où se formait alors toute une génération de leaders marxistes révolutionnaires. C'est un meneur d'hommes, autoritaire et madré, convaincu d'être investi d'une « mission » pour l'Ouganda. Il s'est accommodé des lois du marché mais a gardé ses distances par rapport à la démocratie « à l'occidentale », que, selon lui, l'Afrique ne pourra s'offrir qu'une fois son développement économique achevé. Ainsi est née l'idée du « Mouvement », qui accueille tous les Ougandais dès leur naissance. Héitant à dire son nom de parti unique travesti, cette structure politique nationale est bâtie comme une pyramide à l'échelle du pays. En théorie, l'ascension y est garantie « au mérite ». L'ascension de Kizza Besigye, cepen-

dant, a été une mauvaise surprise pour Yoweri Museveni. Le colonel, dépourvu de charisme, avait longtemps été habitué à obéir au « patron ». Ancien « commissaire politique national », M. Besigye était tombé en disgrâce dans le contexte nébuleux d'une affaire de surfacturation d'hélicoptères, organisée par des proches du chef de l'Etat. Renvoyé à des fonctions subalternes, il s'est mué en « rénova-

teur » à la tête d'un groupe de jeunes officiers qui critiquent le pouvoir et ses dérives. En posant sa candidature, Kizza Besigye a mis en pratique, jusqu'au bout, l'idéologie du « Mouvement » qu'il a contribué à construire.

Inquiétudes au sujet du rôle de l'armée

En appelant à la « démilitarisation » du processus électoral, le coordinateur d'un groupe d'organisations non gouvernementales constitué pour la surveillance des élections, le Nemgroup, a mis en évidence les craintes de nombreux observateurs de voir le scrutin « confié » par l'armée. Le président Yoweri Museveni a cependant choisi de maintenir à la tête de la « Commission spéciale de sécurité du territoire » le chef de l'armée, le général Jeje Odongo.

Des contestations sont d'autant plus à craindre dans les 18 000 bureaux de vote que les listes d'électeurs n'ont pas pu être « nettoyées » de nombreuses irrégularités, en particulier des noms d'inscrits décédés, selon la commission électorale. Craignant, dans ce contexte, que le déploiement des troupes ougandaises soit une menace pour le déroulement équitable du scrutin, le Nemgroup a dépêché 18 000 observateurs dans les bureaux de vote pour faire barrage à d'éventuelles tentatives de fraude.

me le jurent ses défenseurs, est-il capable de se régénérer ? S'il sort finalement vainqueur des urnes, le président Museveni devra bien tirer cette leçon de la campagne pour ne pas apparaître comme un autocrate, drapé dans la rhétorique de la « démocratie à l'africaine » à la seule fin de justifier la perpétuation de son pouvoir.

Jean-Philippe Rémy

Dans le fief de l'ancien guérillero devenu chef de l'Etat, les électeurs sont partagés

BOWA

de notre envoyé spécial

Pour entrer dans le bastion historique de la rébellion des « combattants de la liberté » de Yoweri Museveni, nul besoin de faire un long

REPORTAGE

« A la fin de la guerre, on nous avait promis des compensations. Elles ne sont jamais venues »

chemin. Aux portes de la capitale, une branche de la grand-route file plein nord vers le Soudan, une autre bifurque vers le lac Albert, l'une des sources du Nil. Entre les deux, là où s'arrête le macadam, s'étire le « triangle de Luwero », dédale de pistes perdues entre des marais couverts de papyrus, de bananeraies et d'arpents de brousse impénétrables.

Sur ce terrain idéal pour la guérilla, Yoweri Museveni avait lancé, en 1981, un mouvement rebelle contre le régime du président Obote, avec 34 hommes, dont 27 en armes. Ses guérilleros y trouvèrent un sanctuaire, un réservoir pour le recrutement et des vivres. Ce sou-

tien, les habitants l'ont payé au prix fort de la répression des troupes gouvernementales. A la fin de la guerre, en 1986, la région, avec 200 000 morts et des pyramides de crânes, était un grand charnier.

Quinze ans plus tard, les souvenirs douloureux y sont encore à fleur de peau. A la croisée de deux pistes poussiéreuses, quelques maisons de terre crue, autant en ciment frais, et des ruines mangées par les herbes : Bowa. A l'heure chaude, Kiviri Nsubuga s'y repose à l'ombre d'un mangui. Lorsque ce sergent démobilisé de la rébellion, désormais planteur de bananes, voit venir à lui un inconnu, l'habitude des années de guerre resurgit : « 1416 ! », se présente-t-il en déclinant son matricule.

Ses récits d'ancien combattant se noient dans le bilan d'une existence sacrifiée : « Pendant que nous nous battions ailleurs, les soldats du gouvernement sillonnaient la région à la recherche des « complaisants » de la rébellion. C'est ainsi que mon père, ma mère, mon frère ont été tués. Ensuite, notre maison a été pillée. A la fin de la guerre, on nous avait promis des compensations. Elles ne sont jamais venues. »

Le chef du village survient. D'autorité, il confisque la suite de la complainte : « Ici, les gens ont beaucoup donné aux troupes de Museveni,

et nous sommes fiers de leur avoir permis de vaincre. Mais cela fait quinze ans que nous réclamons, en vain, qu'on nous dédommage. On nous dit qu'il faut montrer des documents officiels, des certificats. Pendant la guerre, qui pensait à demander des reçus ? Nous sommes fatigués de ces difficultés. »

TABOU BRISÉ

De cette lassitude au vote sanction, il n'y a qu'un pas. Dans l'attroupement, un homme grommelle : « Quelques personnes ont touché de l'argent. Ceux-là ont des amis bien placés, mais, à ma connaissance, aucun d'entre eux n'était ici pendant la guerre. » A l'évocation de ce détournement du salaire de la souffrance, le brouhaha enfle. Mais la seule mention du nom de Kizza Besigye, le principal rival de Yoweri Museveni à l'élection présidentielle, ramène le silence. Il est rompu par le chef de village : « Besigye est venu il y a quelques jours et il nous a fait des promesses. Mais nous en avons déjà entendu. Et puis, ici, nous avons vu tant d'horreurs. On ne veut pas revenir aux mauvais jours. Avec Museveni, au moins, il y a la paix. » Ce n'est qu'au moment du départ qu'un inconnu vient souffler : « Ceux qui votent Besigye ne s'en vantent pas. Mais il est sou-

tenu dans le Luwero : vous pouvez voir autant de posters soutenant sa candidature que celle de Museveni, et ce sont les gens d'ici qui les affichent. »

Une quinzaine de kilomètres plus loin, à Semuto, les déçus ont brisé un tabou. Dans ce minuscule bourg où la rébellion avait un temps installé son quartier général, ils ont ouvert une permanence électorale de soutien à Kizza Besigye. A l'intérieur, la moyenne d'âge ne dépasse pas vingt ans. James Kanamwani explique : « La candidature de Besigye a mis en évidence les diableries du gouvernement. On nous avait promis une route, un hôpital, des écoles, l'électricité. Rien n'est jamais arrivé. Le Luwero, où nos parents sont morts, était l'une des plus riches régions d'Ouganda, et c'est maintenant l'une des plus arriérées, alors même que nous avons nourri Museveni et ses hommes. Il faut changer cela. » Autour de lui, une jeunesse qui n'a pas connu la guerre approuve bruyamment. « On nous accuse d'être multipartistes, comme si voter contre Museveni signifiait le retour au chaos. Quant à savoir qui va gagner, c'est difficile. Ici, truquer les élections fait partie de la culture. »

J.-P. Ré.

COMMENTAIRE

L'AFRICAIN PRÉFÉRÉ DES ETATS-UNIS

Qui se souvient de la « déclaration d'Entebbe » ? Pourtant, il s'agit de l'acte de foi des nouveaux leaders africains, de cette « coupée » de chefs d'Etat, tous des anciens révolutionnaires convertis au libéralisme économique et à la « bonne gouvernance », que l'Amérique montrait en exemple et qui devaient bâtir un meilleur avenir pour le continent.

La déclaration avait été adoptée le 26 mars 1998, lors d'un sommet convoqué en terre ougandaise, à l'occasion du premier voyage en Afrique de Bill Clinton. En onze jours et six escales, le président des Etats-Unis avait visité un plus grand nombre de pays et passé plus de temps au sud du Sahara que tous ses prédécesseurs réunis. Et c'est chez Yoweri Museveni, le « meilleur de la classe », qu'il avait fait entériner un catalogue de

grands principes, pour la démocratie, l'économie de marché et les droits de l'homme, contre les tueries et un « nouveau génocide ».

Etaient alors réunis, autour de M. Clinton, les dirigeants des pays formant « l'arc de cercle de l'espoir » pour la « renaissance de l'Afrique » : de l'Erythrée d'Issayas Afewerki et de l'Ethiopie de Meles Zenawi au Zimbabwe de Robert Mugabe, en passant par le Rwanda, la Tanzanie et le Congo-Kinshasa de Laurent-Désiré Kabila. Depuis, les deux Etats frères de la Corne de l'Afrique se sont livrés une guerre meurtrière, Kabila père est mort après avoir régné en despotisme, son fils et successeur accuse le Rwanda d'avoir commis un « génocide » sur le sol congolais, et le Zimbabwe est devenu le Jurassic Park du « dinosaure » Robert Mugabe.

Aux yeux des Américains, Yoweri Museveni était le « Bismarck des Grands Lacs », l'homme qui allait unifier l'Afrique balkanisée. Qu'il fût l'un des plus fidèles alliés, et obligés, du colonel Kadhafi ne les troublait pas davantage que, plus

tard, le lourd passé de Laurent-Désiré Kabila, l'ex-maoïste qu'ils adoptèrent dès lors qu'il avait été coopté par Museveni pour devenir le tombeur de Mobutu. En juin 2000, lors de la « guerre de six jours » à Kisangani, quand des troupes ougandaises et rwandaises se livrèrent une bataille d'artillerie dont 200 civils furent victimes, Washington n'indiqua pas davantage qui, de Yoweri Museveni ou du général Kagame, avait à ses yeux tort ou raison.

« Il n'y a pas de modèle unique pour qu'une démocratie fonctionne », disait Bill Clinton en 1998, pour ne pas embarrasser son hôte ougandais, inventeur d'une « démocratie sans partis ». Trois ans plus tard, Yoweri Museveni bat campagne, fait à la hâte bitumer des routes et réparer des lignes électriques. En quête de voix, il offre au mufti de Kampala une Pajero neuve. Et ses partisans l'acclament aux cris de « No change ! » : « Pas de changement !... »

Stephen Smith

De M. Obote au « Mouvement »

● 9 octobre 1962 : l'Ouganda, sous protectorat britannique depuis 1894, accède à l'indépendance. Milton Obote devient premier ministre, puis président.

● 25 janvier 1971 : le général Idi Amin Dada prend le pouvoir. Selon Amnesty International, ses huit années de règne coûtent la vie à 300 000 personnes.

● 11 avril 1979 : Idi Amin Dada est renversé par le Front national de libération de l'Ouganda (FNLO) et l'armée tanzanienne. Le nouveau régime est dirigé par Yusuf Lule.

● 15 décembre 1980 : Milton Obote, de retour d'exil en Tanzanie, revient au pouvoir après la victoire de son parti, le Congrès du peuple ougandais (UPC), aux premières élections générales.

● 6 février 1981 : déclenchement de la lutte armée par l'Armée nationale de résistance (NRA), dirigée par Yoweri Museveni, ancien ministre de la défense. En 1985, la NRA déclare la « guerre totale » au gouvernement Obote.

● 27 juillet 1985 : Milton Obote est renversé par le général Tito Okello.

● 26 janvier 1986 : Yoweri Museveni prend le pouvoir. Son régime est aussitôt confronté à plusieurs guérillas dans le nord et l'est du pays.

● 2 octobre 1990 : le Front patriotique rwandais (FPR), issu de la diaspora tutsi, attaque depuis l'Ouganda le régime de Juvénal Habyarimana au Rwanda.

● 9 mai 1996 : Yoweri Museveni est élu président avec 74,2 % des voix.

● Octobre 1996 : l'armée ougandaise envahit le Zaïre, dans le cadre d'une alliance régionale, pour y porter au pouvoir Laurent-Désiré Kabila. Environ 12 000 soldats ougandais s'y trouvent toujours.

● 24-25 mars 1998 : visite de Bill Clinton en Ouganda, dans le cadre d'une tournée africaine.

● 29 juin 2000 : Les Ougandais rejettent, lors d'un référendum, le multipartisme au profit du système dit du « Mouvement » qui tolère les partis politiques mais leur interdit toute activité.



CROISIÈRES

Prix spéciaux aux Caraïbes à bord du Melody

SUR LA ROUTE DE CORTÈS - 12 nuits / 13 jours

En double intérieure : **8 880F*** Paris/Paris (brochure 12 435F)

En double extérieure : **9 990F*** Paris/Paris (brochure 14 100F)

TRANSAT RETOUR - 18 nuits / 19 jours

En double intérieure : **10 500F*** de Paris (brochure 14 830F)

En double extérieure : **12 490F*** de Paris (brochure 17 070F)

* Taxes d'aéroport en plus, 420F environ.

N° vert 0800 506 500
Agences de voyages ou au 01 48 04 76 20

Les autorités macédoniennes font preuve de retenue face aux combattants albanais

Le convoi de policiers attaqué jeudi 8 mars, près de la frontière du Kosovo, a pu rebrousser chemin

Le convoi attaqué jeudi 8 mars par des combattants albanais dans le nord de la Macédoine, près de la frontière avec le Kosovo, a pu rebrousser che-

min vendredi. Les forces macédoniennes ont investi les villages de Brest et de Gusinca autour desquels s'étaient regroupés une centaine de com-

battants de l'UCK. Mais la tension reste vive, malgré les efforts de Skopje pour éviter une radicalisation des populations albanophones de la région.

LIKOVE (Macédoine)
de notre envoyé spécial

Il fut tout d'abord question d'un convoi humanitaire qui, selon les autorités macédoniennes, avait été pris sous le feu des « terroristes » de l'Armée de libération nationale albanaise, dans les montagnes à la frontière du Kosovo.

Dans la soirée du jeudi 8 mars, cette « mission humanitaire », organisée par le gouvernement de Skopje, avait en effet mal tourné : elle avait été prise dans une embuscade qui avait provoqué la mort d'un jeune policier de l'escorte, dont le véhicule avait sauté sur une mine.

Le convoi, expliquait-on alors, était censé apporter de l'aide humanitaire aux populations civiles déshéritées des villages de Gusinca et de Brest, proches du théâtre des affrontements de ces derniers jours entre Albanais et forces macédoniennes.

PISTE IMPRATICABLE

En fait d'humanitaire, le convoi était essentiellement formé de policiers macédoniens (plusieurs dizaines) et conduit par le vice-ministre de l'intérieur, l'Albanais Refet Elmazi, le secrétaire d'Etat pour les affaires intérieures, Ljube Boskovski, et un haut responsable du service des renseignements, selon un membre de cette délégation joint par téléphone. Ils avaient fait le voyage de Skopje, distant d'une cinquantaine de kilomètres, pour installer des postes de police dans ces deux villages reculés, où l'insécurité est croissante.

Dès l'explosion de la mine posée à la sortie de Brest, sur la route du retour, la délégation a dû rebrousser chemin. Elle est restée bloquée

dans le village toute la nuit de jeudi à vendredi, pour ne redescendre que dans l'après-midi. Le convoi a été paralysé par la menace de tireurs embusqués qui, jusqu'aux premières heures du jour, ont échangé des tirs avec les forces de l'ordre macédoniennes, et par une piste impraticable, parce que partiellement minée, selon le témoignage de ce même participant au convoi.

D'après un observateur occiden-

tal, une centaine de combattants de l'Armée de libération nationale (dont l'acronyme UCK est identique à celui de l'ancienne Armée de libération du Kosovo) étaient regroupés depuis la veille dans les environs de Brest.

Soutien de l'Union européenne au président Trajkovski

Le président de la Commission européenne, Romano Prodi, a fait part, vendredi 9 mars, de sa « profonde inquiétude » face à la situation aux frontières de la Macédoine. Dans une conversation téléphonique avec le dirigeant de Skopje, il a « condamné de la façon la plus résolue les attaques violentes perpétrées par des bandes armées qui souhaitent miner la stabilité régionale », a annoncé la Commission dans un communiqué.

Romano Prodi a salué enfin l'« attitude de retenue et profondément responsable » adoptée par le président Boris Trajkovski et les autorités du pays dans la crise actuelle pour préserver « la stabilité » de la Macédoine « sur la base de la tolérance et de la cohésion multi-ethnique ». - (AFP.)

Une source gouvernementale macédonienne précise même qu'ils se composent pour partie des hommes armés chassés, mercredi, du village voisin de Tanusevci par les Américains de la KFOR (Le Monde du 10 mars), auxquels se seraient joints des Albanais venus de la vallée de Presevo, dans

façon, ils n'empruntent plus les voies contrôlées par la police, mais utilisent les sentiers de montagne », raconte Husamidin Halili, maire de Likove, dernier bourg de la plaine avant de grimper par la piste vers Gusinca. Skopje a fermement réagi à cet acte « terroriste mené à l'encontre de hauts représentants de l'Etat », le premier de cette ampleur depuis le début des affrontements. Pour le moment du moins, le gouvernement macédonien fait preuve d'une retenue exemplaire dans l'usage de la force. Il cherche vraisemblablement à

éviter de « fabriquer des martyrs » albanais, ce qui risquerait de radicaliser une partie de cette communauté, défiant vis-à-vis de la majorité slave de Macédoine.

L'annonce d'un éventuel retour de forces serbes dans une partie de la zone de sécurité, établie par l'OTAN en juillet 1999 à la frontière entre la Serbie et le Kosovo, inquiète également les Albanais, solidaires de la lutte de leurs co-nationaux du sud de la Serbie. Avant d'entrer dans Gusinca et Brest, les autorités de Skopje avaient pourtant pris soin d'associer des représentants albanais à leur démarche.

SIGLE UCK

Arben Xhaferi, le chef de la principale formation albanaise de Macédoine, le Parti démocratique (PDA), a d'ailleurs condamné les événements de Brest, de concert avec le président Boris Trajkovski, qu'il a rencontré vendredi après-midi. « Depuis plusieurs jours, nous étions en contact avec les populations restées sur place », confirme, localement, Husamidin Halili. « Il s'agissait de les calmer, d'éviter qu'elles continuent de fuir leurs maisons ».

A quelques encablures de la mairie, un sigle UCK a été peint en noir sur la route. Idem sur des panneaux de circulation. « Il n'est pas trop tard pour rétablir la confiance entre les Albanais et les Macédoniens », évalue un membre de l'OSCE à Skopje, Harald Schenker. « Mais la situation échappe, petit à petit, à notre contrôle. », reconnaît, en privé, un représentant du PDA.

Christophe Châtelot

Les manifestations anti-Koutchma tournent à l'émeute en Ukraine

UN NOUVEAU MOUVEMENT de protestation contre le président ukrainien Leonid Koutchma a tourné à l'émeute, vendredi 9 mars, à Kiev, lorsque des manifestants armés de briques et de barres de fer ont attaqué le siège de la présidence avant d'être repoussés à coups de grenades lacrymogènes.

Près de 10 000 sympathisants de la gauche et de la droite nationaliste s'étaient rassemblés dans l'après-midi devant la présidence pour réclamer la démission du chef de l'Etat, impliqué selon eux dans le meurtre d'un journaliste d'opposition.

« Les manifestants hurlaient : Koutchma dehors !, témoigne un photographe de presse, présent sur les lieux. D'un coup, des heurts ont éclaté. Je ne sais pas qui a commencé. Des pierres, des billes métalliques et des objets incandes-

cents volaient dans tous les sens, poursuit-il. Environ 200 policiers antiémeutes portant casques et boucliers frappaient, eux, à coups de matraque. Autour de moi, une dizaine de personnes avaient le visage en sang. Des ambulances se précipitaient sur place. »

UNE CENTAINE D'ARRESTATIONS

Les autorités ont arrêté en début de soirée au moins 100 membres du parti d'extrême droite UNA-UNSO. « La police a forcé les portes de nos bureaux et a arrêté 150 de nos sympathisants, a indiqué un porte-parole de ce parti. Ils les ont frappés et ont ravagé nos locaux en cassant tables et chaises. »

Le ministère de l'intérieur a confirmé avoir arrêté « sans violence une centaine de personnes ». Les forces de l'ordre avaient un peu plus

tôt accusé « des groupes extrémistes » d'avoir organisé et provoqué les violences. Les manifestations se sont multipliées ces derniers mois à travers le pays pour réclamer la démission du chef de l'Etat, impliqué selon l'opposition dans le meurtre d'un journaliste (Le Monde du 10 mars).

Georgui Gongadze, 31 ans, avait disparu en septembre 2000. Les autorités ont identifié en début d'année son corps décapité. Cette affaire a pris un tour politique après qu'un officier de la garde présidentielle, aujourd'hui réfugié à l'étranger, eut affirmé avoir enregistré des propos compromettants de M. Koutchma, suggérant notamment de « faire enlever Gongadze par des Tchétchènes. M. Koutchma a qualifié cette affaire de « machination » à grande échelle. - (AFP.)

Paris s'oppose à la levée de l'embargo sur la viande du Portugal, deuxième pays le plus touché par la maladie de la vache folle

SUR PROPOSITION de la Commission européenne, les responsables des services vétérinaires des pays de l'Union réunis au sein du comité vétérinaire permanent se sont prononcés, mercredi 7 mars, en faveur d'un assouplissement de l'embargo décrété depuis deux ans sur les bovins et les viandes bovines du Portugal.

Cette décision, obtenue à la majorité qualifiée, est contestée par la France qui, avec l'Autriche, a voté contre. Pour sa part, l'Allemagne a décidé de s'abstenir, le représentant de ce pays expliquant qu'il « n'avait pas reçu de consigne politique de son gouvernement ». Tous les autres pays de l'Union européenne ont voté pour la levée de l'embargo. Ce dernier avait été décrété le 18 novembre 1998, soit deux ans et demi après celui sanctionnant la Grande-Bretagne. Il avait été pris au vu des taux importants et croissants d'animaux atteints par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) et du fait de l'insuffisance notable des mesures sanitaires indispensables à la prévention de la transmission à l'homme de cette affection.

Le refus exprimé par la France de voir cet embargo levé se fonde sur un avis, daté du 5 mars, signé de Martin Hirsch, directeur général de l'Agence française de sécurité sani-

taire des aliments (Afssa). Rédigé en urgence, ce texte reprend pour l'essentiel les arguments qui avaient conduit la France à engager un bras de fer avec la Commission européenne en décidant, fin 1999, de maintenir un embargo sur les viandes bovines britanniques.

L'Afssa souligne notamment que la prévalence des cas d'ESB demeure très élevée au Portugal - cent soixante-dix cas annuels par million de bovins âgés de plus de vingt-quatre mois -, ce qui range officiellement ce pays, avec le Royaume-Uni, dans la catégorie des Etats les plus touchés par l'épidémie. « Il ne figure dans le dossier aucun élément concernant des programmes de tests de dépistage permettant d'avoir une meilleure appréciation de la situation épidémiologique. Or les résultats de tous les pays qui ont pratiqué des tests ont conduit à une réévaluation du niveau des risques », peut-on lire dans l'avis de l'Afssa.

DONNÉES INQUIÉTANTES

Le directeur général de cette agence révèle notamment que, très récemment, des « données communiquées par les autorités britanniques sur les résultats préliminaires d'un programme de tests mené en Irlande du Nord ont montré un écart important entre les cas détectés par le réseau d'épidémiologie passive et par un tel programme ». On

compte aujourd'hui, en Irlande du Nord, vingt cas d'ESB par millier d'animaux testés, soit une proportion de plus de dix fois supérieure à celle actuellement observée en France. Pour les spécialistes français des maladies à prions, ces inquiétantes données chiffrées laissent penser que l'on est encore loin de l'éradication de l'épidémie d'ESB.

En pratique, Paris souhaite aujourd'hui indispensable la réalisation, au Portugal mais aussi en Grande-Bretagne, de campagnes de dépistage qui, comme ce fut le cas en Suisse et en France, permettraient de mieux connaître la réalité épidémiologique des deux pays les plus touchés.

La reprise des exportations de viandes bovines portugaises dans l'Union européenne et vers des pays tiers ne sera pas immédiate. Elle ne sera autorisée qu'après de nouvelles inspections sanitaires européennes. Il ne fait aujourd'hui aucun doute que si Paris, invoquant le principe de précaution, refusait la levée de l'embargo vis-à-vis du Portugal comme elle l'a fait vis-à-vis de la Grande-Bretagne, la Commission engagerait une action contre la France devant la Cour européenne de Luxembourg.

Jean-Yves Nau
et Laurent Zecchini
(à Bruxelles)

Elections législatives et locales le 13 mai en Italie

ROME. 49 millions d'électeurs italiens sont appelés aux urnes le 13 mai pour désigner 630 députés et 315 sénateurs, a annoncé, vendredi 9 mars, le porte-parole de la présidence du Conseil. Des élections régionales et municipales (en particulier à Rome, Milan et Naples) auront lieu le même jour pour 14 millions d'électeurs. Les deux candidats au poste de premier ministre, Francesco Rutelli de la coalition de centre gauche (L'Olivier) et Silvio Berlusconi, centre droit (Maison des libertés) étaient en désaccord sur la date du scrutin, le premier préférant le 6 mai.

M. Rutelli a annoncé que l'actuel président du conseil, Giuliano Amato, ferait partie du prochain gouvernement en cas de victoire de la gauche. Silvio Berlusconi s'est, pour sa part, félicité de se trouver enfin « face à un choix décisif entre l'Italie du "non faire" et l'Italie du "faire" de la Maison des libertés ». - (Corresp.)

Vers une réduction du temps de travail en Belgique

BRUXELLES. Le gouvernement fédéral belge a donné son feu vert, jeudi 8 mars, à un projet de loi de Laurette Onkelinx (PS), ministre de l'emploi et du travail, sur « la qualité de vie au travail », qui prévoit, à terme, une réduction du temps de travail, collective ou individuelle. Les salariés du secteur privé, actuellement aux 39 heures, passeront obligatoirement aux 38 heures le 1^{er} janvier 2003.

La réduction du temps de travail supplémentaire (35 heures ou semaine de quatre jours) n'est pas obligatoire collectivement, mais devient un droit individuel : si le salarié la demande, il doit pouvoir l'obtenir. Les entreprises qui procéderont à une réduction collective du temps de travail bénéficieront de primes d'adaptation (environ 32.000 francs belges, soit 5.000 francs français) par employé, par an et par heure de travail supprimée. Le projet va être soumis au Parlement. - (Corresp.)

Etats-Unis-Japon : les excuses

du commandant du « Greenville »

TOKYO. Le commandant du sous-marin américain Greenville, Scott D. Waddle, dont le bâtiment éperonna, en février, un bateau-école japonais, causant la mort de neuf personnes, a présenté, jeudi 8 mars à Honolulu, ses excuses aux parents des victimes à l'issue des premières audiences de la commission d'enquête sur les causes de la collision.

S'inclinant profondément, à la japonaise, l'officier a déclaré « se sentir responsable de l'accident » et leur a demandé, les larmes aux yeux, de lui accorder leur pardon. Cette expression personnelle de repentir du commandant du sous-marin devrait mettre fin à une embarrassante polémique de part et d'autre du Pacifique à propos de la formulation des « regrets » américains, jugée jusqu'à présent insuffisante par les Japonais. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS** : Washington n'a pas l'intention de signer la Convention internationale sur l'interdiction des mines antipersonnel (MAP) dans le monde. Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, l'a indiqué, vendredi 9 mars, à la reine Nour, veuve du roi Hussein de Jordanie, qui milite, au nom de plusieurs organisations, pour cette interdiction et qui a été reçue à Washington à l'occasion de la semaine, organisée pour dénoncer les méfaits de ces armes. Le Pentagone considère que les MAP sont utiles pour protéger des troupes américaines à l'étranger. - (AFP.)

■ **ALLEMAGNE** : les Verts ont élu, vendredi 9 mars à Stuttgart, la coprésidente de leur parti Claudia Roth, 45 ans, issue de l'aile gauche du mouvement, en remplacement de Renate Kuenast, nommée en janvier ministre de l'agriculture et de la consommation. Le congrès des Verts allemands se tient pendant trois jours à Stuttgart. - (AFP.)

■ **AFGHANISTAN** : le ministre taliban des affaires étrangères, Wakil Ahmed Mutawakel, a affirmé, samedi 10 mars, qu'il allait renouer le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, au Pakistan pour lui expliquer la politique afghane de destruction de la statue islamique. « Je vais lui dire que ce que nous faisons est une affaire religieuse interne qui n'est pas destinée à défier le monde », a-t-il déclaré à Kaboul. Kofi Annan devait arriver dans la journée à Islamabad dans le cadre d'une tournée en Asie du Sud, centrée principalement sur le problème du Cachemire. - (AFP.)

À partir du 16 mars 2001

L'ÉPARGNE ORANGE PASSE À

5,30%

D'INTÉRÊT BRUT*

LE PREMIER GROUPE FINANCIER HOLLANDAIS S'ENGAGE.

- Votre argent toujours disponible
- Aucuns frais, aucune commission
- De 100 F à 10 000 000 F de dépôt
- Vous ne changez pas de banque

0 810 120 000

24H/24 - N° AZUR - PRIX D'UN APPEL LOCAL

3615 ING|DIRECT 8 h-19 h / 0 h-17 h / 12 h-14 h / 0 h-17 h. Précisez le code média : 02136 www.ingdirect.fr

*5,30% taux nominal annuel brut au 16/03/2001, soit un taux nominal annuel net arrondi de 3,98 % après prélèvement libératoire et contributions sociales, susceptible d'évolutions.



ING DIRECT
LÀ OÙ VOTRE ARGENT EST HEUREUX

Le sous-commandant Marcos se prépare à une arrivée triomphale à Mexico

Le président Vicente Fox a renouvelé son invitation à rencontrer le leader zapatiste pour parvenir à un accord de paix au Chiapas. Mais la marche de soutien aux populations indiennes a pris un ton de plus en plus radical au fur et à mesure de son avancée vers la capitale

Après seize jours d'une tournée en bus de plus en plus populaire, le sous-commandant Marcos, chef de la guérilla zapatiste du Chiapas, est arrivé dans les faubourgs de Mexico vendredi 9 mars. Il devait conclure

son périple par un grand rassemblement, dimanche 11 mars, sur la place principale de la capitale, le Zocalo, en présence de nombreux invités étrangers, dont M^{me} Danielle Mitterrand, présidente de l'association Fran-

ce Libertés, et José Bové, dirigeant de la Confédération paysanne. Pour les zapatistes, « la marche de la dignité des Indiens » et leur arrivée à Mexico symbolisent l'aboutissement pacifique d'une lutte commen-

cée, il y a sept ans, par une opération militaire contre la petite ville de San Cristobal, dans le Chiapas (sud du pays). Elle est également destinée à convaincre le Congrès d'approuver un texte de loi accordant une relative

autonomie aux peuples indigènes. Au fil de la marche, le sous-commandant Marcos a durci ses critiques envers le président mexicain, Vicente Fox. (Lire aussi page 14 et notre éditorial page 16.)

MEXICO

de notre envoyé spécial

Mexico attend, Mexico se prépare. A quelques heures, de l'arrivée du sous-commandant Marcos et de la caravane de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), partie du Chiapas (dans le sud du Mexique) le 25 février, l'engouement qui a saisi le pays depuis maintenant deux semaines est perceptible dans la capitale. Depuis jeudi soir, les zapatistes sont aux portes de la ville, à une vingtaine de kilomètres. Dans les rues, des banderoles, apportant leur soutien à ceux qui, il y a sept ans, se sont révoltés, et à leur médiatique chef, se multiplient.

Quelques groupes se forment ponctuellement sur les avenues, alors que dans chaque quartier des comités de soutien s'organisent et répondent aux demandes d'aide, d'accueil et d'organisation (hébergement, vivres, cordons de sécurité, etc.). Beaucoup de ces sympathi-

sants appartiennent au Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche) qui gouverne la capitale depuis 1997, date de la victoire de leur leader historique, Cuauhtémoc Cardenas.

La monumentale place principale de Mexico, le Zocalo, où plusieurs dizaines de milliers de sympathisants sont attendus, dimanche 11 mars, pour accueillir triomphalement la caravane zapatiste, a été envahie depuis plusieurs jours par des centaines d'Indiens, venus à pied de l'Etat du Guerrero, au terme d'une marche de 400 kilomètres. L'ambiance est bon enfant, quelques policiers fédéraux et de la ville patrouillent sans agressivité.

OBTENIR DES RÉPONSES

Plus de sept ans après avoir lancé une opération militaire contre le gouvernement fédéral en s'emparant par surprise de la petite ville coloniale de San Cristobal, dans



l'Etat du Chiapas, le chef de l'EZLN s'apprête à prendre pacifiquement possession de la capitale mexicaine. Au cours de son périple de plus de trois mille kilomètres en bus et de dizaines de meetings tenus dans les villes des douze Etats traversés, Marcos a réussi à transformer « la marche de la dignité des Indiens », destinée à convaincre le Congrès d'approuver le texte de loi qui accorde une relative autonomie aux peuples indigènes, en une marche de la société civile. La marche de l'EZLN est devenue, au fil des jours, celle de tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans le système politique mexicain et qui rejettent le néolibéralisme, que le

nouveau président Vicente Fox, en fonctions depuis le 1^{er} décembre, incarne à leurs yeux.

Au fil des meetings, la marginalisation des 10 millions d'Indiens est devenue le symbole de la lutte de tous les exclus du Mexique, de tous ceux, soit 50 millions de personnes sur les 100 millions que compte le pays, qui vivent dans la pauvreté. C'est en particulier sur le thème de l'injustice sociale et économique que Marcos n'a pas cessé de durcir sa position annonçant que « la lutte des classes ne peut que s'exacerber » parce que « dans ce pays l'unique droit que nous avons, les pauvres, c'est d'être pauvres ». Le dirigeant zapatiste a éga-

lement prophétisé que, si des décisions n'étaient pas prises et si le gouvernement ne changeait pas de politique « le mécontentement social glissera dans un recours à la voie armée ». Il n'a pas cessé de répéter qu'il doutait de la volonté de paix du nouveau président, affirmant même que Vicente Fox et l'ancien parti au pouvoir « sont la même chose ».

poir », a-t-il lancé à ses sympathisants.

Pendant ces deux semaines, le gouvernement de Vicente Fox n'a pas cessé d'apporter son soutien à cette marche et de rappeler que sa préoccupation est de « résoudre tous les problèmes existant dans le pays, surtout celui des 10 millions d'Indiens ». Pour lui, la marche des zapatistes montre que le Mexique

Un succès de la nouvelle diplomatie mexicaine

La nouvelle diplomatie mexicaine commence à récolter les fruits de sa politique envers le Chiapas. Très critique envers la précédente administration, l'Union européenne a apporté, fin février, un clair soutien à la politique du président Fox et invité le sous-commandant Marcos « à ne pas laisser sans réponse les gestes de bonne volonté » du gouvernement. Deux des plus ardents défenseurs de Marcos, la présidente de l'association France Libertés, Danielle Mitterrand, et le Prix Nobel de littérature, le Portugais José Saramago, ont également pris acte de « la volonté de paix de Vicente Fox ». Le ministre des affaires étrangères, Jorge G. Castañeda, a invité à dîner chez lui, lundi 12 mars, plusieurs des défenseurs français de la cause zapatiste, les sociologues Alain Touraine, Yvon Le Bot, ainsi que le député européen chevémentiste Sami Nair, qualifiés par le ministre d'« amis personnels ».

Malgré ses discours agressifs, où les chants du Popol Vuh se mêlent à des argumentaires aux relents de lutte des classes, Marcos n'a pas fermé la porte au dialogue et laissé entrevoir que le chef politique, qu'il est, entendait avant tout rassembler et galvaniser ses troupes, montrer sa force avant d'entreprendre des négociations directes avec le gouvernement pour signer la paix. « Maintenant, c'est l'heure du dialogue. Il est temps de ranger les machettes et de cultiver l'es-

« à aujourd'hui une démocratie solitaire ». Le chef de l'Etat a ironisé, vendredi, sur les attaques répétées dont il fait l'objet, assurant qu'il ne « fallait pas prendre en compte ce qui se dit dans un meeting politique » et relevant également que « Marcos a proposé une série d'idées qui correspondent à un projet idéologique du siècle passé, des choses qui n'existent pas dans le monde ». Il a renouvelé son invitation à rencontrer directement le leader zapatiste pour dialoguer, sans débat idéologique afin de trouver « un accord de paix ».

« Il n'y a pas de bataille médiatique entre Vicente Fox et Marcos », assure un proche du président. Selon lui, « les choses sérieuses vont commencer après le 11 mars pour Marcos, qui ne va pas pouvoir continuer sans répondre aux gestes de bonnes volontés du gouvernement ». C'est également ce qu'indique le ministre des affaires étrangères, Jorge G. Castañeda, qui considère que le gouvernement a satisfait aux conditions posées par l'EZLN : libération des prisonniers zapatistes, évacuation de quatre bases militaires (sur les sept demandées), dépôt au Congrès du projet de loi accordant une relative autonomie aux peuples indiens. « Il n'est plus question de faire des gestes sans obtenir de réponse de l'EZLN », a déclaré le ministre, qui a ajouté que, si Marcos refuse de dialoguer, « l'opinion publique le rejettera ».

A. A.

Alain Abellard

Le deuxième rassemblement zapatiste à Mexico

Le 12 septembre 1997, les rebelles zapatistes s'étaient déjà emparés pacifiquement du centre de Mexico, organisant un meeting en présence de plusieurs milliers de sympathisants sur la plus grande place de la capitale, le Zocalo. Cette marche avait été décidée par le sous-commandant Marcos, qui n'y avait pas participé, à la suite de la rupture des négociations avec le gouvernement, pour mobiliser la société civile et faire pression sur le président Zedillo. Cinq jours après avoir quitté l'Etat du Chiapas, le convoi d'autobus transportant 1 111 délégués zapatistes, le visage couvert d'un passe-montagne ou d'un foulard, arrivait à Mexico sans incident, escorté par la police qui avait ouvert la voie aux manifestants pour traverser la ville. Les autorités avaient alors annoncé que les zapatistes étaient « bienvenus » à condition qu'ils ne portent pas leurs armes.

Des intellectuels s'inquiètent de l'« idéologie de l'indigénisme »

MEXICO

de notre envoyé spécial

Le discours développé par le sous-commandant Marcos et par l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) provoque l'inquiétude d'intellectuels mexicains qui y voient la résurgence d'un certain « obscurantisme » exaltant le mythe du bon sauvage sur des fondements marxistes. L'historien Enrique Krauze considère, au-delà des revendications légitimes des peuples indigènes et de la lutte contre la pauvreté que Marcos a placées au premier plan des préoccupations des Mexicains, que l'« on assiste à la naissance d'une nouvelle idéologie : l'indigénisme » qui s'oppose à l'histoire même du Mexique. Selon lui, Marcos « s'est défait du fardeau marxiste pour adopter cette nouvelle idéologie, au point de convertir le Mexique en capitale mondiale du lavage de cerveau ».

Il rappelle que toute l'histoire du Mexique s'est construite autour du métissage et que la population mexicaine est majoritairement métisse, à la différence de nombreux pays

d'Amérique qui ont nié les Indiens soit en les exterminant (Chili, Argentine), soit en les parquant dans des réserves (Etats-Unis) ou en construisant des sociétés d'apartheid (Pérou).

L'historien et directeur de la revue *Letras libres* reconnaît le droit aux communautés indiennes de revendiquer leur autonomie mais précise que « le droit de ne pas être d'accord doit être garanti ». Il doute de la volonté de ceux qu'il qualifie de « nouveaux prophètes » de « concilier la carte politique moderne du Mexique avec les cartes traditionnelles, tant ils sont attachés à favoriser la reconstitution idéale de l'antique république des Indiens ». Il analyse le succès médiatique de Marcos et de l'EZLN comme résultant d'« une alliance adultère entre un secteur de la gauche orpheline de son idéologie originelle et d'une Eglise catholique millénariste, plongée dans la théologie de la libération ».

L'historien remarque que « ce mélange est explosif » parce que la montée en cours de « l'indigénisme risque de nourrir les tensions ethniques au Mexique et les créera là où elles

n'existaient pas ». Il ajoute que cela peut avoir pour effet d'occulter « le brûlant problème du Mexique, qui n'est pas ethnique mais social et économique : la pauvreté » et qui touche la moitié des cent millions de Mexicains dont la plupart des dix millions d'Indiens recensés dans le pays.

« L'UTOPIE EST TOUJOURS VIVANTE »

« Très rapidement, le mystérieux sous-commandant Marcos, guérillero et poète à la fois, fascina les journalistes, puis, et à travers eux, les gauchistes de la planète qui, après la chute du mur de Berlin et la réapparition des intégrismes et des conservatismes ethniques, nationaux et religieux, étaient à la recherche d'une cause à embrasser et d'une figure susceptible d'incarner leurs idéaux », avance de son côté l'ethnologue Juan Pedro Viquier, auteur d'*Une rébellion indienne au Chiapas, 1712*. Selon lui, le grand public, en particulier en Europe, a reçu favorablement la vision politique diffusée par l'EZLN parce que « la complexité de la situation sur le terrain a été évacuée au profit

d'un manichéisme militant et qu'il est toujours réconfortant de savoir que quelque part, de préférence dans une région lointaine et exotique, l'utopie est toujours vivante ».

L'ethnologue, qui a habité et travaillé plus d'une dizaine d'années à San Cristobal de las Casas, relève que le mouvement zapatiste s'est développé dans le cadre d'« une dangereuse exaltation de la lutte ethnique qui, comme dans le monde entier où elle se développe, est devenue un stimulant du fondamentalisme ». Il explique le succès de la marche par diverses raisons, mais avant tout parce que « l'Indien est un sujet porteur au Mexique, où, dès l'école primaire, la lutte contre les Espagnols est mise en valeur ». Il avance également que « la gauche mexicaine se cherche » et que la marche « est pour elle l'occasion de s'opposer au président Vicente Fox », qui vient de mettre fin à soixante et onze années de règne du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) sur la vie politique.

A. A.

Alain Abellard

En Colombie, les FARC acceptent que la communauté internationale aide à un processus de paix

VILLA NUEVA COLOMBIA

de notre correspondante

« La présence permanente de la communauté internationale dans le processus de négociations entre le

REPORTAGE

Sur les pistes détrempées de la zone contrôlée par la guérilla

gouvernement et la guérilla constitue une avancée décisive pour la paix en Colombie » : l'opinion de Jon Egeland, envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies, était, vendredi 9 mars, largement partagée par les diplomates européens et latino-américains accrédités à Bogota.

La veille, invités par le groupe de négociation gouvernement-FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie), ils avaient rencontré les négociateurs des deux parties à Villa Nueva Colombia - siège des négociations de paix dans la zone dite « de détente », sous contrôle de la guérilla depuis deux ans. Au terme de la réunion, les diplomates avaient réitéré leur soutien à une solution politique et enjoint les parties à conclure rapidement cessez-le-feu et accord humanitaire.

Les signataires du communiqué final ont également manifesté leur soutien à une politique d'éradication manuelle des cultures illicites, se démarquant ainsi de Washington, qui, dans le cadre du Plan Colombie, privilégie l'éradication par fumigation aérienne et la militarisation de la lutte contre la drogue. Vendredi, un communiqué du groupe de négociation a précisé les modalités de la présence internationale, à savoir la constitution d'un groupe de dix pays facilitateurs (dont la France) qui tiendra des réunions bimestrielles pour assurer le suivi du processus de paix et organiser, tous les six mois, une réunion des pays amis (au nombre de vingt-six). Jusqu'à présent, les FARC s'étaient montrés réticents à toute participation de la communauté internationale.

Le ministre des relations extérieures du Venezuela, vingt-trois ambassadeurs - dont douze membres de l'Union européenne -, le représentant du Vatican et celui de l'Union européenne, le haut fonctionnaire onusien... : on n'avait jamais vu tant de beau monde sur les pistes du Caqueta, dans le sud du pays. Et jamais autant de diplomates se déplacer en bus et sans gardes du corps dans ce pays, champion toutes catégories en matière d'enlèvements (avec plus de 3 000 cas en 2000). A croire qu'à l'instar du prési-

dent de la République, Andres Pastrana, qui est venu y rencontrer le chef des FARC au début du mois, les diplomates en poste à Bogota « se sentent plus en sûreté dans la zone officiellement contrôlée par la guérilla que nulle part ailleurs ». Invités par M. Pastrana, lors de sa récente rencontre avec le président George W. Bush, les Etats-Unis avaient décliné. Pour accepter de rencontrer les responsables guérilleros, ils exigent que les FARC livrent les coupables de l'assassinat, en 1999, de trois citoyens américains.

Au bout d'une piste détrempée par les averses tropicales, perdu au milieu de la campagne verdoyante gagnée sur la forêt amazo-

nienne, un champ entouré de barbelés, planté de trois bâtiments peints en vert et quelques tentes : Villa Nueva Colombia se trouve à une heure et demie de San Vicente del Caguan (gros bourg commerçant devenu « capitale » de la zone de détente). Une salle de presse y attend les journalistes : huit ordinateurs connectés à Internet, cinq téléphones rutilants, dont un seul fonctionne, les autres lignes ayant été dévorées par les fourmis.

Après une accolade de Manuel Marulanda, le légendaire et septuagénaire chef guérillero qui a passé un demi-siècle dans le maquis, les diplomates ont pris place autour de la grande table de bois pour

Les diplomates accueillis par les familles d'otages

A leur arrivée à Villa Nueva Colombia, les diplomates ont été accueillis aux cris de « liberté, liberté » par quelque 150 personnes, essentiellement des femmes, d'Asfampipaz. Cette association regroupe les familles des soldats et policiers retenus en otages par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), certains depuis trois ans. Regroupés hors de l'enceinte de Villa Nueva, tous les manifestants portaient, ce jeudi 8 mars, pancartes et tee-shirts imprimés de la photo de leur fils, de leur mari ou de leur fiancé. Tous souhaitent que cette fameuse « communauté internationale » dont parlent tant les médias fasse pression sur les négociateurs du gouvernement et des FARC afin que soit conclu un accord d'échange des prisonniers qui leur permettrait de récupérer leurs fils. Les FARC accepteraient de relâcher leur 464 prisonniers contre la libération de ceux des leurs actuellement sous les verrous. Sous la photo d'un soldat, le tee-shirt d'une mère dit : « Parce que je ne suis ni politique, ni riche, je suis oubliée de tous. »

écouter un bref exposé sur l'état des négociations prononcé par Camilo Gomez, haut-commissaire pour la paix, résolument optimiste. Le commandant Alfonso Cano, qui passe pour l'idéologue des FARC, a présenté la position du mouvement armé.

RÉFORME ET CORRUPTION

Tout en réitérant l'espoir de voir « ce processus de paix inédit couronné de succès (...) malgré les difficultés », M. Cano a dénoncé l'obstacle majeur que représentent le paramilitarisme (« enfant illégitime et honteux de l'Etat colombien ») et la militarisation de la lutte contre la drogue. Il a enfin proposé à la communauté internationale de s'associer aux négociations substantielles sur trois sujets : la substitution des cultures illicites, la réforme agraire et la dette extérieure. Sur ce dernier point, le commandant guérillero a proposé la possibilité d'un moratoire de cinq ans pour le paiement du service de la dette, en précisant que les fonds ainsi libérés devraient être gérés par le groupe de négociateurs, « étant donné le niveau de corruption extrêmement élevé de la classe politique colombienne ».

« Discours imprégné de tiers-mondisme gauchiste digne des années 70 », commente, condescendant, un des ambassadeurs euro-

péens. Un des ses collègues est plus positif : « D'un point de vue politique, c'est plutôt habile de chercher à toucher la corde sensible du tiers-mondisme anti-impérialiste - ou antiglobalisation, dirait-on aujourd'hui - de beaucoup d'Européens. » Il ne fait pas de doute que le discours de commandant Cano était d'abord destiné « aux nations économiquement puissantes », et en premier lieu à l'Union européenne. De l'avis de Camilo Gomez, « si les FARC acceptent aujourd'hui la présence de la communauté internationale, c'est bien la preuve que nous avons beaucoup avancé sur le terrain de la confiance. Les FARC ont compris que la présence de la communauté internationale n'est pas dirigée contre la guérilla ni contre le gouvernement, mais nécessaire pour la paix ». La guérilla cherche probablement à tirer parti des actuelles dissensions entre Européens et Américains concernant la mise en place du Plan Colombie. « En jouant la carte de l'Europe contre les Etats-Unis, les FARC acceptent de fait un droit de regard de la communauté internationale qu'il leur sera difficile de renier par la suite », observait avec optimisme un des invités européens. Une nouvelle dynamique du processus de paix pourrait s'être mise en route à Villa Nueva.

Marie Delcas

Pour la CIA, l'URSS était incapable, en 1987, de rivaliser avec le projet de « guerre des étoiles »

Les services secrets américains publient une partie de leurs archives

En mettant sur la place publique certaines de ses archives, la CIA révèle la diversité des appréciations qu'elle a pu porter sur l'ex-URSS pendant

la guerre froide. En particulier, elle avait mis en doute les capacités de Moscou à relever le défi du programme de « guerre des étoiles », cher à

Ronald Reagan, et elle estimait que l'élection du pape Jean Paul II entraînerait un regain de nationalisme dans les pays de l'Est.

LA CENTRAL Intelligence Agency (CIA) a publié, vendredi 9 mars, quelque dix-neuf mille pages de documents sur l'ex-Union soviétique, qui livrent aux historiens des informations allant de la production des pommes de terre à l'impact négatif pour Moscou de la « guerre des étoiles » ou à l'élection de Jean Paul II, en passant par sa propre aptitude à pouvoir évaluer précisément les intentions exactes des dirigeants à Moscou.

Au total, huit cent cinquante-neuf documents variés – déclassifiés et néanmoins expurgés pour protéger l'origine des sources de renseignements – sont publiés par la CIA sur l'ancien adversaire de la guerre froide depuis 1947 jusqu'à 1991, année de l'implosion de l'Union soviétique. Aucune de ces analyses ne traite des opérations clandestines menées par l'agence à l'extérieur.

Cette publication est due à une initiative de l'université de Princeton (New Jersey), qui voudrait évaluer après coup les analyses de l'ex-URSS par la CIA. Une des études, probablement la plus intéressante, concluait, en 1987, que le Kremlin se sentait dépassé par le programme de bouclier spatial antimissile de « guerre des étoiles » lancé par Ronald Reagan, alors président des Etats-Unis, en 1985 et abandonné depuis sous cette forme.

SURÉVALUATION

Les dirigeants soviétiques auraient ainsi estimé qu'ils ne pourraient jamais rivaliser, ni financièrement ni technologiquement, avec ce projet d'initiative de défense stratégique (IDS) jugé, ensuite, irréalisable par les Américains eux-mêmes. « Nous croyons que les Soviétiques vont continuer à donner la priorité au contrôle des armements pour obtenir

des concessions sur le SDI », précisait la centrale. Des responsables de la CIA rappellent les conditions très difficiles du renseignement dans un Etat totalitaire, dès lors qu'il fallait, à la fois, jauger l'état de l'économie soviétique, la base technologique de l'ex-URSS, la préparation et les plans des forces armées, le fonctionnement interne du Kremlin et les intentions, dissimulées par la désinformation, des dirigeants. La CIA s'attache à se défendre contre les accusations d'avoir surévalué, dans ses analyses au gouvernement, la puissance ou le danger des Soviétiques.

En 1948-1949, lorsque Moscou décida de bloquer l'accès à l'aéroport de Berlin et qu'il fallut que les Occidentaux organisent un pont aérien de ravitaillement, la CIA ne s'est pas trompée quand elle assura que les Soviétiques n'iraient pas jusqu'à agresser l'Europe de

l'Ouest. Mais, en 1953, revirement ou simple prudence de ses dirigeants : lors de la révolte des ouvriers de Berlin-Est, la CIA, estimant qu'elle ne disposait pas d'informations fiables sur l'ex-URSS, a considéré qu'elle n'était pas en mesure de prédire les intentions exactes des responsables soviétiques dans le cas d'une attaque-surprise de l'Ouest par le pacte de Varsovie.

Dans un autre mémorandum, la CIA estimait en 1978 que l'URSS avait tout à craindre de l'élection d'un pape polonais, Jean Paul II. « L'avènement de l'archevêque de Cracovie à la papauté va sans aucun doute s'avérer extrêmement préoccupant pour Moscou », jugeait-elle, en favorisant une « attraction » de la Pologne en direction de l'Occident et en contribuant « à une augmentation du nationalisme en Europe de l'Est ». – (AFP, AP.)

Les Palestiniens demandent la reprise des négociations

Le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, promet des mesures pour améliorer les conditions de vie des habitants de la Cisjordanie et de Gaza

L'AUTORITÉ palestinienne a appelé, vendredi 9 mars, le nouveau gouvernement israélien à reprendre les négociations et lui a demandé de lever le bouclage de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. « Nous tendons la main pour qu'une paix juste et durable soit réalisée, pour que la paix et la stabilité soient assurées pour tous et pour que notre peuple recouvre ses droits nationaux », a affirmé l'Autorité dans un communiqué. « Nous vous exhortons à arrêter votre politique de bouclage et de punitions collectives qui accablent les Palestiniens depuis six mois et de reprendre les négociations sur la base des accords conclus et des ententes auxquelles nous avons abouti à Taba, Charm el-Cheikh, Le Caire et autres », ajoute l'Autorité.

Quelques heures auparavant, le bureau du nouveau premier ministre israélien, Ariel Sharon, avait fait savoir que ce dernier avait adressé une lettre à Yasser Arafat dans laquelle il formulait l'espoir de trouver « le moyen d'établir des contacts personnels, afin de mettre fin au cycle de la violence, à l'hostilité, aux incitations à la violence et de relancer la collaboration dans les domaines économique et de la sécurité en vue de parvenir à une paix véritable ».

Dans un entretien à l'agence Reuters, le chef de la diplomatie, Shimon Pérès, a affirmé que le gouvernement allait prendre rapidement des mesures pour soulager l'économie des territoires palestiniens et reprendre le chemin des négociations de paix. « Nous voulons rendre la vie meilleure, plus facile et plus acceptable aux gens qui vivent dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Cela se fera, je pense, assez rapidement (...) dans quelques semaines », a-t-il dit.

D'après le quotidien israélien

Yediot Aharonot, M. Sharon a accepté un plan de l'armée prévoyant un véritable découpage des territoires palestiniens, afin d'isoler les zones où ont lieu les incidents les plus graves. La création de telles zones, qui seront placées sous le contrôle de forces militaires spéciales, permettra également d'alléger les sanctions dans les zones les plus calmes, en assurant notamment une circulation plus libre des personnes et des biens, indique le journal.

VILLAGE INTERDIT

En attendant, le patriarche latin, Mgr Michel Sabbah s'est vu interdire, vendredi, par l'armée israélienne l'accès du village d'Ein Arik, près de Ramallah, en Cisjordanie, sans explications. Dans un communiqué, le patriarche estime qu'il s'agit d'une « violation évidente non seulement des relations diplomatiques et des accords entre le Saint-Siège et l'Etat d'Israël, mais également des droits de l'homme élémentaires ». Mgr Sabbah est détenteur d'un passeport diplomatique et d'une carte de VIP du ministère israélien des affaires religieuses.

Un Palestinien a été tué, samedi, dans la bande de Gaza. Une vingtaine d'autres avaient été blessés, la veille, dont six grièvement, lors d'incidents en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Dans l'après-midi, un coup de feu a été tiré près d'un point d'observation militaire que visitait le ministre israélien de la défense, Benjamin Ben Eliezer, dans la bande de Gaza. L'armée israélienne a précisé que le coup de feu avait été tiré en direction d'une base militaire voisine, « sans aucun lien avec la visite du ministre de la défense ». – (AFP, Reuters.)

► www.lemonde.fr/israel

Michael Bloomberg sera-t-il candidat à la mairie de New York ?

NEW YORK

de notre correspondante

Il est, affirme-t-il en toute modestie, l'incarnation du « rêve américain » et, après avoir fait fortune dans les services et médias financiers, il souhaite désormais se consacrer au service public. Michael Bloomberg a le goût du risque, un ego gros comme ça, de l'énergie à revendre et pour couronner le tout, une manie, décrite dans son autobiographie, *Bloomberg par Bloomberg* : « Essayer les choses dont tout le monde vous dit qu'elles sont impossibles. »

Bref, il a le profil du candidat à la mairie de New York. Le maire actuel, le républicain Rudy Giuliani, qui, hormis la fortune personnelle, réunit à peu près les mêmes caractéristiques, est empêché par de nouvelles règles électorales locales de solliciter un troisième mandat en novem-

bre. Du côté démocrate, il y a du monde : quatre politiciens locaux ont déjà déclaré leur candidature. Mais l'écureuil républicain est pour l'instant désespérément vide. Michael Bloomberg, 59 ans, a fait part de son intérêt pour la mairie de New York dans de multiples conversations privées au cours des derniers mois et y a parfois fait allusion en public ; on n'attend plus qu'une annonce officielle. Sa décision, rendue publique le 5 mars, de démissionner de ses fonctions de président du conseil d'administration de la compagnie Bloomberg (dont il est propriétaire aux trois quarts et dont il reste le directeur général) a renforcé la conviction dans les milieux politiques new yorkais qu'il sera candidat.

En réalité, M. Bloomberg s'y prépare depuis l'automne. L'été dernier, il confiait à une personnalité démocrate de New York, Carl McCall,

que son « seul problème était de savoir s'il se présentait comme démocrate ou républicain ». Pragmatique, lorsqu'il a réalisé qu'il y avait déjà pléthore de candidats démocrates, il a tout simplement rendu sa carte de démocrate et s'est inscrit chez les républicains. Puis il a recruté, dans les deux partis, une série de consultants, vétérans des batailles new yorkaises. S'il se présente, a-t-il confié au *New York Times* en se définissant comme « progressiste socialement et conservateur économiquement », ce sera sur une plateforme de « discipline budgétaire, de prise de décision non partisane et d'une mairie ouverte ». Les paris sont déjà lancés sur ses chances de succès. Au XX^e siècle, New York n'a eu que trois maires républicains, dont M. Giuliani.

Sylvie Kauffmann

RENAULT Clio

Série limitée **extrême**

- ABS
- Direction assistée
- Pack climatisation
- 4 Airbags
- Radiosat laser 6000 CD
- Condamnation des portes à distance
- Lève-vitres avant électrique
- Condamnation des ouvrants en roulant
- Boucliers et rétroviseurs tan carrosserie
- Rétroviseurs électriques dégivrants
- Antidémarrage
- Compte-tours
- Garantie anticorrosion 12 ans

Renault Clio Extrême.
Une série limitée à certains.

www.renault.fr

DANS TOUT LE RESEAU RENAULT

MUNICIPALES Le premier tour des élections municipales – et cantonales – déterminera les conditions de l'union à droite et à gauche, en vue des échéances futures. ● PARIS, LYON ET TOULOUSE, où

les deux camps sont divisés, seront scrutés tant par l'Elysée que par Matignon. Dans l'entourage de Jacques Chirac, on redoute qu'une défaite dans la capitale ne soit attribuée au président. ● A MARSEILLE, le



tandem formé par le maire sortant (DL) Jean-Claude Gaudin, et son premier adjoint (RPR), Renaud Muselier, se pose aujourd'hui comme modèle pour la droite nationale. ● LIONEL JOSPIN a eu du mal à

trouver sa place dans cette campagne « locale » face à la discrétion des dirigeants de l'opposition. Il a en revanche été régulièrement confronté aux mécontentements agricoles et infirmiers.

Les cinq clés du rapport des forces droite-gauche

La droite, menacée à Paris, conservera-t-elle ses fiefs de Lyon et Toulouse ? L'équipe de Lionel Jospin sera-t-elle en échec à Avignon, Béziers ou Dole ?
Dimanche 11 mars, le premier tour du scrutin municipal sera déterminant pour les stratégies d'union en vue des échéances de 2002

LES TRENTE-SIX MILLE communes que compte la France – autant à elle seule que tous les autres pays de l'Union européenne réunis – élisent, dimanche 11 mars, pour six ans, leurs conseils municipaux. Dans les plus peuplées, un second tour sera souvent nécessaire le 18 mars. Celles qui comptent moins de 3 500 habitants élisent leurs conseillers à la majorité absolue au premier tour, relative au second. Au-dessus de 3 500 habitants s'applique un scrutin mixte, où la majorité des sièges à la liste ayant obtenu le plus de voix – majorité absolue au premier tour, relative au second –, tout en assurant une représentation proportionnelle des listes minoritaires.

Les mêmes jours, les électeurs sont aussi appelés à élire, dans la moitié des cantons, les membres

des conseils généraux, qui administrent les départements et sont renouvelés par moitié tous les six ans. Dans les cantons les moins peuplés, le résultat sera souvent acquis au premier tour ; mais le sort des quelques départements susceptibles de changer de majorité se jouera dans les autres au second tour. Les Parisiens ne votent qu'une fois, le Conseil de Paris étant à la fois conseil municipal et conseil général.

● **PARIS.** Dans la capitale, qui compte deux millions d'habitants, la majorité sortante, reconduite en 1995 autour de Jean Tiberi, successeur choisi par Jacques Chirac, détient 100 sièges, et la gauche 63, au Conseil de Paris. Selon les sondages, la gauche, divisée entre Bertrand Delanoë (PS) et Yves Contassot (Verts), ne pourra l'emporter au second tour que si elle conserve

les six arrondissements sur vingt où elle est majoritaire depuis 1995 – les 3^e, 10^e, 11^e, 18^e, 19^e et 20^e – et gagne les 4^e, 5^e, 9^e, 13^e et 14^e arrondissements, ce qui lui donnerait 17 sièges supplémentaires. Les deux sièges qui lui manqueraient alors pour obtenir la majorité du Conseil pourraient lui venir du 12^e, où la victoire lui en assurerait 6, ou être « grappillés » à la proportionnelle dans des arrondissements restant à droite, comme le 15^e ou le 17^e.

Le premier tour sera décisif pour les listes conduites par M. Tiberi, exclu du RPR, ou par des maires d'arrondissement qui ne se sont rangés ni derrière le maire de Paris, ni derrière le candidat officiel de la droite, Philippe Séguin (RPR). Les listes tibéristes seraient en mesure de dépasser 10 % des voix – seuil nécessaire pour se

maintenir au second tour – dans une dizaine d'arrondissements. Là où ils obtiendraient des scores supérieurs à 10%, les dissidents, tibéristes ou autonomes, tenteront d'imposer à M. Séguin des fusions pour le second tour.

● **LYON.** Troisième ville de France par sa population, soit 450 000 habitants, Lyon doit choisir le successeur du centriste Raymond Barre, qui ne se représente pas. Les partis de l'opposition nationale sont unis derrière Michel Mercier (UDF), mais Charles Millon, mis à l'écart après sa tentative pour conserver la présidence du conseil régional avec les voix de l'extrême droite en 1998, présente des listes dans les neuf arrondissements. Le député de l'Ain, président de la Droite libérale chrétienne, posera un problème difficile à l'opposition si ses listes

atteignent 10 % des voix, alors que la gauche est unie derrière le socialiste Gérard Collomb, qui revendique l'héritage de M. Barre.

● **TOULOUSE.** La quatrième ville de France, qui compte 400 000 habitants, a été administrée pendant presque quarante ans par la famille Baudis – Pierre, puis Dominique –, centriste, alors que la ville vote majoritairement à gauche dans les scrutins nationaux. Dominique Baudis a passé le relais à Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, tandis que la gauche gouvernementale s'est rassemblée derrière le socialiste François Simon. Le score de la liste Motivé-e-s, qui se réclame de la gauche critique et de la démocratie participative, pourrait modifier le rapport des forces habituel des municipales dans cette ville.

● **MINISTRES.** Plusieurs membres du gouvernement ont pris la tête de listes de gauche qui tentent d'enlever des mairies à la droite. C'est le cas, principalement, d'Elisabeth Guigou à Avignon, de Jean-Claude Gayssot à Béziers, de Pierre Moscovici à Montbéliard et de Dominique Voynet à Dole. Leur échec montrerait les limites de la popularité de l'équipe au pouvoir depuis bientôt quatre ans autour de Lionel Jospin.

● **EXTRÊMES.** Alors que l'éclatement de l'extrême droite en deux partis devrait l'affaiblir partout et lui faire perdre deux des quatre villes qu'elle avait conquises en 1995, l'extrême gauche est en concurrence, de son côté, avec des listes à caractère associatif telles que les Motivé-e-s à Toulouse.

Service France

Des cartes redistribuées pour Jacques Chirac et l'opposition

L'ÉLYSÉE assurait, il y a encore quelques mois, que Jacques Chirac ne s'occuperait pas des élections municipales. La promesse a été évidemment impossible à tenir. Parce que les candidats ne cessaient d'en appeler à la présidence pour régler leurs différends. Parce que le chef de l'Etat joue personnellement très gros dans une élection qui peut soit marquer le début de la reconstruction de la droite, soit signer sa débâcle.

A Paris, la défaite éventuelle de la droite sera forcément attribuée, au moins en partie, à M. Chirac. Car tout, dans cette élection, peut lui être reproché : le choix de Jean Tiberi comme successeur en 1995, les affaires qui ont plombé l'équipe sortante, son incapacité à faire renoncer le même Tiberi, le choix de Philippe Séguin enfin, que le président de la République a préféré à Edouard Balladur, jugé trop bourgeois pour l'emporter dans les arrondissements les plus populaires, et à Françoise de Panafieu, jugée trop « fragile » pour tenir dans une campagne difficile.

« Rien, dans cette élection, n'a marché comme il le fallait », reconnaît-on à l'Elysée. Que la gauche fasse un triomphe, et les électeurs considéreront que c'est bien un « système » qui a été sanctionné et qui pourrait bien être confondu avec le chiraquisme tout court.

Mais la capitale n'est pas tout. Un échec de la droite en Corrèze, une mise en difficulté de Philippe Douste-Blazy à Toulouse, seraient aussi de mauvaises nouvelles pour le président. Ces dernières semaines, M. Chirac lui-même et surtout son conseiller, Jérôme Monod, ont donc multiplié les appels, les menaces parfois, pour limiter le plus possible les dissidences.

FAIRE L'UNION
Pour finir, c'est Bernadette Chirac qui aura incarné la campagne électorale à droite. Partie soutenir les candidats du Havre, de Dijon, d'Avignon, de Tulle, elle a affirmé, chaque fois, qu'il fallait « faire l'union ».

L'union, oui, mais comment ? Personne ne sait vraiment. Sans attendre, les animateurs du projet France Alternance, rebaptisé Alternance 2002, – Renaud Dutreil (UDF), Hervé Gaymard (RPR) et Dominique Bussereau (DL) – ont convoqué une convention des élus de droite, dès le 4 avril à la Mutualité. Elle sera précédée d'une réunion de l'ensemble des parlementaires de l'opposition, le 28 mars à l'Assemblée nationale. Ce double rendez-vous donnera l'occasion de vérifier l'attitude des trois chefs de parti qui, pour des raisons différentes, sont hostiles à une formation unique de la droite et du centre. « S'ils ne viennent pas, leurs troupes nous rejoindront », estime avec optimisme M. Bussereau.

Côté RPR, la présidente, Michèle

Alliot-Marie, est à nouveau pressée de modifier la composition de la direction. François Fillon est déjà présenté comme le futur secrétaire général du mouvement, en remplacement d'Adrien Gouteyron, sénateur de la Haute-Loire.

Il est vrai que le député de la Sarthe, favorable à une confédération des partis de droite, a rencontré par deux fois le président de la République au cours des dernières semaines et qu'il est, de loin, le dirigeant du RPR qui a le plus tourné au cours de la campagne. Mais outre qu'il n'est pas demandeur, M. Fillon poserait sans doute, dans cette hypothèse, des conditions difficilement acceptables pour celle qui l'avait battu, à la fin de 1999, devant les militants.

RÉPLIQUE DE L'UDF

Le président de l'UDF, François Bayrou, affûte quant à lui sa réplique à ce qu'il considère comme une manœuvre des chiraquiens pour tenter de créer, avec Alternance 2002, un « parti unique » ou, à tout le moins, un « parti de soutien à la candidature de M. Chirac. Si Paris est perdu pour la droite et que, simultanément, plusieurs ministres enregistrent un échec aux élections municipales, M. Bayrou ne devrait pas manquer d'en déduire que cette « double insatisfaction » vis-à-vis de Jacques Chirac et de Lionel Jospin valide, à ses yeux, sa propre stratégie présidentielle.

Enfin, Alain Madelin, entré en campagne présidentielle à l'automne, se prépare, lui aussi, à se défendre face à l'offensive annoncée des « unionistes ». « Les résultats des élections municipales fourniront des contre-exemples, qui montreront que l'opposition peut gagner lorsqu'elle est divisée et perdre lorsqu'elle est unie », explique ainsi l'un des proches du président de Démocratie libérale, le député européen Hervé Novelli. « C'est d'une offre alternative à la présidentielle que viendra l'élargissement de notre camp », assure encore M. Novelli.

Raphaëlle Bacqué,
Jean-Baptiste de Montvalon
et Jean-Louis Saux



Philippe Séguin : « Je plais ou je déplais, mais j'existe »

PHILIPPE SÉGUIN aura mené campagne jusqu'au bout. Jeudi 8 mars au soir, il était sous un préau d'école pour une dernière réunion publique consacrée à l'éducation, vendredi matin, il arpenta les marchés du 12^e, samedi, il était dans le 13^e et le 14^e. Trois arrondissements dans lesquels devrait se jouer le sort de la droite, à Paris.

Le sort de la droite mais aussi l'avenir de l'ancien président du RPR. M. Séguin a-t-il déjà intégré sa défaite ? Il jure que non et continue de marteler que « le vote utile » peut sauver la situation. « Les fusions vont s'avérer immanquablement, infailliblement, un faux problème », a-t-il assuré, jeudi soir, en feignant d'ignorer que les listes dissidentes pourraient être en mesure de se maintenir, en vue du deuxième tour, dans plus de la moitié des arrondissements parisiens.

La machine Séguin tourne encore. Mais dans ses échappées surprenantes, dans sa manière de parler de la campagne au passé et d'aligner ses propres états de service, le député des Vosges suggère qu'il a déjà tourné la page et qu'il se tient prêt pour d'autres combats.

« Je serai un maire de Paris libre et fort », répétait-il encore jeudi soir. C'est précisément cette liberté qui lui a manqué pour s'imposer dans le paysage parisien. La ténacité de M. Tiberi l'a enfermé dans le rôle du « candidat officiel » de la droite, autrement dit un candidat parmi d'autres. Obligé de se garder en permanence des mauvais coups qui lui venaient de son propre camp, il a mené une campagne plus défensive qu'offensive et a davantage travaillé à « tenir » ses propres troupes qu'à construire son image de futur maire de Paris.

« J'AI PRÉSIDÉ À LA CRÉATION DU SAMU »

Si Paris est perdu et bascule à gauche, le 18 mars, que devient Philippe Séguin ? Sa décision récente de prendre la tête de liste dans le 18^e a été une première réponse. M. Séguin est au moins assuré, désormais, de rester en piste jusqu'au 18 mars, et il ne pourra pas être accusé d'avoir abandonné la bataille.

Ce minimum acquis, le député des Vosges a brusquement changé de posture en signifiant, avec éclat, le 6 mars, lors de son dernier meeting,

qu'il entendait prendre toute sa place dans la rénovation de la droite (*Le Monde* du 8 mars). Prenant à contre-pied les 162 candidats RPR-UDF-DL qui l'entouraient, il a, méthodiquement, tapé sur « la faiblesse » de la droite, sa « notabilisation » et son « incapacité à désigner démocratiquement » ses candidats aux élections. « Donnez-nous une chance de poursuivre la rénovation que nous avons lancée », a dit M. Séguin aux « abstentionnistes potentiels », après avoir appelé la droite à « occuper le terrain » du social et de la solidarité, « déserté par la gauche du fric ».

Si Paris le rejette, le nouvel horizon du député des Vosges est ainsi tracé. Sous le préau de l'école de l'Ave-Maria, jeudi soir, il a aussi, par avance, défendu son « bilan ». « J'ai laissé des lois, a-t-il déclaré, c'est moi qui ai modernisé l'apprentissage, c'est moi qui ai généralisé les plans sociaux, c'est moi qui ai présidé à la création du Samu. (...) Vous voyez, a-t-il résumé, je suis comme je suis, je plais ou je déplais, mais j'existe. »

Christine Garin

Lyon, laboratoire de la stratégie présidentielle de l'UDF

LYON

de notre correspondante

Les Lyonnais qui rêvent de s'affranchir définitivement de la tutelle parisiennne le déploreront sans doute : la campagne pour les municipales est restée solidement connectée à Paris. Jeudi 8 mars, Michel Mercier, le candidat centriste investi par la droite, accompagné du député RPR Jean-Michel Dubernard, s'est rendu discrètement à l'Elysée, pour rencontrer Jérôme Monod, Bertrand Landrieu et Frédéric de Saint-Sernin.

L'élus lyonnais, qui avait refusé tout renfort de leaders nationaux pendant la campagne, n'a pas hésité à sauter dans un TGV pour demander à l'entourage du président de la République de convaincre son concurrent Charles Millon, ancien minis-

tre de la défense de Jacques Chirac, de se retirer au soir du premier tour, sans réclamer la fusion des listes, moralement ou stratégiquement inacceptable. Un scénario que le candidat dissident continue d'exclure malgré les promesses à peine voilées de François Bayrou de lui réserver en 2002 une bonne circonscription législative.

Si à Lyon comme à Paris l'enjeu des municipales réside bien dans l'alternance après des années de règne de la droite, les contextes sont radicalement différents. Entre Rhône et Saône, l'heure n'est pas aux ruptures avec un système mais à la poursuite d'une action, celle amorcée sous le mandat de Raymond Barre, c'est-à-dire l'internationalisation de Lyon. Le débat est resté policé, les programmes relativement consen-

suels. Des trois principaux postulants, seul le candidat de l'opposition, le socialiste Gérard Collomb, maire du 9^e arrondissement depuis 1995, présente un bilan. C'est le paradoxe de l'élection. Les deux autres n'ont jamais exercé de fonctions municipales à Lyon. M. Mercier, maire d'un petit village du Beaujolais, préside aux destinées du conseil général du Rhône et M. Millon est encore maire de Belle et député de l'Ain. M. Collomb a fait de cette expérience son principal atout : elle lui a permis d'apparaître comme le partenaire indispensable de M. Barre, coïncé dans une majorité trop étriquée, et de se présenter en gestionnaire. Car son arrondissement, véritable jachère en début de mandat, est en train de devenir le must de la ville. M. Col-

lomb propose d'étendre son expérience à tous les arrondissements, en « libérant les énergies ». « C'est un mot d'ordre libéral et libertaire. Notre ambition n'est pas d'être le plus à gauche possible. »

Après quelques propos politiquement incorrects dont il a le secret, indiquant que la victoire de M. Collomb ne serait « ni l'abomination de la désolation ni la fin du monde », M. Barre s'est décidé à soutenir le sénateur centriste et appelle désormais les Lyonnais à « faire barrage à la gauche ». Mais, face au candidat socialiste, M. Mercier a semblé souvent improviser et agir en fonction du programme de son adversaire.

Sophie Landrin

► www.lemonde.fr/lyon

Jean-Claude Gaudin (DL) et Renaud Muselier (RPR) vantent le modèle marseillais

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Les cinq mille personnes qui remplissaient le Dôme, le 6 mars, pour le grand meeting de clôture de la campagne municipale de Jean-Claude Gaudin (DL) et de Renaud Muselier (RPR) ne doutaient pas un seul instant de la victoire : rien n'aurait pu refroidir leur enthousiasme. Cette

dernière réunion publique arrivait après une campagne menée sans accroc depuis janvier. Trop averti pour ne pas occuper le terrain en permanence, le maire s'est montré partout, tandis que le tandem « en béton » – c'est son expression – qu'il forme avec son premier adjoint a multiplié les rencontres par thème, par secteur, et avec les différents milieux professionnels. Refusant d'affronter René Olmeta (PS) afin de ne pas accroître sa notoriété, le maire envoyait ses colistiers répondre aux arguments avancés par l'opposition.

Le meeting du 6 mars avait un parfum d'autant plus agréable pour la droite locale qu'elle a longtemps été exaspérée par les leçons de la droite nationale. « A un an de la présidentielle, la droite doit puiser de nouveaux talents là où ils sont, c'est-à-dire en Provence », a lancé M. Muselier. Car « l'avenir, pour la droite, c'est l'esprit d'équipe, c'est la machine à gagner ! », ajoutait le député RPR.

D'ailleurs, aucun dirigeant nation-

nal de ce camp n'a mis les pieds ici. Seuls les « régionaux », Marie-José Roig (RPR), qui espère conserver Avignon, et Hubert Falco (DL), qui compte gagner à Toulon, étaient mardi les invités des Marseillais. Cela dessinait un « pôle fort, Avignon, Marseille, Toulon » que la droite s'approprie à remporter alors qu'elle connaît dans bien d'autres endroits « un effondrement de terrain », selon M. Muselier.

EXTRÊME DROITE AFFAIBLIE

Un conseiller de M. Gaudin soulignait d'ailleurs que ces trois personnalités ont des profils semblables : « Des gens qui ont des racines et qui privilégient toujours la proximité. » Selon le même, l'opposition, si elle veut retrouver une crédibilité, devrait plutôt suivre cette voie et faire « un peu moins de présidentielle, un peu moins de télévision, et surtout éviter les courses individuelles ». Les amis du maire sortant ne veulent pas s'ériger en censeurs de leurs amis de Paris, de

Lyon ou d'ailleurs. Mais ils sont persuadés qu'on regardera de leur côté si les défaites annoncées s'avèrent...

D'autant que la dernière semaine de campagne marseillaise a été marquée par un autre événement. Le 6 mars, pendant que la droite remplissait le Dôme, Jean-Marie Le Pen s'époumonait devant cinq cents personnes. Le cœur n'y était plus, et l'esprit de conquête, qui frappait tellement naguère, avait disparu. Bruno Mégret, deux jours plus tard, connaissait la même affluente et la même ambiance. Le score de l'extrême droite, que l'on évalue à 7 % ou 8 % pour chaque famille dans l'entourage du maire, est loin d'être négligeable. Mais la concomitance de la santé exubérante de la droite et de l'affaiblissement de l'extrême droite donnaient vraiment l'impression d'une page tournée.

Michel Samson

► www.lemonde.fr/marseille



Le « bobo », star de la campagne

A PARIS, ils ont pris la Bastille, puis l'ont quittée, pour le 18^e arrondissement, ou le 9^e. A Lyon, ils habitent la Croix-Rousse, où les appartements dotés de 4,50 m sous plafond abritent si joliment les mezzanines, après avoir contenu des métiers Jacquard. L'inévitable bobo, le bourgeois-bohème importé d'Amérique par le journaliste David Brooks, enfourchera-t-il son vélo hollandais pour aller voter dimanche 11 mars ?

A vrai dire, personne n'en sait rien. Mais cet insaisissable bobo est devenu en quelques mois la vedette des magazines et la star de la campagne. *Le Nouvel Observateur* (daté 8-14 mars) y consacre, à quelques jours du scrutin, quatre pages savoureuses et documentées. Le bobo est pourtant une star cachée : les politiques ne le désignent jamais tout en le courtisant activement. C'est qu'il ne revendique surtout pas son état – « Bobo, moi ? Jamais ! » – c'est même à cela qu'on le reconnaît.

A Reims, jeudi 8 mars, c'est dans un modèle de café-bobo chic qu'Adeline Hazan a emmené Lionel Jospin pour lui faire rencontrer ses « femmes engagées dans la vie citoyenne ». Vastes volumes, fauteuils confortables, livres à disposition, dans un camaïeu de beige et de bois clair. A Paris, ce sont les Verts qui ont à

coup sûr la candidate la plus bobo de la campagne. Aurélie Filippetti, petite-fille d'immigrés italiens, normale et agrégée, qui donne dans Elle l'adresse de son traiteur italien.

Mais le phénomène est peut-être tout simplement démographique. A Lyon, la population a augmenté et rajeuni. 38 % des Lyonnais n'habitaient pas la ville il y a dix ans. A Paris, Florent Longuepée, trente-cinq ans, candidat RPR dans le 1^{er}, a longuement réfléchi à la question. « J'ai toujours été persuadé que les bobos étaient la clé de ce scrutin. » Il estime à 25 % de la population cette nouvelle caste aux revenus confortables, fortement diplômée, « ayant entre trente et quarante-cinq ans, avec des enfants jeunes, et très impliquée dans la démocratie locale ». Selon lui, les bobos veulent la grande ville sans ses inconvénients, c'est « l'esprit village ». « Ils veulent des élus qu'ils peuvent tutoyer et engueuler le cas échéant », ajoute-t-il. Il n'y en a qu'un qui continue à boudier, fustigeant « le capitalisme de gauche libertaire et jouisseur », « ces lillies [libéraux libertaires] et ces bobos » qui pourraient avoir le mauvais goût de ne pas voter pour lui : c'est Philippe Séguin. Devenir anti-bobo, voilà qui est tendance.

Béatrice Gurrey

Lionel Jospin a eu du mal à trouver sa place

DEPUIS plusieurs semaines, rien n'occupe plus l'esprit et les conversations de Lionel Jospin que les élections municipales et cantonales. « Je ne peux pas être indifférent au sort de 36 000 communes », avait-il observé, lors de son premier déplacement de campagne, le 21 février à Avignon. Mais, en dépit de l'attention qu'il porte à cette campagne, et tout particulièrement à celle de Paris, il a eu du mal, tout au long de ces dernières semaines, à y trouver sa place. Elle lui a réservé plusieurs surprises, certaines désagréables, qui l'ont contraint à tâtonner, à s'adapter, souvent avec retard.

La première surprise est venue du camp adverse. Fort de son expérience et de sa culture politiques, M. Jospin n'imaginait pas que ce scrutin municipal et cantonal, à un an des échéances de 2002, n'ouvrirait pas un débat national entre majorité et opposition. « Personne ne comprendrait que je n'en sois pas », assurait-il lorsque, avec ses conseillers et le premier secrétaire

du PS, François Hollande, il a élaboré son programme de déplacements sur le terrain. La discrétion à laquelle, pour sa part, le président de la République était contraint lui apparaissait, en outre, comme un argument supplémentaire en faveur de son engagement. Mais le grand imprévu de cette campagne a été l'absence des dirigeants de l'opposition qui, du coup, a surposé M. Jospin là où, en d'autres temps, sa présence aurait été sinon banale, du moins normale. Cette situation l'a d'abord amené à se lancer dans une de ces longues et oiseuses explications dont il est coutumier. Ce n'était pas le premier ministre qui se déplaçait, mais le « citoyen Jospin ». La distinction, trop subtile, avait de quoi désarçonner ses partisans. Elle a surtout totalement échappé aux manifestants – agriculteurs ou infirmiers – qui se sont imposés dans ses déplacements, et à deux reprises, à Dole et Saint-Etienne, les ont empêchés.

Ce fut, pour M. Jospin, la deuxième

surprise de cette campagne. L'adversité et la combativité ne sont pas venues de l'opposition, mais de certaines catégories socio-professionnelles en colère. A Matignon, on a d'ailleurs tôt fait de crier à la manipulation et d'accuser l'Elysée d'être à la manœuvre derrière chaque manifestation de la FDSEA ou du CDJA. Les images désastreuses du premier ministre, cible de jets d'œufs, lors de sa visite du Salon de l'agriculture, ont donné lieu, dès le lendemain, à une explication téléphonique « virile » avec Luc Guyau. « J'étais votre hôte et vous aviez la responsabilité de faire en sorte que les choses se passent bien », a signifié M. Jospin au dirigeant agricole.

LA « SURPRISE » BERNADETTE

Plus anecdotique, mais tout aussi surprenante pour Matignon, a été la présence de Bernadette Chirac sur le terrain. Le premier ministre n'a guère apprécié cet étrange tête-à-tête médiatique avec l'épou-

se du président de la République qui le privait, là encore, d'un adversaire réel et familier. En dépit de l'avis de ses conseillers, qui lui recommandaient de laisser le « cas Bernadette » à François Hollande, M. Jospin n'a pas pu s'empêcher de glisser devant la presse à Avignon : « Moi, je n'envoie pas ma femme. »

Enfin, la troisième surprise est venue des candidats. Trois villes se sont imposées dans cette campagne, Paris, Lyon et Toulouse. Or l'enjeu, décisif pour la gauche, d'une conquête de ces fiefs de droite repose aujourd'hui sur trois hommes au profil assez semblable : Bertrand Delanoë, d'ores et déjà promu au rang de héros par les électeurs de gauche, comme on l'a vu à Toulouse lors de la réunion de la gauche plurielle, Gérard Collomb et François Simon. Trois militants de terrain, personnalités sans charisme sur lesquelles peu de gens, dans leur propre camp, étaient prêts à parier, trois élus locaux qui n'ont jamais été promus dans une fonction ministérielle et qui, pourtant, ont su « créer l'incertitude » dans le scrutin, selon la formule du premier ministre.

A la veille du premier tour, leur succès – au moins partiel – apparaît moins incertain que les échecs de plusieurs personnalités du gouvernement, au premier rang desquelles Elisabeth Guigou à Avignon et Jean-Claude Gayssot à Béziers, ou Dominique Voynet à Dole. Là encore, M. Jospin a semblé pris à contre-pied.

Confiant dans l'avenir électoral de ses ministres aux municipales, il avait esquissé par avance une évolution de sa jurisprudence de 1997 sur le non-cumul des fonctions gouvernementales et exécutives locales. « Les doctrines sont faites pour ne pas être dogmatiquement appliquées », avait-il expliqué lors de son intervention télévisée du 19 octobre sur TF1. Les 11 et 18 mars, les citoyens d'Avignon, de Dole ou de Béziers lui répondront peut-être que certaines doctrines méritent d'être électoralement respectées.

Ariane Chemin

Pascale Robert-Diard

A gauche, les codes couleurs ont remplacé les étiquettes

QUI EST QUI ? Où sont-ils ? Sur le matériel de campagne des « candidats de la gauche plurielle », les 11 et 18 mars, les étiquettes politiques ont presque partout disparu. Sous les petites photos d'identité des membres de l'« équipe », le label des partenaires du PS n'apparaît que très rarement. Souci d'apolitisme, besoin d'un petit air « société civile » ? Non, car la tête de liste revendique partout, fièrement, la nouvelle appellation imaginée en 1997. Un label prisé, à tel point que certains alliés se sont indignés de l'usage abusif qui en était fait, selon eux (*Le Monde* du 15 janvier). Une bannière bien pratique, aussi, quand, à Paris, les Verts dénoncent le « système PS ».

La fédération des gauches est en marche. Sur les trombinoscopes, les sigles PCF, PRG, MDC n'éclaireront plus, en général, l'âge, la profession, le quartier d'habitation. Souvent, ils ont même été remplacés par des codes couleurs. Parfois, le rose, rouge et vert s'imposent encore aux rédacteurs-concepteurs. Mais, à Charleville-Mézières, le trèfle à quatre feuilles – le MDC n'existe que marginalement dans la ville – qui orne la « liste gauche plurielle de Claudine Ledoux » est rouge, bleu, jaune et gris. A Toulouse, François Simon a lancé sa campagne par la « déclinaison d'une charte couleur (mauve, orange, bleu, vert, rouge) ».

Qu'on se rassure. A quelques idiomes lâchés dans les réunions publiques, on peut, encore, deviner l'ori-

gine des candidats. Le socialiste parle de « Lionel » et de « la sécurité, première des libertés » avec de l'émotion dans la voix. Quand il est fabusien, il ajoute que « l'écologie est une valeur communément partagée ». Le communiste réclame le relèvement des minima sociaux et une conférence sur les revenus. Il voit des entrepreneurs du Medef derrière chaque candidat d'opposition.

Ici, il faut cependant distinguer. Lorsqu'il est communiste « huïste », les références du candidat se font très éclectiques. Gérard Lalot, candidat sur la liste gauche plurielle à Soissons, cite ainsi en meeting l'évêque de sa ville, Mgr Marcel Herriot, lui-même « cité par L'Humanité ». Le communiste orthodoxe, lui, se présente avec « la gauche » – il répugne à dire « plurielle » – mais, trouvant sans doute la profession de foi de sa liste un peu molle, en édite une seconde dans sa langue. Le Vert s'est fait spécialiste des couloirs de circulation alternée pour les rollers, le vélo, les trottinettes. Le radical de gauche se distingue en... ce qu'il ne se distingue pas. Le « citoyen » est le plus repérable. Entre un projet de médiathèque et la promesse du maintien d'une pharmacie mutualiste, il n'hésite pas à pester de longues minutes contre la future indépendance de la Corse.



Du 9 au 19 mars 2001

Votre Peugeot neuve série Pack entretenue pour 1 franc⁽¹⁾

Et venez jouer au



Numéro Peugeot



206 XT Pack



306 XR Pack



406 SR Pack

Du 9 au 19 mars 2001, profitez de l'offre entretien à 1 franc⁽¹⁾. A cette occasion, vous pourrez également essayer les séries Pack, découvrir la nouvelle 406 SR Pack HDi et tenter de gagner l'un des 20 véhicules Peugeot en jouant au Jeu du Numéro Peugeot⁽²⁾.

(1) Entretien d'une durée maximale de 36 mois/60000 km (au premier des 2 termes échus), selon les conditions générales du Contrat Peugeot Service Maintenance disponibles dans le Réseau Peugeot. Offre valable du 9 au 19 mars 2001 pour l'achat d'une 206, 306 ou 406 Pack neuve (hors Coupé 406), réservée aux personnes physiques pour un usage particulier dans le Réseau Peugeot participant.

(2) Jeu national gratuit sans obligation d'achat organisé du 9 au 19 mars 2001 dans les points de vente du Réseau Peugeot participant.



PEUGEOT

Les présidences des structures intercommunales, l'autre enjeu des municipales

Le PS va organiser la désignation de ses candidats au suffrage direct des militants

Après l'élection des maires, un « quatrième tour » désignera les dirigeants des quatorze communautés urbaines et des quatre-vingt-dix com-

munautés d'agglomération. La désignation des présidents de ces regroupements intercommunaux peut donner lieu à des conflits. Pour éviter

ce genre de situation, le PS prépare une circulaire afin d'organiser la désignation des ses candidats par les militants au sein de ses fédérations.

ON EN PARLE peu, mais les présidences de structures intercommunales – communautés urbaines, communautés d'agglomérations et communautés de villes – constituent



l'autre enjeu du scrutin des 11 et 18 mars. Au lendemain de l'élection des maires et de la désignation des délégués

des communes concernées à ces regroupements intercommunaux, un « quatrième tour » visera à élire les présidents de ces ensembles qui, avec la loi Chevènement du 12 juillet 1999, disposent d'un budget très substantiel, alimenté par une taxe professionnelle unique d'agglomération, et de quatre blocs de compétence obligatoires : développement économique, aménagement de l'espace (notamment transports urbains), logement, équilibre de l'habitat et politique de la ville.

Elles s'arrogent aussi, à titre complémentaire, des compétences en matière de voirie, d'assainissement et d'eau, de collecte et de traitement des déchets, ou encore d'équipements culturels, sportifs et scolaires. En application de la loi de 1999,

selon un bilan établi au 31 décembre 2000, il existe quatorze communautés urbaines, pour une population de 6 194 000 habitants, et le nombre de communautés d'agglomérations est passé, en un an, de cinquante à quatre-vingt-dix (pour 11 474 000 habitants). Ces présidences de communautés donnent parfois lieu à des conflits internes aux partis ou servent de monnaie d'échange dans les négociations entre partenaires, comme au sein de la gauche plurielle.

VERS LE SUFFRAGE UNIVERSEL ?

Pour tenter de désamorcer ces risques, la direction du Parti socialiste prépare une circulaire pour que ses fédérations organisent la désignation au suffrage direct des militants de leurs candidats aux présidences de structures intercommunales, en même temps que pour celles des conseils généraux, sans doute le 21 mars, avec un second tour éventuel le lendemain. En 2007, les présidents de ces communautés pourraient être élus au suffrage universel.

Dans les quatorze communautés urbaines, les situations électorales sont variées. A Bordeaux, Alain Jupé ne tient sa présidence que d'une seule voix de majorité. Alain Rousset, président du conseil régional et

maire de Pessac, ne cache pas son intérêt pour ce poste, mais la loi l'obligerait à abandonner son fauteuil de maire ou de patron de la région. Du coup, d'autres candidats se manifesteront à gauche.

A Lille, Pierre Mauroy a obtenu l'accord de Martine Aubry pour conserver une présidence qu'il doit à son entente avec des maires de petites communes. A Strasbourg, Catherine Trautmann entend garder la mairie et la présidence de la communauté, qu'elle avait confiées à son adjoint, Roland Ries, lors de son passage au gouvernement. En revanche, à Lyon, un conflit est en vue si la gauche emporte à la fois la mairie et la majorité de la communauté de cinquante-cinq communes. Dans cette hypothèse, Gérard Collomb, le candidat maire, risque d'être en compétition avec Jean-Jack Queyranne, maire de Bron et ministre des relations avec le Parlement.

Dans les communautés d'agglomération, le PS doit prendre la communauté havraise, en cas de victoire au Havre de la tête de liste communiste. Même schéma à Bourges, tandis qu'à Soissons la mairie est promise au PS et l'« aggro » au PCF. A Quimper, ville que la droite espère conquérir, le maire sortant, Bernard Poignant, ne se représente

pas, mais il entend briguer la présidence de la communauté. Dans la communauté tarbaise, qui comprend huit communes regroupant 76 000 habitants, Jean Glavany, ministre de l'agriculture, a quitté sa commune de Maubourguet (Hautes-Pyrénées), dont il était maire, pour se présenter en deuxième position à Aureilhan afin de postuler à la présidence. Il ne devrait pas avoir de difficultés avec le maire communiste de Tarbes, s'il est réélu, mais avec son premier adjoint, Pierre Fargues, député PS et... fabusien.

Mais, dans la majorité des cas, à droite comme à gauche, et sans qu'une doctrine ait été clairement arrêtée, les maires des « villes-centres », conscients que ces communautés détiennent la réalité des pouvoirs, sont bien résolus à cumuler ces deux fonctions. C'est le cas de Hubert Germain (PS), s'il est réélu à Tours, comme de Philippe Douste-Blazy (UDF), s'il conquiert Toulouse. De même, Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes et candidat à la mairie de Montbéliard, ne cache pas son intérêt pour la présidence de la communauté d'agglomération du pays de Montbéliard.

Michel Noblecourt

Strasbourg : M^{me} Trautmann hégémonique

« IL FAUT séparer les mandats de maire de Strasbourg et de président de la communauté urbaine pour que notre ville ait un maire à plein temps. » Jean-Claude Petitdemange (dissident PS), est la seule tête de liste à mener campagne sur ce thème contre le maire sortant et la présidente de la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS), la socialiste Catherine Trautmann. Celui qui a été pendant onze ans l'adjoint chargé des finances de la capitale alsacienne et de la CUS poursuit ainsi le combat entamé au lendemain de la nomination de M^{me} Trautmann dans le premier gouvernement de Lionel Jospin.

Devenue simple conseillère municipale et communautaire, respectant à la lettre la règle de non-cumul voulue par M. Jospin, l'ancienne ministre de la culture et de la communication cède ses fauteuils de maire et de présidente à Roland Ries, alors premier adjoint à la ville et vice-président de la CUS. Très vite, le nouveau premier magistrat de la capitale alsacienne, soutenu par M. Petitdemange, multiplie les déclarations sur le thème : « Les choses ne pourront plus être comme avant ». Dans l'hypothèse d'un retour de M^{me} Trautmann à Strasbourg, il propose un partage du pouvoir : l'hôtel de ville pour elle, la communauté pour lui-même. La ministre rejette cette proposition à plusieurs reprises, considérant que les deux exécutifs ne doivent avoir qu'un seul chef en raison de la complémentarité de la ville et de la CUS, illustrée par l'existence d'une administration commune.

Le différend, porté sur la place publique, oblige néanmoins M^{me} Trautmann à composer. Le 6 décembre 1999, elle conclut un accord, pour le moins curieux, avec M. Ries : la mairie à ce dernier ; la CUS pour elle-même, qu'elle récupère dès janvier 2000, ainsi que la conduite de la liste PS pour la municipale de Strasbourg. Elle explique à l'époque que l'avenir appartient à l'intercommunalité et à l'élection au suffrage direct des présidents de communautés urbaines. Son éviction du gouvernement, en mars, lui

fait changer de cap. Elle annonce qu'elle reprendra les deux fonctions exécutives si elle gagne l'élection et stigmatise la « déloyauté de quelques uns ». M. Ries fait de la résistance et évoque la possibilité de conduire une liste dissidente. Du coup, M^{me} Trautmann précipite les événements. Elle organise la pression sur le maire, qui finit par rentrer dans le rang, et M. Petitdemange est contraint de démissionner du PS. Le 23 juin 2000, l'ancien ministre récupère l'hôtel de ville.

LA DROITE ATTEND

Ce n'est pas la première fois que M^{me} Trautmann ferraille avec ses amis politiques à ce sujet. Lorsqu'elle prend la ville à la droite en 1989, il est question de donner la présidence de la CUS à Alfred Muller (divers gauche), maire de Schiltigheim (deuxième commune au nombre d'habitants de la communauté) mais elle s'y refusera finalement. Avant son accord avec l'UDF pour l'élection municipale de cette année, le RPR a aussi milité pour un partage des deux fonctions. Aujourd'hui, les chiraquiens ont renoncé à cette solution. Comme M^{me} Trautmann, la droite strasbourgeoise préfère attendre que l'élection au suffrage direct des présidents de communautés soit devenue une réalité avant d'en tirer les conséquences.

Marcel Scotto

Lille : l'entente Mauroy-Aubry

LILLE

de notre correspondant régional
Le « Grand Boulevard » qui relie Lille, Roubaix et Tourcoing a été inauguré en 1908. A cette époque, déjà, on disait que les trois villes étaient destinées à n'en faire qu'une. « Mais sans doute les riches et orgueilleux lainiers de Roubaix et Tourcoing n'auraient-ils jamais consenti à une telle mésalliance avec ces cotonniers lillois tellement chiches », raconte Bruno Bonduelle, président du Comité Grand Lille. La création de la communauté urbaine (devenue, depuis, Lille Métropole) a consacré cette union en 1968. Mais, trente-trois ans plus tard, certains candidats aux municipales s'insurgent encore, dans leur profession de foi, contre l'hégémonie lilloise.

INFLUENCE MORALE

Pourtant, si Lille Métropole se vit comme une grande cité européenne qui ambitionne de concurrencer Francfort, Hambourg ou Barcelone, l'influence de la commune de Lille *intra muros* y est plus morale et politique qu'économique ou démographique. Une particularité qui a toujours posé problème aux édiles lillois.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Lille Métropole, c'est 85 communes (87 avec Hellemmes et Lomme, désormais associées à Lille) qui, en 1999, représentaient au total 1,1 million d'habitants,

dont seulement 212 600 à Lille. Les trois « grandes villes » de la communauté que sont Lille, Roubaix et Tourcoing ne rassemblent que 403 200 habitants. Même pas la moitié de la population de la Communauté urbaine, que certains rêvent d'étendre à l'ensemble de la conurbation de 2,5 millions d'âmes.

Lille et ses deux communes associées ne disposent que de 27 sièges sur 170 au conseil de la Communauté. Le budget de la ville – 1,6 milliard de francs – ne représente qu'un peu plus du dixième de celui de Lille Métropole (10,3 milliards de francs). Parmi les services dont la Communauté a la charge, le métro et le tramway englobent 2,28 milliards (fonctionnement plus investissement), l'assainissement exigeant quant à lui 1,27 milliard (investissement compris également).

Le poids démographique relativement faible de Lille a amené Pierre Mauroy, qui préside le conseil de communauté, à prendre le plus grand soin de ménager les maires des autres communes. S'il abandonne la mairie à Martine Aubry – dont l'élection ne fait guère de doute –, il gardera la présidence de Lille Métropole. Et M^{me} Aubry a précisé qu'elle ne se porterait candidate que le jour où M. Mauroy quittera ses fonctions.

Jean-Paul Dufour

PLACE AUX FEMMES

Amicie de Fréminville conquise par le « bon sens » de CPNT

QU'ON NE compte pas sur les chasseurs pour promouvoir la parité... Avec seulement quatre femmes sur les cinquante-huit candidats qu'il présente aux élections cantonales, le mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), présidé par Jean Saint-Josse, arrive bon dernier, sur l'ensemble des formations politiques, pour la proportion de candidatures féminines qu'il compte dans ses rangs. Aline Vidal-Dumas s'en moque éperdument : « Je n'aime pas les femmes pots de fleurs », tranche cette pharmacienne de cinquante-huit ans, qui se présente dans le canton d'Aix-en-Provence centre (Bouches-du-Rhône), moins pour défendre les chasseurs que les traditions provençales. « Surtout qu'avec la parité on ne choisit pas forcément ceux qui se battent le mieux », ajoute-t-elle, avant de préciser qu'elle est « soutenue » par CPNT comme elle aurait pu l'être « par le Planning familial ».

La chasse, Amicie de Fréminville ne s'en soucie guère plus. Pour la candidate CPNT du canton de Ville-neuve (Rhône), il faudrait même rebaptiser le mouvement « Nature et traditions », ce qui serait « largement suffisant ». Car la force de CPNT, explique-t-elle, c'est surtout son côté « terre à terre, ce bon sens qu'on ne trouve pas ailleurs », et qui devrait, à ses yeux, susciter l'intérêt des exploitants du monde agricole. Seulement, depuis son adhésion, en octobre 2000, elle n'a encore rencontré « aucune femme » dans le mouvement. Pis, elle est même persuadée qu'elle n'aurait jamais été choisie « si un homme avait

été candidat ». Quant à son appartenance de longue date au parti Démocratie libérale d'Alain Madelin, elle n'a semblé déranger personne : la direction de CPNT « n'a pas l'air de se préoccuper vraiment de qui est candidat ou pas », commente cette directrice d'un laboratoire d'oenologie, âgée de quarante ans, qui a reçu son investiture au nom de « Monsieur ».

Titulaire du permis de chasse et militante CPNT de la première heure, Nicole Cayeux semble, elle aussi, moins préoccupée par le tir au lapin que par les « jeunes qui désertent la ruralité ». Candidate dans le canton de Fontaine-en-Ponthieu (Somme), au cœur du premier bastion électoral des chasseurs, elle s'inquiète surtout, « en tant que mère », de la disparition des commerces, des écoles et des fermes dans les « petits villages » picards.

Préserver « la vie au village », c'est aussi défendre les produits du terroir, « les saucisses de Montbéliard, de Morteau ou le fromage à pâte crue », énumère Isabelle Pawlaczky-Meslier, candidate CPNT dans le canton de Fontaine (Territoire de Belfort). Présidente de la société de chasse du village, la militante dénonce aussi vivement « les inépties des Verts » que le gouda hollandais ou les normes européennes. Parmi les quatre candidates du mouvement, elle est la seule à s'inquiéter du sort des pêcheurs, à qui « on demandera bientôt d'étrangler les asticots avant de les mettre au bout de la ligne ».

Alexandre Garcia

L'épizootie de fièvre aphteuse commence à peser sur l'économie de la filière

Plus de 36 000 animaux ont été éliminés

SI, DE L'AUTRE côté de la Manche, l'épizootie de fièvre aphteuse connaît une progression alarmante, la France reste, pour le moment, indemne : aucun foyer avéré n'a été repéré. Les prélèvements effectués sur des animaux importés de Grande-Bretagne n'ont révélé la présence d'anticorps de la maladie que dans dix-huit exploitations françaises. Le Pas-de-Calais (quatre exploitations), l'Oise (trois exploitations) et le Cher (trois exploitations) sont particulièrement surveillés. D'autres résultats d'analyse sont attendus dans les jours prochains.

Autour des fermes concernées, des zones de surveillance empêchent tous les mouvements d'animaux dans un périmètre de dix kilomètres et les véhicules traversant la zone sont désinfectés. Dans l'Aisne, le Cher, et la Loire-Atlantique, des centaines de bêtes ont été abattues. Plus de 36 000 animaux ont déjà été éliminés en France.

Conséquences des mesures de précaution, plusieurs routes sont coupées. Dans le Loiret, le trafic de transit doit être interdit sur une vingtaine de kilomètres sur la RN 20, un axe Paris-Orléans très fréquenté par les poids lourds. Dans la Loire-Atlantique, une portion de la route Nantes-Laval doit également être fermée aux camions. En Mayenne, les électeurs de quatre communes, situées non loin d'une exploitation surveillée, devront désinfecter leurs chaussures avant de mettre leur bulletin dans l'urne.

Les retombées économiques de l'épizootie commencent à se faire sentir. Les entreprises de transport d'animaux affirment pâtir des mesures restreignant la circulation et le transport d'animaux dans tou-

te l'Union européenne. « Trois cents petites entreprises sont véritablement sinistrées », a affirmé, vendredi 9 mars, sur France-Inter, René Petit, le président de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR). Bernard Martin, président de la Fédération nationale ovine (FNO), nous a déclaré que « depuis quelques jours la consommation baisse notablement ». Il en impute la responsabilité au « images scandaleuses de bûchers » diffusées par la télévision.

NOUVEAUX FOYERS BRITANNIQUES

Le prix de la viande s'est également renchéri. Selon le Centre d'information des viandes (CIV), les achats de viande d'agneau sont en retrait de 9 % en février par rapport aux chiffres de février 2000. Le développement de la maladie animale en Grande-Bretagne confirme les déclarations de Jim Scudamore, l'expert vétérinaire du gouvernement britannique, selon lesquelles l'épizootie devrait encore durer « longtemps ». Vendredi, vingt nouveaux foyers de fièvre aphteuse ont été découverts au Royaume-Uni, portant le nombre total à 127. Selon M. Scudamore, il s'agit d'une « seconde vague », affectant surtout les bovins.

De l'autre côté de la Manche, 73 000 animaux ont été abattus et 27 000 autres sont sur le point de l'être ; 713 exploitations agricoles sont actuellement en quarantaine et 141 autres ont été placées sous surveillance du ministère de l'agriculture. Le ministère de l'agriculture français rappelle que « la plus grande prudence reste de mise au moins aussi longtemps que l'épizootie ne sera pas maîtrisée outre-Manche ».

Gaëlle Dupont

Gaston Flosse redevient électeur à Tahiti

LE TRIBUNAL de première instance de Papeete a ordonné, vendredi 9 mars, l'inscription de Gaston Flosse, président du gouvernement territorial de Polynésie française et sénateur RPR, sur la liste électorale de la commune d'Arue, lieu désormais officiel de sa résidence. Quelques heures plus tôt, la Cour de cassation avait approuvé la radiation de M. Flosse de la liste électorale de la commune de Pirae, où il ne réside plus depuis longtemps, décidée le 7 mars par le juge du contentieux électoral de Papeete (*Le Monde* du 9 mars).

Gaston Flosse retrouve donc son statut d'électeur et demeure candidat sur la liste de la majorité dans la commune de Pirae, le Code électoral prévoyant qu'un élu national peut se présenter où il le souhaite dans sa circonscription.

Le PS exclut le maire de Fos deux jours avant le scrutin

LE PARTI SOCIALISTE des Bouches-du-Rhône a annoncé, vendredi 9 mars, l'exclusion de son candidat à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), le maire sortant Bernard Granié, coupable d'avoir publiquement apporté son soutien à François Bernardini, ancien premier secrétaire des Bouches-du-Rhône exclu en février du PS pour avoir présenté sa liste aux municipales à Istres alors que son parti lui avait refusé l'investiture en invoquant officiellement sa mise en examen dans l'affaire de la MNEF.

M. Granié a été condamné le 22 mars 2000 à dix-huit mois de prison avec sursis, 300 000 francs d'amende et cinq ans de privation des droits civiques dans une affaire d'escroquerie et de prise illégale d'intérêt. Sa relaxe a cependant été requise lors de son récent procès en appel, dont l'arrêt est attendu le 12 avril.

DÉPÊCHES

■ **OPPOSITION** : le président du RPF, Charles Pasqua, a regretté, vendredi 9 mars, « l'absence sur le terrain des grands dirigeants » des partis politiques de l'opposition lors de la campagne municipale. L'ancien ministre de l'intérieur a estimé que « la droite avait commis une grande erreur » en pensant « qu'il fallait laisser les élections municipales sur le plan local et ne pas aborder les grands problèmes ». Pour M. Pasqua, « beaucoup pensent que l'idéal c'est de ne parler de rien ».

■ **LEUR seule préoccupation, c'est de garder leur poste », a-t-il déploré.**
■ **CONSEIL PUBLIC** : le syndicat FO des personnels de la ville de Paris a appelé, vendredi 9 mars, les agents de la ville et des administrations annexes à s'associer au mouvement de grève lancé par les sept fédérations de fonctionnaires, le 22 mars, pour défendre les salaires dans la fonction publique. Pour FO, il s'agit d'obtenir du gouvernement qu'il « réforme la grille indiciaire, en intégrant primes et indemnités, revalorise les minima de traitement et de pensions et défende le statut général de la fonction publique et le code des pensions ». Le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, a fait savoir de son côté que le gouvernement ne prendrait « une décision » qu'après les élections municipales, les négociations salariales ayant échoué le 19 janvier.

■ **CONSEIL CONSTITUTIONNEL** : les trois nouveaux membres du Conseil constitutionnel, Pierre Joxe, Dominique Schnapper et Olivier Dutheil de Lamothe, nommés le 26 février (*Le Monde* du 28 février), prêteront serment à l'Élysée, lundi 12 mars.

SCIENCES PO
► Stages Intensifs
Stage spécial "bac+1" à Pâques
Stage spécial "bac+0" en été
► Classes préparatoires annuelles "pilotes"
De 35 à 40% d'admis à l'IEP de Paris
Plus de 70% d'admis aux IEP de Paris et province
IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

JUSTICE Un millier de magistrats – soit environ 15 % du corps – ont manifesté, vendredi 9 mars, devant l'hôtel Matignon, afin de dénoncer l'absence de moyens affectés à l'en-

trée en vigueur de la loi sur la présomption d'innocence. Cette mobilisation est sans précédent dans l'histoire de la magistrature. ● **CE DÉFILÉ** clôt un mouvement de contestation

qui a commencé il y a plusieurs mois. Épuisés par l'augmentation du contentieux et l'accumulation des réformes, les magistrats se disent déstabilisés par les attaques

dont ils sont l'objet. ● **FACE À CE DÉSARROI**, la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, a proposé, le 7 mars, d'organiser « une réflexion profonde » sur les missions du juge.

● **DEPUIS LE DÉBUT** des années 1980, le budget de la justice est en augmentation, mais la croissance du contentieux est telle que les délais de jugement restent longs.

Un millier de magistrats en colère manifestent devant l'hôtel Matignon

Cette mobilisation, qui a réuni 15 % du corps, est sans précédent dans l'histoire de la magistrature. Les juges dénoncent le manque de moyens affectés à l'entrée en vigueur de la loi sur la présomption d'innocence et réclament l'organisation d'États généraux de la justice

MÉGAPHONE crachotant à la main, Valéry Turcey s'époumone. Juché sur un plot, le président de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), revêtu de sa robe

REPORTAGE
« On voit qu'on n'est pas des professionnels de la manifestation », s'amuse un syndicaliste

noire, répète aux manifestants que « le moment, à l'image de ce mouvement, est historique ». Face à lui, un petit millier de magistrats – 1 200 selon les organisateurs, 800 selon la préfecture –, se serrent tant bien que mal dans le carrefour étroit de la rue de Varenne et de la rue du Bac, à 50 mètres de l'hôtel Matignon. Sympathisants de l'USM et du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), représentants des syndicats de magistrats administratifs et financiers ou simples professionnels en colère, ils sont venus de toutes les cours d'appel de France, pour signifier, vendredi 9 mars, leur ras-le-bol d'une justice au rabais, rendue avec des moyens qu'ils jugent dérisoires.

La manifestation sera refroidie par deux averses, mais qu'importe, les magistrats sont contents, ils ont réussi leur pari. Après un premier mouvement, qui avait réuni 500 d'entre eux, le 19 janvier, sous les fenêtres de la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, ils ont doublé la donne, pour se retrouver un millier, soit autour de 15 % d'un corps qui ne compte que 6 700 membres. « Si un sixième des enseignants se retrouvait dans la rue, ça ferait un vrai barouf, remarque l'un d'entre eux. Eh bien, pour nous, c'est l'équivalent : on n'avait jamais vu ça dans l'histoire de la magistrature ! »

Il n'empêche, les magistrats sont plus habitués à faire respecter l'ordre qu'à semer le désordre, et ils n'impressionnent guère la trentaine de CRS mobilisés. « On voit qu'on n'est pas des professionnels de la manifestation », s'amuse un syndicaliste, qui a abandonné, de dépit, l'inutilisable mégaphone.

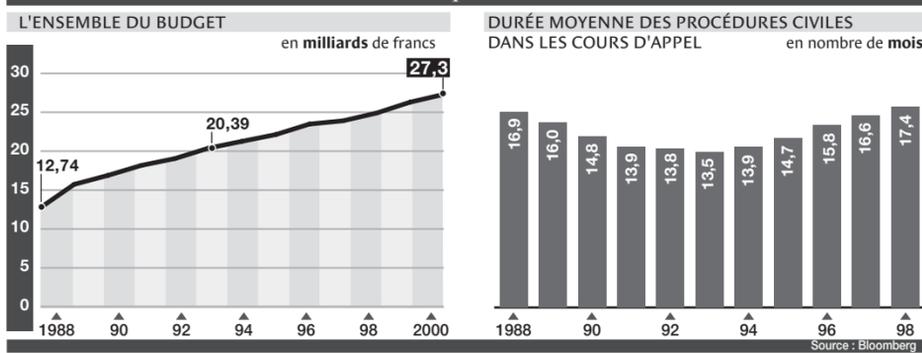
Quelques pancartes émaillent la petite foule – « *Pauvre justice, justice des pauvres* » ; « *Non aux palais de l'injustice* », « *La justice n'est pas une marchandise* » – mais les slogans se font rares. Quelques manifestants lancent bien des « *Tous à Matignon* », « *Justice-police, même combat* », ou « *présomption d'innocence pour les juges* », mais ils sont vite abandonnés, faute de succès.

Cela n'entame pas la bonne humeur de Luc Billon, qui distribue à qui veut des photocopies de chansons qu'il a détournées. Vice-président du tribunal de Laon (Aisne), il a fait le déplacement avec les trois quarts de sa juridiction. « *Ce matin, on a condamné des gens au nom du peuple français, cet après-midi, on est venu pour réclamer des moyens à Lionel Jospin afin qu'on puisse continuer à le faire correctement* ». M. Billon n'a pas digéré, comme les autres manifestants, que Marylise Lebranchu n'ait pas reçu les magistrats, le 19 janvier, leur préférant l'audience solennelle de rentrée du tribunal de Morlaix. « *Le 19 janvier, Lebranchu avait des occupations bretonnes, on aimerait que Jospin ne soit pas coincé à Cintegabelle !* », lance-t-il en rigolant.

LES DERNIERS POTINS

Autour de lui, les magistrats jouent des coudes pour se frayer un passage dans la petite foule serrée. La manifestation, franchement placide, offre une occasion de se rencontrer à ce tout petit monde. Eric Halphen, juge d'instruction chargé de l'affaire des HLM de Paris, a fait le voyage, comme Gilbert Thiel, juge antiterroriste, ou Jean-Pierre Champrenault, premier substitut, qui soutient l'accusation dans le procès Dumas-Sirven. On se donne des nouvelles de la famille, des amis. Des juges se reconnaissent après s'être perdus de vue depuis plusieurs années. Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction à Paris, chargée du dossier du sang contaminé et, plus récemment, de celui de la vache folle, retrouve une copine de promo de l'École nationale de la magistrature (ENM). Ailleurs, on s'échange les derniers potins sur les nominations dans la haute magistrature.

Des dossiers qui s'accumulent



Malgré un budget en constante augmentation depuis le début des années 1980, les délais de jugement restent très longs, notamment en matière civile, en raison de la croissance continue des contentieux.

« *Pauvre justice, pauvre misère...* », chantonne tout bas une magistrate. Elle aussi a préparé des chansons, mais elle en a surtout gros sur le cœur. Catherine Dubois-Treillon, présidente de chambre au tribunal de Bobigny, « *magistrate depuis vingt ans* », est venue pour « *dénoncer une dégradation incroyable du service public de la justice, qui nuit évidemment aux plus pauvres* ». « *Je préside parfois des comparutions immédiates, raconte-t-elle. On commence les audiences à 13 heures, avec près de 30 dossiers à chaque fois, qu'il faut tous juger dans l'après-midi. Trente dossiers, imaginez le temps qu'on consacre à chaque affaire ! Il m'est arrivé de finir à minuit,*

sur les genoux, dans des conditions inadmissibles pour tout le monde. »

« *On envoie des gens en prison sur ces bases-là, alors qu'on n'a même pas le temps d'écouter leur défense, poursuit la magistrate. On a beau essayer de ne pas faire ce métier n'importe comment, c'est terrible. On ne voit que la surface des histoires, on peut briser des vies sans s'en rendre compte !* » Selon elle, la situation n'est guère plus favorable pour les affaires civiles : « *Je préside également une chambre économique et sociale, qui subit un retard inadmissible. Actuellement, je renvoie des affaires importantes au mois d'octobre, parce que je n'ai pas le temps de les juger correctement...* »

Ils sont nombreux, dans le cortège, à cacher une vraie colère derrière le vernis de la civilité. La pluie venant, les manifestants commencent à s'agacer en attendant le retour de la délégation qui doit être reçue à l'hôtel Matignon. Mi-rieuse, mi-sérieuse, une jeune femme interpelle les CRS : « *L'un de vous veut-il venir travailler avec moi ? J'ai besoin d'un policier pour mes enquêtes, impossible d'en trouver un aujourd'hui !* » Tout juste sortie de l'ENM, jeune juge d'instruction, elle explique, les joues rouges, qu'« [elle] passe son temps à négocier des enquêteurs avec le commissariat plutôt que de travailler le fond des dossiers ». « *On manque de tout, de policiers, de*

foyers pour placer les jeunes en difficulté... Je sors à peine de l'école et je suis déjà fatiguée. On aime notre métier, on n'en a pas marre des relations humaines, mais c'est tout le système derrière qui est lourd à porter. »

« MÉPRIS DU JUSTICIABLE »

A 16 h 15, les représentants des manifestants sortent enfin de l'hôtel Matignon. Ils n'ont pas été reçus par le directeur de cabinet de Lionel Jospin, Olivier Schrameck, comme ils l'espéraient, mais par ses conseillers justice, Daniel Ludet et Robert Gelli, avec qui ils ont refusé de discuter. Valéry Turcey est furieux. « *Le dialogue a tourné court, car Matignon ne nous a pas proposé de dialogue, tonne-t-il sous la pluie. Cela s'apparente à une forme de mépris.* » « *Nous sommes déçus, mais aussi étonnés que Lionel Jospin n'ait pas pris la mesure de notre mouvement, renchérit Evelynne Sire-Marín, présidente du SM. Cela dénote une incompréhension totale de la situation judiciaire, doublée d'un mépris du justiciable.* » Après un moment de flottement, pendant lequel certains crient « *A l'Elysée !* », les manifestants promettent de se retrouver : « *Nous ne lâcherons pas, explique Ulrich Schalchli, du SM. Il faut que Jospin comprenne que le problème de la justice est celui de tous les citoyens !* »

Cécile Prieur

Le malaise d'une profession en mutation

MILLE MANIFESTANTS dans la rue sur 6 700 magistrats en France : une telle mobilisation n'a pas de précédent dans la magistrature. La journée du vendredi 9 mars vient ainsi clore, comme un point d'orgue, un mouvement de contestation qui gronde depuis plusieurs mois dans les juridictions. Les magistrats, c'est récurrent, dénoncent la pénurie de la justice et réclament des moyens supplémentaires pour faire face, notamment, aux charges induites par la loi sur la présomption d'innocence, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2001. Mais leur mouvement est aussi l'occasion d'exprimer le malaise d'une profession en mutation, qui a dû subir depuis quatre ans de multiples remises en question avec le débat sur la réforme de la justice.

Paradoxalement, c'est au moment où l'Etat a consenti un effort important pour remettre à niveau le système judiciaire que s'exprime le mécontentement des juges. Depuis 1997, les différents budgets de la justice ont en effet augmenté de façon constante : 729 postes de magistrats ont été créés, soit autant qu'entre 1981 et 1997, comme ne manque pas de le souligner la garde des sceaux, Marylise Lebranchu. Mais ces magistrats tardent à entrer dans les juridictions – il faut deux ans et demi à l'Etat pour former ses juges –, et les nouveaux postes ont été consacrés à la résorption des affaires en souffrance dans les tribunaux, dont les stocks n'ont cessé de croître ces dernières années.

Surtout, depuis l'arrivée de la gauche au gouvernement, la magistrature a été l'objet de débats récurrents, qui ont laissé des traces parmi les intéressés. Il y eut d'abord les interrogations autour du statut du parquet, qui ont abouti à la réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), censée conférer une plus grande autonomie aux parquets par rapport au pouvoir politi-

que. Il y eut ensuite le débat autour de la responsabilité des juges, présentée comme le corollaire de leur nouvelle indépendance, qui a déstabilisé nombre de magistrats. Le début de l'année 2000 a ainsi été marqué par une série de boycottages d'audiences solennelles de rentrée : les magistrats entendaient ainsi protester contre le renforcement de leur régime de responsabilité, dans lequel ils décelaient une manière détournée de remettre en cause la légitimité de leur action.

La nouvelle loi intervient alors que les missions des juges ont profondément changé. Confrontés à une explosion du contentieux, ils sont sommés de travailler toujours plus vite afin de diminuer les délais de jugement

Faute d'accord politique entre la droite et la gauche, les deux projets ont été abandonnés, mais les magistrats n'en étaient pas quittes avec la réforme de la justice. Le 15 juin 2000, le Parlement adoptait une loi sur « la présomption d'innocence » qui réformait en profondeur la procédure pénale. Or les dispositions de ce texte, profondément modifiées par les parlementaires au cours des lectures, n'avaient pas été budgétées. A l'automne 2000, les magistrats ont donc découvert, avec inquiétude, l'ampleur des

changements qui les attendaient, sans que des moyens supplémentaires leur aient été alloués pour y faire face.

Surtout, cette nouvelle loi intervient alors que les missions des juges ont profondément changé depuis quelques années. Confrontés à une explosion du contentieux, ils sont sommés de travailler toujours plus vite afin de diminuer les délais de jugement. Cette logique, que d'aucuns qualifient de « *productiviste* », a induit des effets pervers : les magistrats, qui siègent de plus en plus souvent en juge unique, dans des audiences marathons, rendent des décisions de moins en moins motivées, insatisfaisantes pour les justiciables. La généralisation des comparutions immédiates pour traiter la petite délinquance générale a, elle aussi, répondu à un souci d'efficacité, au détriment du respect du contradictoire et des libertés publiques.

Débordés par la somme de travail, mécontents de rendre une « *mauvaise justice* », les magistrats sont excédés. Le succès du mouvement des avocats, qui se sont massivement mobilisés, à l'automne, pour obtenir une augmentation de l'aide juridictionnelle, a levé leurs dernières réticences. Malgré leur traditionnel devoir de réserve, et bien qu'ils n'aient pas officiellement le droit de grève, les magistrats ont décidé, eux aussi, de descendre dans la rue, afin de réclamer « une remise à plat » du système judiciaire. Après une longue période d'attentisme, la ministre de la justice semble avoir pris conscience de l'ampleur de leur malaise, en leur proposant, le 7 mars, une « *réflexion profonde* » sur les missions du juge. Sans que l'on sache encore si cette initiative, qui s'apparente à des États généraux de la justice, sera susceptible de calmer la colère des juges.

C. Pr.

La loi sur la présomption d'innocence

La loi sur la présomption d'innocence et le droit des victimes, adoptée le 15 juin 2000 par le Parlement, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2001. Elle réforme en profondeur de larges aspects de la procédure pénale.

- **Garde à vue.** La loi prévoit l'intervention de l'avocat dès la première heure de la garde à vue et non plus seulement à la vingtième, comme aujourd'hui. L'avocat du suspect peut s'entretenir avec son client une demi-heure et revenir à la vingtième puis à la trentième heure, en cas de prolongation. Les parquets doivent être immédiatement avisés, même de nuit, des placements en garde de vue.

- **Instruction.** La loi étend le statut de témoin assisté, qui permet aux personnes d'être entendues par un juge d'instruction, avec leur avocat, sans être mises en examen. Désormais, les personnes contre lesquelles il existe des « *indices* » sont des témoins assistés, tandis qu'il est nécessaire de réunir des « *indices graves ou concordants* » pour procéder à une mise en examen. Les parties aux dossiers – mis en examen ou parties civiles – peuvent demander au juge d'instruction toutes les mesures d'enquête qu'elles jugent nécessaires à la manifestation de la vérité.
- **Détention provisoire.** La loi crée un « *juge des libertés et de la*

détention », compétent pour décider du placement en détention provisoire d'un mis en examen. Cette compétence appartenait auparavant au seul juge d'instruction. Elle crée, par ailleurs, de nouveaux délais en matière de détention provisoire, qui ne peut excéder deux ans en cas de délit et quatre ans en cas de crime.

- **Appel des cours d'assises.** La loi crée un recours contre les décisions des jurys d'assises, dont les condamnés ne pouvaient jusqu'ici faire appel. Cette possibilité n'est ouverte qu'en cas de condamnation et non d'acquiescement. La chambre criminelle de la Cour de cassation est l'instance compétente pour désigner, au cas par cas, les cours d'assises d'appel. Les premiers

procès en appel devraient se tenir dans le courant du mois d'avril.

- **Judiciarisation des peines.** La loi doit permettre de faire appel des mesures d'aménagement des peines (libération conditionnelle, semi-liberté, chantiers extérieurs), qui sont décidées aujourd'hui par le juge d'application des peines sans possibilité de recours. La réforme enlève, par ailleurs, au garde des sceaux le pouvoir d'octroi des libérations conditionnelles pour les détenus longues peines. Ces mesures seront examinées par des juridictions régionales de libération conditionnelle, dont les décisions seront examinées, en appel, par une juridiction nationale.

La nuit GAINSBORG

« Serge, si tu nous regardes »

Samedi 10 Mars à 20h50

En simultanée et en stéréo sur

2 France

et

RFM

la radio en or

Retrouvez toutes les fréquences de votre radio au 08 36 68 20 70 (221t/min) et sur rfm.fr

La France accorde l'asile à deux familles de Tziganes victimes de persécutions en Hongrie

C'est la première fois que ce statut bénéficie à des ressortissants hongrois, pays candidat à l'Union européenne

L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) a accordé, jeudi 8 mars, le statut de réfugiés à deux familles tziganes venues

de Hongrie. C'est la première fois que l'asile bénéficie à des Roms de Hongrie, un pays qui est candidat à l'Union européenne et qui est considé-

ré comme un « pays sûr ». La France souhaite attirer l'attention des autorités de Budapest sur le sort de la minorité tzigane.

DEUX FAMILLES de Tziganes hongrois, réfugiées à Strasbourg, viennent d'obtenir le statut de réfugiés de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). Arrivés le 24 juillet à Strasbourg, pour fuir les persécutions qu'ils affirmaient avoir subies de la part des autorités hongroises, ils avaient déposé une demande d'asile et porté plainte contre l'Etat hongrois devant la Cour européenne des droits de l'homme. La décision de l'Ofpra, rendue publique jeudi 8 mars, sonne comme un avertissement pour Budapest, candidate à l'adhésion à l'Union européenne (UE).

En plein cœur de l'été, quarante-six Tziganes avaient débarqué en car dans la préfecture du Bas-Rhin. Ces familles, comprenant vingt-quatre enfants, avaient tout laissé pour fuir les persécutions que leur faisaient subir les autorités locales de leurs villages, Zamoly et Csor, dans la province de Szekesfeharvar, à 70 kilomètres au sud-ouest de Budapest (*Le Monde* du 2 octobre 2000). Menaces de mort, agressions incessantes, vandalisme : leurs témoignages ne

manquaient pas de faits précis. Ainsi, ils racontaient qu'en 1997, le maire de Zamoly avait fait raser leurs maisons de bois pour les regrouper dans la maison de la culture, au centre du village ; en 1999, un incendie criminel avait détruit leurs nouvelles maisons. Ils décidaient alors de partir, en passant par l'Autriche puis l'Allemagne.

A leur arrivée dans la capitale alsacienne, ils avaient été hébergés à l'auberge de jeunesse. De nombreuses associations, dont la Cimade et Caritas, s'étaient relayées pour leur venir en aide. Un comité de soutien s'était constitué dans la foulée. La municipalité socialiste avait décidé de prendre en charge une partie du financement de leur hébergement. Compte tenu de l'urgence de la situation, l'Ofpra avait lancé une procédure accélérée de leur demande d'asile. Le 2 mars, à Paris, plusieurs associations des droits de l'homme et de défense des étrangers, invitées par Noël Mamère, député Vert de la Gironde, et Patrick Braouezec, député PCF de Seine-Saint-Denis, avaient demandé au gouvernement

français de reconnaître le droit d'asile aux Roms hongrois.

La décision de l'Ofpra est considérée comme « historique » par l'ensemble des associations mobilisées. « C'est la première fois en Europe que ce statut est reconnu aux Roms de Hongrie », se réjouit Georges Federmann, président du comité de soutien strasbourgeois. Le Quai d'Orsay a reconnu, vendredi, que la France avait voulu attirer l'attention des autorités hongroises sur le sort des minorités.

UN « PAYS SÛR »

Jusqu'à aujourd'hui, Budapest bénéficiait, aux yeux des autorités européennes, de la « clause de cessation ». Cette appellation signifie que la Hongrie est considérée comme un « pays sûr » : en principe, les membres de l'UE ne reconnaissent donc aucune demande d'asile pour ses ressortissants. En accordant le statut de réfugiés, la France est le premier Etat-membre à reconnaître qu'une minorité ethnique est persécutée dans ce pays.

« Il ne faut pas y voir un élément

qui condamne une candidature », a nuancé le chargé de communication du ministère des affaires étrangères, François Rivasseau, qui souligne les efforts du gouvernement hongrois pour améliorer la situation des Roms. « Ils méritent d'être poursuivis », a-t-il cependant ajouté. Le gouvernement hongrois a pris acte de la décision française, a déclaré jeudi Gabor Horvath, porte-parole du ministre hongrois des affaires étrangères. « Les problèmes de la communauté hongroise ne peuvent être résolus à Strasbourg mais en Hongrie », a-t-il affirmé à l'agence hongroise MTL.

Restent les trente-quatre autres Tziganes demandeurs d'asile de Strasbourg. L'Ofpra devrait rendre prochainement ses décisions. « On imagine mal qu'ils aient un traitement différent car ils ont la même histoire », indique M. Federmann. La Ligue des droits de l'homme réclame que les autres demandeurs d'asile hongrois puissent « rapidement bénéficier du même statut ».

Sylvia Zappi

Des gitans logés dans un camp insalubre portent plainte contre le maire de Bordeaux

BORDEAUX

de notre correspondante

Quinze personnes de la communauté gitane de la banlieue nord de Bordeaux ont porté plainte, vendredi 9 mars, contre le maire de Bordeaux et le préfet de la Gironde pour « empoisonnement » et « non-assistance à personne en danger ». Défendus par M^e Gérard Boulanger, ces huit familles habitent, avec quarante-cinq autres, le « village andalou », un camp de 37 pavillons construits en 1990 sur des marécages asséchés, près d'une ancienne décharge.

A l'écart de la ville, sans signalétique ni éclairage public, certains vivent dans des caravanes, d'autres se retrouvent à plusieurs dans une même maison, presque toutes insalubres. En juillet 2000, une enquête de Médecins du monde révélait que le sang de certains enfants était « intoxiqué » ou « imprégné » de plomb (*Le Monde* du 9 août 2000).

Devant ces faits et un rapport géologique sur la pollution du sol

en métaux lourds et en plomb, la mairie de Bordeaux a annoncé le relogement des familles d'ici à cinq ans. Sous la pression politique et médiatique, ce délai est passé à deux ans. Aujourd'hui, quatre familles ont été relogées. Deux autres sont en train d'emménager et une troisième devrait le faire avant le 15 mars.

Sur les 53 familles, la ville de Bordeaux assure que 25 seront parties à la fin de l'année. Les autres seront relogées en 2002. « Si on y arrive, ce sera miraculeux », assure Véronique Fayet, l'adjointe chargée de l'action sociale. Car il faut trouver les logements adaptés, convaincre les bailleurs sociaux, les maires d'autres villes, mais aussi des familles du « village », car certaines ont du mal à affronter cette rupture. Même si elles demandent à partir, elles ont peur de se retrouver isolées et séparées de leurs proches. »

« Il n'y a aucun refus de partir et toutes les maisons proposées ont été prises par une famille ou une autre, assure de son côté Stéphane Lhomme, qui

fut longtemps instituteur des enfants du « village ». Et à aucun moment, ils n'ont imposé leurs exigences. » La mairie affirme toutefois que quatre familles ont déjà refusé un logement car certaines caractéristiques ne leur convenaient pas.

INTOXICATIONS AU PLOMB

Médecins du monde a réalisé 62 prélèvements, qui ont touché tous les enfants entre six mois et six ans. Ils révèlent 13 « intoxications » au plomb et 34 « imprégnations ». Depuis les premiers cas révélés, neuf contrôles seulement ont été effectués. « On a eu beaucoup de mal à obtenir l'adhésion de la population », souligne le D^r Bertrand Favarel-Garrigues, l'auteur de la première enquête de plombémie. Les résultats, même minimes, demeurent étonnants : les taux de certains enfants intoxiqués ou imprégnés ont augmenté, d'autres ont baissé. « Est-ce dû au sol, au mode de vie des gitans ou à d'autres facteurs ? On n'a pas d'explication scientifique », lâche le médecin. Il a

demandé par courrier le soutien du ministère de la santé, du centre anti-poisons de Bordeaux, de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass). Pas de réponse.

M. Lhomme et M^e Boulanger s'interrogent sur la « discrétion » de la Ddass : « Pourquoi n'a-t-elle pas exigé une expertise globale à tous les habitants ? » Ni le préfet ni la Ddass ne souhaitent répondre, en raison du devoir de réserve en période électorale. « Ils n'ont pas considéré important ce problème de santé publique », assure M. Favarel-Garrigues. Selon ce bénévole de Médecins du monde, la Ddass n'a jamais organisé de journée de prélèvement pour des raisons d'organisation – impossible de trouver un camion pour les tests sanguins – et a confié à l'association le soin de poursuivre les tests. La communauté gitane et plusieurs associations devaient défiler, samedi 10 mars, dans les rues de Bordeaux.

Claudia Courtois

En Seine-Saint-Denis, les coiffeurs du cœur soignent le « look » et le moral des exclus

« MERCI de nous rendre belles. » L'écriture court, incertaine et spontanée, sur le cahier à spirale dont Chantal et Marie ont fait leur livre d'or. Pour ces deux coiffeuses, ce témoignage vaut tous les pourboires. Depuis le début de l'hiver, elles font partie des bénévoles qui accueillent un public d'exclus dans la camionnette aménagée en salon de coiffure par les Restos du cœur de Seine-Saint-Denis.

Ce lundi-là, le Citroën blanc est ancré à Bobigny, devant la porte du local des Restos, où se presse la foule venue chercher des provisions de bouche. Quelques personnes attendent leur tour pour monter dans le véhicule. A l'intérieur, deux fauteuils, des miroirs, un bac à shampooing, des produits et, surtout, une ambiance de salon de coiffure. La conversation roule d'un sujet sur l'autre, se nourrit de petits riens, avant de se perdre en éclats de rire. « L'ambiance est la même que dans un salon, ce sont les gens qui sont différents », explique Chantal.

Ici, entre la coiffeuse et son « client », le tutoiement s'installe d'emblée et le papotage ne s'éloigne jamais beaucoup des rudes réalités quotidiennes – solitude, précarité, chômage. Ainsi, Hélène, la tête renversée sur le bac à shampooing, évoque son rendez-vous du lendemain pour un emploi de vendeuse. Deux ans de galère ont rendu cette femme de trente-

neuf ans plutôt pessimiste : « Dans les magasins de fringues, après vingt-cinq ans, on est trop vieille... » Est-ce l'effet de sa nouvelle coupe ? En sortant du camion, vingt minutes plus tard, elle affiche un moral retrouvé : « A la fin du mois, je bosse ! »

COUP DE POUCE À LA RÉINSERTION

Pendant ce temps, la « cliente » de Marie lance un dernier regard à travers la buée du miroir. Le résultat va au-delà des espérances de cette mère de famille : « C'est un grand jour pour moi. Vous savez, je ne peux pas me permettre de dépenser 200 ou 300 francs chez le coiffeur. » C'est au tour de Sahia de s'asseoir sur le fauteuil. Elle désigne l'affiche sur la paroi du camion-salon : « Je voudrais une coupe courte comme ça. » En prime, elle repartira avec des conseils pour que son henné, sur les cheveux blancs, « fasse moins poil de carotte ».

Avec les hommes, le dialogue se noue avec plus de réticences. Mais Chantal et Marie s'y entendent pour susciter les confidences. Plutôt agressif lorsqu'il s'installe, Jean-Luc, quarante-trois ans, n'a plus rien d'un dur, une demi-heure après, lorsqu'il sort de son portefeuille son seul avoir, la photo de ses gosses, pour le partager avec les deux femmes. La plupart racontent, non pas leur galère actuelle,

trop lisible sur leurs visages froissés, mais une vie d'avant, aux trois quarts fantasmée, à laquelle nos coiffeuses prêtent une oreille obligeante : « Il faut laisser passer l'imaginaire », résume Marie.

Cette coiffeuse au chômage distribuait des repas au Resto du cœur de Drancy quand elle a entendu parler du salon ambulancier. Aussitôt, elle a recruté Chantal, son ancienne patronne, qui profite de la fermeture hebdomadaire de son salon pour apporter son savoir-faire. D'autres équipes permettent à la camionnette de tourner plusieurs fois par semaine dans les communes de Seine-Saint-Denis. Mais les bonnes volontés manquent encore pour satisfaire la demande.

L'initiative, réservée aux bénéficiaires des Restos, part du principe que le « look » participe de l'effort de réinsertion. Mais sans aller jusqu'au droit à la coiffure. Ainsi, les « coiffeurs du cœur » se limitent au traditionnel « shampooing-coupe », de manière à satisfaire le plus de personnes possible. Ce matin là, Chantal et Marie en ont coiffé une dizaine, repoussant d'un sourire celles qui venaient pour un simple coup de peigne : « Non, le brushing, c'est pas dans l'esprit Restos. »

Jean-Jacques Bozonnet

Trop de nitrates en Bretagne, selon la Cour de justice européenne

LA FRANCE A ÉTÉ CONDAMNÉE par la Cour de justice européenne de Luxembourg pour la mauvaise qualité de l'eau en Bretagne. Dans un arrêt rendu jeudi 8 mars, les juges reprochent à l'Etat français d'avoir « manqué à ses obligations » liées à une directive de 1975 sur la « qualité requise des eaux superficielles destinées à la production d'eau alimentaire » dans l'Union européenne.

La Commission européenne avait engagé une procédure à la suite de plaintes faisant état de taux de nitrates supérieurs à 50 mg/l dans plusieurs zones de Bretagne, alors que les Etats membres se sont engagés à « tenter de respecter la valeur guide de 25 mg/l ». La Cour de justice européenne n'a pas assorti sa condamnation d'astreintes. Le gouvernement a publié, le 13 janvier un décret durcissant la réglementation sur l'épandage de composés azotés, l'une des principales causes de la présence excédentaire de nitrates dans les eaux (*Le Monde* du 17 janvier).

Catastrophe du mont Sainte-Odile : les familles assignent l'Etat en justice

L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE VICTIMES de la catastrophe aérienne du mont Sainte-Odile (Bas-Rhin), qui avait fait 87 morts et 9 blessés le 20 janvier 1992, a assigné l'Etat, mercredi 7 mars, devant le tribunal de grande instance de Strasbourg pour mauvais fonctionnement de la justice. Selon l'avocat de l'association, la nouvelle loi du 10 juillet 2000 sur les délits non intentionnels risque de conduire à un non-lieu général. Cette loi « nous apparaît comme un piège juridique dont on peut penser qu'il a été taillé [contre] l'association et pour l'accident du mont Sainte-Odile », a déclaré, vendredi 9 mars, M^e Guy-Michel Ney. L'association estime également que les « délais déraisonnables » ont été dépassés dans la procédure et réclame 10 millions de francs à l'Etat pour « faute lourde ». Le juge chargé du dossier avait clos l'instruction en 1997, mais une nouvelle expertise avait été ordonnée en mai 1998 par la cour d'appel de Colmar, à la demande de l'association.

Les facultés de lettres

réclament des moyens

PLUSIEURS UNIVERSITÉS de lettres et sciences humaines connaissent des mouvements d'étudiants et d'enseignants, qui protestent depuis le mois de décembre contre l'insuffisance des dotations budgétaires de leurs établissements (*Le Monde* du 9 décembre). A Metz, trois manifestations ont réuni plusieurs centaines d'étudiants, mardi 6, mercredi 7 et vendredi 9 mars. Mercredi, une quinzaine d'entre eux avaient occupé les bureaux de l'administration et retenu la présidente de l'université. A Montpellier, un millier d'étudiants de l'université Paul-Valéry ont manifesté mercredi 7 mars ; l'établissement avait été mis sous tutelle du rectorat le 23 février, après le refus du conseil d'administration de voter le budget en raison du « manque de moyens ». Une nouvelle manifestation est prévue mardi 13 mars. L'UNEF-ID indique que les universités d'Aix-Marseille-I (Provence), Bordeaux-III (Montaigne), Grenoble-I (Joseph-Fourier), Nancy-II et Paris-XIII (Villetaneuse) connaissent des problèmes similaires.

DÉPÊCHES

■ **POLICE : un homme d'une trentaine d'années interpellé** près de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne) a reconnu, vendredi 9 mars, lors de sa garde à vue à Montpellier (Hérault), avoir renversé le policier qui a trouvé la mort le 20 janvier à Béziers. L'homme a affirmé aux policiers de Montpellier qu'il avait « pris peur » car il n'avait pas son permis de conduire, qu'il conduisait en état d'ébriété et qu'il se savait recherché par la police pour d'autres faits. Le policier, Olivier Recasens, âgé de vingt-trois ans, avait été fauché et tué alors qu'il assurait la sécurité sur les lieux d'un accident de la route à la sortie de Béziers.

■ **Un jeune homme de 19 ans, soupçonné d'avoir tiré un coup de feu lundi 5 mars au soir sur deux policiers** dans la cité des 4000, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), a été mis en examen pour tentative d'homicide sur un agent de la force publique et écroué vendredi 9 mars. Le jeune homme, que des fonctionnaires de la brigade anticriminalité avaient pris en chasse une voiture parce qu'il avait grillé un feu rouge, avait arrêté son véhicule à proximité de la cité des 4000, s'était mêlé à un groupe de jeunes rassemblés au pied d'un immeuble, puis avait tiré une fois en direction des deux policiers, sans les atteindre, avant de s'échapper.

■ **ETA : Grigorio Vicario Setien, arrêté jeudi 8 mars à Annonay** (Ardèche) après le vol de 1,6 tonne d'explosifs, mercredi soir, dans la banlieue de Grenoble (Isère), a été reconnu, selon la police, par plusieurs des personnes qui avaient été prises en otage mercredi. Agé de quarante-trois ans, Grigorio Vicario Setien serait un membre historique de l'organisation séparatiste basque ETA, contre lequel un mandat d'arrêt international avait été lancé par la justice espagnole en 1994.

■ **FAIT DIVERS : l'autopsie du corps de la petite Cindy, âgée de quatre ans**, retrouvée mercredi 7 mars dans une rivière près de Pont-à-Mousson (Moselle), a permis d'écarter l'hypothèse d'une noyade par absorption d'eau, a indiqué, vendredi 9 mars, le parquet de Nancy. En revanche, une noyade par hydrocution, accidentelle ou pas, n'est pas exclue. Le corps « ne présentait pas de traces de coups ou de lésions ».

■ **IMMIGRATION : neuf clandestins, se présentant comme des Kurdes irakiens, ont été découverts**, vendredi 9 mars au matin, à Lille (Nord), dans un train de marchandises où ils étaient dissimulés depuis deux jours, en attente d'un passage vers la Grande-Bretagne. Selon la police aux frontières, il y aurait en fait des Moldaves dans ce groupe de six adultes et trois enfants. Les clandestins, découverts affaiblis mais en bonne santé, étaient montés, lundi 5 mars à Evian, dans un train de marchandises à destination de l'Angleterre. Bloqués durant deux jours au dépôt lillois de Lomme, ils ont finalement manifesté leur présence en faisant du bruit afin qu'on les délivre du wagon.

Élections municipales

Les résultats complets de 900 grandes villes.
Analyses, commentaires, réactions, reportages, cartes et graphiques :
pour tout savoir des futur(e)s maires.

lundi 12 mars

Le Monde
daté 13

2 LA RÉVOLTE DES JUGES

Un pouvoir qui fait peur

LE voici, celui qui « sue la haine ». Costume clair et cravate rose, la voix ferme et assurée, le juge Philippe Courroye se refuse de commenter la petite phrase que Jean-Christophe Mitterrand a lâchée après sa mise en examen par celui-ci dans l'Angolagate. Le juge d'instruction a déjà fait condamner Pierre Botton, Michel Noir et Alain Carignon. Il confie seulement que, dans ce métier, il faut avoir « du plexus », du sang-froid, et vivre une sorte d'ascèse.

Il fait partie de cette génération de juges d'instruction déterminés à aller jusqu'au bout de leur dossier sans connaître de forme particulière d'autocensure à l'égard des « puissants ». Leur légitimité, disent-ils, ils la tirent de la loi qu'ils appliquent et qui est l'expression du suffrage universel. Ils se définissent comme des techniciens, des professionnels. Les faits rien que les faits et ceux-ci sont infirmés ou confirmés au cours de l'enquête « dans le respect du code de procédure pénale ».

Aujourd'hui, les juges d'instruction font peur. L'un d'eux mesure le chemin parcouru, l'ampleur de leur émancipation : « Si, en 1990, quelqu'un m'avait dit que le président du Conseil constitutionnel allait être jugé et qu'une enquête menaçait l'Élysée, j'aurais répondu : vous êtes un doux rêveur. Aujourd'hui, plus personne n'est à l'abri. » Dans les années 70, les juges d'instruction sont notés par le parquet lequel est aux ordres de la chancellerie. La soumission des juges au pouvoir politique est alors totale. Les policiers ne sont pas formés pour lutter contre la délinquance économique et financière.

En province, quand le nom d'un notable apparaît au détour d'une procédure, « le juge était paralysé, se souvient l'un d'eux. Dans les couloirs, on faisait les matamores, en réalité, on attendait sans rien faire. On pouvait attendre dix ans et on était muté. Celui qui reprenait le dossier disait : "le dossier est vieux, il a vécu". »

A Paris, de nombreux juges d'instruction ne viennent travailler que l'après-midi. Une affaire peut toucher une grande entreprise publique, une banque nationalisée, « on invoquait la raison d'Etat et c'était fini ».

En 1976, le système de notation des juges change. Le Syndicat de la magistrature multiplie les combats. Dans les années 80, une nouvelle génération sort de l'Ecole nationale de la magistrature, « moins conformiste, moins empêchée, le corps s'est aéré ». Des chambres régionales de la Cour des comptes sont créées. « Les affaires sont venues à nous, on ne les a pas cherchées, raconte un juge. On a eu moins peur des dossiers, les policiers étaient mieux formés. »

Ces nouveaux magistrats tombent de haut quand ils découvrent que « tout ce qui touchait au financement des partis politiques était une zone de non-droit ». Les premières inculpations tombent. « Je savais qu'à la chancellerie, on parlait de moi en termes orduriers, se souvient un juge. Moi, je me disais : "je fais mon métier, voilà pourquoi je suis payé". » Les affaires se développent, les gouvernements qui cherchent à les étouffer tombent. « Le pouvoir était désemparé. Il n'y avait plus de rétorsion possible », souligne un haut magistrat. « On a atteint le point extrême quand une mise en examen entraînait la démission d'un ministre. »

Certains magistrats ne sont pas loin de penser que « partout où il y a responsabilité, enjeu de pouvoir, il y a risque de corruption ». D'autres voient la France comme un vieux pays quasi monarchique : « On a fait une révolution en 1789 : on a changé les privilégiés mais pas les privilèges. Ce pays est vieux dans sa structure administrative, dans sa déférence aux puissants, dans son rapport aux décorations, à la notabilité. On a affaire à des dynasties : des pères qui refilent leur mandat à leur fils ou des hommes qui sont incapables de se recycler dans le privé. S'ils perdent leur mandat, ils perdent tout. » L'un ajoute : « Il faudrait que ça explose. »

Pour se sortir du piège, les politiques ont été mis devant le fait accompli : il a bien fallu composer avec cette nouvelle autonomie. Ne plus s'immiscer dans les affaires puisque cela devient politiquement suicidaire. Au fil des années, le cordon ombilical entre la chancellerie et les parquets est coupé, dans les faits, sinon dans les textes.

« Depuis 1993, un ministre ne donne plus d'instruction de ne pas poursuivre, indique un substitut du procureur. L'autonomie accrue du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a facilité l'indépendance des membres d'un parquet. Aujourd'hui, muter un procureur s'il n'est pas d'accord est devenu compliqué. Les parquets sont indépendants. On sent bien qu'une partie du monde politique y est violemment hostile. Elle

Pressés par les hommes politiques de lutter contre la petite criminalité par tous moyens y compris les plus expéditifs, les juges d'instruction se heurtent en revanche à d'innombrables difficultés procéduraires dès qu'ils s'attaquent à la grande corruption. La nouvelle loi sur la présomption d'innocence aggrave cette justice à deux vitesses

rêverait de préfets judiciaires plutôt que de procureurs au sens où on l'entend dans un Etat de droit. »

Parallèlement, les juges d'instruction n'hésitent pas à employer des méthodes musclées : la mise en détention des hommes politiques et chefs d'entreprise pour éviter qu'ils fassent pression sur les témoins mais aussi pour les faire craquer. « Ces gens-là ne supportent pas la détention. Ils sont perdus, le pouvoir de l'argent ne joue plus. Tout ce qui caractérise l'élite n'a plus cours en prison. Ils vivent un traumatisme, une forme de torture qui les pousse à dire au juge d'instruction ce qu'ils veulent savoir », constate un haut magistrat.

DANS le même temps, l'institution judiciaire vit une ère nouvelle du droit. La Convention européenne des droits de l'homme, comme tout traité ratifié par le Parlement, s'est imposée peu à peu depuis 1974 comme une norme supérieure à la loi. Celle-ci exige qu'une affaire soit instruite et jugée dans des délais raisonnables. Surtout, elle demande aux magistrats d'être impartiaux, sur le fond, dans leurs actes et leurs décisions mais aussi dans leur apparence et leur manière d'être vis-à-vis des prévenus, selon un concept juridique emprunté au droit anglo-saxon. C'est une révolution. « Il y a une atomisation du droit et un début d'harmonisation européenne qui tend vers une recherche d'éthique plus forte. Serons-nous capables de métaboliser toutes ces sources de droit ? Il le faudra bien. Rien n'arrête une idée en marche », s'enthousiasme un haut magistrat.

Les juges d'instruction, eux, voient leur pouvoir rogné par la loi sur la présomption d'innocence, votée le 15 juin 2000 et appliquée depuis le 1^{er} janvier dernier. Celle-ci est une harmonisation de la loi française avec le droit européen et présente d'indéniables progrès en matière de libertés publiques : avocat à la première heure de garde à vue, obligation d'informer les parties civiles tous les six mois de l'avancement de l'instruction, possibilité d'être un témoin assisté par un avocat (Le Monde du 2 janvier 2001). Surtout, la loi prive le juge d'instruction du pouvoir d'incarcérer pour le confier à un juge des libertés et de la détention qui est un juge du siège.

« Même si elle est intéressante, cette réforme est partie d'un intérêt précis, celui de protéger les élus et les chefs d'entreprise concernés par les affaires », disent de nombreux magistrats.

D'autres, tel ce membre de la hiérarchie, constatent que si les juges d'instruction

avaient véritablement appliqué la Convention européenne des droits de l'homme, on n'aurait pas eu besoin de cette nouvelle loi : « Certains juges d'instruction se sont comportés comme des cow-boys, d'autres comme des vedettes. Ils ont abusé sur la détention provisoire. Certains incarcéraient en se disant : ce sera déjà ça de pris. Ils voulaient que le prévenu apparaisse à l'audience, détenu. Comme cela, il avait plus de chance d'être condamné à de la prison ferme. C'est du préjugement. Il y avait trop de détention provisoire en France et elle était de plus en plus longue. Et puis les juges ont trop fonctionné à la religion de l'aveu, l'instruction à charge. »

Une jeune juge d'instruction en banlieue accueille favorablement la loi : « Moi par exemple, j'ai un doute sur 20 % de mes incarcérations. Je ne suis pas mécontente qu'un autre juge statue à ma place. Longtemps, l'avocat n'avait pas de contre-pouvoir pendant l'instruction.

« J'attends le jour où on libérera Guy Georges (surnommé le tueur de l'Est parisien) sur une erreur de procédure »

Pourtant, il faut remettre en question la façon dont on interprète un dossier. J'entends des collègues qui sont limite insultants avec les prévenus. » Mais un autre magistrat demande : « Est-ce le juge Lambert [affaire Grégory] qui fait peur pour son incompétence ou Eva Joly pour son efficacité ? »

Pour de nombreux juges, trop de procédure risque de tuer la procédure. « Les nullités de procédures sont devenues un marché chez les avocats. » Le magistrat passera les trois quarts de son temps à soigner la forme de son enquête plutôt qu'à faire avancer celle-ci sur le fond. Dans le même temps, on lui demande de respecter les délais raisonnables. « Si la loi est appliquée dans toute sa rigueur, le système sera vite bloqué », pronostique l'un. « J'attends le jour où on libérera Guy Georges [surnommé le tueur de l'Est parisien] sur une erreur de procédure. »

Déjà, raconte-t-il, un dirigeant d'entreprise qui a détourné

né 65 millions de francs a été arrêté en Suisse, extradé ; le mandat de dépôt signé par les deux juges d'instruction codésignés aurait dû être signé par le premier juge désigné : c'est à cause de ce détail que l'homme a été libéré et a pris une nouvelle fois la fuite à l'étranger.

Les procédures de récusation des juges se multiplient et certains avocats quand ils ne peuvent plus s'attaquer à la procédure s'en prennent au juge lui-même pour qu'il perde son sang-froid, descende dans l'arène et trahisse cette « apparence d'impartialité » qu'exige la loi. En Italie, le renforcement des droits de la défense en matière de procédure a profité aux grands délinquants financiers, « l'amertume est grande, très peu d'affaires sont jugées, Berlusconi n'est plus inquiété ».

Il y avait sans doute nécessité d'un contrôle du travail des juges d'instruction. Trop souvent les chambres d'accusation, aujourd'hui les chambres d'instruction, sont perçues comme une chambre des pairs qui valide presque automatiquement les procédures. Mais si elles voulaient exercer un véritable contrôle, elles en seraient bien incapables : il leur manque du temps et des effectifs pour éplucher les dossiers. « Ce qui a manqué aux juges d'instruction c'est une réflexion sur leur pouvoir, un contrôle par l'éthique. Ils ont tellement eu le sentiment d'avoir un pouvoir et que ça ne regardait personne, souligne un haut magistrat. Il faut cesser

de considérer les justiciables comme des objets de justice. Les gens veulent savoir comment ça se passe, quels sont leurs droits. Les parlementaires ont su relayer ces aspirations. »

Les magistrats instructeurs, eux, voient l'importance de la grande délinquance économique et financière : 1 000 milliards de dollars circuleraient dans le monde en quête de blanchiment. Les mafias tentent de s'implanter à Paris et dans le sud-est de la France. « Un pays démocratique est celui qui réussit à faire juger des affaires. »

L'Europe judiciaire est embryonnaire : on pourrait, dans l'espace de Schengen, éviter les commissions rogatoires internationales, prévoir des procédures uniques. « Mais l'Europe judiciaire ne se fera pas sur le modèle français, on ne parle pas de juge d'instruction européen mais de parquets indépendants qui mèneront les enquêtes : il y aura un juge de la détention qui pourra, pourquoi pas, ordonner des écoutes ou des perquisitions », prédit un haut magistrat du parquet. Le juge d'instruction est-il voué à un processus de mort lente et inéluctable comme le veulent certains politiques ? « Le pire c'est que ça se passe sans un débat. »

En attendant s'installe une justice à deux vitesses : l'une très lente pour la grande criminalité et la délinquance économique et financière avec d'innombrables motifs d'annulation, un luxe de détails et d'attention sur la procédure d'instruction ; et l'autre, qui concerne 93 % des affaires, traitée comme un contentieux de masse, le tout-venant judiciaire passant à la moulinette des comparutions immédiates ou des audiences correctionnelles surchargées parce qu'il faut faire du chiffre.

Les garanties procédurales sont minimes, les droits de la défense parfois bafoués et l'aide juridictionnelle au rabais. « Les hommes politiques sont les premiers à nous engueuler : il faut taper, cogner contre les voleurs de voiture, il faut la paix dans les banlieues. Qu'on les mette au trou. Des problèmes de preuves ? C'est pas grave, raconte un juge d'instruction. De l'autre côté, on raffinera à l'extrême les instructions sur les affaires financières, avec des avocats qui feront des contre-enquêtes et, là, tous les moyens seront bons. »

Dominique Le Guilledoux
Dessin Sergueï

Du zapatisme au néo-zapatisme

Le sous-commandant Marcos est attendu dimanche 11 mars à Mexico, au terme d'une longue marche à travers le Mexique qui a débuté le 24 février à partir de son fief du Chiapas. Il se réclame d'Emiliano Zapata, le héros de la révolution mexicaine de 1911

LE sous-commandant Marcos était attendu, dimanche 11 mars, à Mexico pour un grand meeting dans le centre de la capitale. Ce rassemblement est le terme du périple qui a commencé le 24 février dans le Chiapas par le dirigeant zapatiste. Sans armes, le visage caché derrière son éternel passe-montagne, le sous-commandant Marcos, accompagné de vingt-trois chefs zapatistes, a parcouru douze Etats du Mexique à bord d'un autocar blanc. Il s'apprête à la fois à renoncer à la guérilla et à prendre la tête d'un mouvement politique national, sans abandonner pour autant la défense de la cause indienne. Il vient d'ailleurs à Mexico pour défendre devant le Parlement une loi en faveur des Indiens, déposée en décembre par le président Vicente Fox. Cette marche sur Mexico rappelle celle effectuée en 1914 par Emiliano Zapata, un des principaux acteurs de la révolution mexicaine. Ce parallèle est voulu par le sous-commandant Marcos, qui a beaucoup joué sur les symboles historiques. Son mouvement de guérilla s'appelle l'Armée zapatiste de libération nationale et est apparu au grand jour le 1^{er} janvier 1994 dans l'Etat du Chiapas. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, Annick Lempérière, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Poitiers, spécialiste du Mexique, retrace l'aventure d'Emiliano Zapata et indique dans quelle mesure le sous-commandant Marcos peut être considéré comme un « néo-zapatiste ».

« Qui était Emiliano Zapata, ce héros devenu mythique de la révolution mexicaine ?

— Avant de devenir un mythe, Emiliano Zapata est un personnage historique bien connu. Sa vie fait l'objet de beaucoup moins de spéculations que celle de Pancho Villa, l'autre héros de la révolution mexicaine. Le film *Viva Zapata!*, avec Marlon Brando, a donné de lui une image en partie fautive. Zapata, Indien métissé, n'était ni misérable ni analphabète. C'était un agriculteur assez aisé et libre — à la différence des *peones* des haciendas dont certains vivaient en semi-servitude —, maire de son village d'Anecuilco, dans l'Etat du Morelos, au sud de Mexico. Expert en chevaux, amateur de combats de coqs, célibataire mais pourvu de femmes et d'enfants illégitimes, c'est un petit notable jouissant d'un certain prestige. En 1909, au début des événements qui mènent à la révolution mexicaine, il a trente ans. Les tensions sont vives entre les communautés villageoises indiennes et les grandes haciendas sucrières qui ont occupé les terres autrefois travaillées en commun. Les conflits fonciers se succèdent, avec des pétitions, des procès, et Zapata est l'un des plus engagés dans ces affrontements judiciaires.

— Pour quoi et comment se lance-t-il dans la révolution ?

— Il n'en a pas été l'initiateur. Il s'est rallié à Francisco Madero, un grand propriétaire du Nord qui s'est porté candidat en 1908 à l'élection présidentielle, contre le dictateur en place depuis trente-cinq ans, Porfirio Díaz. L'élection est truquée, Madero est emprisonné puis s'exile aux Etats-Unis. Là, il rédige le Plan de San Luis Potosí, qui prévoit un soulèvement contre le dictateur. En novembre 1910, l'insurrection est lancée, sans grand succès. Ce n'est qu'au printemps suivant qu'elle



AUGUSTIN CASAROLA, COLL. ARCHIVO FOTOGRAFICO DE LA KUNSTHAUS ZURICH



RUE DES ARCHIVES-GRANGER

s'étend, au nord avec Pancho Villa, dans le Morelos avec Zapata, et beaucoup d'autres petits leaders locaux. La réforme agraire est en arrière-plan. Pour les paysans du Morelos, cela signifie la restitution des terres aux villageois, rien de plus. Rien de socialiste ou de bien radical là-dedans. Le régime, sans être gravement menacé militairement, s'effondre sur lui-même. Porfirio Díaz cède le pouvoir et, à l'été, Madero est élu président. La démocratie est rétablie, mais de réforme agraire, point.

— En novembre 1911, constatant que les promesses n'ont pas été tenues, Emiliano Zapata lance une nouvelle insurrection. Lui aussi publie un manifeste, le Plan d'Ayala ou Plan libérateur des fils de l'Etat de Morelos où il réclame à nouveau « la restitution de la terre à ses anciens possesseurs ». La guerre qu'il mène est une guerre de paysans, décentralisée, légère, faite de coups de main contre l'armée fédérale et contre les haciendas où les insurgés se fournissent en armes, en chevaux et en ravitaillement. Chaque village se mobilise derrière un chef et finance la guérilla, mais Zapata est reconnu comme le « caudillo » de ce soulèvement qui prend le nom de Révolution du Sud. Son mot d'ordre est : « *Tier-ra y Libertad* ». Son programme : rendre la terre à ceux qui la travaillent.

— Zapata n'a jamais aspiré au pouvoir national : il est et reste le chef local d'une révolte locale. Quand Madero, en 1913, est renversé par un coup d'Etat militaire, Zapata continue la lutte contre le nouveau pouvoir. D'autres régions prennent les armes et le pays bascule dans une véritable guerre civile. En 1914, Zapata entre à Mexico par le sud, en même temps que Pancho Villa qui arrive du nord. Les deux chefs farouches, avec leurs sombreros et leurs cartouchières, foulent de leurs bottes les salons du palais présidentiel, une image terrifiante pour la bourgeoisie de Mexico. La grande peur sociale devant cette jacquerie de paysans indiens vaudra à Zapata des surnoms peu flatteurs : l'Attila du Sud, le Fléau. Pourtant les zapatistes, dans ce contexte de guerre civile, n'étaient pas particulièrement sanguinaires.

— Le gouvernement usurpateur étant renversé, le camp victorieux se déchire. L'alliance qui aurait été naturelle entre Emiliano Zapata et Pancho Villa, venus tous deux du monde rural, ne se fait pas. Les vainqueurs de la révolution seront les « constitutionnalistes » de Venustiano Carranza, un ancien ministre de Madero. Ces hommes du Nord, grands propriétaires ou pionniers, patriotes mais habitués aux échanges avec les Etats-Unis, sont por-

Ci-dessus : Emiliano Zapata, à la tête de ses troupes, entre à Mexico en 1914 par le sud.

Son allié Pancho Villa envahit aussi la capitale mais en venant, lui, du nord. Ci-contre : les deux chefs révolutionnaires, Pancho Villa au centre, Zapata à sa gauche. Vaincu militairement dès 1916, Emiliano Zapata sera assassiné en 1919. Dans la culture populaire, il devient immédiatement une figure héroïque et un martyr.

teurs d'une ambition nationale. Ils veulent rétablir l'ordre constitutionnel détruit depuis 1913 et moderniser le pays. Leur organisation militaire, rigoureuse, n'a rien à voir avec celle de Pancho Villa, et encore moins avec celle des villageois-guerrilleros du Morelos. L'entente est d'ailleurs impossible entre eux sur un point : la religion. Les zapatistes ont sur leur drapeau l'image de la Vierge de Guadalupe, tandis que les carranzistes sont des anticléricaux féroces dont les troupes brûlent ou profanent les églises. Zapata sera incapable de négocier la réforme agraire. Intransigeant, il continue à se battre mais la Révolution du Sud est petit à petit réduite à son fief initial du Morelos. En 1915, Carranza promulgue une loi de réforme agraire destinée à couper l'herbe sous le pied des zapatistes. Vaincu militairement dès 1916, Emiliano Zapata, qui se méfiait pourtant de tout, est attiré dans un guet-apens et meurt assassiné, le 10 avril 1919, sans doute à l'instigation de Carranza, entre-temps élu président.

— Quel est le destin de Zapata dans le Mexique post-révolutionnaire ?

— Il y a des phases et des niveaux différents. Dans la culture populaire, Zapata devient immédiatement une figure héroïque et martyre. Les *corridos*, ces chants parfois très

longs formés de petits couplets de quatre vers, racontent en enjolivant la geste de Zapata, sa triste mort et son combat « pour la terre et la liberté ». Une légende court les villages : le défenseur des pauvres trahi aurait échappé à ses assassins, il se cacherait dans les montagnes du Morelos, on l'aurait aperçu sur son cheval blanc... Le thème de la réforme agraire est exalté dès les années 1920 par les muralistes Diego Rivera ou Clemente Orozco dont les grandes fresques sociales mettent en scène les paysans indiens vêtus de blanc, exploités par des capitalistes à chapeau haut-de-forme, l'archétype de Zapata y figurant avec sombre et cartouchière. Mais, dans cette première phase post-révolutionnaire, la réforme agraire que souhaitaient les zapatistes n'avait pas l'aval du pouvoir : elle visait à consolider la communauté villageoise ancestrale, alors que les hommes du Nord voulaient une paysannerie de petits propriétaires faisant une agriculture moderne.

— Le discours officiel change avec l'élection de Lazaro Cardenas, le père de l'actuel leader de la gauche mexicaine, à la présidence (1934-1940). Lazaro Cardenas reprend les idéaux de la révolution, ses valeurs populaires. Il va donner effectivement satisfaction aux demandes agraires en faisant distribuer 18 millions d'hectares, soit davantage en six ans que pendant les quatorze années qui ont précédé. Il nationalise le pétrole en 1938, profitant de la crise économique qui entraîne partout une remise en cause du libéralisme, et de la bonne volonté de Franklin Roosevelt. C'est Cardenas aussi qui achève d'institutionnaliser la révolution : une masse paysanne qui doit tout à l'Etat devient le plus sûr soutien, et la fidèle clientèle du Parti de la révolution mexicaine (fondé en 1938 et qui prendra en 1946 le nom de Parti révolutionnaire institutionnel). A ce moment, Zapata devient un héros officiel. Dans l'idéologie socialiste du Mexique d'alors, il est présenté

comme un champion de la lutte des classes.

— En 1940, le sentiment qui prévaut est qu'il faut arrêter la révolution : assez de terres ont été distribuées, assez de communautés villageoises consolidées ou implantées sur de nouvelles terres. La génération de la révolution passe la main à des civils réformateurs qui songent avant tout à l'industrialisation. L'heure est venue du consensus, placé sous le signe de trois figures tutélaires : Madero, l'apôtre de la démocratie ; Carranza, le fondateur de l'ordre constitutionnel, et Zapata, l'incarnation de la réforme agraire. Cette trilogie est omniprésente dans les manuels scolaires à partir de 1950. Les idéaux de la révolution — en fait abandonnés si l'on met à part la non-réélection du président — restent ainsi entretenus dans la mémoire nationale. C'est ce qui explique que la figure de Zapata soit demeurée vivante, présente. Et comment elle a pu être réinvestie dans les années 1990.

— Les insurgés du Chiapas se définissent en effet comme « zapatistes ». Qu'ont-ils repris des thèmes du Zapata historique ?

— On retrouve au Chiapas des ingrédients de l'éternel mécontentement agraire. La guérilla néo-zapatiste s'est développée dans une zone de colonisation récente, sur des terres défrichées par les Indiens du Chiapas poussés par le dynamisme démographique. Une fois les terres exploitées arrivent les Blancs munis de titres de propriété. La situation dans la forêt Lacandone peut rappeler celle du Morelos du début du siècle, ce qui explique que le sous-commandant Marcos et d'autres militants venus des villes aient pu y trouver une base sociale pour un mouvement d'inspiration zapatiste. Le Chiapas est un Etat où l'emprise du PRI était particulièrement lourde, avec ce qu'on appelle le caciquisme, le pouvoir des potentats locaux. A la vieille revendication de « *Tierra y Libertad* » viennent se greffer des demandes « modernes » : davantage de démocratie locale, de respect humain (et de reconnaissance d'une culture indienne spécifique), et tous les services que des citoyens d'aujourd'hui sont en droit d'exiger d'un Etat développé en termes d'infrastructures, de santé, d'enseignement, de travail.

— Le sous-commandant Marcos a du génie pour utiliser des symboles, jouer sur des dates qui « parlent » à tous les Mexicains. Par exemple, le 10 avril 1994, l'EZLN (Armée zapatiste de libération nationale) publie un texte pour célébrer le 75^e anniversaire de la mort de Zapata « *et le 100^e jour de notre juste lutte* ». La connivence avec le zapatisme historique ne va cependant pas jusqu'au bout. On ne retrouve pas la ferveur religieuse du mouvement initial, et Marcos ne répond pas volontiers quand on l'interroge sur le rôle de la théologie de la libération ou de différentes Eglises protestantes dans le soulèvement néo-zapatiste.

— Mais la symbolique de la « marche » des néo-zapatistes d'aujourd'hui vers la capitale évoque irrésistiblement l'entrée à Mexico de Zapata à la tête de ses paysans-soldats. Et elle est certainement porteur aussi d'une profonde demande d'intégration nationale, qui n'est pas contradictoire avec la revendication indigène. Un autre parallèle paraît plus inquiétant pour l'avenir du mouvement : de même que la Révolution du Sud n'a pas réussi en 1914 à conserver des alliés à l'échelon national, de même aujourd'hui les néo-zapatistes ont du mal à établir des alliances. Lors des étapes de la « marche » sur Mexico, les discours de Marcos devant des foules souvent composées de jeunes et de représentants des associations indigènes se sont progressivement radicalisés. Il semble avoir voulu arriver à Mexico avec un cahier de revendications le plus chargé possible, sans tenir compte de la main tendue par le nouveau président élu, Vicente Fox, qui est en plein état de grâce. Zapata avait eu la même attitude en 1914-1915 face à Carranza, il n'avait pas su évaluer le rapport de force. Il sera intéressant de voir si le sous-commandant Marcos a su méditer jusqu'au bout l'échec politique de Zapata. »

Propos recueillis par Sophie Gherardi

Bibliographie

- François-Xavier Guerra, *Le Mexique de l'Ancien Régime à la Révolution*, Paris, L'Harmattan, 1985.
- Jean Meyer, *La Révolution mexicaine*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.
- John Womack, *Emiliano Zapata et la Révolution mexicaine*, Paris, La Découverte, 1997.
- Annick Lempérière a publié *Les Clercs de la nation. Intellectuels, Etat et société au Mexique au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1992. Elle travaille actuellement à un ouvrage sur la construction de la nation et le nationalisme au Mexique entre la fin du XVIII^e et la fin du XIX^e siècle.

Ainsi parlait Emiliano, ainsi parlait le sous-commandant Marcos

Plan d'Ayala
(28 novembre 1911)

« Le Comité révolutionnaire de l'Etat de Morelos n'admettra pas de transactions ni de compromis politiques tant qu'il n'aura pas réussi à renverser les forces de la dictature de Porfirio Díaz et de Francisco Madero, car la nation ne veut plus des faussaires et des traîtres qui font des promesses comme libérateurs et qui, une fois arrivés au pouvoir, les oublient et se transforment en tyrans (...).

— Nous déclarons que les terres, les bois et les eaux que les haciendados ou les caciques ont usurpés sous la protection de la tyrannie et

de la vénalité des juges doivent rentrer en possession des villages ou des citoyens qui possèdent les titres correspondant à ces propriétés. Ils ont en effet été dépouillés de ces biens par la mauvaise foi de nos oppresseurs et par la force. Les usurpateurs qui considéreront avoir des droits sur eux plaideront leur cause devant les tribunaux spéciaux qui seront établis au moment du triomphe de la révolution (...)

Au peuple mexicain
(Manifeste, août 1914)

« Si les constitutionnalistes aiment vraiment le peuple et connaissent ses exigences, qu'ils rendent hommage à la volonté souve-

raîne en acceptant avec sincérité et sans réticence les trois grands principes inscrits dans le plan d'Ayala : expropriation des terres pour cause d'utilité publique, confiscation des biens des ennemis du peuple et restitution de leurs terres aux individus et aux communautés dépouillés. (...) Réforme, liberté, justice et loi ! »

Ainsi parlait Marcos

Communiqué de l'Armée zapatiste de libération nationale pour le 75^e anniversaire de l'assassinat d'Emiliano Zapata, le 10 avril 1994.

« Comme en 1919, les zapatistes doivent payer en sang le prix de leur revendication : La terre et la liberté ! Comme en 1919, la terre

n'appartient pas à ceux qui la travaillent. Comme en 1919, les armes sont la seule voie que le mauvais gouvernement laisse à ceux qui sont privés de terre. Pour cette raison, nous avons pris les armes. Pour cela, nos camarades sont morts dans les cent jours de notre guerre. Pour cela, nous rendons hommage aujourd'hui aux héros et martyrs de la lutte zapatiste. (...) Nous ne cesserons de combattre que lorsque tous les Mexicains auront la démocratie, la liberté, la justice, l'indépendance, des logements décentes, des emplois bien payés, de la terre, de la nourriture, la santé et l'éducation. »

Sciences-Po : égalité des chances, pluralité des chances

JAMAIS les candidats aux examens d'entrée de la Rue Saint-Guillaume n'ont été aussi nombreux : de 1999 à 2000, ils ont augmenté de 25 % pour l'admission en 1^{er} cycle. Jamais la sélection à l'entrée n'a été aussi rigoureuse. Lors de leur accès au marché du travail, les diplômés de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris réussissent brillamment. Un récent palmarès, publié par un mensuel économique et établi par sondage auprès de directeurs des ressources humaines d'entreprises, classait l'IEP 1^{er} ex aequo avec HEC pour la qualité des diplômés ayant suivi une spécialisation en management. Les jurys des concours de recrutement dans les emplois publics manifestent clairement leur appréciation de la qualité des candidats qui se présentent à eux : en 2000, 92 % des reçus au concours de l'ENA sont passés par Sciences-Po Paris ; sur les quarante diplômés candidats à l'École nationale de la magistrature, trente-deux ont été reçus, dont la première.

Ce dynamisme résulte de choix stratégiques. En dix ans, l'IEP de Paris a réussi une mue d'une exceptionnelle ampleur dans l'enseignement supérieur français. Les savoirs délivrés dans le cursus qui mène au diplôme d'établissement – désormais organisé en cinq années pour s'inscrire dans le processus d'harmonisation européenne des diplômes – ont été recentrés sur la formation intellectuelle fondamentale. L'intégration internationale de l'établissement se traduit concrètement : sur les 4 000 étudiants accueillis chaque année, 1 000 sont étrangers et partagent avec leurs condisciples français les mêmes cours et conférences de méthode ; les étudiants français de 1^{er} cycle doivent tous accomplir une

puisse apparaître comme une simple machine à reproduction sociale, et c'est le pacte républicain qui n'est pas tenu. Comment, dès lors, ne pas comprendre que ces établissements puissent être perçus, pour une part importante de nos concitoyens, comme des citadelles imprenables ? Comment ne pas admettre que, en dépit des qualités des uns et des autres, une partie des enseignants et des lycéens s'en détournent pendant que d'autres sont toujours plus nombreux à s'y presser ? Comment ne pas entendre le discours de ceux qui n'y sont pas et déclarent : « Sciences-Po, ce n'est pas pour moi ! » ? Quelle serait cette démocratie qui ne saurait pas donner leur chance à ceux qui ne disposent pas dès leur plus jeune âge des atouts du savoir, de la culture ou de la fortune ?

Le second danger concerne les conditions mêmes de la formation. En étant mêlés à leurs semblables, les étudiants de l'enseignement supérieur sélectif n'ont qu'une expérience partielle des réalités auxquelles ils ne sont pas exposés. On peut craindre qu'ils ne méconnaissent des pans entiers de la société française, faute d'avoir été confrontés, au cours de leur formation, à l'altérité de ceux qui sont d'une origine culturelle et sociale différente.

Il est banal de constater que la société française souffre de ses exclus de toute sorte et que sonnent régulièrement les alarmes de ces zones où sont concentrées la plupart des difficultés économiques et sociales. Il est du devoir des formations d'excellence de la République de contribuer à résoudre durablement ces contradictions majeures de la démocratie. Il revient aux acteurs de l'enseignement supérieur de faciliter les liens, de renforcer la mobilité et d'établir des passerelles là où le cloisonnement n'a aucune légitimité intellectuelle.

Dans notre République une et indivisible, selon que l'on habite au centre de Paris ou à 5 kilomètres de distance, on peut vivre dans deux mondes différents. Le périphérique fonctionne comme une frontière que l'on hésite à franchir, dans un sens comme dans l'autre. Ailleurs, en France, existent d'autres frontières symboliques, inscrites dans le paysage et dans les représentations mentales, tout aussi puissantes.

Seule l'éducation peut combler de tels fossés. Elle seule peut restaurer l'égalité des chances et redonner du souffle à la démocratie. Les élites ne peuvent faire l'économie de leur légitimité. Saluons le courage et la persévérance des équipes qui, dans les établissements élémentaires, du primaire et du secondaire, mènent un travail quotidien et inlassable pour aider des élèves en grande difficulté mais aussi pour faire de l'excellence un objectif pour tous. Ce sont les « hussards » d'aujourd'hui. Malgré leur travail, tous les handicaps ne sont pourtant pas surmontés au moment du baccalauréat. Le constat est décisif à un moment où l'enseignement secondaire est de masse et où la sélection le plus vive s'opère dans les années qui suivent le bac. Il faut empêcher que se ferme un verrou purement social à l'entrée de l'enseignement supérieur sélectif, sans aucunement renoncer à l'exigence d'excellence. La pluralité des chances est une condition de l'égalité des chances. Elle est l'essence de l'élitisme républicain.

Les conventions que Sciences-Po souhaite mettre en œuvre sans tarder avec des établissements classés en zone d'éducation prioritaire (ZEP) ne proposent sans doute qu'une réponse partielle et expérimentale. Mais elles prennent en compte les difficultés éprouvées sur le terrain par les lycéens et par les équipes pédagogiques. Ces difficultés sont protéiformes. Elles tiennent à des causes multiples, telles que le manque d'information, l'inégale maîtrise des codes culturels et sociaux, des phénomènes d'autocensure et un sentiment d'inaccessible compétence. Elles appellent une réponse globale engageant tous les acteurs de l'éducation.

Le contenu de ces conventions a été, dès le début, élaboré avec des proviseurs et des enseignants qui ont œuvré avec les représentants de Sciences-Po pour imaginer et mettre en place, à partir du terrain, un dispositif expérimental.

Bien sûr, il est toujours possible d'avancer des arguments pour renvoyer à plus tard une action innovante. Il est aisé de réclamer tout, tout de suite et pour tout le monde. Mais, alors, le risque est grand de

stériliser toute initiative. Comment voir dans ce projet pilote une atteinte au principe d'égalité, dans une société où les différences de conditions sont telles que l'application mécanique du principe d'égalité ne fait, en réalité, que consolider les inégalités ?

Rassurons ceux à qui l'altérité fait peur. La diversité des origines sociales et culturelles, la multiplicité des expériences, ne pourront qu'aiguïser l'esprit critique et l'exigence intellectuelle. Elles renforceront l'émula-

que mérite qu'on ait eu à l'obtenir –, mais la formation de cinq ans que l'on y reçoit, validée par un diplôme de sortie. Rappelons que celui-ci ne peut être obtenu qu'en réussissant, tout au long de la scolarité, des épreuves semblables pour tous.

Rassurons ceux qui craignent que les élèves des ZEP sélectionnés au mérite, d'abord par un jury collégial au sein de leur établissement, puis par un jury de Sciences-Po associant professeurs des universités, représentants des entreprises et des

Il faut reconnaître que nous agissons tardivement et modestement. Ce projet est expérimental. C'est sa limite. Il est innovant. C'est son mérite. Il ne concernera que sept établissements cette année, sans doute une vingtaine l'an prochain. C'est déjà beaucoup à l'échelle de Sciences-Po, c'est encore peu si l'on considère l'immensité de la tâche à accomplir. Que les acteurs de lycées qui pourraient être associés à un tel dispositif mais qui n'ont pu encore être sollicités acceptent que l'expérimentation ne s'adresse, au début, qu'à un nombre limité d'entre eux.

Si l'on démontre que des lycéens issus d'établissements difficiles peuvent réussir des études exigeantes puis mériter d'accéder à des postes de haute responsabilité dans la société, pour peu que l'on ait su discerner leurs qualités en temps utile et leur rendre possibles les chemins de l'excellence, si des talents jusqu'alors laissés en friche à cause des pesanteurs sociales trouvent à s'épanouir pour le profit de tous, si ces exemples variés de réussite passent par les études deviennent soudain concrets pour des jeunes qui n'y croient pas, ne peut-on alors faire le pari que tous les acteurs de l'éducation y verront un précieux encouragement dans leur action ?

Etablissement d'enseignement supérieur et de recherche unique en son genre, Sciences-Po a une responsabilité politique, sociale et morale toute particulière. Son pro-

jet éducatif est de former des citoyens et des membres actifs de la communauté sociale et, en même temps, des élites professionnelles. Peu nombreux, les étudiants que nous recrutons sont formés pour assumer des responsabilités déterminantes dans la vie de la cité. Ce que l'IEP souhaite engager aujourd'hui pourra avoir des effets importants et positifs demain.

Sélectionner sur leur mérite des candidats issus de l'enseignement secondaire, en tenant compte de la diversité de leurs conditions de formation, est-ce renoncer à la sélection ? Sciences-Po recherchera toujours les voies de l'excellence, celles de l'excellence dans la diversité, celles de la diversité dans l'excellence.

Richard Descoings est administrateur de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), directeur de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, conseiller d'Etat ; **Michel Euvrard** est président de l'Association des anciens élèves de Sciences-Po, inspecteur général des finances ; **Jean-Paul Fitoussi** est président du conseil scientifique de l'IEP de Paris, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) ; **Michel Pébereau** est président du conseil de direction de l'IEP de Paris, PDG de BNP-Paribas ; **René Rémond** est président de la FNSP, membre de l'Académie française.

Il faut empêcher que se ferme un verrou purement social à l'entrée de l'enseignement supérieur sélectif, sans aucunement renoncer à l'exigence d'excellence

année d'étude ou de stage hors de France (l'établissement assure la gratuité des études dans les universités partenaires et attribue des bourses de mobilité internationale sur critères sociaux) ; les enseignements dispensés Rue Saint-Guillaume sont désormais professés en anglais, en allemand, en espagnol, en italien aussi bien qu'en français. Sciences-Po a signé des accords d'échange avec plus de cent quatre-vingt-dix universités partenaires dans le monde entier.

Ce dynamisme résulte aussi d'activités qui font que l'IEP ne saurait être réduit à une école de formation initiale. Plus de 6 000 stagiaires ont suivi des séminaires de formation continue en 2000. Huit centres de recherche, dont l'OFCE, le Cevipof, le CERI, le CSO, plus de 200 chercheurs, une école doctorale riche de 50 universitaires et de 500 doctorants, une bibliothèque en sciences sociales et humaines dont le fonds rassemble 800 000 volumes et 6 000 abonnements périodiques, des presses universitaires, participent des activités académiques et scientifiques de l'institution. L'ensemble composé de la Fondation nationale des sciences politiques et de l'IEP de Paris constitue un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche.

L'enjeu de l'ouverture sociale de Sciences-Po est à la mesure de la place qu'il occupe dans l'enseignement supérieur et dans la formation des élites. Une récente étude précise que plus de quatre étudiants sur cinq sont enfants de cadres, de chefs d'entreprise, d'enseignants ou de professions libérales. Elle confirme ce que chacun sait intuitivement.

Cette insuffisante ouverture sociale – que l'on constate aussi dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur recrutant par sélection – comporte deux dangers.

Le premier est d'affaiblir la légitimité de ces formations. Qu'une élite puisse devenir synonyme de caste, qu'un enseignement d'excellence

Rassurons ceux à qui l'altérité fait peur. La diversité des origines sociales et culturelles, la multiplicité des expériences ne pourront qu'aiguïser l'esprit critique et l'exigence intellectuelle

tion dans une institution où la formation vise à la prise de responsabilité dans une société multiple et complexe. A ceux qui, sous prétexte d'égalité, stigmatisent une sélection, un enseignement et un diplôme dont ils prétendent qu'ils deviendraient à deux vitesses, rappelons que la multiplicité des voies de recrutement, qui ne date pas d'aujourd'hui, est un gage de vitalité et donc d'excellence. Rappelons que ce qui fait la valeur de Sciences-Po, ce n'est pas un ticket d'entrée – quel-

administrations publiques, ne soient pas capables de suivre une telle formation. Pourquoi ces jurys accompliraient-ils plus mal leur mission que les autres ?

Précisons enfin que, contrairement aux exemples anglo-saxons dont on connaît les dérives, aucun quota ne sera appliqué. Si plusieurs dizaines de lycéens font preuve de leur excellence, ils seront admis. Si aucun ne correspond aux rigoureux critères d'exigence qui sont les nôtres, il n'y aura pas d'admis.



498 F/mois* pour voir grandir ses enfants.

Pour moins de 500 F par mois, vous êtes parfaitement protégé, vous évitez les embouteillages et vous rentrez plus tôt chez vous à bord du BMW C1, deux-roues innovant offrant un niveau de sécurité encore inégalé. Sans casque et avec ceintures de sécurité, ABS en option, le BMW C1 se conduit avec un simple permis auto (permis B de plus de deux ans) ou avec un permis moto pour le C1 200. Pour l'essayer, appelez votre Partenaire C1 (liste disponible sur www.bmw.fr) ou le 01 34 56 75 09.

BMW C1

www.bmw.fr/c1

Le plaisir d'être en ville

(*): 497,92 F/mois après le 1^{er} versement. Prix du BMW C1 : 38900 F. Premier versement de 14158,50 F (dépôt de garantie de 5835F + Premier loyer majoré de 8363,50 F (**)) suivi de 23 loyers mensuels de 497,92 F (**). Après le paiement du dernier loyer, vous pouvez restituer le véhicule à votre Partenaire C1 (sous réserve du respect de l'usure et du kilométrage prévus au contrat) ou l'acquiescer en levant l'option d'achat. Option d'achat en fin de contrat de 21395 F. Coût total avec achat en fin de contrat de 41210,68 F. Barèmes et conditions au 05/03/01, susceptibles de variations. Sous réserve d'acceptation par BMW Lease - SNC au capital de 3 006 000 Euros. RCS VERSAILLES B 343 636 643. (**) Mars assurances facultatives. Offre valable du 05/03/01 au 31/05/01.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Marcos à Mexico

LE sous-commandant Marcos était attendu, dimanche 11 mars, à Mexico pour un grand rassemblement populaire qui marque la fin de sa « longue marche » de deux semaines à travers le Mexique. Celle-ci a été pacifique et l'auto-car blanc qui transportait l'homme à l'éternel passe-montagne était partout escorté par des véhicules de la police. Le sous-commandant Marcos, de son vrai nom Rafaël Guillen, a une fois de plus surpris tout le monde en quittant volontairement sa base du Chiapas, dans le sud du pays, pour se rendre dans la capitale fédérale.

Ancien étudiant en philosophie devenu guérillero, auteur de poèmes et expert dans l'utilisation d'Internet, Marcos a décidé d'une façon bien à lui de faire de la politique. « *Tout pour tous, rien pour nous* » est un de ses slogans favoris. Marcos affirme ne pas vouloir prendre le pouvoir (il n'en a d'ailleurs pas les moyens) mais entend changer la nature de ce dernier. Il veut surtout rendre leur dignité aux Indiens, qui forment environ 10 % de la population mexicaine. Guérillero désormais sans armes, Marcos va défendre devant le Parlement une loi destinée à donner une certaine autonomie aux communautés indiennes.

Ce texte a été proposé par le président Vicente Fox, qui a pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2000, mettant fin à soixante et onze années de règne du Parti révolutionnaire institutionnel. Cette convergence est éclairante. Vicente Fox, lui aussi, a rompu avec la façon traditionnelle de

faire de la politique au Mexique. Il a compris qu'il fallait tendre la main à Marcos. Il a accepté d'embellir un certain nombre de conditions posées par le sous-commandant, telles que le retrait partiel de l'armée du Chiapas, l'Etat le plus pauvre et le plus indien du Mexique, où la guérilla zapatiste était apparue au grand jour le 1^{er} janvier 1994.

Certes, l'« indigénisme » de Marcos est contesté par certains, et le sous-commandant lui-même ne fait pas l'unanimité chez les Indiens, mais son entrée à Mexico est tout un symbole. L'« Armée zapatiste de libération nationale » pourrait se transformer en un mouvement politique qui aurait désormais pignon sur rue dans la capitale fédérale. La cause indienne serait ainsi défendue non plus de la lointaine forêt des Lacandons, mais au cœur même du pays.

Ce processus, qu'il faut saluer, est évidemment hasardeux. La bonne volonté du président Fox et de son ministre des affaires étrangères, Jorge Castaneda, tous deux favorables à la négociation avec les zapatistes, a ses limites. De son côté, le sous-commandant Marcos n'a toujours pas dévoilé clairement ses intentions, et cette expérience inédite de sortie d'une guérilla n'est nullement gagnée d'avance. Le plus encourageant, dans l'affaire, est que jusqu'ici aussi bien le président Fox que le sous-commandant Marcos ont joué le jeu. C'est toute l'histoire du Mexique, marquée dès l'origine par le sort cruel réservé aux Indiens par les conquérants espagnols, qui pourrait en être changée.

LA PIERRE ET LA CHAIR

Permettez-moi de m'étonner à propos des réactions suscitées par l'iconoclasme des talibans. Voilà des gens qui, depuis des années fracassent la vie des femmes, les enferment derrière des grillages de tissu et leur interdisent simplement la vie. Maintenant, ils dépasseraient les bornes en pulvérisant des bouddhas millénaires. L'existence d'une statue de pierre vaudrait-elle mieux que celle d'une femme, d'un homme ou d'un enfant (...)? Il est vrai que les êtres de chair passent et trépassent, que les bouddhas restent !

Les Etats-Unis vont-ils enfin armer le commandant Massoud ? Ce n'est pas un ange, il n'y a pas d'ange dans l'islam sunnite afghan ; mais c'est un homme de raison. (...)

Il faut sauver les bouddhas, les bibliothèques, la culture et les femmes, les enfants, les vieillards-mémoires de ce grand Orient. (...)

Marie-Véronique Gauthier Reugny (Indre-et-Loire)

KABOUL ET TÉHÉRAN

Trois années après sa prise de pouvoir, l'ayatollah Khomeiny décida, avec son ministre de la culture Mohamad Khatami, non seulement d'interdire la musique, la danse, le théâtre, le cinéma, la lecture d'ouvrages étrangers, mais il ordonna la destruction de toute œuvre « écrite ou construite par la main de l'homme » rappelant les anciens régimes royalistes.

Persépolis, Pasargades, Naghséh-Rostam, certains sites prestigieux d'Ispahan et des dizaines de bibliothèques étaient visées. Il faut le courage des paysans de Fars, de Kermachahan, du Khorassan entre autres, pour faire reculer ce projet stupide pour ne pas dire criminel. Les pillages et exactions avaient déjà commencé, mais l'essentiel fut sauvé.

Il paraîtrait que les ayatollahs persans critiquent aujourd'hui leurs émules mollahs d'Afghanistan pour leurs décisions irrationnelles de vouloir abattre les chefs-d'œuvre de Bamiyan. Ils ont la mémoire courte.

Freidoune Sahabjam Neuilly-sur-Seine

OBLIGATIONS

M^{me} Mary Robinson, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, a « pris le voile » durant la tenue, à Téhéran, de la réunion préparatoire à une conférence contre la tolérance (Le Monde du 28 février). (...)

S'il semble décent de ne pas choquer volontairement les mœurs d'une population chez laquelle on réside, il ne faut pas pour autant se plier à des obligations d'ordre religieux si l'on n'est pas dans un contexte religieux. (...)

AU COURRIER DU « MONDE »



Les femmes d'Afghanistan ont-elles moins d'importance que les statues géantes des bouddhas de Bamyan ? Plusieurs lectrices s'interrogent sur l'actuelle mobilisation internationale des institutions et des dirigeants politiques pour sauver les marques d'une culture préislamiste afghane. Egalement dans le courrier, un cher-

cheur de l'INRA remet en question la relation fréquemment établie entre fièvre aphteuse et productivisme agricole, un lecteur défend le droit de créer des suffixes fantaisistes pour enrichir la langue française, et une octogénaire réagit après la publication du dessin d'Eisenstein dans le « Monde des livres ».

J'ai enseigné six ans à l'université féminine de Djeddah, en Arabie saoudite, je me suis toujours déplacée, en ville ou à l'université, en robe longue ou tunique pantalon, mais je n'ai jamais accepté de me couvrir la tête. Je savais que cette acceptation ne serait pas considérée comme une preuve de mon esprit d'ouverture mais plutôt comme une abdication de mes propres valeurs devant la victoire combattive d'autres valeurs jugées supérieures, et, de plus, qu'elle servirait de contre-exemple justificateur et contraignant vis-à-vis des femmes musulmanes qui étaient favorables à une évolution de leur condition.

Qu'allait faire dans cette galère Mary Robinson, vers laquelle bien des femmes tournent leurs regards et leurs espoirs ?

Elizabeth Hugonnot Paris

ARAFAT ET SHARON

Dans son article (Le Monde daté 4-5 mars), André Fontaine rappelle qu'Ariel Sharon aurait maintes fois déclaré « qu'il voulait faire la peau à Arafat » et que, « sans la France, il y serait peut-être parvenu ».

Cela est parfaitement exact. A l'époque où les Palestiniens durent quitter le Liban, l'ambassadeur de France Paul-Marc Henry voulut accompagner M. Arafat et ses hommes jusqu'au môle d'embarquement du port de Beyrouth. Dans un immeuble surplombant le chemin du cortège, les tireurs d'élite israéliens s'étaient postés afin d'abattre le leader palestinien. La présence de l'ambassadeur a compliqué la réalisation de ce funeste dessein.

Paul-Marc Henry m'a raconté personnellement l'événement et l'a répété un jour avant sa mort, le 9 mars 1998, devant témoins.

Gonzague Hutin Paris

LA FIÈVRE

Rien ne justifie, à propos de la réapparition de la fièvre aphteuse, que l'on mette en cause le productivisme agricole (Le Monde du 2 mars). Bien au contraire, la persistance de la fièvre aphteuse a été caractéristique de l'agriculture traditionnelle des années d'après-guerre, et la maîtrise de la maladie a été parallèle à la montée, au cours des « trente glorieuses », de ce productivisme tant décrié.

Ce qui est condamné aujourd'hui, c'est d'abord une certaine conception du libéralisme dérégulant les échanges commerciaux et déstabilisant les structures de contrôle sanitaire au nom du désengagement de l'Etat. (...)

Les agriculteurs, tout spécialement les éleveurs, ne peuvent que s'aligner sur les conditions qui leur

sont faites par les règles économiques internationales. Représentant moins de 4 % des actifs, disposant en Europe de moins de 0,3 hectare cultivé par habitant, en compétition sur le cours mondial des produits avec les pays du Sud où l'espace ne compte pas, ils nourrissent la totalité de la population, alors qu'en 1945, avec 50 % d'habitants en moins, ils n'y arrivaient pas. De plus, ils participent de manière déterminante à l'équilibre des échanges. En retour, la société les met au ban parce qu'il a fallu, pour ne pas disparaître, qu'ils rentabilisent leur activité et passent nécessairement par une approche « productiviste », ou au moins par une constante croissance de la productivité.

On ne peut, à la fois, encenser la productivité industrielle et la concentration financière, conditions absolues de la compétitivité, et déconsidérer une agriculture qui va dans le même sens. (...)

Jean-Pierre Lafont Nouzilly (Indre-et-Loire)

L'ANGOLAGATE ET L'OMNIBUS

L'agacement d'un lecteur (Courrier du Monde du 1^{er} mars) devant la création étymologiquement farfelue du mot « angolagate » est bien compréhensible. Pourtant l'idée d'un suffixe fantaisiste tel que le « gate », ici mis en cause, n'est pas sans antécédent dans la langue française. Le cas le plus typique paraît être celui du suffixe « bus ».

L'affaire remonte à l'année 1828, quand fut créée à Paris et pour la première fois une société de transports en commun ou si l'on veut de transports « pour tous ». Comme les Parisiens, en ces temps heureux, avaient des lettres, ils savaient que « pour tous » se traduit en latin par le datif pluriel « omnibus ». Et comme de plus ils affectionnaient les calembours, ils s'avisèrent qu'un certain Nantais au nom patronymique prédestiné d'Omnès avait déjà eu la même idée d'un transport pour tous. Finalement la conjonction de cette érudition inattendue et de ce canular tombé du ciel fit que le premier char hippomobile pour tous, qui relia, non sans succès, la Madeleine à la Bastille, fut appelé « omnibus ». Cette étymologie est vivante et sympathique.

Malheureusement une dérive s'est ensuivie, critiquable aux yeux des puristes. On a hardiment isolé la seule syllabe « bus » qui, par elle-même, n'a aucun sens, n'est qu'une moitié de suffixe grammatical et ne peut prétendre à rien d'autre qu'à une sonorité attrayante. Et cela pour créer : « autobus », « airbus » et même « bus » tout court, devenu un nom commun. Cette démarche

relève d'un dillettantisme sémantique qui n'a rien à envier à celui du « X... gate ».

Gabriel Périn Motey-Bésuche (Haute-Saône)

SEXUALITÉ

Contrairement à ce qu'écrit Roger-Pol Droit (Le Monde du 1^{er} mars), ce n'est pas Freud qui a découvert la sexualité infantile. Ce sont les enfants.

Jean-François Marcellin Vanves (Hauts-de-Seine)

L'HOMME-ENFANT

Est-ce au moment où nous apprenons que des talibans s'occupent à détruire des statues âgées de quinze siècles sous prétexte qu'elles ne conviennent pas à la lettre du Coran que nous devons, en France, souhaiter détruire un dessin d'Eisenstein sous le prétexte mensonger qu'il serait porteur d'un message pédophile ? (Le Monde daté 4-5 mars) Réduire une œuvre d'art à une signification immédiate, utilitaire, messagère, exclusive et unidimensionnelle c'est commettre un acte destructeur qui révèle notre inculture. (...)

Un acte pédophile est avant tout secret, alors qu'un dessin est toujours un acte résolu public, qui se donne volontairement à voir. (...)

Un dessin n'est pas pédophile en soi ; il n'incite pas non plus à la pédophilie ni à commettre des actes immoraux. Ce n'est jamais son projet. Cet homme mûr à qui un enfant, tête basculée vers le bas-ventre, pratique une féllation est, à l'évidence, par deux fois un seul et même personnage ; l'artiste qui propose de son activité créatrice cette métaphorique représentation érotique qui prouve - pour quiconque est curieux de l'art - que tout dessin est un acte original, originel, qui se nourrit de soi. (...)

Francis Bernard Strasbourg

UN AUTRE REGARD

Difficile de ne pas voir le dessin d'Eisenstein dans Le Monde des livres du 16 février, mais je l'avais interprété ainsi : un géant tient dans ses bras un nain, la tête en bas, accroché par une terrible mâchoire au pénis de son tourmenteur. Et il tient bon ! Sous la douleur, le géant tangué, il va s'effondrer.

J'avais appelé cela, tout en goûtant la qualité du dessin, « la fin de la dictature du pénis » et je trouvais cela épate ! Mais étant octogénaire, bien sûr, je reste nostalgique du temps de la mesure, de la nuance, de la finesse, de l'allusion... Du bon temps quoi.

Paulette Page Paris

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le gouvernement Pleven reconstitué

INVESTI CETTE NUIT à une forte majorité par l'Assemblée nationale, M. Henri Queuille a commencé ce matin samedi ses consultations en vue de constituer, ou plutôt de reconstituer, le gouvernement de M. René Pleven, démissionnaire depuis le 28 février.

Le nouveau ministre, qui devrait ressembler comme un frère au précédent, se retrouve comme lui devant les mêmes problèmes techniques, dont les plus immédiats et « les plus importants », selon le mot même de son chef, sont d'ordre économique et financier.

Le gouvernement proposera donc à l'Assemblée le vote rapide d'une loi qui garantisse les termes de l'équilibre des comptes de la nation. Sur le plan économique il est visible que l'espoir du président du Conseil est dans un renversement de la tendance sur les mar-

chés internationaux. Mais l'arrêt de la hausse des matières premières ne résout pas les problèmes posés par le boom des derniers mois.

C'est pourquoi le gouvernement reprendra au précédent l'idée d'un fonds de stabilisation, baptisé « fonds régulateur des prix », alimenté par des ressources demandées plutôt aux taxes qu'aux impôts, les premières ayant l'avantage de n'avoir pas à être votées par le Parlement.

M. Edgar Faure, qui sera ministre du budget, propose que le montant des subventions dépende plus de la ressource que du besoin. Il songerait notamment à une taxe sur certains produits de luxe et à la suppression des facilités fiscales données aux exportateurs.

Jacques Fauvet (11 mars 1951.)

L'exception talibane

Suite de la première page

Pourquoi et comment les talibans sont-ils arrivés au pouvoir ? La guerre civile avait atteint une telle ampleur que les « étudiants en religion » n'ont eu qu'à remplir le vide politique d'un pays exsangue et décimé. Leur montée en puissance fut foudroyante : ils s'emparent de Kaboul en deux ans, et deux autres années plus tard, ils prennent le contrôle quasi total du pays, repoussant leur vieil ennemi Massoud dans le Nord-Est. Là où semble s'enliser depuis le Lion du Panshir...

Différents groupes les ont rejoints durant cette fulgurante course vers le pouvoir : ex-moudjahidines d'autres partis de l'ex-résistance, anciens membres du Parti communiste, royalistes, etc. Souvent, ces jeunes guerriers aux yeux cerclés de khôl, arborant le drapeau blanc de la paix, ont été accueillis en libérateurs par les Afghans. Et il est vrai qu'ils ont rétabli la sécurité lors de leur prise de pouvoir. Le régime des moudjahidines, discrédité, corrompu, avait fini par écœurer la population. Il faut d'ailleurs se souvenir qu'en 1996, dans les chancelleries américaine et européennes, on se félicitait de la victoire talibane, qui ramènerait enfin de l'ordre en

Afghanistan. Fût-ce un ordre vert... Et il n'est un secret pour personne que Washington a laissé son allié pakistanais de l'époque installer les talibans à Kaboul, une ville dont un diction disait autrefois qu'elle était « soit un trône, soit un cerceuil »...

Autre explication, déterminante, du succès des talibans : l'engagement du Pakistan et de l'Arabie saoudite, une volonté de la part d'Islamabad et de Riyad d'instrumentaliser à leur profit la cause des intégristes.

VOLONTÉ DE REVANCHE

Le gouvernement de la Pakistanaise Benazir Bhutto, revenue au pouvoir en 1993, a en effet besoin de s'appuyer sur une force capable de mettre tout le monde d'accord dans le grand chaos afghan, afin de s'assurer la présence à Kaboul d'un régime ami. Et cela pour deux raisons : d'abord, l'arrêt des combats rendrait possible le transit routier vers les régions pétrolifères d'Asie centrale ; ensuite, parce qu'une « pax pakistana » en Afghanistan a toujours constitué, pour Islamabad, le garant d'une « profondeur stratégique » à l'ouest en cas de conflit avec le voisin ennemi indien.

Quant à l'Arabie saoudite, qui s'est sentie « trahie » quand certains de ses alliés moudjahidines afghans ont dénoncé la guerre du Golfe et le bombardement de l'Irak, elle voit en ces talibans, dont la pratique religieuse est proche du wahhabisme, la forme saou-

dienne de l'islam, un relais efficace contre l'Iran honni : les talibans sont des sunnites militants, violemment opposés aux ayatollahs chiites et « modernistes » de Téhéran.

Une certitude : si les talibans ne sont pas arrivés par hasard, ils incarnent un mouvement de nature à nulle autre pareille dans l'histoire de l'Afghanistan. Jamais ce pays, musulman conservateur, n'avait connu une semblable volonté de « pureté » islamique. Car les talibans sont aussi des paysans, des campagnards révoltés par la « dérive » de Kaboul, « salie » par l'infidèle russe et détruite par le moudjahid « corrompu ». Il y a ainsi, dans leur souci maniaque de la règle, une volonté de revanche, de punition. Avec un Coran dans une main et une kalachnikov dans l'autre.

Les talibans incarnent un singulier paradoxe : ni tribaux traditionalistes, mais issus de ces réseaux ; ni nationalistes pach-touns, mais appartenant dans leur

écrasante majorité à cette ethnique, celle du pouvoir ; ni militants révolutionnaires de l'islam, mais partisans d'une bigoterie ubuesque à dimension messianique. Avec parfois des surprises. Au nom des saints principes de l'islam, le mollah Omar a, tout en instituant une répression sans précédent contre les femmes, pris des mesures permettant aux épouses pachtounes de ne plus être tributaires du *pachtounwali*, l'implicite code de l'honneur tribal.

Un décret interdit désormais d'antiques pratiques, comme l'obligation pour une veuve de se marier avec son beau-frère ou le « don » de femmes pour empêcher une longue vendetta à la suite d'un meurtre... De même pour les questions d'héritage. En Afghanistan, selon le droit coutumier, les femmes n'héritent pas. *Charia* (loi musulmane) oblige, elles ont désormais droit à une demi-part.

Bruno Philip

RECTIFICATIFS

PONTAULT-COMBAULT

Jacques Heuclin, maire PS de Pontault-Combault, nous demande de préciser que, contrairement à ce que nous avons écrit dans notre supplément « Place aux femmes » publié avec Le Monde du 9 mars, Monique Hauer, tête de liste du RPR, n'est pas membre du bureau national de ce parti ni candidate pour la première fois.

MINISTRES CANDIDATS

Parmi les membres du gouvernement candidats aux élections municipales, nous avons omis, dans nos premières éditions du 10 mars, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, qui se présente au Blanc-Mesnil en deuxième position sur la liste conduite par Daniel Feurtet, maire (PCF) sortant. Par ailleurs, Alain Richard, ministre de la défense, est tête de liste à Saint-Ouen l'Aumône.

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

INDUSTRIE Gérard Mestrallet, président du directoire de Suez, a annoncé, vendredi 9 mars, qu'il renonçait à son projet de fusion avec Air liquide. ● LE PRÉSIDENT du

groupe de gaz industriels, Alain Joly, avait opposé un refus catégorique à une éventuelle alliance dans les services industriels. ● PARTISAN d'une approche amicale, Suez a refusé

d'aller plus loin. La Bourse avait mal réagi à l'hypothèse d'un tel rapprochement. ● CE PROJET est l'un des différents scénarios que Suez a étudiés ces derniers mois, explique

M. Mestrallet, dans un entretien au Monde. Il avait précédemment envisagé de se rapprocher de l'allemand E.On. ● APRÈS CETTE PASSE d'armes, Air liquide devra tenir les enga-

gements de croissance pris par ses dirigeants. ● LES MILIEUX d'affaires français ont été mis en ébullition par ce combat entre deux emblèmes de l'industrie nationale.

La folle semaine qui a ébranlé deux géants français

Suez a renoncé, vendredi 9 mars, à discuter d'un projet d'alliance avec Air liquide, après avoir été sèchement éconduit. Les deux groupes se retrouvent déstabilisés et doivent définir rapidement de nouveaux projets de développement

UNE DERNIÈRE FOIS, la main a été tendue, une dernière fois, elle a été refusée. Au terme d'une ultime réflexion, vendredi 9 mars, Gérard Mestrallet, président du directoire de Suez, ne peut que se rendre à l'évidence : Air liquide ne veut pas discuter. Il n'ira donc pas plus loin. « Ma démarche n'a cessé d'être amicale. Elle n'a pas été comprise ni même examinée par Air liquide. Je referme donc ce dossier », déclare-t-il, dans un communiqué publié dans la matinée. Dans l'après-midi, Air liquide publie une déclaration sèche : la société « prend acte de la décision du président de Suez-Lyonnaise des eaux renonçant à son projet ». Ainsi se clôt une de ces folles semaines, comme en connaît parfois le capitalisme français. Tout le petit monde des affaires a été en ébullition, se demandant quelle pouvait être l'issue de ce combat entre ces deux grands noms de l'industrie, références de la Bourse de Paris.

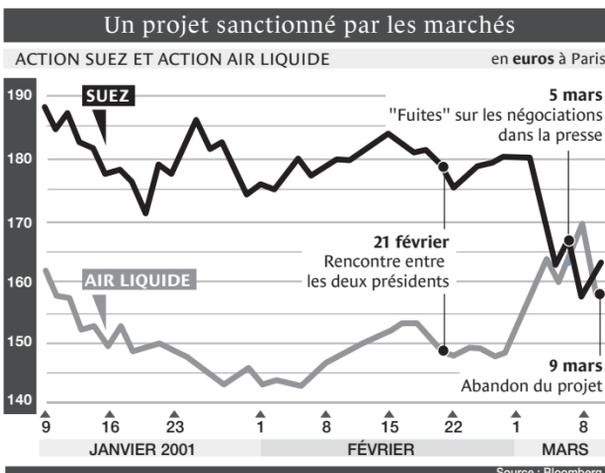
Tout commence le 21 février. Ce jour-là, M. Mestrallet a rendez-vous, à sa demande, avec Alain Joly, président d'Air liquide. Il veut lui proposer une alliance. Son idée, il le sait, risque de heurter le PDG du groupe de gaz industriels. Sur une note blanche de deux pages, il a

noté tous les arguments industriels et de marché en faveur d'un projet de rapprochement. Il y indique aussi qu'en cas de fusion, Suez est prêt à payer une prime élevée aux actionnaires d'Air liquide, compte tenu de la qualité du groupe. Enfin, rappelant que sa démarche est amicale, il demande qu'elle soit soumise au conseil d'administration d'Air liquide. Alain Joly se déclare peu convaincu par le projet mais promet de l'étudier. Les deux hommes conviennent de se revoir.

VEILLÉE D'ARMES

Même présentée comme amicale, la démarche de Gérard Mestrallet est ressentie comme un soufflet par les dirigeants d'Air liquide. Alain Joly, et plus encore Edouard de Royère, ancien président et figure tutélaire du groupe, y voit une agression caractérisée. On ne saurait, pour eux, discuter de l'indépendance d'Air liquide. Lazard, sa banque conseil, est appelée à la rescousse. David Dautresme, associé-gérant de la banque, et M. de Royère, président d'honneur d'Air liquide, sont à la manœuvre. La veillee d'armes s'organise. Tout les conforte dans leur analyse d'une attaque prochaine : Suez, le 27 février,

n'a-t-il pas, par exemple, organisé une réunion de presse pour présenter ses métiers et ses ambitions dans les services industriels ? L'idée s'impose vite chez Air liquide : il faut tuer le projet d'offre hostile dans l'œuf. Lors du conseil d'administration, le 1^{er} mars, le premier dis-



En une semaine, Suez a perdu 4 milliards d'euros de capitalisation boursière. Air Liquide, après s'être fortement valorisé, est revenu à son niveau initial.

positif est mis en place. Rachat d'actions, engagement de croissance sur cinq ans, augmentation conséquente du bénéfice... tout l'arsenal est utilisé pour rassurer les actionnaires. Alain Joly présente aussi au conseil l'offre de Suez. « Ce projet ne présente aucune synergie indus-

trielle » déclare-t-il à ses administrateurs, tout en soulignant le danger d'une offensive inamicale. Choqués, les administrateurs apportent leur soutien à M. Joly. Une fuite « inattendue » accélère les choses. Lundi 5 mars, le quotidien financier *L'Agefi* révèle l'existence de discussions entre Air liquide et Suez. Gérard Mestrallet propose alors à Alain Joly de faire un communiqué commun. Le président d'Air liquide refuse. Cinq minutes plus tard, le groupe de gaz industriels éconduit Suez par un texte sec. Le groupe de services tombe des nues. M. Mestrallet et son équipe pensent qu'une approche amicale est encore possible. Dans la soirée, il mesure l'ampleur des dégâts.

Sur les marchés, la réaction est très négative. Alors que Suez se tait, Air liquide multiplie les déclarations sur la non-pertinence d'une alliance. Des rumeurs circulent en tout sens sur l'imminence d'une offre publique « payée rien qu'en papier ». Le 5 mars, l'action Suez perd 4,34 %, tandis que celle d'Air liquide grimpe de 3,8 %. Ce mouvement de ciseaux s'amplifiera les

jours suivants, les cours de l'un et de l'autre gagnant ou perdant souvent 1 %, quelques minutes avant la clôture. Avec ses banquiers, Rothschild et Clinvest, Suez a monté un financement pour une attaque éventuelle. Le plongeon du titre, cependant, rend difficile une offre, même si le groupe a prévu qu'une partie importante soit payée en cash. Et puis, Gérard Mestrallet veut encore croire à une issue amicale. Des administrateurs d'Air liquide ont fait passer des messages pour dire qu'ils n'étaient pas si hostiles que cela au projet. D'autres patrons proposent leurs services pour tenter de renouer le dialogue. En vain. Jeudi 8 mars, lorsque les deux hommes se rencontrent à nouveau, la rupture est consommée.

PLONGEON DU TITRE

Cet épisode risque de laisser des traces. En une semaine, Suez a vu s'évancer 4 milliards d'euros de capitalisation boursière. Dans la journée de vendredi, le titre Air liquide a perdu pratiquement tout ce qu'il avait gagné dans la semaine. Ses actionnaires risquent de devoir attendre longtemps avant de retrouver de tels niveaux.

M. O.

Gérard Mestrallet, président du directoire de Suez

« Le dossier est clos, je laisse Air liquide face à ses actionnaires »

« Cinq jours après que le projet d'un éventuel rapprochement entre Air liquide et Suez a été révélé dans la presse, vous annoncez que vous refermez le dossier. Pourquoi ?

– Dans cette affaire, ma démarche a été d'un bout à l'autre amicale. Lorsque j'ai rencontré Alain Joly, le président d'Air liquide, le 21 février, je lui ai proposé d'engager des discussions pour étudier un éventuel rapprochement entre son groupe et Suez. Il m'a dit qu'il voulait réfléchir. Entre-temps, il y a eu une étrange fuite. Jeudi, il m'a expliqué qu'il ne voulait discuter ni du projet industriel ni des modalités financières. Je préfère renoncer. Mais il aurait été préférable qu'Alain Joly me fasse connaître directement et rapidement le refus de son conseil.

– Ce retrait rapide ne conforte-t-il pas la thèse selon laquelle ce rapprochement n'avait pas de sens ?

– Air liquide et Suez ont des histoires très différentes. Pourtant, depuis quelques années, nos deux groupes ont des directions convergentes. A côté des gaz industriels, Air liquide cherche à se développer dans la cogénération, dans les services industriels. De notre côté, les services pour l'industrie, que ce soit dans l'énergie, l'eau, la propreté, prennent de plus en plus d'importance. Notre clientèle industrielle compte pour 41 % de notre chiffre

d'affaires. Celle-ci, selon nos études, appréhende l'eau, le gaz, l'électricité, et les gaz industriels comme un seul marché. Il y avait des complémentarités et des synergies réelles à tirer d'un rapprochement entre nos deux groupes. La direction d'Air liquide n'a pas voulu les étudier. On ne nous a pas laissé le temps de nous expliquer entre industriels.

« J'aimerais être jugé sur ce que je fais et pas seulement sur ce que je ne fais pas »

– Avez-vous envisagé de lancer une attaque boursière ?

– Je n'étais pas parti pour faire une opération hostile. Les OPA inamicales ne sont pas dans la tradition de la maison. Suez n'a jamais lancé d'opération agressive mais est venu en défenseur. Et il a toujours gagné ses batailles boursières.

– Pourriez-vous étudier un autre projet avec Air liquide dans le futur ?

– Pour moi, le dossier est clos. Je laisse Air Liquide face à ses actionnaires.

– Vous abandonnez ce projet

après avoir renoncé à l'UMTS (téléphonie mobile de troisième génération) et à un rapprochement avec l'électricien allemand E. On. Beaucoup vous reprochent des recherches sans cohérence, une stratégie floue.

– J'assume complètement tous ces sujets. Les métiers de Suez sont l'énergie, l'eau, la propreté et la communication. Ces deux dernières années, nous avons réalisé 50 opérations, investi 30 milliards d'euros, soit deux fois la valeur d'Air liquide. Tous ces investissements ont été faits dans nos métiers et de façon rentable comme le montreront nos résultats 2000. Mais pour une opération réalisée, il faut en étudier dix.

– E. On était de celles-là. J'ai décidé de ne pas la faire pour des raisons financières. Alors que nous étions partis sur une fusion entre égaux, le conseil d'E. On a exigé le paiement d'une prime de contrôle au dernier moment. J'ai décidé de ne pas y aller. Si j'avais été intéressé par la taille, par le prestige, j'aurais pu le faire. Tout le monde aurait applaudi à la création du troisième groupe industriel européen, avec 100 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 400 000 salariés. Mais les résultats auraient-ils été là deux ans après ? Je ne le crois pas. J'ajoute d'ailleurs que si cette opération s'étaient faite, elle pouvait aussi être accompagnée par une alliance avec Air liquide.

– L'UTMS n'a-t-il pas brouillé la stratégie du groupe ?

– L'UMTS était une opportunité de plus. Son arrêt n'a ni en rien à nos métiers. Quand nous avons déclaré notre intérêt pour l'UMTS, la licence en France devait être gratuite et les équipements prêts pour 2002. Au fur et à mesure, les conditions se sont dégradées, la licence est devenue payante. Puis les marchés se sont effondrés, le prix de la licence est resté le même, tandis que les coûts explosaient et que les équipements tardaient. L'opération n'était plus rentable. J'ai été le premier à le dire et à arrêter, suivi en France par Bouygues et à l'étranger par d'autres.

– Je revendique le droit, dans mes métiers, d'explorer des possibilités de croissance qui permettent de créer de la valeur. Mais j'aimerais être jugé sur ce que je fais et pas seulement sur ce que je ne fais pas. On me parle de mon retrait de l'UMTS mais jamais de Cabott. Pourtant le rachat de cette société américaine, cet été, pour 800 millions de dollars, fait de notre groupe le premier importateur de gaz liquéfié sur le marché américain. C'est une position stratégique. On s'en apercevra plus tard.

– Quatre ans après la fusion entre Suez et Lyonnaise des eaux, votre groupe n'a-t-il pas besoin de redéfinir sa stratégie ?

– Tous les objectifs fixés lors de la fusion ont été dépassés un an et

demi à l'avance. Il nous faut tracer maintenant de nouvelles perspectives. Nos trois métiers principaux, l'énergie, l'eau, la propreté, ont atteint des positions internationales. Leur développement doit se poursuivre. Mais la plus forte croissance est dans l'association des savoir-faire et le développement des services à l'industrie. Suez a l'ambition de devenir un acteur mondial dans ce domaine. Nous réalisons déjà 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires, par des contrats spécifiques, auprès de nos clients industriels.

– Les contrats de service public vont-ils devenir moins importants dans vos activités ?

– Les contrats publics restent essentiels pour le groupe. Il y a encore des besoins immenses dans le monde. Pourquoi alors mettre l'accent sur les services industriels ? Le marché qui s'ouvre s'annonce très porteur. Les entreprises, grandes comme petites, souhaitent se recentrer sur les métiers et sous-traiter leurs activités périphériques. Il faut des groupes avec de forte présence sur le terrain, maîtrisant bien les techniques de l'énergie et de l'environnement pour répondre à leur demande. Le deuxième mouvement est lié à la déréglementation.

Il n'y a plus de monopole de l'énergie. Aujourd'hui les industriels, et demain les particuliers vont pouvoir choisir leur fournisseur. Le jeu est ouvert. Mais plutôt que de battre sur le prix du kilowatt dans le marché européen déjà en surcapacité, il nous paraît plus pertinent de choisir l'atout des services.

– Après votre retrait de l'UMTS, une présence dans la communication se justifie-t-elle ?

– Sauf à avoir l'esprit de système et penser un groupe comme un jardin à la française, rien ne justifie de quitter la communication. La valeur de nos investissements dans cette activité a été multipliée par huit ou par dix. Nous continuons à investir dans la boucle locale radio et le câble. L'apparition de grands groupes de communication n'affecte pas la position. Le fait qu'il existe de grands opérateurs dans le câble aux Etats-Unis ne nous empêche pas d'être leader en France et en Belgique. Dans ces métiers, est-ce que le fait d'être dominant dans le monde donne un avantage absolument décisif ? Pour l'instant, la démonstration n'est pas faite. »

Propos recueillis par Martine Orange

Le numéro un mondial des gaz industriels refuse de sacrifier son indépendance

C'EST par un communiqué de cinq lignes qu'Air liquide a réagi, vendredi 9 mars, à la décision de Gérard Mestrallet d'abandonner son offensive. Le groupe présidé par Alain Joly « prend acte de la décision » et rappelle son opposition à une telle opération. La position reste la même que celle formulée lundi 5 mars après la révélation des intentions de Suez. « Le conseil d'administration considère que ne sont manifestes ni la logique industrielle ni la logique économique inspirant un tel rapprochement, et pouvant en justifier l'intérêt pour les actionnaires d'Air liquide », précise le communiqué.

L'offensive de Suez étant stoppée, Air liquide doit maintenant convaincre les investisseurs de la pertinence de sa stratégie de développement dans les services industriels et de sa capacité à mener seule. Bloqué dans son métier de base, les gaz industriels, parce que

ses parts de marché atteignent les seuils acceptés par les autorités de la concurrence, le numéro un mondial du secteur ne peut plus faire d'acquisition majeure. Il doit impérativement, pour croître, trouver d'autres voies. Air liquide est confronté à un double défi : investir de manière considérable tout en garantissant à ses actionnaires des résultats attractifs.

PRESTATAIRE DE SERVICES

Des objectifs ambitieux ont été exposés, vendredi 2 mars, lors de la présentation des résultats 2000, qui se sont traduits par une progression de 15,8 % du bénéfice net, à 652 millions d'euros. Le groupe table, « sauf ralentissement majeur et prolongé de l'économie mondiale, sur une croissance de résultat net proche de 50 % sur trois ans (2001-2003) et sur une rentabilité des capitaux utilisés (ROCE) de 12 % après impôts »,

contre 10,5 % actuellement. La progression du chiffre d'affaires annuel est estimée à 10 % avec des investissements de 1,2 à 1,4 milliard d'euros.

Les limites de la politique d'expansion dans les gaz industriels sont apparus au grand jour en 2000, lorsque les autorités de la concurrence américaine ont bloqué le rachat du britannique BOC, deuxième mondial du secteur, présenté par Air Liquide en association avec le numéro trois, l'américain Air Products. Conscient de ce handicap lié à toute position dominante, Alain Joly, dès son arrivée à la tête de l'entreprise, en 1995, affirmait sa volonté de passer du statut de simple fournisseur de gaz à celui de prestataire de services à haute valeur ajoutée. En six ans, la part des services dans le chiffre d'affaires est passé de 7 % à 18,6 %. L'objectif est d'atteindre 28 % d'ici à 2003. Sur son métier de

base, Air liquide fournit des gaz spécifiques pour l'électronique ou les soins à domicile. Par ailleurs, le groupe propose à ses clients industriels des solutions aux problèmes d'environnement sur leurs sites. Le groupe profite aussi de la déréglementation du secteur de l'électricité pour fournir clés en main des centrales de cogénération, produisant à la fois du courant et de la chaleur.

Cette stratégie n'a toujours pas convaincu les investisseurs. Beaucoup sont déçus par les performances boursières, en dépit de cette semaine agitée qui a transformé cette valeur de père de famille en titre spéculatif (lire page 6 du Monde Argent). Conscient de cette situation, les dirigeants ont annoncé l'accélération du programme de rachat d'actions, un moyen classique pour soutenir les cours.

Dominique Gallois

SALON MONDIAL DU TOURISME

15-18 mars

SOIF DE VOYAGES ?
Goûtez à nos 150 destinations

TARIF PRÉFÉRENTIEL de 40F à présenter à l'entrée. Offre valable pour une personne

P¹ DE VERSAILLES 10^h-19^h NOCT. JEUDI ET VENDREDI 21^h

Le QUAI DES VOYAGES

Les Galeries Lafayette cherchent un repreneur pour Télémarket

Le groupe se désengage du commerce alimentaire

TÉLÉMARKET, le numéro un français du commerce alimentaire en ligne, est à vendre. Selon nos informations, le groupe Galeries Lafayette a confié à la banque Deutsche Morgan Grenfell (DMG) un mandat de recherche d'investisseurs pour cette filiale créée en 1985. Plusieurs groupes de grande distribution se sont vu proposer le dossier. « Nous cherchons à élargir le tour de table, sans nous fixer de limites », a confirmé au Monde Francis Lorentz, PDG de la société e-Laser. Cette filiale technologique des Galeries Lafayette porte les 70 % de participation directe du groupe dans Télémarket France, deux autres actionnaires en détachant chacun 15 % : Casino et Monoprix (autre filiale du groupe de grands magasins).

Cette décision s'inscrit dans la logique de désengagement du com-

Vague de départs chez Amazon.fr

Six mois seulement après son ouverture, le libraire en ligne Amazon.fr serait en passe de se voir couper les vivres par sa maison mère américaine. Sous la pression des milieux financiers, Jeff Bezos, le fondateur d'Amazon.com, a imposé aux trois sites européens (Grande-Bretagne, Allemagne, France) une réduction sévère de leurs dépenses. Du coup, la semaine dernière, la directrice du marketing d'Amazon.fr, Cécile Moulard, et la directrice de la communication, Graziella Niang, ont démissionné.

Ce ne serait que le début. Selon nos informations, une quinzaine de personnes, au moins, sur les 120 qu'emploie Amazon.fr, seraient en instance de quitter l'entreprise, de leur plein gré ou licenciées. « Il y a des mouvements dans toutes les entreprises. Je n'ai pas de commentaire à faire sur des rumeurs », répond Denis Terrien, PDG d'Amazon.fr, interrogé vendredi 9 mars par Le Monde.

merce alimentaire amorcée en 2000 par les Galeries Lafayette, lors d'une alliance stratégique conclue avec Casino, désormais coactionnaire de Monoprix. Le groupe de Jean-Charles Naouri s'est vu proposer en priorité le dossier Télémarket par DMG. Ni M. Naouri ni Christian Couvreur, PDG de Casino, n'ont souhaité s'exprimer, mais de bons connaisseurs du dossier laissent entendre que le prix demandé serait trop élevé, « correspondant à des valorisations boursières d'entreprises Internet d'avant la chute des

valeurs technologiques ». « Je ne considère pas Télémarket comme une valeur Internet », déclare M. Lorentz. Cette société a commencé son métier bien avant l'apparition du Web. Nous avons fait en 2000 tous les investissements nécessaires pour amener cette plate-forme à un haut niveau opérationnel. Télémarket, c'est aujourd'hui un outil logistique, informatique, une marque et un savoir-faire, ainsi qu'une part de marché de 50 % sur Paris et la région parisienne. Tout cela vaut beaucoup d'argent. » Annoncée en mai 2000, l'entrée de Casino et Monoprix dans Télémarket France, société d'exploitation du site, avait valorisé celle-ci 800 millions de francs. En y ajoutant Télémarket International, qui détient la marque et le savoir-faire, e-Laser placerait la barre au-delà de 1 milliard de francs.

La mise en vente du leader français va relancer les spéculations sur la capacité des « cybermarchés » à trouver un modèle rentable. Si la demande existe incontestablement de la part des consommateurs, en particulier dans les grandes villes, aucun de ceux qui se sont lancés dans le sillage de la filiale des Galeries Lafayette n'a encore réussi à dégager des profits.

UNE NOUVELLE JEUNESSE

Précurseur, Télémarket avait été créé en 1985 pour exploiter le développement du Minitel. En quinze ans, l'entreprise n'a jamais gagné d'argent. Galeries Lafayette était sur le point de jeter l'éponge lorsque l'essor d'Internet a donné une nouvelle jeunesse à Télémarket. En janvier 2000, l'actionnaire a investi 50 millions de francs, afin de doter le site d'une informatique puissante et d'un entrepôt automatisé de 15 000 mètres carrés (entré en fonction en février). En un an, le nombre d'emplois est passé de 110 à 350 personnes. Des baisses de prix spectaculaires au cours du premier semestre 2000 (suivies, plus discrètement, de hausses ces derniers mois) ont permis à Télémarket de consolider son avance sur les trois sites lancés plus récemment par de grands distributeurs : Ooshop (Promodès), Hura (Cora) et C-Mes-courses (Casino).

Aujourd'hui, 65 % des commandes de Télémarket sont passées par Internet (6 % seulement fin 1999), contre 5 % par Minitel et 25 % par téléphone. Mais la société a terminé l'année 2000 avec une perte opérationnelle de 80 millions de francs, pour un chiffre d'affaires TTC de 212 millions de francs. « Nos concurrents ont perdu au moins le double ! », affirme Christian Marchandise, PDG de Télémarket.

Pascal Galinier

La démocratisation de l'Internet rapide sur le territoire français est dans l'impasse

Les attributaires de licences ont du mal à tenir les engagements pris devant l'ART

L'attribution de licences pour la boucle locale radio, qui permet de se connecter à l'Internet rapide au moyen d'une antenne, devait permet-

tre d'accélérer l'équipement de la France. La défection d'UPC, l'actionnaire de référence de Fortel, illustre les difficultés de financement des

opérateurs, dont les projets sont en panne. Un nouveau dossier délicat pour l'Autorité de régulation des télécommunications (ART).

À L'HEURE des élections municipales, le fait que les nouveaux opérateurs censés démocratiser l'accès rapide à Internet sur tout le territoire français soient dans l'impasse tombe plutôt mal. Huit mois après avoir obtenu leur licence d'opérateur de boucle locale radio à l'issue d'un « concours de beauté » orchestré par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), les gagnants ont du mal à tenir leurs promesses. Déjà confrontée à des désestimations lors de l'attribution des licences de téléphonie mobile du futur (UMTS), l'ART se retrouve avec un nouveau dossier empoisonné sur les bras.

Le cas de l'opérateur Fortel est exemplaire. Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, s'était déplacé en personne pour « plancher » devant le collègue de l'ART et vanter les mérites du dossier présenté par l'entreprise dont il est actionnaire via les sociétés Marine-Wendel et Atlas, aux côtés du câble-opérateur néerlandais UPC. Le projet était ambitieux : offrir l'accès rapide à Internet à tous, entreprises comme particuliers. Le montant des investissements dépassait tous les plafonds : plus de 17 milliards de francs sur dix ans. En juillet 2000, Fortel partagea avec FirstMark le privilège de décrocher l'une des deux licences nationales de boucle locale radio, les autres licences étant à caractère régional. Mars 2001 : Fortel n'a toujours pas choisi ses fournisseurs pour déployer son réseau, et son actionnaire de référence, UPC, en difficulté, envisage son retrait. Le projet est au point mort. « Nous avons besoin d'un nouvel actionnaire pour continuer notre travail », souligne le porte-parole de Fortel. Fortel n'est pas le seul dans ce

cas. Même si FirstMark a fêté l'ouverture commerciale de son réseau à Nantes à la fin de janvier, les attributaires des licences dans les vingt-deux régions métropolitaines françaises sont presque tous aux abonnés absents. Il y a un peu plus d'un an, l'heure était à l'euphorie et les candidats se bousculaient au portillon de l'ART pour décrocher ces licences. Ils ont multiplié les promesses. Depuis, le vent a tourné. Vendredi 9 mars, le numéro un européen, Formus, aurait décidé de fermer la totalité de ses activités. « Le marché financier s'est complètement asséché avec l'UMTS, et la porte se referme devant les nouveaux entrants », souligne Thierry Othnin-Girard, directeur de Landtel France.

Or, mis à part Belgacom, l'opérateur historique belge, tous les autres gagnants du concours français sont de nouveaux venus. FirstMark, qui affichait sa volonté d'être un opérateur de boucle locale paneuropéen, se concentre désormais sur trois pays, dont la France. Mais son partenaire français n'est autre que Suez qui, après s'être retiré de la course aux licences UMTS, ne fait plus des télécommunications un axe majeur de

diversification (lire page 17). Quant à l'actionnaire de référence de Fortel, UPC, a déjà déclaré forfait dans la boucle locale en Suisse, et se recentre sur son métier de câble-opérateur.

Les détenteurs de licences régionales ne sont pas forcément mieux lotis. « Nous recherchons un partenaire opérateur dans une logique d'accélération de notre déploiement », précise Roland de la Chapelle, directeur général de Broadnet France. Broadnet a pour actionnaire le câble-opérateur américain Comcast, qui pourrait lui aussi s'interroger sur cette diversification européenne. Quant à Landtel, selon M. Othnin-Girard : « Après une première levée de fonds de 75 millions d'euros, nous cherchons à en faire une nouvelle. » Désireux d'acquiescer Kertel, filiale de PPR, Landtel n'a pas réussi à boucler l'opération.

UNE IDÉE : MUTUALISER LES COÛTS

A ces incertitudes capitalistiques s'ajoutent les interrogations sur le modèle économique de ces opérateurs. D'autant que l'environnement concurrentiel a changé. « Les prix sont tirés vers le bas par France Télécom, qui anticipe la concurren-

ce. Les plans d'affaires sont plus tendus qu'il y a un an », reconnaît Thierry Mileo, directeur général de FirstMark France. Chacun revoit sa copie. Les opérateurs réévaluent leur cible de clientèle, la couverture de leur réseau, et tentent de réduire leur investissement. L'idée de mutualiser les coûts fait son chemin. « Nous discutons avec Landtel et Belgacom pour étendre notre couverture », précise Frédéric Gastaldo, directeur général de BLR Services. Une extension de couverture que cet opérateur pourrait obtenir en entrant au capital de Fortel.

Ces nouveaux impératifs de rentabilité à court terme ne sont guère compatibles avec les objectifs d'aménagement du territoire et de démocratisation d'Internet fixés lors de l'appel à candidatures. Du coup, les opérateurs souhaiteraient bien profiter du changement d'actionnaire de Fortel pour renégocier leurs obligations auprès de l'ART, voire envisager une réduction du nombre de compétiteurs. Le dossier est délicat pour l'Autorité, qui n'avait fixé la première échéance de contrôle du respect des engagements qu'en décembre 2001. D'autant que les grands challengers de France Télécom, comme Cegetel (Vivendi Universal), 9 Telecom (Telecom Italia) ou Siris (Deutsche Telekom), qui avaient été retouqués lors du concours, ne manqueraient pas de stigmatiser tout échec. Reste à savoir s'ils sont intéressés à revenir dans le jeu, et à quelles conditions. « En attendant, le vrai gagnant est France Télécom, qui avec des offres monopolistiques est en train de préempter le marché », estime M. Gastaldo.

Laurence Girard

Les opérateurs de la boucle locale radio

● Licences nationales

- FirstMark Communications France (FirstMark Communications Europe 34 %, Suez 18 % ; Groupe Arnault 18 % ; Rallye 10 %, Rothschild 10 % ; BNP Paribas 10 %). Investissement jusqu'en 2004 : 2 milliards de francs
- Fortel (UPC 47,5 % ; Marine-Wendel-Alpha 47,5 % ; Sogetec 5 %). Investissement jusqu'en 2004 : 11 milliards de francs

● Licences régionales :

- Broadnet (groupe ComCast 90 % ; Axa 10 %)
- Landtel (Landtel NV 100 %)
- BLR Services (LD COM [groupe Louis-Dreyfus] 50,1 % ; Teligent 40 % ; Artemis 9,9 %)
- Belgacom
- Altitude SA
- Cegetel et XTS retenus pour la Réunion, la Martinique et la Guadeloupe

Une trentaine de cyberjournalistes iront aux Jeux olympiques de 2002

CRITIQUE pour ne pas avoir accueilli les sites Internet d'information lors des derniers Jeux olympiques, à Sydney en 2000, le Comité international olympique (CIO) s'était décidé à leur ouvrir la porte en 2002. L'organisme a lancé, en décembre, une invitation pour les Jeux d'hiver de Salt Lake City (Etats-Unis). Deux mois plus tard, le CIO dresse un premier bilan : seuls une trentaine de sites lui ont envoyé une demande d'accréditation, alors qu'il en attendait une centaine. Au total, 9 000 journalistes et techniciens des médias traditionnels couvriront l'événement.

Au siège du Comité, on ne cache pas son « étonnement » face à l'entraîné modéré manifesté par des sites qui, il y a quelques mois, l'avaient critiqué pour sa frilosité. Plusieurs explications sont possibles : le peu d'habitude de ces nouveaux médias à manier « la procédure lourde » que constitue l'accréditation à des JO ; les difficultés financières rencontrées par de nombreux

sites Web depuis plusieurs mois ; et les critères de sélection imposés par le CIO.

Il s'agissait pour lui de faire le tri entre les sites purement sportifs produisant un contenu propre, bienvenus à Salt Lake City, et ceux qui se contentent de recopier d'autres sources d'informations ou qui ne sont que l'émanation de médias traditionnels.

AMÉRICAINS « VISIBLES » ET PETITS PAYS

Seule entorse à cette règle : l'américain Yahoo !, le premier portail Internet du monde, a obtenu le droit d'envoyer deux journalistes sur place. « C'est à cause de sa grande visibilité sur le Web, qui peut nous être bénéfique », plaide-t-on à Lausanne. Le CIO a finalement retenu seize sites, qui pourront envoyer, au total, une trentaine de journalistes à Salt Lake City. Trois ou quatre demandes supplémentaires, arrivées en retard, sont en cours d'étude. Les sites retenus sont origi-

naires d'une douzaine de pays. Parmi eux, sport24.com est le seul à ne diffuser qu'en français. Conformément au souci du CIO de ne pas trop favoriser les Anglo-Saxons, des sites de « petits » pays seront aussi représentés (Estonie, Lettonie, Norvège, Slovaquie).

Les sites n'auront, en principe, pas la possibilité de retransmettre des images vidéo des épreuves. Ces droits, très coûteux, sont détenus jusqu'en 2008 par certains diffuseurs, dont la chaîne NBC pour les Etats-Unis et l'Union européenne de radiodiffusion pour l'Europe. Des exceptions pourraient être accordées, en fonction de l'évolution des moyens technologiques. Le CIO serait prêt à expérimenter à Salt Lake City la diffusion limitée d'images sur certains sites, si un moyen de limiter leur réception à des zones géographiques précises était trouvé.

Antoine Jacob

Démission collective du conseil d'administration de SAirGroup

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION du groupe suisse SAirGroup, qui possède notamment Swissair, a annoncé, vendredi 9 mars, la démission de la quasi-totalité de ses membres. Cette décision confirme l'ampleur des difficultés auxquelles il est confronté (Le Monde du 9 mars). Cinq des dix administrateurs annonceront leur départ lors de l'assemblée générale de SAirGroup, le 25 avril, et quatre autres feront de même au printemps 2002. Un seul conservera son poste. « Le conseil d'administration tire ainsi les conséquences du changement de stratégie concernant les participations aériennes », indique un communiqué, selon lequel le renouvellement du conseil « prépare le terrain pour permettre au groupe de repartir sur des bases saines et notamment à la compagnie aérienne Swissair de retrouver son aura prestigieuse et ses résultats bénéficiaires ». L'incidence de ces changements sur les compagnies françaises AOM, Air Liberté et Air Littoral, dont le groupe est actionnaire, n'est pas évoquée.

Vivendi confirme la cession de sa participation dans AOL France

VIVENDI UNIVERSAL cède sa participation dans le fournisseur d'accès à l'Internet AOL France pour « 700 millions à 725 millions de dollars », a confirmé vendredi le PDG de Vivendi Universal, Jean-Marie Messier, lors de la présentation des résultats 2000. Il n'en a pas précisé les modalités. Selon certaines rumeurs, le paiement s'effectuerait en trois ans, et pour partie en actions. Vivendi Universal, présent dans les médias, les télécommunications et les services aux collectivités, a dégagé, en 2000, un bénéfice net de 2,3 milliards d'euros, en hausse de 60 % par rapport à 1999. Le chiffre d'affaires consolidé a atteint en 2000 quelque 41,8 milliards d'euros.

► www.lemonde.fr/vivendi-universal

Les syndicats non signataires d'un accord ont le droit de contester son application

LES SYNDICATS d'une entreprise estiment avoir leur mot à dire, au nom de la représentativité, sur les conditions d'application d'un accord, quand bien même ils ne l'auraient pas signé.

A l'inverse, les signataires leur refusent souvent ce droit et il n'est pas rare qu'un accord prévoit que seuls les signataires fassent partie de la commission de suivi. Dans un arrêt concernant Moulinox, rendu le 14 février 2001, la Cour de cassation vient de faire pencher la balance en faveur des non-signataires.

Cet arrêt n° 684 concerne les conditions d'application d'un accord Robien signé en janvier 1997 pour éviter des suppressions d'emplois. Cet accord prévoyait notamment que, du 31 mars 1997 au 31 mars 1998, chaque salarié ne devait accomplir que 1 492 heures de travail effectif sur un total de 1 724 heures payées – les 232 autres heures étant payées comme temps libre. Comme dans de très nombreuses entreprises, cette réduction s'accompagnait d'une modulation d'horaires avec des périodes de basse

activité et des périodes de haute activité, essentiellement avant les fêtes de fin d'année.

Or, du 4 au 7 novembre 1997, une grève des routiers paralyse les approvisionnements. La direction demande aux salariés de rester chez eux et impute ces quatre jours sur les 232 heures de temps libre. Mais des salariés ainsi que la CGT, non-signataire de l'accord, contestent cette décision car, selon le planning élaboré le 31 octobre, ces quatre jours auraient dû être travaillés.

L'union locale et la fédération de la métallurgie CGT pouvaient-elles contester en justice les conditions d'application d'un accord que la CGT n'avait pas signé ? La direction pouvait-elle imputer ces jours sur le temps libre forcé ? La réponse de la Cour prend une importance particulière, à l'heure où la loi Aubry sur les 35 heures induit de nouvelles organisations du travail et remet (partiellement) en question la représentativité syndicale.

Sur le premier point, la Cour donne tort à Moulinox, en se basant sur l'article L135-4 du code du travail qui permet à une organisation « dont les membres sont liés par une convention ou un accord collectif » d'ester en justice. La CGT n'est certes pas signataire, mais l'accord concerne aussi ses adhérents. « Dans

une telle hypothèse, ces syndicats disposent soit du droit d'agir en exécution des droits que les salariés tirent de la convention ou de l'accord collectif, à la condition d'avertir les salariés intéressés et que ceux-ci ne soient pas opposés à l'action, soit du droit d'intervenir à une instance engagée, à raison de l'intérêt collectif que la solution du litige peut présenter pour leurs membres. »

ASTREINTE ET TEMPS EFFECTIF

Cette décision n'était pas évidente : en mai 1994, la Cour de cassation avait estimé que « l'action visant exclusivement à obtenir l'exécution d'une convention ou d'un accord collectif ou la réparation de son inexécution, prévue par l'article L 135-5 du code du travail, est réservée par ce texte aux syndicats liés par les dispositions de ladite convention ». Mais cette fois, la Cour a privilégié l'article L135-4, qui permet aux syndicats d'agir pour leurs adhérents, et non l'article L135-5, qui leur permet d'agir en leur nom propre.

Sur le deuxième point aussi, la Cour a donné raison à la CGT et aux salariés. La direction développait quatre arguments : le délai de prévenance ne s'applique pas lors de circonstances exceptionnelles extérieures à l'entreprise ; les salariés n'étaient pas d'astreinte mais devai-

ent seulement se renseigner périodiquement sur la date de la reprise du travail ; si astreinte il y a, comme le dit la cour d'appel, celle-ci ne constitue pas un temps de travail effectif et ne doit donc pas être payée comme telle ; l'absence de trouble manifestement illicite fait qu'en première instance le juge des référés n'aurait pas dû être compétent.

Faux, estime la Cour de cassation, qui remarque que les salariés ont été « privés de travail tout en étant tenus de demeurer à leur domicile et de se renseigner sur une éventuelle reprise ». Par ailleurs, « la décision de priver les salariés de travail et de considérer comme du temps libre la période litigieuse, alors d'une part que le préavis de trois jours n'avait pas été respecté et d'autre part que les salariés avaient été privés de liberté en étant tenus de demeurer à disposition, caractérisait un trouble manifestement illicite ».

Moulinox a été condamnée à verser 3 000 francs à chaque demandeur. La Cour de cassation propose pourtant une solution aux employeurs. Qu'aurait dû faire Moulinox ? « Soit recourir au chômage partiel (...) soit à la récupération des heures perdues conformément à l'accord. »

Frédéric Lemaître

DISPARITIONS

Ninette de Valois

La fondatrice du Royal Ballet

LA CHORÉGRAPHE et danseuse dame Ninette de Valois (Stannus Edris de son vrai nom), figure emblématique du ballet britannique sur lequel elle régna pendant soixante-dix ans, est morte, jeudi 8 mars à Londres, à l'âge de cent deux ans. Elle était la fondatrice en 1928 de la compagnie qui devint le Royal Ballet.

Née en 1898 en Irlande, elle s'installe à Londres en 1909 et se lance dans la danse quatre ans plus tard. Son parcours témoigne de sa curiosité et de son appétit pour le mouvement : pantomime, opéra, music-hall. En 1922, elle devient Ninette de Valois. Un an plus tard, elle intègre les Ballets russes de Diaghilev qu'elle quitte en 1926 pour fonder sa troupe et une école l'Academy of Choreographic Art à Londres. Elle chorégraphie ses propres pièces tout en continuant à danser.

Elle mènera sa carrière sur les trois fronts. Interprète, elle se fait remarquer dans *Coppélia*, *Carnaval* de Fokine et *Rendez-vous* de Frederick Ashton. Parmi ses pièces à succès, il faut citer *Job* (1931) très satyrique, *The Rake's Progress* (1935) inspiré par les peintures de Hogarth sur le thème d'un débauché plongeant dans les dettes et la démence (cette pièce restera soixante-quatre ans au répertoire), enfin *Checkmate* (1937) dans laquelle un homme se fait piéger par une femme sur

l'échiquier de la passion amoureuse. Son talent chorégraphique, très théâtral, repose sur des narrations minutieuses et un rapport soigné à la musique qu'elle choisissait avec discernement. Encourageant tous les talents (Kenneth Mac Millan, John Cranko...), son influence s'est étendue jusqu'en Turquie, Nouvelle-Zélande, Australie. Elle publia des poèmes en 1988 et écrivit plusieurs livres sur la danse. Une artiste complète.

Rosita Boisseau

NOMINATIONS

JUSTICE

Jean-Louis Nadal, inspecteur général des services judiciaires, a été nommé, mercredi 7 mars en conseil des ministres, procureur général près la cour d'appel de Paris. Il remplace Alexandre Benmakhlouf, démissionnaire, nommé premier avocat général à la Cour de cassation.

[Né le 25 février 1942 à Sousse (Tunisie), Jean-Louis Nadal est entré dans la magistrature en 1967, où il a fait l'ensemble de sa carrière au parquet.

Successivement substitut du procureur à Saint-Nazaire, Nantes et Bordeaux, il est nommé sous-directeur de l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) de 1977 à 1981. Devenu magistrat détaché à la chancellerie,

LA ROMANCIÈRE et essayiste italienne Luce D'Eramo est morte à Rome, jeudi 8 mars, à l'âge de soixante-quinze ans. C'est en 1979, avec ses souvenirs de déportation, *Le Détour* (traduction française chez Denoël), que l'écrivain se fit connaître dans le monde entier.

Née le 17 juin 1925 à Reims, elle avait, en dépit d'un lourd handicap physique (ses jambes devaient être brisées par l'écroulement d'un mur au cours d'un bombardement en 1944), fait des études

approfondies en philosophie, lettres et histoire, et suivi un parcours littéraire tardif : tout d'abord dans le domaine de la critique et de l'analyse politique (avec des essais sur le marxisme, sur l'œuvre d'Ignazio Silone, sur la façon dont la presse avait rendu compte de la mort mystérieuse de l'éditeur Feltrinelli), puis dans le domaine romanesque. Ce fut donc tout d'abord *La Deviazione (Le Détour)*, qui, à quarante ans de distance, tentait d'expliquer son étrange parcours.

Fille d'un architecte fasciste, haut fonctionnaire de la République de Salò, en 1943, elle se fait embaucher comme ouvrière dans une usine à Francfort et se retrouve déportée à Dachau après une rébellion. Par la suite, Luce D'Eramo publia notamment un roman sur le terrorisme des années de plomb (*Noyau zéro*, en 1981), un roman de science-fiction sur le thème des créatures extraterrestres se mêlant aux humains (*Ils partiront*, 1986), un roman historique sur la défaite des illusions

politiques sous le regard d'un observateur revenu au pays après vingt ans d'absence (*Dernière Lune*, 1993), et, en 1997, *Une étrange chance*, où elle revenait sur la guerre et décrivait avec finesse les contraintes auxquelles la soumettait la maladie. Chacun des romans de Luce D'Eramo affirmait sa révolte contre l'ordre établi, mais aussi contre les chemins erronés que croit trouver, parfois, la liberté.

René de Ceccatty

il est nommé en 1983 conseiller technique du garde des sceaux socialiste Robert Badinter, en charge des questions de nominations dans la magistrature. En 1987, il devient avocat général à la cour d'appel de Versailles, puis procureur de la République à Créteil. Nommé procureur général de Bastia en 1991, il devient procureur général de Lyon en 1992 puis procureur général d'Aix-en-Provence en 1996. Depuis le 8 décembre 1997, il était inspecteur général des services judiciaires.]

Robert Finielz, procureur général de Fort-de-France, a été nommé, mercredi 7 mars en conseil des ministres, directeur des affaires criminelles et des grâces, à la chancellerie. Il remplace Yves Charpenel, nommé procureur général près la cour d'appel de Reims.

[Né le 24 mai 1949 à Fianarantsoa (Madagascar), Robert Finielz entre dans la magistrature en 1973. Successivement substitut du procureur à Vesoul, il devient procureur de Lure en 1981 puis procureur adjoint de Mulhouse en 1986. En 1988, il est nommé procureur à Nouméa, puis procureur de Meaux en 1990.

De 1993 à 1995 il occupe les fonctions de secrétaire général de la grande chancellerie de la Légion d'honneur, avant de devenir procureur de Nancy. Depuis le 10 novembre 1998, il était procureur général de Fort-de-France, en Martinique.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* de mercredi 8 mars est publié :

● **Marchés publics** : un décret portant code des marchés publics.

Au *Journal officiel* sont publiés :
● **Election présidentielle** : un décret portant application de la loi du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel.

● **Français de l'étranger** : un arrêté portant convocation des électeurs pour l'élection d'un membre au Conseil supérieur des Français de l'étranger.

● **Agriculture** : un décret relatif à la mise en œuvre d'une mesure de prétraite pour les agriculteurs en difficulté et les agriculteurs ayant souscrit un contrat territorial d'exploitation-transmission.

Au *Journal officiel* du samedi 10 mars sont publiés :

Assemblées générales

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'association Jeunesse et Marine tiendra son assemblée générale ordinaire le samedi 24 mars 2001, à 14 heures, au Centre européen, 69 ter, rue de la Chapelle, Paris-18^e (M^o Porte-de-la-Chapelle).

Conférences

– L'association Mouvement universel de la responsabilité scientifique (MURS) vous invite à une conférence :

« **Scientifiques et politiques : pouvoirs et responsabilités** », avec **Jean-Jacques Duby**, professeur des universités, directeur général de Supélec, le mercredi 14 mars 2001, à 17 h 30, au Collège de France, salle 4, 11, place Marcelin-Berthelot, Paris-5^e. Tél. : 01-47-03-38-21. Entrée libre.

Souvenir

– Il y a dix ans, nous quittais

Jacques, Frédéric BIRR,

toujours dans nos cœurs.

Rectificatifs

– Un an déjà,

Béatrice HIRIART.

Ses amis et collègues de BNP PARIBAS.

Anniversaires de décès

– Catherine BRISAC, 12 mars 1991.

Cela fait dix ans que tu nous manques.

Conférences de l'Etoile :

– Le mercredi 14 mars, à 20 h 30 : « **Qu'est-ce que le protestantisme ?** », avec les pasteurs A. Houziaux et L. Pernot.

Et ensuite : quatre débats contradictoires, quatre jeudis de suite, à 20 h 30 :

– « **La vie éternelle, peut-on y croire ?** », le 15 mars, avec le Père C. Geffré et le pasteur L. Schweitzer ;

– « **Jésus-Christ est-il Dieu ?** », le 22 mars, avec le pasteur R. Picon et le Père Stan Rougier ;

– « **Si Dieu est bon, pourquoi le mal ?** », le 29 mars, avec les professeurs H. C. Askani et H. Blocher ;

– « **Dieu existe-t-il vraiment ?** », le 5 avril, avec le professeur L. Gagnebin et le pasteur S. Oberkampff.

Au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17^e. Libre participation aux frais.

Communications diverses

ANCIENS ELÈVES DE BUFFON

Le banquet annuel de l'amicale, sous la présidence du docteur Roger Lichtenberg, radiologue, auteur, égyptologue, « médecin » de la momie de Ramsès II, aura lieu au lycée le mercredi 21 mars, à 20 heures, dès 19 heures pour l'apéritif. Contact téléphonique après 19 heures : 01-46-55-24-71 01-42-79-96-99 01-45-67-11-46 01-45-32-41-33

– Le Görres-Gymnasium, un collège-lycée au cœur de Düsseldorf, offre à des collèges et lycées français la possibilité d'établir un partenariat dans le cadre d'échanges scolaires. Cela permettra de réaliser un travail en commun entre deux « nations sœurs » à l'aube de l'Union européenne. Contactez-nous.

Adresse : Görres-Gymnasium (M^{me} Desombre), Königallee 57, 40212 Düsseldorf. Fax : 0049-211-8929470.

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE PARIS, lundi 12 mars, à 20 h 30 :

« **Tyrannie, liberté et naissance de l'Etat de droit dans le récit de l'Exode.** Leçon de **Raphaël Draï**, professeur agrégé à la faculté de droit et sciences politiques Aix-Marseille – PAF – 119, rue La Fayette, Paris-10^e. Tél. : 01-53-20-52-52.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Lisa, Hélène et Olivier, nous vous souhaitons un grand Mazal Tov pour la naissance de

Maxime SETBON,

né le lundi 5 mars 2001, à Paris.

Leslie et Stéphane, qui vous aiment.

Béatrice REDIEU-COLLOT et Julien BAUMGARTNER

ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Ulysse,

le 5 mars 2001.

87, rue Lamarck, 75018 Paris.

Décès

– Ruben Bensoussan, son époux, Nicole Possompès, Viviane Lévi, Danièle et Bernard Maillet, Georges Bensoussan et Annette Bursztein,

Charles Bensoussan et Eliette Zélis, ses enfants,

Anne, Stéphane, Sébastien, Valérie, Jérôme, Daniel, Elisabeth, Yonathan, Eyal, Ilan,

ses petits-enfants, Julie et Romane,

ses arrière-petites-filles, Marcel et Régine Achddou, Odette Azoulay,

Emile (Z'L) et Juliette Achddou, ses frères et sa sœur,

Les familles Achddou, Azoulay, Bensoussan, Lévi, Maillet, Possompès, Zélis,

ont le chagrin d'annoncer le décès de

Lucienne BENSOUSSAN, née ACHDDOU,

le 9 mars 2001, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 12 mars, à 14 h 30. On se réunira à l'entrée principale du cimetière parisien de Pantin.

56, rue Botzaris, 75019 Paris.

– Annick, Hélène, Yves, ses enfants,

Pascale, Mary-Annick, ses belles-filles,

Agénor, Amélie, Camille, Cécile, Charlotte, Chilpéric, Julien,

ses petits-enfants, La famille Pinget,

Ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Yvonne CHAPOY,

survenu le 5 mars 2001, à Rennes.

Elle a rejoint

André CHAPOY,

son époux,

et son fils,

Jacques.

35, boulevard de Lattre-de-Tassigny, 35000 Rennes.

– Claire Mouzas, sa fille,

Daniel Gerbaud, son fils,

Anne-Marie et Byron,

leurs conjoints, Ses petits-enfants,

Et ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Luce GERBAUD-VILDRAC,

survenu le vendredi 2 mars 2001, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, à Montjustin (Alpes-de-Haute-Provence).

– M^{me} Jacques Guérin, son épouse,

Pierre et Anne Guérin, ses enfants,

M^{me} Jean Charles Maury-Lascoux, sa belle-sœur,

Ses amis, parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

Jacques GUÉRIN,

préfet honoraire, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite,

commandeur des Palmes académiques, croix du combattant volontaire de la Résistance,

survenu à Bordeaux, le 8 mars 2001.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 12 mars 2001, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame, rue Mably, à Bordeaux.

L'inhumation aura lieu le même jour, en Dordogne, dans l'intimité familiale.

– Toute la famille a la grande tristesse de faire part du décès de

Georges KONDRACKI,

planificateur urbain, expert auprès des Nations unies et de la Banque mondiale,

le 8 mars 2001, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu mardi 13 mars, à 10 h 45, en l'église d'Arnouville-lès-Mantes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Bourgeoise, 78790 Arnouville-lès-Mantes.

– Son épouse, Ses enfants,

Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel LE PESANT,

archiviste paléographe, ancien directeur des Archives de l'Eure, ancien conservateur aux Archives nationales,

survenu le 6 mars 2001, dans sa quatre-vingt-septième année.

Le service religieux sera célébré le lundi 12 mars, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 55, boulevard de Ménilmontant, Paris-11^e, suivi de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

10, rue René-Villermé, 75011 Paris.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

e-mail: carnet@mondepub.fr

– Le Comité national de la musique, Laurent Petigirard, son président,

Son conseil d'administration, Ses membres,

Et ses membres d'honneur, ont la tristesse de faire part du décès, le 1^{er} mars, de celui qui fut pendant vingt-cinq ans un dévoué secrétaire général, et longtemps à la délégation française du CIM Unesco,

Jacques MASSON-FORESTIER,

chevalier de l'ordre du Mérite.

CNM, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

Remerciements

– Pernelle Masson Et ses enfants,

Théo Masson, Leurs familles,

L'équipe du Sunny Side of the Doe, remercient celles et ceux qui, par leurs nombreux témoignages d'amitié, ont pris part à leur peine après la disparition si injuste de

Olivier MASSON.

– L'Association de culture berbère Et l'ASPIC-Le Ménilmuche, très affectées par le décès de

Arezki SALHI,

partageant la tristesse de Elizabeth et Laura, sa femme et sa fille, Et des familles Salhi et Loyau.

Anniversaires de décès

– Catherine BRISAC, 12 mars 1991.

Cela fait dix ans que tu nous manques.

Anniversaires de décès

– Un an déjà,

Béatrice HIRIART.

Ses amis et collègues de BNP PARIBAS.

Anniversaires de décès

– Catherine BRISAC, 12 mars 1991.

Cela fait dix ans que tu nous manques.

Anniversaires de décès

– Son épouse, Ses enfants,

Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel LE PESANT,

archiviste paléographe, ancien directeur des Archives de l'Eure, ancien conservateur aux Archives nationales,

survenu le 6 mars 2001, dans sa quatre-vingt-septième année.

Le service religieux sera célébré le lundi 12 mars, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 55, boulevard de Ménilmontant, Paris-11^e, suivi de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

10, rue René-Villermé, 75011 Paris.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

e-mail: carnet@mondepub.fr

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

e-mail: carnet@mondepub.fr

– Le 11 mars 2000,

Fannie JOSSAY, née LESTCHINER,

nous quittait avec courage et sérénité.

Elle manque à ses enfants, à sa famille, à ses amis.

Hélène WILNER, née COLLET,

tu nous a quittés le 12 mars 1995.

Six ans après, tu nous manques toujours aussi cruellement.

Souvenir

– Il y a dix ans, nous quittais

Jacques, Frédéric BIRR,

toujours dans nos cœurs.

Rectificatifs

– Un an déjà,

Béatrice HIRIART.

Ses amis et collègues de BNP PARIBAS.

Rectificatifs

– Dans l'annonce de souvenir de

M. Jean-Pierre GUÉZEC,

fallait lire 5, parc Saint-Hubert, 77300 Fontainebleau.

MARS 2001

LE MONDE

diplomatique

Marcos

marche sur Mexico

par Ignacio Ramonet

Les preuves trafiquées du terrorisme libyen

par Pierre Péan

et aussi :

Premières victoires pour la démocratie participative (**Olga Victor**) ; L'apolitisme très politique des journaux municipaux (**François Brune et François Ruffin**) ; Les facultés américaines vampirisées par les marchands (**Ibrahim Warde**) ; D'une Intifada à l'autre, la société palestinienne en mouvement (**Nadine Picadou**) ; L'A

SPORTS Première grande course par étapes du calendrier cycliste, Paris-Nice s'éclaire dimanche 11 mars de Nevers (Nièvre) et s'achèvera le 18 mars. ● RACHETÉE EN 1999 par

l'ancien vainqueur du Tour Laurent Fignon, l'épreuve affiche un budget de 10 millions de francs, en équilibre, selon son organisateur, mais peine à trouver de nouveaux sponsors.

● LA MAJORITÉ des organisateurs de courses cyclistes se heurtent à la même difficulté : échaudés par les affaires liées au dopage, les partenaires potentiels font preuve de la plus

grande prudence. Coca-Cola a réduit son implication dans le Tour de France, alors que Fiat et le Crédit lyonnais se posent des questions. ● LAURENT FIGNON, 40 ans, incarne une

nouvelle génération d'organisateur, désireux de rénover et de moderniser le sport cycliste. L'ancien champion a conservé son caractère de « fonceur » et de « baroudeur ».

La difficile quête financière des organisateurs de courses cyclistes

Aucun sponsor n'a accepté de financer les maillots distinctifs de Paris-Nice (11 au 18 mars), mais le budget de la course, rachetée en 1999 par Laurent Fignon, sera équilibré. Les affaires de dopage qui ont élaboussé le cyclisme rendent la tâche des organisateurs plus ardue

QUEL QUE SOIT le premier leader de la 68^e édition de Paris-Nice, dimanche 11 mars, à l'issue du contre-la-montre (6,2 km) disputé à Nevers (Nièvre), le maillot blanc qu'il endosera sera vierge de toute publicité. Comme l'an passé, aucun sponsor ne finance les différents maillots distinctifs de la première grande épreuve par étapes de la saison cycliste.

Faut-il y voir un problème spécifique à la « course au soleil », lié au changement de propriétaire, Laurent Fignon ayant racheté en juin 1999 l'épreuve à Josette Leulliot, fille du fondateur de Paris-Nice, Jean Leulliot ? Est-ce, plus largement, un signe de la difficulté rencontrée par un milieu élaboussé par les affaires liées au dopage pour convaincre des partenaires de rester associés, voire de s'engager ? Un peu des deux sans doute.

« UN MATCH PERMANENT »

« Les gens ont besoin d'être rassurés sur le long terme de l'épreuve », admet Laurent Fignon, qui pointe également « la place » de Paris-Nice dans le calendrier : « On est trop près de janvier, date à laquelle se font les arbitrages des plans de marketing, ce qui laisse peu de temps pour les mettre en place. »

Le double vainqueur du Tour de France se déclare néanmoins « optimiste », car la situation financière de son épreuve se serait améliorée. « Cette année, on ne gagnera pas d'argent, mais on n'en perdra pas. Le budget, multiplié par deux en 2000 (7 millions de francs)

Les rendez-vous 2001

- 24 mars : Milan-San Remo (CM)
 - 8 avril : Tour des Flandres (CM)
 - 15 avril : Paris-Roubaix (CM)
 - 22 avril : Liège-Bastogne-Liège (CM)
 - 28 avril : Amstel Gold Race (CM)
 - 8-13 mai : Tour de Romandie
 - 19 mai-10 juin : Tour d'Italie
 - 22-27 mai : Grand Prix du Midi libre
 - 10-17 juin : Critérium du Dauphiné libéré
 - 19-28 juin : Tour de Suisse
 - 7-29 juillet : Tour de France
 - 11 août : Classica San Sebastian (CM)
 - 19 août : Hew Cyclistic (CM)
 - 26 août : championnat de Zurich (CM)
 - 8-30 septembre : Tour d'Espagne
 - 7 octobre : Paris-Tours (CM)
 - 9-14 octobre : championnats du monde sur route, à Lisbonne
 - 20 octobre : Tour de Lombardie (CM)
- (CM : épreuves comptant pour la Coupe du monde)



Laurent Fignon (à droite) n'a pu trouver de sponsor pour le maillot blanc de leader de Paris-Nice, dont Laurent Brochard a été porteur l'an passé jusqu'à la veille de l'arrivée.

et porté à 10 millions de francs en 2001, sera à l'équilibre », souligne-t-il. Pour autant, Laurent Fignon concède que « le contexte n'est pas favorable » pour démarcher les partenaires potentiels. « J'ai me suis entendu répondre par certains que, dans le contexte actuel, ils ne voulaient pas venir. » « Les perspectives seraient meilleures sans les affaires », confirme Thierry Cazeneuve, responsable du Critérium du Dauphiné libéré. « C'est un combat permanent pour trouver des sponsors et pour les conserver. Cela n'a jamais été facile, cela l'est probablement un peu moins vu le contexte », déclare

Jean-Marie Leblanc, directeur général de la Société du Tour de France.

Le Tour lui-même n'est pas épargné. Coca-Cola, tout en restant engagé jusqu'en 2009, a réduit la voilure, sortant du « club » des sponsors de premier plan (Le Monde du 11 janvier). Deux autres membres de ce « club », Fiat et le Crédit lyonnais, se sont montrés plus que réservés quant au renouvellement de leurs contrats, qui arrivent à échéance en 2003. « Les sponsors sont plus regardants, plus pointilleux, leur confiance n'est pas aveugle », indique Lucien Aimar, l'organisateur du Tour méditerranéen, qui se déroule en février.

« Il n'y a pas de conséquences dramatiques, car, si tel avait été le cas, beaucoup d'épreuves auraient disparu », souligne Jean-Marie Leblanc. Bon nombre d'organisateur, néanmoins, souffrent financièrement. « Le Midi libre était déficitaire, le Dauphiné libéré perdait 2 millions de francs par an, les Quatre Jours de Dunkerque sont en difficulté », rappelle un cadre de la société Laurent Fignon Organisation.

« La course perdait 2 millions de francs, mais nous serons à l'équilibre cette année », assure Noël-Jean Bergeroux, le président du

directoire du groupe Midi libre. « Avec le rachat de Midi libre par le groupe Le Monde, nous avons pu sortir d'un carnet d'adresses régionales », ajoute Jean-Pierre Gugliermotte, le directeur général du Grand Prix du Midi libre (22 au 27 mai). Les sociétés Méderic (protection sociale et complémentaire), Fiat et La Française des jeux ont rejoint les rangs des sponsors de la course, dont les organisateurs – pour tenter d'appréhender le problème du dopage à leur échelle – ont élaboré avec ceux du Tour de France et du Dauphiné libéré « une charte éthique » dont ils révéleront le contenu mi-avril.

« On ne peut pas faire le ménage absolu et dire que personne ne se

on y travaille, indique Jean-Marie Leblanc. Je dirais qu'ils n'attendent que cela, car ils savent tous que le cyclisme est un bon vecteur. »

Aquarel de Nestlé n'a pas dit autre chose pour justifier, le 9 février, un contrat de trois ans lui permettant d'entrer dans le club des grands partenaires du Tour de France. D'autant que « des études ont montré que les partenaires de l'événement ne sont aucunement associés au dopage dans l'esprit du public », a relevé la direction de la marque d'eaux de source.

Mais « 2001 est une année cruciale, prévient Jean-Pierre Gugliermotte. Soit on sort de la crise, soit beaucoup de partenaires réviseront

US Postal accepte la requête de la justice française

L'équipe US Postal, dont le leader est le double vainqueur du Tour de France Lance Armstrong, a indiqué, vendredi 9 mars, ne pas avoir d'objections à ce que des échantillons de sang de ses coureurs soient remis à la justice française. « Nous n'avons absolument rien à cacher, a déclaré le porte-parole de US Postal, Dan Osipow. Nous sommes en total accord avec les autorités pour prouver que nous n'avons rien fait de mal. » US Postal fait l'objet depuis le 22 novembre 2000 d'une information judiciaire à Paris pour « infraction à la loi relative à la prévention de l'usage de produits dopants, incitation à l'usage de produits dopants et infraction à la législation sur les substances vénéneuses ». La juge parisienne Sophie-Hélène Chateau a demandé voilà une semaine à l'Union cycliste internationale (UCI) de lui transmettre les échantillons de sang de l'équipe américaine pour son enquête (Le Monde du 10 mars).

dopera », admet toutefois Noël-Jean Bergeroux. « Les partenaires ont compris que l'on fait le maximum, qu'il y a beaucoup de choses mises en place, mais que nous organisons une course et que nous ne sommes pas responsables des coureurs », renchérit Laurent Fignon. « Les sponsors ont besoin de garanties de la part du milieu sportif, et

leurs positions. » C'est la condition exprimée par Fiat et le Crédit lyonnais par rapport au Tour de France. « S'il n'y a pas de signes tangibles d'évolution d'ici à la fin juillet, nous serons amenés à reconsidérer notre position », ont affirmé les responsables de Fiat.

Philippe Le Cœur

Devenu patron de Paris-Nice, Laurent Fignon est resté « un baroudeur »

IL N'A GUÈRE CHANGÉ. Même si, à quarante ans, sa silhouette s'est un peu alourdie et ne rappelle que d'assez loin celle du coureur cycliste qu'il a été. Le port du bouc s'est substitué à celui du catogan. Pour le reste,

PORTRAIT

« Je suis un éternel insatisfait, je sais ce que j'aurais voulu faire, mais je manque d'argent »

Laurent Fignon, descendu de vélo à trente-trois ans – le 24 août 1993 à Plouay (Morbihan) – avant de se lancer, trois ans plus tard, dans l'organisation de courses cyclistes, est resté tel qu'il était. « Il a gardé son tempérament gueular, note l'un de ses proches au sein de l'organisation de Paris-Nice. Si on ne comprend pas tout de suite, il s'emporte. Il ne supporte pas que l'on dise oui un jour et non plus tard. » « La diplomatie, c'est pas mon

truc », convient, dans un éclat de rire, le double vainqueur du Tour de France (1983, 1984), qui, du temps de sa pratique cycliste, s'était bâti une réputation de mauvais coucheur.

« IL FAUT ÊTRE TRÈS COURAGEUX »

Ce caractère lui joue encore parfois quelques tours. Parce qu'un entretien avec un responsable d'entreprise que l'on démarque pour un partenariat financier n'est pas une discussion avec un équipier ou un journaliste. Parce que, « avec un contexte qui inciterait à faire profil bas encore un peu, il a parfois un peu trop de prétentions, souligne un ancien coureur qui le connaît assez bien. Il a parfois du mal à se rendre compte de la réalité des choses, à comprendre que ce n'est pas du football, que c'est Paris-Nice, qu'il y a des limites financières à respecter. »

« Je ne connais pas bien ce monde du marketing. On croit toujours que l'on peut faire les choses en six mois, on est trop pressé, moi le premier », admet Laurent Fignon, qui dit s'être « amélioré » question diplomatie. Ce que con-

firme son entourage, au sein duquel on insiste sur le fait qu'il n'a rien perdu de son « côté baroudeur » : « Il ne pleure pas sur son sort, il fonce. »

L'an passé, l'intéressé, qui est aussi consultant pour Eurosport depuis la fin de sa carrière, a déboursé 2 millions de francs pour boucler le budget de Paris-Nice. Il ne dit pas que cela lui coûte. Il dit qu'il investit. Cela lui vaut d'être assez largement salué pour son courage et ses prises de risques.

« Il faut être très courageux », confirme Laurent Fignon, avouant qu'il n'avait « aucune idée de ce qu'était » son nouveau métier. Une profession qu'il décrit comme « particulière, compliquée, faite en réalité d'une palette impressionnante de métiers » et dont il déclare que, « au bout d'un moment, c'est fatigant ». Pas au point, pourtant, de lui faire regretter son choix : « Je ne me dis pas encore ça. »

Celui qui, en son temps, avec ses fines lunettes et son baccalauréat, passait pour l'intellectuel du peloton, impressionne son entourage par son « fourmillement d'idées ». « Ce qui

m'intéresse, c'est construire, trouver de nouveaux trucs à mettre en place pour embellir la course, améliorer les différentes prestations offertes aux partenaires », explique-t-il, se refusant à dépeindre ce que pourrait être son idéal en matière d'organisation. « Je suis un éternel insatisfait, je sais ce que j'aurais voulu faire, mais je manque d'argent. »

Dans le milieu des organisateurs, il reste « un peu en marge », à en croire ceux qui le côtoient. Il ferait un peu peur. « Il avait proposé au Midi libre et au Dauphiné libéré d'offrir aux sponsors des « packages » marketing englobant les trois courses, mais cela n'a pas marché, raconte un familier. Les autres ont peur qu'il les bouffe. Or il veut juste essayer de faire avancer le vélo. »

« Tout cela, c'est dur, lourd, mais cela en vaut la chandelle », assure Laurent Fignon, dont la pratique du sport est désormais réduite à la portion congrue. « De temps en temps un peu de tennis et de golf », dit-il. Le vélo ? « Pour l'instant, non. »

Ph. L. C.

Au Mondial en salle, le bronze de Nicole Ramalalanirina reconforte l'athlétisme français

LISBONNE

de notre envoyée spéciale

La vidéo de la finale du 60 m haies féminin passe en boucle sur l'écran géant du Pavillon Atlantique. Clairement, l'Américaine Anjanette Kirkland l'a emporté (en 7 s 85) devant la Jamaïcaine Michelle Freeman (7 s 92), mais la troisième place se fait désirer. Le ralenti n'en finit pas de départager Olga Chichigina, championne olympique du 100 m haies à Sydney, et la Française Nicole Ramalalanirina. Pour tromper l'attente, cette dernière tourne le dos à l'écran et s'applique à dénouer ses lacets. Mais, bientôt, Chichigina s'éloigne, la tête basse. Médaille de bronze dans le même chrono que la Kazakh (7 s 96), Nicole Ramalalanirina peut sauter dans les bras de Linda Ferga, sixième en 8 s 06.

Ramalalanirina et Chichigina ont été départagées au millième de seconde. « A la photo finish, je me voyais un peu devant, expliquera Nicole, mais je me disais : « Calme-

toi, c'est pas sûr ». Pour compliquer les choses, Nicole s'était fait voler ses pointes entre les séries du matin et la demi-finale disputée vendredi en début d'après-midi. « J'ai couru avec une vieille paire, ce qui m'a un peu perturbée », rit-elle. Pas assez cependant pour l'empêcher de gagner sa demi-finale (7 s 95). « Personne n'aurait parié sur moi pour un podium, fait-elle remarquer. Pourtant je fais partie des meilleures mondiales. »

A vingt-neuf ans, l'ex-Malgache a en effet fait preuve d'une grande maturité dans une épreuve où manquaient seulement la Nigérienne Gloria Alozie, en passe de prendre la nationalité espagnole, et Patricia Girard. Classée sixième de la finale olympique du 100 m haies après que la concurrente du couloir adjacent l'eut heurtée, la déséquilibrant alors qu'elle se trouvait encore dans le trio de tête au 80 mètres, Nicole Ramalalanirina a su oublier cette déception et multiplier les chronos inférieurs à huit

secondes en salle cet hiver. « Une telle athlète fait du bien à l'athlétisme féminin », dit son entraîneur, François Pépin. Nicole, c'est M^{me} Tout-le-Monde : une femme sans caractéristiques physiques démesurées. Entre nous, jamais d'éclats de voix ou de coups de colère, tout passe par l'explication. Elle me repose et me détermine à continuer d'entraîner. »

« C'EST LA MÉDAILLE DE RICHARD »

Cette médaille – sa première au niveau mondial – comble l'athlète, mais aussi l'entraîneur. L'avenir de François Pépin demeure incertain depuis la prise de fonction, lundi 5 mars, du nouveau directeur technique national français, Robert Poirier. « François va être content, c'est sûr, dit Nicole. Ça me fait mal de voir la façon dont il est traité. Il mérite mieux que ça. Il nous a tout de même emmenés loin, Patricia (Girard), Eunice (Barber) et moi. »

En deux décennies de services, François Pépin a rapporté à l'athlé-

tisme français une vingtaine de médailles en grands championnats. C'est sous sa houlette que Marie-José Pérec s'est épanouie au niveau international.

« On est actuellement en eaux troubles, reconnaît-il, mais mon devoir d'éducateur était de préserver mes athlètes sélectionnées (Nicole Ramalalanirina et Fabé Dia, sur 200 m) de mon problème personnel. Je vais essayer de défendre mon cas, mais tout dépendra de la position de la nouvelle équipe fédérale, du ministre et du directeur des sports. Je risque de disparaître du paysage de l'athlétisme. En termes de boxe, on pourrait dire que, pour l'heure, je mène aux points, mais il serait trop facile de profiter de cette médaille pour créer un pataquès médiatique. Je préfère réfléchir à une solution intelligente et constructive. »

« On ne peut priver l'athlétisme des compétences de François Pépin », a reconnu Robert Poirier. Ce constat ne garantit pas pour autant le maintien de l'entraîneur à

une fonction nationale au 1^{er} juin, date d'expiration de son contrat. Robert Poirier n'a guère commenté la performance de la hurdleuse. « C'est la médaille de Richard (Descoux, le DTN sortant) », a-t-il estimé.

A Lisbonne, à la tête de l'équipe de France pour leur dernière mission officielle, Richard Descoux et son adjoint, Jean-Claude Vollmer, ont eu, grâce à cette médaille, « l'impression de se réveiller d'un mauvais rêve ». « Je retrouve l'équipe de France telle qu'elle doit être, dit Descoux. A Sydney, rien n'était normal. »

De Sydney à Lisbonne, Nicole Ramalalanirina n'a cessé de progresser. Elle ne songe qu'à prolonger cet état de grâce. « Le plus important, c'est l'été », rappelait-elle à peine sa course achevée, en pensant aux championnats du monde en plein air d'Edmonton (Canada), qui auront lieu au mois d'août.

Patricia Jolly

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : le Racing Club de Strasbourg (D1) s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe de France en battant 2-0 le club de Valence (National), vendredi 9 mars, à Valence (Drôme).

■ **RUGBY** : le deuxième-ligne Abdelatif Benazzi, victime d'une lombalgie, a déclaré forfait pour le match France-Galles, comptant pour la quatrième journée du Tournoi des six nations, le 17 mars au Stade de France. Il est remplacé par Lionel Nallet (Bourgoin) dans le groupe des 22 joueurs de l'équipe de France.

■ **SKI** : la Française Régine Cavagnoud s'est adjugé la Coupe du monde de super-G grâce à sa troisième place dans l'épreuve d'Are (Suède), remportée vendredi 9 mars par la Suissesse Corinne Rey-Bellet. La skieuse de La Clusaz s'impose au classement général de la spécialité avec plus de cent points d'avance sur l'Autrichienne Renate Götschl. La dernière skieuse française à avoir remporté une Coupe du monde était Carole Merle, couronnée en géant en 1993.

La gravité très variable des maladies auto-immunes

Ces affections, où les défenses immunitaires se retournent contre l'organisme du malade, touchent de 3 % à 5 % de la population. Avec des causes, des manifestations et des conséquences des plus diverses

LE SOI ET LE NON-SOI. C'est à la fois aussi simple et aussi complexe que cela, s'agissant de cette famille nombreuse et hétéroclite que l'on appelle les maladies auto-immunes. Notre système de défense immunitaire comporte à l'état normal des cellules spécialisées, les lymphocytes T et les lymphocytes B, dirigées contre les composants du soi, c'est-à-dire les différentes molécules de l'organisme, notamment les protéines. Ces lymphocytes font l'objet d'une régulation qui peut, dans des circonstances pathologiques, être défaillante. Se développent alors des maladies auto-immunes (MAI), à la gravité très variable, qui ont en commun, en tout ou en partie, un mécanisme immunologique de production d'autoanticorps aboutissant à une destruction pathologique de cellules de l'organisme.

En revanche, les manifestations cliniques de ces maladies sont des plus diverses, puisque tous les tissus peuvent être atteints : les articulations, les glandes, le tissu nerveux, la peau, etc. C'est ainsi que le diabète insulino-prive (ou diabète de type I), la polyarthrite rhumatoïde ou la sclérose en plaques sont quelques-unes des affections les plus connues dans lesquelles un mécanisme auto-immun est à l'origine ou participe de la maladie. Cependant, nombreuses sont les autres MAI, qui ont une fréquence moins importante, mais touchent de manière cumulée un grand nombre d'individus.

Certaines MAI touchent électivement un organe (la thyroïde par exemple, avec la thyroïdite de Hashimoto, à l'origine d'une hypothyroïdie, et la maladie de Basedow, responsable d'une hyperthyroïdie). D'autres, au contraire, ne sont pas spécifiques d'un organe et sont qualifiées de maladies systémiques, comme par exemple le lupus érythémateux systémique (on disait autrefois « disséminé »), qui peut se traduire par des lésions cutanées, articulaires, rénales, neurologiques, vasculaires ou sanguines, etc. On peut aussi distinguer les MAI en fonction des mécanismes qui les sous-tendent.

« Il existe un groupe de maladies liées à la production d'autoanticorps directement ou indirectement responsables des symptômes observés », précise Jean-Louis Pasquali, professeur d'immunologie clinique à la faculté de médecine de Strasbourg. C'est le cas du lupus érythémateux systémique, du syndrome des antiphospholipides, du purpura thrombopénique auto-immun, des anémies hémolytiques auto-immunes, de la myasthénie. « L'autre groupe, poursuit-il, comprend des maladies où les lymphocytes T sont impliqués directement et provoquent les symptômes. Il s'agit de pathologies nombreuses et variées en fonction de l'organe cible de l'agression auto-immune, puisqu'elles comprennent aussi bien le diabète de type I et la polyarthrite

rhumatoïde que les affections thyroïdiennes, le syndrome de Gougerot-Sjögren, la sclérose en plaques ou les hépatites auto-immunes. »

La distinction a de l'importance, tant pour élucider complètement les mécanismes de ces maladies que pour avancer dans la mise au point de traitements efficaces. Mais des affections de ces deux groupes sont souvent associées chez un même patient. C'est le cas par exemple du lupus et d'une thyroïdite, du diabète de type I et d'une thyroïdite, ou d'une hépatite et d'un syndrome de Gougerot-Sjögren. De la même manière, il est fréquent de retrouver au sein d'une même famille des affections de ces deux types.

Un médicament ou l'exposition au soleil peuvent être des facteurs déclenchants

« Globalement, explique le professeur Pasquali, l'ensemble des maladies auto-immunes touche de 3 % à 5 % de la population, avec une très nette prédominance féminine, qui atteint, dans le cas du lupus, la proportion de neuf femmes touchées pour un homme. » L'immunologiste rappelle toutefois les difficultés à disposer de données précises, tout d'abord parce que leur fréquence varie beaucoup selon les populations étudiées. « Le lupus est beaucoup plus fréquent dans la population américaine noire que parmi les Américains blancs. De même, la sclérose en plaques est fréquente en Ecosse et en Europe du Nord, mais très rare au Japon. »

Ensuite, l'évaluation suppose que la maladie soit recherchée et identifiée, ce qui n'est pas toujours le cas pour certaines maladies auto-immunes (MAI), comme le syndrome de Sjögren, qui comporte une sécheresse buccale et oculaire éventuellement associée à une autre MAI (polyarthrite rhumatoïde, lupus...). On peut néanmoins estimer que cette affection plutôt bénigne concerne 0,5 % de la population. Pour leur part, la sclérose en plaques ou la maladie de Biermer atteignent chacune environ une personne sur mille.

La survenue des MAI, qui évoluent fréquemment par poussées, résulte d'une interaction entre des facteurs génétiques et des facteurs environnementaux, souligne le professeur Jean-Charles Piette, chef du service de médecine interne 2 à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris). L'identification de ces facteurs génétiques, illustrés par la concordance élevée entre vrais jumeaux, ne fait que commencer. Elle est très complexe car, à la diffé-

rence des maladies monogéniques, de nombreux gènes sont impliqués. L'étude des formes familiales est privilégiée : nous avons recruté 150 familles comportant au moins deux cas de lupus, actuellement analysées par l'équipe du professeur Elisabeth Tournier-Lasserre (service d'hématologie clinique, hôpital Lariboisière, Paris), mais cet effectif doit être accru. »

Les facteurs environnementaux ne sont pas non plus toujours connus. Les agents infectieux de toute nature (virus, bactéries) peuvent entraîner la production d'autoanticorps : le virus du sida est un exemple ; le virus d'Epstein-Barr est de même fortement soupçonné d'être impliqué dans la polyarthrite rhumatoïde. Le rhumatisme articulaire aigu, une infection par le streptocoque du groupe A que l'on ne voit plus guère en France, pouvait entraîner la formation d'anticorps attaquant le muscle cardiaque.

Des médicaments jouent parfois ce rôle déclenchant, par exemple en induisant le développement d'un lupus. De même pour l'exposition au soleil et donc aux rayons ultraviolets. L'imprégnation hormonale différente explique partiellement la prédominance de femmes parmi les personnes atteintes d'une MAI, mais avec des effets qui ne sont pas univoques : la grossesse, qui est un facteur aggravant du lupus, s'accompagne souvent de rémission chez les femmes souffrant d'une polyarthrite rhumatoïde. Le rôle de facteurs émotionnels, entraînant un stress, est aussi évoqué.

Paul Benkimoun

UNE FAMILLE HÉTÉROCLITE AVEC DES ATTEINTES TRÈS VARIABLES

QUELQUES-UNES DES MALADIES AUTO-IMMUNES

SYNDROME DE REITER

Des lymphocytes T attaquent des tissus de l'œil, des articulations et du tractus génital

MALADIE DE BASEDOW, THYROÏDITE DE HASHIMOTO

Des anticorps attaquent la glande thyroïde

RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU

Des anticorps attaquent le muscle cardiaque

MYASTHÉNIE

Des anticorps attaquent les jonctions neuromusculaires

LUPUS ÉRYTHÉMATEUX DISSÉMINÉ

Des anticorps attaquent certaines articulations, la peau, les reins et d'autres organes

DIABÈTE INSULINO-DÉPENDANT (DE TYPE 1)

Des lymphocytes T attaquent les cellules du pancréas qui fabriquent l'insuline

POLYARTHRITE RHUMATOÏDE

Des lymphocytes T attaquent les articulations

PSORIASIS

Des lymphocytes T attaquent la peau

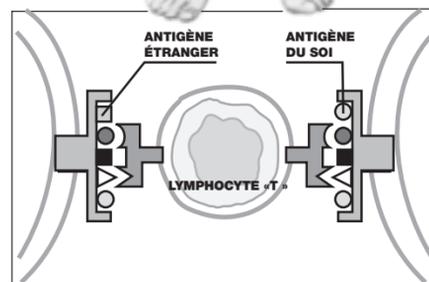
SCLÉROSE EN PLAQUES

Des lymphocytes T attaquent la gaine de myéline qui entoure les cellules nerveuses

Globalement, l'ensemble des maladies auto-immunes touche de **3 % à 5 %** de la population, et de façon prédominante, les femmes

LE MÉCANISME

Les lymphocytes T, qui font partie des défenses immunitaires, reconnaissent les antigènes étrangers à l'organisme, qui leur sont présentés par des structures spécialisées. Chez les malades, à la suite de l'interaction entre des facteurs génétiques et des facteurs d'environnement,



la similitude entre des antigènes étrangers et des antigènes du soi pourrait expliquer l'attaque par les lymphocytes T de tissus de l'organisme contenant les antigènes du soi. Ce phénomène pourrait aussi résulter d'une mauvaise régulation des anticorps, dirigés contre les composants du soi.

D'après Pour la science

Claudette se bat contre le lupus, qui l'a privée d'enfant et lui déforme les mains

CLAUDETTE est tirée à quatre épingles et soigneusement maquillée pour sa consultation avec le professeur Marcel-Francis Kahn, à l'hôpital Bichat (Paris).

PORTRAIT

Cette infirmière a dû renoncer à une partie de son travail au bloc opératoire

Pourtant, très vite, on remarque ses mains. Elles sont rouges, déformées, portent les cicatrices de plusieurs interventions chirurgicales. Cette infirmière âgée de quarante-quatre ans souffre depuis 1979 d'un lupus, une maladie auto-immune, essentiellement féminine, dont les manifestations sont très polymorphes, mais au cours de laquelle existent des anomalies biologiques caractéristiques, la présence d'anticorps anti-ADN spécifiques.

La maladie lupique doit son nom à ses manifestations dermato-

logiques : une éruption érythémateuse touche le visage et s'accompagne de lésions ulcérales semblables à des morsures de loup (« lupus » en latin), expliquent les professeurs Olivier Meyer et Marcel-Francis Kahn dans l'ouvrage collectif *Maladies et syndromes systémiques* (Flammarion). Claudette n'a jamais eu ces signes cutanés de la maladie.

Pour elle, tout a commencé par des douleurs articulaires : « Mes mains, mes pieds, mes genoux, tout était gonflé. Je n'arrivais pas à mettre mes chaussures. J'ai pensé à une polyarthrite rhumatoïde », raconte-t-elle. Un rhumatologue lui donnera le bon diagnostic. « Je me suis mise à lire tout ce que je pouvais sur le lupus, se souvient-elle. Je me demandais comment j'allais pouvoir continuer mon métier d'infirmière de bloc opératoire. J'avais très peur du traitement par la cortisone. Même en suivant strictement le régime recommandé, la cortisone entraîne des transformations physiques. J'ai perdu des kilos, mais j'étais boursoufflée. »

Il faut aussi supporter l'état de fatigue, les poussées de fièvre qui jalonnent la maladie, les périodes où il devient impossible de marcher. Une sévère atteinte rénale en 1984 ne sera en rémission qu'au bout de quatre ans de traitement. « De 1983 à 1989, j'ai multiplié les arrêts de travail, jusqu'à un an d'interruption consécutive, explique Claudette. J'ai repris parce que je ne supportais plus moralement de rester malade chez moi. » La maladie l'a conduite à un isolement croissant. Son mari et elle reçoivent de moins en moins à leur domicile. Claudette ne veut pas montrer à quel point elle, autrefois si habile de ses mains, est devenue maladroitement.

Le plus dur est d'avoir dû renoncer à avoir un enfant. De même que l'exposition au soleil ou le tabagisme, des facteurs hormonaux peuvent entraîner des poussées évolutives de la maladie. La contraception ne peut se faire qu'avec les seuls progestatifs et la grossesse peut jouer un rôle exacerbant. La grossesse n'est pas

exclue, mais suppose une maîtrise de la maladie par le traitement. Cela n'a pas été possible, regrette Claudette, qui ne cache pas une immense frustration : « Tous nos amis ont des enfants, voire des petits-enfants. Ce sont des choses qui ne nous arriveront jamais, et ce n'est pas facile à vivre. »

Malgré sa maladie, Claudette s'est astreinte à « faire avec ». En partie grâce à ses collègues de travail. « Elles ont été comme une famille pour moi », résume-t-elle. Ses déformations articulaires continuent de s'amplifier et elle ne peut plus continuer à travailler comme aide opératoire, car elle n'arrive plus à attraper les instruments chirurgicaux. « Malgré cela, toute l'équipe a été d'accord pour que je reste au bloc, où je m'occupe des commandes de matériel, se réjouit-elle. Même si cela implique de la maintenance, ce qui n'est pas toujours facile, je préfère être restée avec les gens avec qui je suis depuis le début plutôt que d'avoir dû me retrouver avec une équipe inconnue. »

Dès 1983, Claudette a rejoint une association de malades, qui lui a permis de constater la diversité des atteintes de la maladie. De voir aussi des gens plus sévèrement touchés. Le lupus était autrefois une maladie souvent mortelle du fait de ses atteintes viscérales. Le pronostic a en effet été complètement bouleversé par l'introduction des traitements par la cortisone. Le professeur Jean-Charles Piette, chef de service à la Pitié-Salpêtrière (Paris) rapporte qu'« avant la cortisone il n'y avait pas de chiffres de survie à plus de dix ans. Aujourd'hui, 93 % des malades atteints suivis dans un centre spécialisé sont en vie dix ans après les premiers symptômes. Une meilleure prise en compte des composants vasculaires de la maladie doit permettre d'améliorer encore ces résultats déjà encourageants. »

Malgré tout, la maladie est bien présente. Déjà par une précédente intervention chirurgicale, Claudette doit aujourd'hui décider si elle accepte l'opération proposée afin d'espérer retrouver la mobilité de son poignet droit. Une question importante : elle est droitrière.

P. Be.

P. Be.

Abonnez-vous au Monde

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1 086 F 1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F* au lieu de 1 170 F* au lieu de 2 340 F*

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

je joins mon règlement soit : F 101 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 190 F	2 960 F	5 892 F
3 mois	598 F	790 F	1 976 F

Offre valable jusqu'au 31/12/2001

Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/min).

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Des traitements actuels imparfaits, des pistes de recherche plus ciblées

ACTUELLEMENT, les traitements utilisés dans la majeure partie des maladies auto-immunes (MAI) visent à limiter ou à contrôler leur évolution, mais rarement à guérir la personne atteinte. En tout cas, au-delà des médicaments, l'information et l'éducation des patients sont indispensables. Traditionnellement, afin d'empêcher la réaction immunitaire dirigée contre les composants du soi, le traitement fait appel aux corticoïdes et/ou aux immunosuppresseurs, comme la cyclosporine ou, à faible dose, le méthotrexate (qui est également un anticancéreux). Ces traitements sont efficaces, mais non spécifiques, et ils entraînent des effets secondaires qui peuvent être problématiques.

De nouvelles pistes sont à l'étude, sur des modèles animaux, pour rétablir la régulation déficiente dans les MAI et agir de manière plus ciblée. « Plusieurs voies sont étudiées, résume le professeur Jean-

François Bach, chef du service d'immunologie biologique à l'hôpital Necker (Paris). L'injection d'antigènes (de peptides) cibles en espérant induire une réponse immunitaire de type régulatrice en est une. Des essais sont en cours sur des modèles animaux de la sclérose en plaques et du diabète. Une autre piste est celle utilisant des anticorps antimonoclonaux. Par exemple des antilymphocytes T de type CD3. Cette voie semble produire des rémissions dans des modèles de diabète et restaurer la régulation et la tolérance au soi. Des produits issus des biotechnologies sont également en cours d'évaluation, par exemple dans le psoriasis. »

Par ailleurs, l'hypothèse de stimuler l'immunité de manière non spécifique avec des agents infectieux non dangereux pour l'homme, comme *Mycobacterium bovis*, qui sert à la vaccination par le BCG, est à tester.

Jusqu'à **360 F** d'économie soit **7 semaines de lecture GRATUITE***

ABONNEZ-VOUS ET DEVEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

* Pour tout abonnement d'une durée de 1 an.

Le mea-culpa de l'Audi A2

Trop élitiste et trop avant-gardiste, la petite voiture n'a pu faire valoir ses réelles qualités. Le constructeur change de stratégie, et baisse ses prix

LANCÉE l'été dernier, l'A2 – première petite Audi des temps modernes – devait compléter avec brio la gamme d'un constructeur que le monde de l'automobile regarde avec respect et envie. En une dizaine d'années, la marque aux anneaux est parvenue à s'insérer dans le gotha des marques de prestige en élaborant des modèles plus discrets que les autres modèles allemands mais tout aussi raffinés.

Un avenir radieux s'offrait à l'A2, qui affiche un style original, pas si éloigné d'un monospace, assez différent de l'habituel classicisme bon teint de la firme. Courte (3,82 mètres), haute et, surtout, très légère grâce à sa structure en aluminium, elle se contente de moteurs de 1,41 de 75 chevaux (en essence comme en diesel) fort économiques mais offrant, grâce au faible poids de la voiture (895 kilos en version essence, 960 en version diesel, soit 150 kilos de moins qu'une auto comparable), des prestations dignes de cylindres supérieures. Seule rivale désignée, la Mercedes Classe A n'avait qu'à bien se tenir.

DEUX FOIS MOINS QUE PRÉVU

Six mois après l'apparition de l'A2, il a fallu se rendre à l'évidence. La petite Audi se vend très mal. En France, 1 278 ventes ont été réalisées en 2000, soit deux fois moins que prévu. En Europe, y compris en Allemagne, le constat est identique. Plutôt que de nier l'évidence, Audi-France vient d'annoncer un « réaménagement de la gamme ». « Audi prend en compte les attentes de ses clients et le fort accroissement du niveau de concurrence commerciale sur le segment des voitures compactes », a pudiquement expliqué la marque. Ce qui, en termes moins diplomatiques, signifie un changement total de stratégie. En conséquence, le prix du modèle de base accuse depuis le 1^{er} mars une baisse significative de 14 500 F (2 210 €). En essence, les prix débutent désormais à 115 400 F (17 592 €), alors que le diesel est disponible à partir de 122 900 F (18 735 €), et la finition « Pack » subit un rabais de 9 700 F (1 478 €). La firme a également décidé d'approvisionner les sociétés de location de voitures, ce qui permettra d'accroître les immatriculations tout en améliorant la « visibilité » du nouveau modèle, jusqu' alors nettement moins en vue que sa rivale Classe A.

L'A2 était indiscutablement trop chère, notamment par rapport à la petite Mercedes (quoique celle-ci soit un peu moins bien équipée), mais là n'était pas son unique péché d'orgueil. Convaincus que l'on s'arracherait l'A2, ses dirigeants n'ont pratiqué

ment pas lancé de campagne de communication. En France, 5 millions de francs (760 000 euros) de publicité ont été concentrés sur Internet alors que ce genre de nouveauté assure généralement sa notoriété en y consacrant, tous médias confondus, un budget d'une quarantaine de millions de francs (6 millions d'euros).

Plutôt décalée par rapport au design habituel des Audi, l'A2 et son style anguleux sont passés inaperçus ou ont suscité davantage de scepticisme que d'enthousiasme. Quant à la technologie « tout-alu », ses bienfaits n'étaient pas suffisamment visibles pour que l'on retienne autre chose que son coût, nettement supérieur à la concurrence. En soi, la technologie n'est plus un argument de vente.

Pour Audi, ce mea-culpa est aussi un rappel à davantage de modestie. Habitée à écarter ses voitures sans coup férir et à des prix plus que coquets, la marque pensait rééditer le « coup » de l'A3 (13 000 ventes chaque année, en France), une berline moyenne techniquement proche de la Volkswagen Golf, qui est spontanément devenue avec son côté chic et discret la coqueluche des yupies, sans aucun battage publicitaire. De présentation beaucoup trop élitiste et probablement trop avant-gardiste, l'A2 n'a pu faire valoir ses réelles qualités. La firme aux quatre anneaux, qui assure avoir retenu la leçon, compte désormais en écarter cinq mille unités en France dès 2001.

J.-M. N.



Un avenir radieux s'offrait à l'A2, qui affiche un style original, pas si éloigné d'un monospace.

Les berlines prennent de la hauteur pour gagner en confort

offre une meilleure visibilité et procure, consciemment ou non, un sentiment de sécurité, en ville comme sur route. Ce choix permet également de mieux répartir l'onde de choc en cas de collision. Les crash tests confirment que l'on est mieux protégé dans une voiture haute, en particulier lors d'un choc latéral.

« Nous avons sans doute mis un peu de temps à comprendre que l'attente du public en termes de confort ne passait pas seulement par l'efficacité des suspensions, mais aussi par des exigences en termes de volume intérieur, de luminosité, de silence de fonctionnement », admet Bruno De Guibert, le responsable de la gamme Peugeot. « En fait, résume-t-il, la monospace a fait école. » Renault, créateur de ce type de voiture en Europe, ne dément évidemment pas. Pourtant, la Vel Satis ne ressemble aucunement à l'Espace. Cette berline porte les espoirs de la firme au losange, qui cherche à s'imposer dans l'univers du haut de gamme automobile en jouant la carte de l'habitabilité. A l'arrière, ses passagers ne perdent rien du panorama extérieur. Sur ce plan, les grandes routières allemandes sont beaucoup moins généreuses.

IL FAUT S'ADAPTER

A force de voir brandir le spectre de la déberlinisation (les berlines ne représentent plus que les deux tiers des ventes en Europe et moins de la moitié aux Etats-Unis), les constructeurs ont fini par réagir. Une fois de plus, la loi darwinienne de l'évolution s'est vérifiée dans le domaine de l'automobile : pour survivre, il faut s'adapter. Et, pour coller aux nouveaux besoins, les berlines sont devenues plus habitables, et donc plus hautes... renouant ainsi avec ce qu'elles étaient avant les années soixante. « Les populations les plus sensibles aux nouveautés et les plus soucieuses de la valeur d'usage de leur voiture ont acheté des monospaces ou des breaks, mais il fallait

Toujours plus

La grande Renault Vel Satis culmine à 1,58 mètre, soit 13 centimètres de plus que la Safrane qu'elle remplace, alors que ses concurrentes allemandes (Mercedes, Audi, BMW) n'excèdent pas 1,50 mètre. Les grandes Citroën, traditionnellement longues et basses, évoluent elles aussi. Moins haute (1,48 mètre) que Vel Satis, la C5 grandit malgré tout de 8 centimètres par rapport à la Xantia et de 9 centimètres par rapport à la XM, dont elle prend la suite. La future petite C3, attendue l'an prochain, sera elle aussi tout en hauteur, prévient déjà Citroën.

Quant à la nouvelle Peugeot 307, qui appartient à une catégorie de modèles assez compacts, elle atteint 1,51 mètre et s'élève ainsi de 14 centimètres au-dessus de la 306. Les nouveautés étrangères prennent aussi de la hauteur, qu'il s'agisse de la Fiat Stilo (10 centimètres de plus que la Brava, 4 centimètres de plus que la Bravo), de la Honda Civic (10 centimètres de plus que la génération précédente) ou de l'Audi A2, qui est à la fois le modèle le plus court et le plus haut (1,55 mètre) de sa gamme, tout comme la Mercedes Classe A (1,57 mètre).

aussi faire des propositions aux acheteurs les moins impliqués et à tous ceux qui estiment que la berline reste malgré tout la référence centrale, en termes d'esthétique comme de dynamisme », souligne Vincent Besson, directeur du marketing chez Citroën. De fait, les « néo-berlines » offrent les avantages du monospace à ceux qui préfèrent rouler avec des voitures au style moins familial ou plus classique.

Ces modifications architecturales trahissent aussi la fin du règne sans partage de la technologie. « Auparavant, explique un expert de Renault, les ingénieurs imposaient des berlines basses et effilées pour des questions d'aérodynamisme et de performances. Aujourd'hui, les designers et les hommes de marketing ont davantage d'influence et imposent des lignes moins tendues et des voitures plus habitables ». En lançant des voitures plus hautes et plus massives,

l'industrie automobile opère des choix. Ainsi, le Cx (coefficient de pénétration dans l'air) de la Peugeot 307 est légèrement moins favorable que celui de la 306. Désormais, pour réduire la consommation et respecter les normes antipollution, on compte surtout sur les progrès réalisés par les ingénieurs motoristes.

LA SPORTIVITÉ, CORDE SENSIBLE

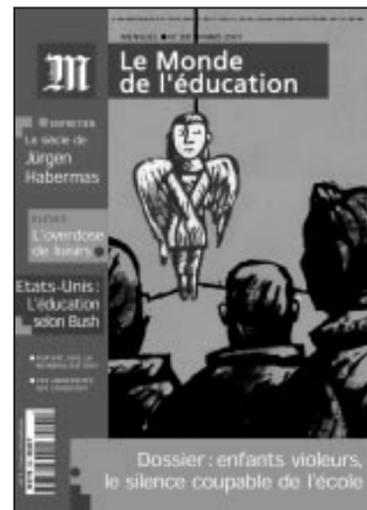
Quant au centre de gravité, situé un peu plus haut qu'avant, il impose que l'on adapte les liaisons au sol afin de ne pas perdre en plaisir de conduire. Reste qu'un monospace haut et vaste ne se conduit pas comme une berline basse, ramassée et plus agile. « L'acheteur est amené, même inconsciemment, à réaliser un arbitrage entre vitesse, performances et espace intérieur, admet Vincent Besson. En fait, nous assistons au recul de la voiture d'égoïste. » En privilégiant le confort des passa-

gers et en prenant ses distances avec quelques valeurs archétypales (une forme basse, un capot long, un profil effilé), les nouvelles berlines traduisent aussi un rééquilibrage des pouvoirs entre le conducteur et les autres occupants.

Aujourd'hui, ces derniers ont bien plus que leur mot à dire. Toutes les études indiquent que l'acte d'achat d'une automobile est devenu une décision familiale, un processus largement collectif au sein duquel le conducteur principal – le père, en général – est de moins en moins prépondérant. Mais que les « égoïstes » assumés se rassurent. Les constructeurs, y compris les grandes marques généralistes, n'ont pas l'intention de désertir le terrain des voitures « à conduire ». La sportivité est une corde sensible qui n'a pas encore fini de vibrer.

Jean-Michel Normand

ÉLÈVES VIOLEURS



En mars

Dossier :

Elèves violeurs

Le silence coupable de l'école.

Entretien :

L'Europe de Jürgen Habermas.

Débat : y a-t-il des matières plus nobles que d'autres ?

Loisirs : parents stressés, enfants surmenés.

Etats-Unis : l'école « républicaine » selon Bush.

IUFM : une réforme en demi-teinte.

LE MAGAZINE DES ENSEIGNANTS QUI AVANCENT



Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Offre spéciale jusqu'au 31 mars 2001

REPRISE 35.000 F*

pour l'achat d'une Citroën récente XM



25.000 F*

pour l'achat d'une Citroën récente Xantia ou Evasion.

10.000 F*

pour l'achat d'une Citroën récente Xsara**.

8.000 F*

pour l'achat d'une Citroën récente Saxo ou Berlingo.

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime
Fournisseur officiel en bonnes affaires

• FAIBLE KILOMÉTRAGE • PRIX ATTRACTIF • GARANTIE 1 AN
PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE • FINANCEMENT À LA CARTE

Paris 15 ^e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 ^e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles.
**Sauf Xsara immatriculée après le 01/09/00 et Xsara Picasso.

Temps gris et pluvieux

DIMANCHE. Le flux perturbé d'ouest se maintient sur l'Europe occidentale : les bandes pluvieuses se succèdent au cours de ce week-end. Les températures restent douces pour la saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est très nuageux avec des passages pluvieux. Le soleil fait néanmoins de temps en temps quelques apparitions près des côtes de la Manche. Le vent de sud-ouest souffle près des côtes à 60 km/h. Les températures s'échelonnent de 12 à 15 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel est très nuageux avec des séquences pluvieuses. Le vent de sud-ouest atteint 60 km/h près des côtes. Le thermomètre affiche de 10 à 13 degrés sur le Nord-Picardie et de 14 à 16 degrés du Bassin parisien au Berry.

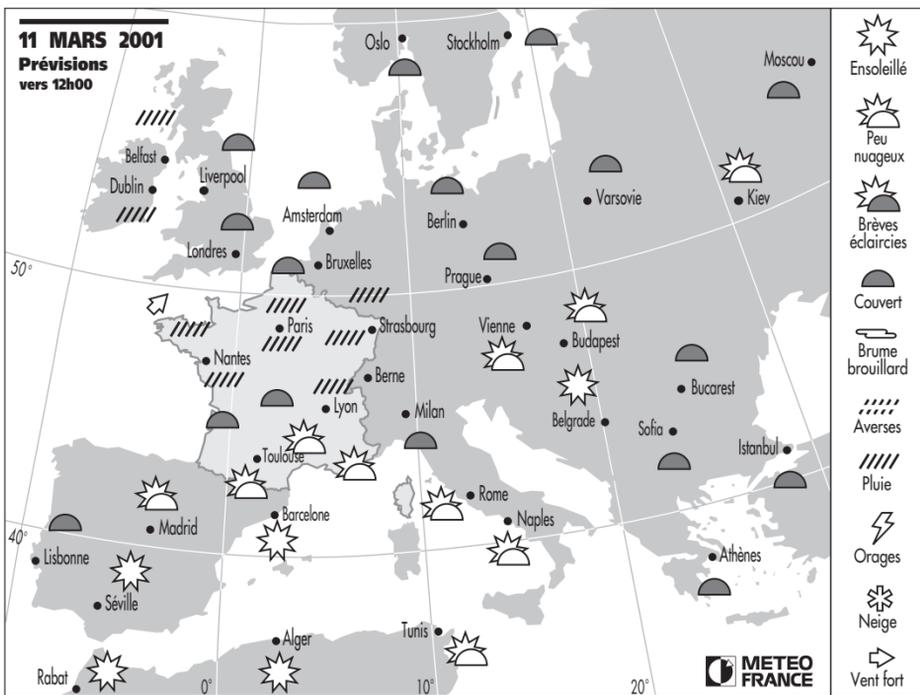
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel est couvert et il pleut une bonne partie de la journée. Les températures au meilleur moment de la

journée s'étagent de 12 à 15 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. La matinée se passe sous un ciel couvert avec quelques pluies. Dans l'après-midi, de belles éclaircies se développent sur les Pyrénées et le sud de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées. La douceur est bien installée avec 17 à 21 degrés dans l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. La journée se passe sous un ciel très nuageux à couvert accompagné de quelques pluies faibles et éparpillées. Le thermomètre affiche au plus chaud de la journée de 13 à 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. La journée est agréable avec de belles apparitions du soleil entrecoupées de passages de nuages élevés. Les températures maximales sont comprises entre 15 et 18 degrés sur le Languedoc-Roussillon, entre 17 et 21 degrés sur la Côte d'Azur et la Provence et entre 16 et 18 degrés en Corse.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SKI.** Spécialiste des vacances aux sports d'hiver, Skihorizon.com propose des offres qui, jusqu'à trois jours seulement avant le départ, permettent de réserver un week-end en temps réel. La formule comprend la nuit du samedi au dimanche, les remontées mécaniques pour deux jours et, dans certains cas, la location de matériel.

■ **PAYS-BAS.** Sept millions de tulipes, narcisses, jacinthes et autres plantes bulbeuses attendent les visiteurs qui se rendront du 22 mars au 24 mai au parc floral de Keukenhof, un des plus beaux jardins du monde. Ouvert tous les jours, de 8 heures à 19 h 30. Billets en vente à la FNAC (tél. : 0803-808-803). Par ailleurs, Republic Tours propose des week-ends à Amsterdam avec des excursions pour admirer les champs de tulipes. Renseignements dans les agences et au 01-53-36-55-55.

PRÉVISIONS POUR LE 11 MARS 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	10/19 S	NANCY	10/14 P
BIARRITZ	11/23 N	NANTES	10/13 P
BORDEAUX	10/17 P	NICE	9/15 S
BOURGES	11/14 P	PARIS	10/14 P
BREST	9/12 P	PAU	10/22 N
CAEN	8/12 C	PERPIGNAN	11/21 S
CHERBOURG	6/12 C	RENNES	11/13 P
CLERMONT-F.	11/16 P	ST-ETIENNE	8/16 P
DIJON	10/14 P	STRASBOURG	10/14 P
GRENOBLE	9/17 N	TOULOUSE	10/19 N
LILLE	9/13 C	TOURS	9/14 P
LIMOGES	9/14 P	FRANCFORT	7/12 P
LYON	11/16 P	GENEVE	6/12 P
MARSEILLE	11/19 S	FORT-DE-FR.	21/28 S
		NOUMEA	25/30 S

PAPEETE	26/30 P	KIEV	1/10 S	VENISE	8/13 C	LE CAIRE	12/24 S
POINTE-A-PIT.	21/29 S	LISBONNE	12/17 C	LISBONNE	5/15 S	NAIROBI	16/29 S
ST-DENIS-RE.	24/28 P	LIVERPOOL	5/12 C	AMÉRIQUES		PRETORIA	21/30 S
		LONDRES	4/12 C	BRASILIA	19/24 P	RABAT	12/22 S
		LUXEMBOURG	7/11 C	BUENOS AIR.	22/24 P	TUNIS	12/20 S
		MADRID	9/19 S	CARACAS	21/28 S		
		MILAN	6/17 C	CHICAGO	-4/4 S		
		MOSCOU	1/3 C	LIMA	20/25 P		
		MUNICH	6/11 C	LOS ANGELES	10/14 C		
		NAPLES	11/18 S	MEXICO	8/25 S		
		OSLO	-1/5 C	MONTREAL	-5/4 P		
		PARIS	14/22 S	NEW YORK	0/10 S		
		PRAGUE	5/12 C	SAN FRANCISCO	10/15 S		
		ROME	8/17 S	SANTIAGO/CHI	13/28 S		
		SEVILLE	14/25 S	TORONTO	-4/2 P		
		ST-PETERSB.	1/13 C	WASHINGTON	-1/14 S		
		STOCKHOLM	3/6 C	AFRIQUE			
		TENERIFE	12/17 C	ALGER	9/24 S		
		VARSOVIE	5/12 C	DAKAR	19/25 S		
				KINSHASA	22/31 S		

Le vison d'Europe, un carnivore en danger de mort

ON EN PARLE PEU, on le voit moins encore, et quand on l'aperçoit, on le prend souvent pour un autre : le vison d'Europe n'a pas de chance. Aujourd'hui considéré comme l'un des mammifères les plus menacés au monde, son aire de répartition ne cesse de diminuer, sans que l'on comprenne véritablement pourquoi. Sa biologie demeure mal connue, et ce n'est que depuis quelques années que l'on étudie véritablement son habitat et son comportement. C'est dire que l'avenir de *Mustela lutreola*, petit mustélidé nocturne adepte des cours d'eau et des marais, se présente mal.



Sa présence même sur notre sol reste une énigme. On n'a trouvé de lui aucun fossile en Europe occidentale, et l'espèce fut signalée pour la première fois en France en... 1839. Or, à cette époque, tous les mammifères carnivores avaient déjà été décrits depuis longtemps, et l'existence du vison d'Europe était recensée depuis des lustres en Europe centrale et orientale... Aurait-il

connu une extension tardive vers le sud-ouest à partir du XVIII^e siècle, pour n'atteindre nos campagnes que peu de temps avant sa découverte ? Ou son « absence » de l'Hexagone n'était-elle due qu'au manque de clairvoyance des naturalistes français, qui l'auraient confondu avec le putois ?

UNE ÉVOLUTION BRUTALE
Les deux espèces, il est vrai, se ressemblent beaucoup. Corps élancé, pattes courtes, oreilles peu saillantes : seule sa moindre taille permet de distinguer le vison (le mâle n'excède pas 1 kilo), ainsi que son pelage brun foncé, d'où ressort juste une tache blanche sur le menton et la lèvre supérieure. Mais il est des putois de petite taille, et à la fourrure sombre... Bien malin qui peut alors s'y retrouver ! Il n'y a pas si longtemps, quand le piégeage du vison d'Europe était encore autorisé, ne l'appelaient-on pas d'ailleurs « putois d'eau » ou « putois des marais » ?
Toujours est-il que l'animal vit en France, où son nom même – il proviendrait du bas latin *visio* : pet, et *visio* : pauteur – témoigne de la sympathie dans lequel il fut longtemps tenu. Pour combien de temps encore ? Présent dans tren-

te-neuf départements de la façade atlantique au début du siècle dernier, il n'a pu être observé ces dernières années que dans les cinq départements d'Aquitaine, ainsi

Feu l'espèce marine

Le vison de mer, *Mustela macrodon*, ne risque plus l'extinction : il a déjà disparu. L'espèce, à la fourrure brun-rouge et à l'odeur forte, était deux fois plus grosse que le vison d'Amérique (lui-même plus gros que son cousin européen). Mais elle lui ressemblait tant que ce n'est qu'après sa disparition que le vison de mer fut identifié comme une espèce distincte.
De sa biologie comme de ses habitudes, on sait donc peu de choses, si ce n'est qu'il était solitaire et nocturne et passait presque tout son temps dans les eaux côtières de l'Atlantique. Selon le Service canadien de la faune, ses populations, réparties le long des côtes rocheuses ou sur le pourtour des îles, allaient au moins du Connecticut à la baie de Fundy (Nouveau-Brunswick), et peut-être jusqu'à Terre-Neuve. L'espèce serait morte victime de sa fourrure, bien avant qu'on puisse envisager la moindre mesure de protection : le dernier spécimen fut capturé en 1894.

depuis les années 1970, ne peut plus être chassée pour sa fourrure, le piégeage n'en continue pas moins – précisément du fait de sa ressemblance avec le putois, consi-

deré comme nuisible. Et le recalibrage des ruisseaux, le drainage et l'assèchement des marais, le débroussaillage des rives sont autant de facteurs de dégradation de son habitat, auxquels s'ajoute la pollution des eaux.

Egalement évoquée : la compétition avec l'espèce d'Amérique *Mus-*

tela vison, importée en France au début du XX^e siècle et destinée à la pelleterie, dont ceux qui se sont échappés ont colonisé les mêmes milieux que l'espèce européenne. Mais rien de tout cela, pas plus que d'éventuelles maladies, ne permet d'expliquer une telle réduction des effectifs, ni de territoire. Au point d'avoir suscité la mise en place, en 1991, d'un programme d'études soutenu par le gouvernement. Et le lancement en 1999, par la direction régionale de l'environnement d'Aquitaine, d'un « plan de restauration nationale », auquel est notamment associée la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFPEM).

DOUCEMENT MAIS SÛREMENT

De ce prédateur « généraliste et opportuniste », qui se déplace volontiers dans l'eau et se nourrit – selon les lieux et les saisons – de petits mammifères, d'amphibiens, d'écrevisses et de petits poissons, on a ainsi précisé deux ou trois zones. « Son attirance pour les zones humides a été récemment confirmée par le suivi par radiopistage de onze individus dans la forêt des Landes de Gascogne », commentent Christian Maizeret et Pascal Fournier, tous deux impliqués dans cette

action de sauvegarde (*Le Courrier de la nature* n° 190, janvier-février 2001). Les réseaux hydrographiques encore occupés par le petit mammifère ont été détaillés, ainsi que l'étendue de ses domaines vitaux et ses types de gîtes (terriers de ragondins ou autres cavités, parfois situés à même le sol). Les zones où une gestion contrôlée du milieu permettrait d'enrayer le déclin ont également été recensées. Mais, notent les experts, « la plupart des actions tardent à être mises en œuvre, et il est à craindre que le point de non-retour ne soit atteint avant que leurs effets ne se fassent sentir ».

Actuellement, précisent-ils, c'est en Russie que subsiste le principal réservoir de l'espèce (environ 40 000 individus). Mais, d'après les quelques scientifiques qui s'efforcent là-bas, avec des moyens dérisoires, d'apprécier la situation, le déclin des populations y est également bien amorcé. Ainsi s'éteint doucement mais sûrement le vison d'Europe, classé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) parmi les neuf mammifères carnivores les plus menacés du monde.

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 060

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Un peu désuet mais toujours charmant. - II. Fait des ravages quand il circule en nombre. Cité citée dans la Bible. - III. Pour se mettre à couvert. Il ne pourra pas participer. - IV. Tellement odieux que cela se sent autour de lui. Protège l'entrée du port ou vit au large. - V. Partage le pouvoir. Venus de la métropole il n'y a pas bien longtemps. - VI. La réussite pour le rat. Sans bavure. - VII. Met la liasse au bon format. Touché en plein cœur. - VIII. Laissées sur place par

le moissonneur. Agent de liaison. - IX. Attire l'attention du lecteur. Page d'histoire. Même le petit est dans les grands papiers. - X. Pour boire ou à ne pas boire. En mettre un bon coup.

VERTICALEMENT

1. Manque de délicatesse dans l'utilisation de la langue. - 2. Un petit noir bien costaud. Important pour le jeune loup. - 3. Mit en couleur. Un peu salé. - 4. Leurs essais sont toujours des réussites. - 5. En plus. Accueillante mais pas du tout

recommandable. - 6. Indique la sortie. Fait son entrée. - 7. Fine et transparente. Une goutte de pétrole. - 8. A l'entrée comme à la sortie, il a l'œil sur la pendule. - 9. Fait tache et fait beau. Garantit l'exactitude. - 10. Resté en Irlande après le passage des Romains. Une partie de la gauche. - 11. Dans le doute. Ensemble. - 12. S'agiter.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 059

Horizontalement

I. Pèse-personne. - II. Oxygène. Rien. - III. Pénal. Gai. Nt. - IV. Ugolin. Réver. - V. LEP. Sélénite. - VI. Assistant. TP. - VII. Reinette. Néo. - VIII. SF. Et. Ai. - IX. Té. Obtempère. - X. Exaspérantes.

Verticalement

1. Popularité. - 2. Exégèse. Ex. - 3. Synopsis. - 4. Egal. Infos. - 5. Pelisse. BP. - 6. En. Netteté. - 7. Reg. Lattier. - 8. Arène. Ma. - 9. Orient. Apn. - 10. Ni. Vi. Niet. - 11. Nénette. Ré. - 12. Entreposés.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschorg 94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corro
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

ÉCHECS

N° 1939

TOURNOI OPEN (Saint-Vincent, 2001)
Blancs : V. Milov.
Noirs : B. Lalic.
Défense Grünfeld.

1. d4	Cf6	19. Dd2 (i)	Ce6
2. c4	g6	20. Cxé6	Dxé6
3. Cc3	d5	21. d5	Dd7
4. Cf3	Fg7	22. c4	é5 (j)
5. Fg5	Ce4	23. Fd2	f5 (k)
6. Ff4	Cxç3	24. Tç3	f4
7. bxc3	dxç4 (a)	25. Tçh3	Ta-b8
8. é3	Fé6 (b)	26. Fç3 (l)	a6 (m)
9. Db1!	b6	27. Th7 (n)	TF-é8
10. Cg5	Fd5	28. g3!	b5 (o)
11. é4	Fb7 (c)	29. gxç4	bxc4
12. Fxç4	0-0	30. Dd1! (p)	Tb6 (q)
13. h4! (d)	Fa6 (e)	31. fxé5	Db7
14. Fxa6 (f)	Cxa6	32. Dg4	Tf8 (r)
15. Db5! (g)	Dç8	33. Rf1	Df7
16. h5	ç5	34. Dg3	Tb1+
17. hxg6 (h)	hxg6	35. Rg2	Txh1
18. Tç1	Cç7	36. Txh1	abandon (s)

NOTES

a) On poursuit généralement par 7... ç5 ; 8. é3, 0-0 ; 9. çxd5, çxd4 ; 10. çxd4, Dxd5 ; 11. Fé2, Cç6 ; 12. 0-0, Ff5. Après 13. Ch4, Fç8 ; 14. Da4,

Cxd4 ; 15. éxd4, Dé4 ; 16. Cxg6, hxg6 ; 17. Fé3, et rien n'est clair (Swjagintsev-Leko, 1988).
b) Cette idée qui conduit le F en b7 perd beaucoup de temps. 8... 0-0 suivi de ç5 semble plus sain.
c) Après 11... h6 ; 12. éxd5, hxg5 ; 13. Db5+, Dd7 ; 14. Dxd7+, Cxd7 ; 15. Fxg5, les Blancs sont mieux.
d) Logique. La pression sur les pions f7-g6-h7 est réelle.
e) D'où ce réflexe d'élimination du F sur cases blanches mais qui a coté quatre temps au F-D.
f) 14. Fb3 est aussi à envisager ; par exemple, 14... é5! (mieux que 14... ç5, et que 14... h6 ; 15. Cxf7, Txç7 ; 16. é5, é6 [ou 16... Rf8 ; 17. Fh6], Fxh6 ; 18. Dxg6] ; 17. Fh6!, Fxh6 ; 18. Dxg6+ ; 19. Fé6, Dè8 ; 20. h5, Fç8 ; 21. Fb3! ; 15. Fxé5, Fxé5 ; 16. dxé5, h6 ; 17. Cf3, Cd7! ; 18. é6.
g) Plus fort que la suite 15. 0-0, ç5 ; 16. Cf3, çxd4 ; 17. çxd4, Dd7 qui laisse aux Noirs un jeu agréable (Swjagintsev-Swidler, 1992). Si 15. Dd3, Cç5! ; 16. Dh3, é5.
h) Ouverture de la colonne h.
i) Si 19. Dd3, Dg4! ; 20. g3, é5! (I. Sokolov-Swidler, 1999).
j) Sinon les Blancs jouent 23. é5.
k) Affaiblir g6. 23... a6 est mieux.
l) Avec l'idée de jouer Th7-Txh7+ et Fxé5+.
m) 26... b5 valait mieux.
n) Menace 28. Fxé5.
o) Si 28... fxg3 ; 29. f4!
p) Contrôle les cases b1 et a4.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1938

N. I. KRALIN (1965)
(Blancs : Rd5, Fb1, Cb7 et ç4, Pg2. Noirs : Rh6, Fg8, Cc1, Pf7.)
1. Cc3, f5+ ; 2. Ré5, f4 ; 3. Rxf4, Cxg2+ ; 4. Cxg2, Fd5 ; 5. Cd6!, Fxg2 ; 6. Cf5+, Rh5 ; 7. Fa2!, Rg6 ; 8. Ch4+ avec gain.

ÉTUDE N° 1939

P. PERKONJA (1964)

Blancs (4) : Rf1, Tç7, Ca5, Pa2.
Noirs (4) : Rc2, Fd5, Cd1, Pç6.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

MUSIQUE Daft Punk, groupe le plus célèbre de la scène électronique française, publie son deuxième album, *Discovery*, orgie d'emprunts et de citations. ● LE PREMIER single

issu de l'album, *One More Time*, est entré directement à la première place des classements français. ● THOMAS BANGALTER et Guy-Manuel de Homem-Christo, qui forment le duo

de Daft Punk, font preuve d'un art consommé du marketing, s'opposent à la Sacem dans la gestion de leurs droits, utilisent Internet à leur avantage et veulent bousculer l'industrie du

disque. ● « NOUS avons toujours considéré le marketing comme une part intégrante de la création. Le but n'est pas de privilégier la promotion, mais d'envisager tout ce qui entoure

l'œuvre avec des valeurs artistiques, explique Thomas Bangalter. Daft Punk est un projet global. Nous nous considérons plus comme des producteurs que comme des musiciens. »

Daft Punk orchestre le succès de son juke-box électronique

Le duo le plus célèbre de la « french touch » publie son deuxième album, « *Discovery* », truffé de citations des années 1970 et 1980. Rompu aux lois du marketing, il dit vouloir « faire avancer le système » en bousculant l'industrie du disque et créer « une musique qui rende heureux »

QUATRE ANS après *Homework* (deux millions d'exemplaires vendus), la sortie du nouvel album de Daft Punk, *Discovery*, événement musical et industriel, a été orchestrée avec minutie. Le premier single issu de l'album, *One More Time*, sorti le 13 novembre, est entré directement à la première place des classements français, et à la deuxième des charts britanniques. Sans les masques de robot qui dissimulent ces derniers temps leurs visages, le duo le plus célèbre de la scène électronique française, Thomas Bangalter et Guy-Manuel de Homem-Christo, expliquent au Monde leur ambition musicale et leur stratégie commerciale.

« Il y a quatre ans, votre premier album, *Homework*, avait-il valeur de manifeste ?

— Thomas Bangalter : A l'époque, la musique électronique n'était pas réellement acceptée des médias, des maisons de disques multinationales et des institutions. Ce disque affichait une volonté de ne pas se plier aux règles musicales et économiques en vigueur. Nous voulions montrer que ce boum-boum-boum n'était pas du bruit. Cette envie nous a poussés à enregistrer un album entièrement voué à cette obsession rythmique.

— Militiez-vous aussi pour la reconnaissance d'une scène française ?

— Guy-Manuel de Homem-Christo : Nous avions plus l'impression d'appartenir à une scène internationale. Dans l'underground, cette musique avait déjà établi des réseaux au-delà des frontières. Les différences se font plus par artiste que par ville ou pays. Nous sommes devenus porte-drapeau de la *French touch* malgré nous.

— Dans *Discovery*, votre nouvel album, le groupe a-t-il perdu sa dimension subversive ?

— T. B. : Aujourd'hui cette musique est acceptée. Même Madonna se met à l'électronique. Mais il ne faudrait pas que le genre édicte de nouvelles règles, impose un nouvel établissement de puristes. La musique électronique est moins un style qu'un état d'esprit d'ouverture.

— G.-M. de H.-C. : Le côté minimal du premier album se concentrait sur l'impact physique et les pis-

tes de danse. Même si cette dimension existe toujours, le nouveau disque s'ouvre aux mélodies et à l'émotion. Nous nous cachons moins derrière le travail des sons. Plusieurs morceaux ont quasiment le format de chansons pop.

— T. B. : La musique électronique a longtemps cherché à casser les règles. A partir de cette nouvelle liberté, de ces machines, de ces possibilités de bricolage, nous cherchons à assimiler un ensemble de musiques, sans idée préconçue. Ecrire des chansons est pour nous quelque chose de nouveau, nous ne le faisons pas non plus de façon traditionnelle.

» Dans son sens noble, le mot pop signifie pour moi la juxtaposition d'une multitude de genres. Un peu comme pouvait le faire Queen, capable de mélanger heavy metal, comédie musicale, disco... Notre génération n'a pas eu à choisir entre être punk ou disco. J'aime autant Clash qu'Abba sans que cela fasse de moi un spécialiste du kitsch. L'important est de faire ses choix au-delà des effets de mode. Nous essayons de trouver une innocence de goût qui est celle de l'enfance.

— L'efficacité est-elle une valeur essentielle ?

— T. B. : Les deux valeurs essentielles sont d'innover, expérimenter, et aussi d'arriver à créer quelque chose de simple, d'agréable à écouter, une musique qui rende heureux.

— L'humour est-il un élément de votre musique ? Ne craignez-vous pas les effets du second degré ?

— T. B. : Nous apprécions l'art, le bon goût. Mais les valeurs esthétiques aujourd'hui ne sont pas forcément paralysées par le sérieux. Les arts visuels, la mode, la musique ne dédaignent pas le second degré. Tant mieux. Si nous cherchons toujours à faire évoluer le système, nous concevons d'abord la musique comme un divertissement.

— Avez-vous été surpris par le succès international de *One More Time*, le premier single tiré du nouvel album ?

— T. B. : Ce qui nous a surtout plu, c'est d'être numéro un en France et



Le duo de Daft Punk se cache derrière des masques, poussant à l'extrême l'anonymat du DJ.

en Europe sans l'appui d'une vidéo. C'était aussi un parti pris. Une façon de dire que la vidéo doit d'abord rester un acte de création, pas forcément lié à la promotion.

— Depuis vos débuts, vous consacrez une énergie impressionnante au marketing. Ne craignez-vous pas que le commerce prenne le pas sur vos créations ?

— T. B. : Nous avons toujours considéré le marketing comme une part intégrante de la création. Le but n'est pas de privilégier la promotion, mais d'envisager tout ce qui entoure l'œuvre avec des valeurs artistiques. Le modèle à suivre est celui d'Andy Warhol, son travail avec le Velvet Underground et le concept de pop art.

— Quand vous parlez de faire avancer le système, à quoi pensez-vous ?

— T. B. : Il s'agit de donner plus d'indépendance artistique et économique aux créateurs. Des règles ont été définies par l'industrie du disque qui limitent l'autonomie artistique des musiciens. Si les choses ont un peu avancé de ce côté-

là, en particulier grâce à l'explosion des musiques électroniques, les musiciens doivent être capables de mieux contrôler la diffusion de leur œuvre. Daft Punk est un projet global, nous nous considérons d'ailleurs plus comme des producteurs que comme des musiciens.

— Avec le CD, l'acheteur de *Discovery* trouvera une carte pour devenir membre du Daft Club et de télécharger gratuitement des inédits sur Internet. C'est votre réponse au problème Napster ?

— T. B. : Napster a montré deux faces d'Internet. L'une, formidable, qui démontre à quel point la technologie permet la transmission de la création, favorise le concept de communauté ; l'autre qui montre que ce système est une menace s'il n'est pas lié à une rémunération équitable de la création. Acheter un disque ne peut pas être un cas de conscience, du style « pirater, c'est voler », « il faut aider l'industrie musicale ». Pour les utilisateurs de Napster, la musique est trop chère et l'industrie s'en met plein les poches. C'est en partie vrai. Il faut donc revaloriser l'acte d'achat, créer une valeur ajoutée et être plus proche du public. C'est le but du Daft Club.

— Vous êtes depuis longtemps en contentieux avec la Sacem. Votre réflexion par rapport à Internet englobe-t-elle la possibilité de gestion individuelle des droits d'auteur ?

— T. B. : Nous avons refusé de céder l'administration des droits générés par le multimédia aux sociétés de gestion collective. Seule la Sacem a buté sur ce principe et bloque depuis l'ensemble de nos droits d'auteur. Le principe du Daft Club est de diffuser gratuitement la musique qui s'y trouve. Mais notre partenaire technologique pour ce projet, Intertrust, a aussi mis au point un système de management informatisé de droits digitaux qui permettra, dans le futur, de gérer les rémunérations par ayant droit. Dans un grand nombre de cas, l'administration des droits digitaux pourra se passer de la gestion collective. »

Propos recueillis par Stéphane Davet

La bacchanale de la génération Goldorak

THOMAS BANGALTER et Guy-Manuel de Homem-Christo ont imaginé, pour leur deuxième album, *Discovery*, un petit scénario enfantin : on dirait que les Daft Punk sont morts et que des robots les ont remplacés. Programmés pour piocher des sons dans la discothèque de la fin des années 1970 et des années 1980, les deux descendants de D2R2 et de C3PO, les machines de *La Guerre des étoiles*, sont devenus, en cours de mission, aussi fous que l'ordinateur de 2001.

Discovery, dont le titre se réfère à la navette spatiale du film de Kubrick, mais aussi à un album d'Electric Light Orchestra, est en effet un mutant à la boulimie frénétique, un Pac-Man dévorant toutes les vitamines sur son passage, qui pille sans discernement les temples et les décharges de la musique. Dresser la liste des emprunts et citations qu'il renferme dépasse-

rait la taille impartie à cet article. C'est à une orgie de sons que convie Daft Punk, une bacchanale offerte à la génération Goldorak, l'équivalent discographique du *Pacte des loups*.

Dans *Discovery*, un ocarina copule avec la guitare d'Eddie Van Halen sur fond d'électro-pop des années 1980, les deux descendants de D2R2 et de C3PO, les machines de *La Guerre des étoiles*, sont devenus, en cours de mission, aussi fous que l'ordinateur de 2001.

Heureusement, ce fatras d'influences se greffe sur une assise rythmique, qui, elle, n'appartient qu'au tandem, tantôt house chicagoyenne, tantôt disco new-yorkaise.

Ce sont d'ailleurs les titres (*High Life*, *Voyager*) qui réveillent le souvenir de *Homework*, l'excellent premier album, qui convainquent le plus, avec les deux derniers, les funky *Face to Face* et *Too Long* (chanté, comme l'épatant single *One More Time*, par Romanthony).

LE BEAU FLIRTE AVEC LE LAID

Lorsque Daft Punk se recentre sur sa culture de DJ, les breaks percutent, l'art de la syncope, du mix et des enchaînements impressionnants. Quand le duo veut œuvrer dans l'orfèvrerie pop, il s'annonce comme ses copains de Phoenix ou d'Air, un accident prévisible.

Comme chacun sait, le terme robot contient un deuxième sens à l'usage des hommes, ainsi défini par Le Petit Robert : « Individu n'utilisant plus son libre arbitre ». Puéril et infantile, *Discovery* abolit toute échelle de valeurs. Le beau flirte en permanence avec le laid (Daft Punk recycle aussi bien Bach, sur le ridicule *Veridis Quo*, que les horreurs des hard-rockeurs symphoniques d'Europe), le chaud (le funk de *Something About Us*) avec le froid (la new wave), le rétro avec le futurisme, l'hédonisme avec le nihilisme. Pour les amateurs, innocents ou pervers, de second degré, ce disque a évidemment valeur de chef-d'œuvre : il est sans doute le premier à rendre comestible la tarte à la crème du postmodernisme.

Bruno Lesprit

★ *Discovery*, 1 CD Labels. Distribué par Virgin.

L'association lucrative de l'art et du marketing

LES DAFT PUNK sont à la hausse ce qu'Eminem est au rap. Ils défendent l'idée que l'art et le marketing ne font qu'un, et, à l'instar du jeune Américain blanc qui a adopté la parfaite panoplie du rappeur (délinquance, misogynie, homophobie, excès de langage...), les Daft Punk ont détourné les valeurs fondatrices de la house avec un incontestable talent. D'abord, en refusant de montrer leur visage. Lors de la parution en 1997 de *Homework*, le duo français était apparu masqué — facies d'animaux, de cochons bizarres —, poussant à l'extrême la logique de l'effacement des DJ, historiquement cachés derrière leurs platines et des lumières opaques.

Pour *Discovery*, Thomas Bangalter, vingt-cinq ans, et Guy-Manuel de Homem-Christo, vingt-six ans, ont opté pour les casques et gants de robot, réalisés par la société Altarian, responsable notamment des effets spéciaux de *Dans la peau de John Malkovich*, le film de Spike Jonze. Ce qui ne les a pas empêchés de poser pour le mensuel britannique *The Face* de février en veste Versace, chemise Jil Sander et tee-shirt Prada.

Les Daft Punk ne s'interdisent d'ailleurs rien, pas même de céder gratuitement à NRJ l'usage de *One More Time*, premier tube du nouvel album, comme générique à la cérémonie des NRJ Awards. Mais, dans la même logique, les deux anciens copains du lycée Carnot avaient intenté en 1997 un procès, gagné en appel, à France 2, pour avoir utilisé des extraits musicaux sans leur consentement.

Première visée, la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem), gestionnaire des droits des artistes, et derrière laquelle s'abritait France 2. Depuis 1997, les Daft Punk sont en conflit ouvert avec la Sacem, à qui ils refusaient de confier la gestion de leurs droits multimédias et audiovisuels. La Sacem a déjà débloqué plus de 2,5 millions de francs de royalties sur les disques, mais a mis en réserve 2,7 millions de francs liés à la diffusion audiovisuelle, « en attendant que le groupe s'inscrive à une société d'auteur, quelle qu'elle soit ».

UNE LONGUE LISTE D'ACTIVITÉS

Le combat de Daft Punk contre la Sacem est héréditaire. Tout comme Guy-Manuel de Homem-Christo, fils de publicitaire, a été à la bonne école de la communication, Thomas Bangalter a su endosser le savoir-faire de son père, Daniel Vangarde, artisan des chansons de la Compagnie Créole ou du groupe disco Ottawan, et opposant farouche à la Sacem, dont il est membre. « Son rôle a surtout été de nous permettre de décrypter cette industrie », dit Thomas Bangalter.

Débuté en décembre 1999 par la première chambre civile de la Cour de cassation, Daniel Vangarde considère que la Sacem lui doit 31 millions de francs afférents à des passages des chansons de la Compagnie Créole dans les discothèques.

« Nous ne partageons pas toutes ses idées », dit encore Thomas Bangalter. Mais sur des projets comme *Daft Club*, il a une fonction de con-

sultant et est rémunéré comme tel. » Présenté au Midec de Cannes en janvier, *Daft Club* est un système permettant à chaque acheteur de *Discovery* d'accéder gratuitement, grâce à une carte numérotée, à des compléments de services sur le Net. *Daft Club* vient compléter la longue liste des activités Daft : les labels Scratché, Roulé (Thomas) et Crydamoure (Guy-Manuel), notamment producteur de *Music Sounds Better With You* de Stardust, succès mondial de l'été 1998, *Daft Arts*, pour les visuels...

« Les punk débiles » (la formule « *daft punks* » viendrait d'un journaliste anglais hérisé en 1992 par le premier 45-tours des deux musiciens, alors très rock) cultivent parallèlement l'idée de leur indépendance. Mais s'ils sont en opposition frontale avec le système, c'est toujours, ou presque, en partenariat avec l'industrie. Le *Daft Club* associe ainsi le duo à Virgin, leur maison de disques, et InterTrust Technologies Corporation, entreprise américaine spécialisée dans le Digital Rights Management (gestion des droits numériques).

Les Daft Punk peuvent apparaître comme des champions de la philosophie d'Internet : accès libre et gratuit. C'est tout le contraire. Ils ont appris, grâce à leurs avocats et à ceux de Virgin, à tout verrouiller tout en tirant parti de la souplesse de Napster, l'utilisant (*Le Monde* du 31 octobre 2000) pour créer le bouche à oreille dès septembre 2000 autour de *One More Time*, premier extrait de *Discovery*.

Véronique Mortaigne

THÉÂTRE DU ROND POINT

le deuil sied à Electre

Eugene O'Neill
Jean-Louis Martinelli

avec Eric Caruso, Alain Fromager, Christine Gagnieux, Sylvie Milhaud, Marie Vialle, Roland Sassi, Gérard Watkins

01 44 95 98 10

France Inter

www.theatredu.com

La nouvelle direction de Chaillot cherche à s'émanciper des contraintes du passé

Ariel Goldenberg et José Montalvo veulent rénover la scène et programmer de la danse et du théâtre

Après le départ de Jérôme Savary, en juillet 2000, de la direction générale du Théâtre national de Chaillot, ses successeurs, Ariel Goldenberg et son

associé José Montalvo, cherchent à donner une nouvelle identité à ce lieu : bâtir un projet artistique, une programmation qui partagera la scène

entre danse et théâtre, et à rénover la structure pour laquelle une enveloppe de 100 millions de francs a été accordée par l'Etat.

« LA PREUVE qu'on peut faire du théâtre partout, c'est qu'on en fait à Chaillot. » Ariel Goldenberg et José Montalvo citent en riant cette phrase de Jean Vilar. Depuis leur arrivée place du Trocadéro, en juillet 2000, le successeur de Jérôme Savary et son associé, chorégraphe chargé de la programmation danse, passent beaucoup de temps à inventorier les problèmes. Chaillot est un monstre, c'est connu. Les spectateurs qui descendent le fameux escalier n'ont qu'une idée approximative des lieux, labyrinthiques, avec des espaces mystérieux et des couloirs sans fin au bout desquels l'administration niche dans des bureaux de fortune.

Ariel Goldenberg n'a quasiment rien changé au sien. Il a juste apposé à côté de la porte un petit panneau, « Fin de la zone française », offert par le metteur en scène berlinois Frank Castorf. Il a aussi changé le bureau de place, sur les conseils d'un ami sourcier qui lui a dit : « Fais-le, sinon tu seras assis sur du vide. » Bien vu. Le départ de Jérôme Savary laisse grande ouverte la porte à nombre de questions : quelle identité donner au Théâtre national de Chaillot 2000 ? Comment inciter le public à suivre le chemin d'une programmation neuve, où la danse et le théâtre se partagent la scène ? José Montalvo et Ariel Goldenberg ne cessent d'en débattre. Officiellement, le premier est directeur de la danse, sous l'autorité du second, direc-

teur général. En fait, ils forment un duo : « José est un grand rêveur. J'essaye de garder les pieds sur terre » ; « Ariel sait équilibrer les choses. Il dirige avec une intuition d'artiste. »

Ils ont un double défi à relever : bâtir un projet artistique, et rebâtir Chaillot. Sait-on, par exemple, que les décors sont descendus vers la salle à l'aide d'un monte-charge antique, si petit qu'il oblige à découper les décors ? « Ce monte-charge date de Vilar. Pour le changer, il faut investir 30 millions de francs », explique Ariel Goldenberg. L'Etat a accordé une enveloppe de 100 millions de francs pour la rénovation du Théâtre national de Chaillot, qui n'est pas une mince affaire.

LES DESSOUS DE SCÈNES

Faut-il remodeler la salle Gémier en cassant le balcon, inutile ? Cela coûterait 40 millions de francs et impliquerait une longue fermeture. Convient-il de repenser la grande salle, comme Jack Lang et Antoine Vitez le firent en leur temps ? Ariel Goldenberg et José Montalvo ont choisi d'aller au plus urgent : la scène. « Il est impossible d'inviter un spectacle qui demande des dessous de scène. Il n'y en a pas. Nous allons en faire installer, et nous ferons changer le plancher du plateau, qui est défoncé. » Ces travaux coûteront 6 millions de francs et dureront trois bons mois (de juillet à octobre). « Nous ne voulons pas que Chaillot soit fermé

longtemps. Cela veut dire que nous ne nous attaquerons pas au gros œuvre. »

Ce choix est dicté par une réflexion de fond : les nouveaux maîtres de Chaillot veulent donner la priorité aux solutions artistiques. « La contrainte peut être productive. Il faut jouer avec », disent-ils d'une même voix. Pour l'heure, ils reconnaissent que, depuis leur arrivée, ils ont été « un peu trop gourmands ». Ils ont voulu marquer le coup, en offrant de nombreux spectacles de danse et de théâtre – au risque de faire perdre ses repères au public ; « Nous avons pêché par excès. Mais cela tient au mauvais timing de mon arrivée », affirme Ariel Goldenberg. « J'ai été nommé le 30 juin, avec une programmation qui était déjà établie jusqu'en décembre. Avec José, nous avons dû faire vite. Du coup, c'est un peu cacophonique. Les gens ne savent pas assez ce qu'ils vont voir. Il y a un problème de communication. »

A son départ, Jérôme Savary a offert un ticket de métro à ses abonnés, pour qu'ils le suivent au théâtre de l'Opéra-Comique. Cela fait sourire Ariel Goldenberg : « Jérôme est un ami. Il a eu raison. La question, pour nous, est de convaincre le public de notre projet. Il y a actuellement beaucoup plus de danse que de théâtre. Je l'ai voulu, pour faire taire tous ceux qui disent que je suis un ennemi juré de la danse, alors que j'ai fait venir William Forsythe et Philippe Decouflé quand

je dirigeais Bobigny. » A l'avenir, il n'y aura pas de quotas pour la danse et le théâtre, leur répartition dépendra de l'équilibre des saisons. Nos deux complices se réservant une liberté extrême : « Ça a l'air d'une blague, mais on peut imaginer une saison avec de la danse uniquement. » Ou du théâtre ? Oui, Chaillot doit devenir, selon le désir de José Montalvo et Ariel Goldenberg, une fabrique de mariages et de jumelages. Jumelages avec de grandes institutions européennes – des discussions sont en cours avec Christoph Marthaler et son Schiffbau de Zurich. Mariages (rêvés), entre José Montalvo et Bartabas, Boris Charmatz et Mikhail Baryshnikov, ou encore Jacques Tati et Jérôme Deschamps.

En septembre, Kristin Scott Thomas sera la Bérénice de Racine, mise en scène par Lambert Wilson. Puis Marcial di Funzo Bo jouera Tamerlan, dirigé par Jean-Baptiste Sastre. Le nouveau Deschamps, La Cour des grands, assurera le passage jusqu'en 2002, date à laquelle la danse prendra le relais. Chaillot sera alors lancé, avec les moyens du bord (90 millions de francs de budget, dont 74 millions de subventions). Ariel Goldenberg demande du temps. « Qu'on me donne trois ans avant de me juger, sinon c'est trop facile. Pour l'instant, on marche sur des œufs. Et encore, on n'en a pas cassé beaucoup. »

Rosita Boisseau et Brigitte Salino

La permanence électorale de Jean-Louis Comolli

Dans les quartiers nord de Marseille, le réalisateur tourne un nouveau film inspiré par les élections à l'heure de la relève beur

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Sous la pluie battante, il distribue des roses flapiées à des mères de famille, répétant « c'est la journée de la femme » sans beaucoup de conviction. Cet homme est un héros, mais les gosses qui sortent de l'école des Oliviers, au cœur d'une des cités les plus délabrées des quartiers nord de Marseille, n'en ont cure. Seule la caméra qui enregistre la scène les passionne, au point de déclencher une mini-émeute. On a beau leur répéter que « c'est pas pour la télé », ils n'en veulent rien savoir. Ce n'est pas pour la télé, c'est pour le cinéma, et l'homme aux roses fatiguées est le héros du nouveau film, provisoirement intitulé *Marseille ville ouverte*, de Jean-Louis Comolli et Michel Samson. Le sixième depuis qu'en 1989 le cinéaste et le journaliste (devenu en 1996 correspondant régional du Monde) ont choisi de filmer la vie de Marseille scandée par les échéances électorales.

Théoricien et praticien du cinéma, Comolli sait mieux que personne que le documentaire, tout comme le cinéma de fiction, a besoin de personnages forts et de fils dramatiques pour exister, et que la mise en scène y joue un rôle tout aussi central. C'est pourquoi, avec Michel Samson, il a choisi Tahar Rahmani comme l'un des héros de son nouveau film – théoriquement le dernier de la série. Tourné à l'occasion des municipales et des cantonales, il est en effet centré sur la difficile apparition d'une nouvelle génération de personnalités politiques marseillaises, issues de l'immigration arabe. Jusqu'au 18 mars unique conseiller municipal marseillais dans ce cas, Tahar Rahmani eut, fin 2000, la désagréable surprise de se trouver exclu des listes par son parti, le PS, alors que toutes les formations politiques proclamaient la nécessité de représenter davantage des communautés jusqu'à présent pratiquement exclues de la vie politique locale.

« On a eu de la chance, on était là au moment de l'exclusion de Tahar Rahmani, on a pu filmer la scène, et ses suites », dit aujourd'hui Comolli, ravi de l'enregistrement de cette scène primitive. La chance n'est pas la seule explication : le patient travail mené sur le terrain au contact de tous les protagonistes, et recommencé dès mars 2000 en prévision

des élections de ce dimanche, a permis de capter ces instants shakespeariens joués avec les accents de Pagnol. Comme il a permis d'accompagner la réintégration à l'arraché de M. Rahmani sur les listes à la suite d'un bras de fer qui a laissé des traces dans le PS local (*Le Monde* du 9 janvier). La même présence attentive sur le terrain justifie le choix des trois autres personnages principaux du futur film, eux aussi membres du Parti socialiste dans les quartiers nord.

RELÈVE DE LA DÉMOCRATIE

Militante de choc de la Gauche socialiste, Samia Ghali répond aux questions de Michel Samson entourée de ses copines de la cité Campagne-Lévêque qui mettent des tracts dans des enveloppes destinées aux personnes âgées de la 8^e circonscription. Dans la minuscule permanence électorale arrivent et se casent comme ils peuvent militants et responsables, parmi les membres de la petite équipe de Comolli. Entre photocopieuse et téléphone portable, Rebia Benaroya, autre figure de cette génération montante, espère lui aussi faire partie du conseil municipal de secteur. Alors que c'est aux cantonales que se présente Nadia Brya dans le 14^e arrondissement voisin, où elle entraîne dans son sillage une génération de jeunes gens et surtout de jeunes filles néophytes en politique.

A l'issue de la réunion où une soixantaine d'entre eux ont découvert les règles qui leur permettent d'être assesseurs ou délégués dans les bureaux de vote, l'image colorée, inédite, émouvante d'une relève de la démocratie se forme dans le viseur de la caméra tandis qu'elles viennent une à une à chercher leur dossier. Cette image, avec toutes celles réunies par Comolli, devraient être visibles cet automne... si le producteur de ce film, comme de toute la série tournée à Marseille, Paul Sadoun, trouve un partenaire diffuseur : alors que les précédents films sont rediffusés, et considérés comme d'indispensables archives en même temps que de grands films politiques, les décideurs restent toujours aussi frileux au moment de s'engager sur des projets par nature et par choix de cinéaste à la merci de l'évolution de chaque instant.

Jean-Michel Frodon

La programmation « sans crispation esthétique » de José Montalvo

FRENCH KISS : appellation contrôlée pour la soirée de lancement de la danse à Chaillot. Un titre aguicheur comme s'y risquer parfois José Montalvo, directeur de la danse au Théâtre national de Chaillot, dont la fameuse « maison de tolérance » (alias Chaillot !) a entraîné nombre de blagues. « Il y a tout de même un peu d'ironie dans ce "French Kiss", rétorque José Montalvo, par ailleurs directeur du Centre chorégraphique national de Créteil avec sa complice Dominique Hervieu. Un côté désinvolte et surtout une notion de plaisir indispensable. Sachant que, pour moi, le plaisir n'exclut pas la réflexion. » Leitmotiv que cette alliance de la légèreté et de la profondeur chez un chorégraphe qui rhabille depuis quinze ans le divertissement, souvent par trop péjoratif, aux couleurs d'une pensée métissée résolument d'aujourd'hui.

Avec *French Kiss* et ses quatre chorégraphes-vedettes Catherine Diverrès, Jean-Claude Gallotta, Josef Nadj et Maguy Marin, José Montalvo campe sur ses positions, articulant la présentation d'extraits d'œuvres emblématiques de ces créateurs et la participation du public convié, dans un second temps, à entrer concrètement dans la danse. « J'ai d'abord voulu saluer la vitalité de la scène chorégraphique française avec quatre de ses plus brillants représentants depuis le début des années 1980 et suggérer que si la danse élargit aujourd'hui

sa place à Paris en s'installant à Chaillot c'est en partie grâce à eux, commente José Montalvo jamais en reste de générosité. Il s'agit non seulement de montrer des spectacles, mais de proposer au public de s'approprier l'acte chorégraphique. En devenant acteur d'une danse singulière, exigeante, qu'il s'agisse de celle de Diverrès ou de Gallotta, chaque spectateur a la possibilité de s'exprimer, d'expérimenter des sensations inattendues et d'affiner de l'intérieur sa perception de l'œuvre. Je défends l'idée de la pédagogie comme acte artistique. »

LE JEU ET LA RENCONTRE

Pour l'exemple, José Montalvo évoque la création de la ligne « jeune public-public jeune » pilotée par Dominique Hervieu. « En relation avec certaines pièces comme *L'Oiseau-loup*, de Joëlle Bouvier, ou *Mécaniques*, de Dominique Boivin, nous invitons les enfants mais aussi leurs parents à un atelier basé sur le jeu et la rencontre. Cette idée dans un monde plutôt cloisonné répond à une telle attente de la part des familles que la plupart des séances affichent déjà complet. L'objectif est de faire partager des émotions. Au-delà, de redéfinir le rôle du spectacle vivant dans ce qu'il apporte d'irréductible à la vie de chacun. »

Ce défi, José Montalvo entend le faire sonner sur tous les tons, aussi cacophoniques soient-ils. Sa programmation « sans crispation esthétique » pulvérise toutes les frontiè-

res : *La Belle au bois dormant* classico-hip hop (du 15 au 18 mars) de Karine Saporta y voisine avec les fables suaves et fragiles de Dominique Boivin dans *La Danse, une histoire à ma façon* (les 24 et 25 mars), Jérôme Bel, et sa Shirlologie, se laisse prendre en sandwich entre des pièces (de Karole Armitage, Nicolas Le Riche, Douglas Becker) interprétées par le Ballet de Lorraine. Une ouverture panoramique avec vue sur l'international (à découvrir, la Finnoise Paula Tuovinen du 14 au 16 juin) qu'il entend maintenir dans un souci de complémentarité avec les autres scènes de la danse (le Théâtre de la Ville, le

Centre national de la danse ou l'Opéra de Paris). Il ambitionne également de mettre en place des semaines thématiques (avec spectacles, débats, conférences...) et casser l'habitude des programmations courtes pour se risquer aux longues séries. S'il n'a pas les pieds sur terre, José Montalvo a le panache d'un homme qui a décidé une fois pour toutes de prendre ses désirs pour des réalités.

R. Bu

★ *French Kiss*, samedi 10 mars, 20 heures. Tarif unique : 50 F. Tél. : 01-53-65-30-00.

Les meilleures ventes de livres en France pour l'année 2000

À L'APPROCHE du 21^e Salon du livre de Paris, qui se tiendra à la porte de Versailles, du 16 au 21 mars, le palmarès des meilleures ventes *L'Express*-RTL en 2000, consacre Marc Levy qui arrive en tête des fictions francophones pour *Et si c'était vrai* (Robert Laffont), selon le classement annuel publié par *L'Express* daté du 8 au 14 mars et réalisé par l'Ifop-Tite-Live. Il devance 99 francs de Frédéric Beigbeder (*Grasset*), *Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part* d'Anna Galvalda (*Le Dilettante*), *Métaphysique des tubes* d'Amélie Nothomb (*Albin Michel*), *Dans ces bras-là* de Camille Laurens (*P. O. L.*), *Balzac et la Petite Tailleur chinoise* de Dai Sijie (*Gallimard*), *Ingrid Caven* de Jean-Jacques Schuhl (*Gallimard*), le premier tome de *La Pierre de lumière* de Christian Jacq (*Ed. XO*) et *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma (*Seuil*).

Pour les essais et documents, Jean-Claude Brialy domine avec *Le Ruisseau des singes* (Robert Laffont), devant *Toute vérité est bonne à dire* de Claude Allègre (Laffont/Fayard), *Médecin-chef à la prison de la Santé* de Véronique Vasseur (Cherche-Midi), *Notre affaire à tous* d'Eva Joly (Les Arènes), et *L'Euphorie perpétuelle* de Pascal Bruckner (*Grasset*).

"2001 est absolument et définitivement un chef-d'œuvre de l'histoire du cinéma."
Aden

"Un énigmatique chef-d'œuvre."
Le Nouvel Observateur



UNE PRODUCTION STANLEY KUBRICK

2001: l'odyssée de l'espace

UN FILM DE STANLEY KUBRICK

TURNER ENTERTAINMENT CO. DISTRIBUE PAR WARNER BROS. (Transatlantic), Inc.

WARNER BROS. PICTURES AN AOL TIME WARNER COMPANY © 2001 Warner Bros. Tous droits réservés

EN 70mm, COPIE NEUVE, TIRÉE D'APRÈS LE NÉGATIF DANS SON FORMAT D'ORIGINE, SON 6 PISTES MAGNÉTIQUES DOLBY ACTUELLEMENT EN EXCLUSIVITÉ AU GAUMONT GRAND ÉCRAN ITALIE

Vidéo-ci, vidéo-là

Galleries à Paris. Trois pièces, entre attraction et répulsion, de l'Américain Gary Hill, et le petit monde enchanté de Samuel Rousseau

GARY HILL, in SITU Fabienne Leclerc. 10, rue Duchefdelaville, Paris 13^e. M^e Chevaleret. Tél. : 01-42-80-15-42. Du 10 mars au 21 avril.

SAMUEL ROUSSEAU. Galerie Anton Weller, 57, rue de Bretagne, Paris 3^e. M^e Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-05-62. Du 10 mars au 19 avril.

Jeudi après-midi. La route des galeries est encombrée de voitures en double file, et leur entrée de gros cartons. Les cimaises sont vides. Les fils électriques pendent des plafonds, le sol est couvert de plastiques qui craquent sous les pieds, des caisses venues de partout servent d'accoudoir et de zinc. Ça sent la peinture fraîche et le tabac. Et ce n'est pas le moment de visiter. Trop tôt : on verra en série samedi, rue Louise-Weiss, mais aussi chez Goodman (Buren). Ou trop tard : là où il y a à voir, on est déjà venu.

Que faire ? Forcer deux, trois portes. Pour recevoir en pleine figure le cri d'une sauvageonne blonde comme une fille de Viking : une performance de Paulina Wallenberg-Olsson, mise à l'écran par l'Américain Gary Hill, un grand, déjà classique, de l'art vidéo. Fabienne Leclerc (ex-galerie du Regard), qui suit l'artiste depuis dix ans, propose rue Duchefdelaville en un seul mot, trois pièces de lui : une vidéosculpture, une installation, et une simple projection murale. La première, de 1991, est extraite de *Core Series* et s'appelle *Glasses*. Elle est faite de deux moniteurs présentés comme un livre ouvert posé sur la tranche, et dont les deux pages invitent au manège de la caméra autour d'un verre d'eau et ses reflets dans la lumière compliquée d'intrigues stroboscopiques. Entre giraphare et boule de cristal, derviches tourneurs et tour de potier (on y pense comme contre-

image), entre matière, lumière et mouvement, voir et voyance, entre attraction et répulsion, entre vertige et hypnose. La bande-son, une ritournelle analogue à celle des jeux d'enfants : un, deux, trois, nous irons au bois, contribue à notre perte.

À COUPER LE SOUFFLE

C'est aussi entre répulsion et attraction qu'opère le cri incarné par la jeune femme blonde, un point dans la nuit, qui grossit, devient une espèce de cellule vivante, qui prend corps, s'individualise, commence à crier en avançant vers vous, trébuché, fait poids, s'impose à vous, et dont le visage rugissant qui envahit l'écran finit déformé comme une sculpture de Messerschmitt, quand arrive le point extrême d'intensité sonore de la voix gutturale venue du fond de la gorge et de la nuit des temps. *Remembering Paralinguay*, réalisée en 2000, est inspirée de la façon dont les bergers appelaient les animaux dans les montagnes de Suède. Une pièce à vous couper le souffle et la parole, où l'on peut voir un raccourci de l'aventure humaine comme manifestation d'énergie vitale.

Cabin Fever n'était pas en place jeudi. C'est une installation de 1999, construite autour d'un texte de Maurice Blanchot, *Celui qui ne m'accompagnait pas*, un auteur qui justement accompagne nombre de recherches linguistiques conduites par Gary Hill à travers les sons et les images. On y reviendra, pourquoi pas, à la sortie, pour le Mai du livre d'art, de la monographie consacrée à l'artiste par les Éditions du Regard.

Autre génération, autres mœurs. Après Gary Hill, le petit monde de Samuel Rousseau peut paraître, pour le moins, trivial et puéril. L'artiste, qui travaille à Grenoble, où il a participé à la création de Brise-Glace – un squat devenu espace alternatif



COURTESY/IN SITU, PARIS



COURTESY/IN SITU, PARIS

La performance de Paulina Wallenberg-Olsson, mise à l'écran par Gary Hill.

d'ateliers et d'expositions –, est âgé de trente ans, et c'est sa première exposition à Paris. Il déborde d'activité, a de la verve et pas mal d'idées jolies censées libérer l'imagination, offrir du rêve, de la poésie. Il n'est pas loin d'y parvenir, parfois, avec ses bricolages d'objets et de vidéos calées dans du quotidien, un peu à la Pierrick Sorin, une référence qu'il n'aime pas. Telle pièce comme *Gare à tes miches*, avec un vieux fauteuil dont le coussin crevé abrite la vidéo d'un dogue qui aboie, relève du gag. Ses *Casseroles chantantes* font penser à un détournement ménager d'images de Tony Oursler, une référence qu'il aime. Mais Sam (c'est lui qui abrège) a, à son actif, des trou-

vailles plus attachantes, de pacotille, pourquoi pas ? Comme ses coquillages gazouillants qu'il aimerait voir dans toutes les salles de bains, et ne veut pas vendre plus de 2 000 francs pièce. Ou encore son image travaillée (trois mois) à l'écran numérique d'un géant pris derrière trois étages de fenêtres éclairées, qui, elle, renvoie aux livres de l'enfance.

Geneviève Breerette

Intimisme dépouillé et déferlante rock aux Festins d'Aden

TOM McRAE, FRANK BLACK, festival Les Festins d'Aden, Elysée-Montmartre, Paris le 9 mars.

Si certaines des soirées du premier festival Les Festins d'Aden laissaient deviner une thématique fédératrice – les nouvelles filles du rock avec Carmen Consoli, Keren Ann et Alison Goldfrapp au Bataclan, le 6 mars ; variations sur la soul et le hip hop avec Guru et Lina à l'Elysée-Montmartre le 7 –, d'autres reposaient sur des contrastes, voire de franches différences stylistiques. Plus risqué mais aussi plus remuant pour le corps et l'esprit.

Après avoir mis au même programme le rock à surprises de Finlay Quaye, les échanges sophistiqués entre Sandy Dillon et Hector Zazou et le hip hop afro de Doctor L. (Bataclan, le 7 mars), les Festins d'Aden ont joué à nouveau sur la différence lors du dernier concert du festival à l'Elysée-Montmartre, vendredi 9 mars. Ainsi on ne trouvera pas plus opposé que le Britannique Tom McRae, intimiste et dépouillé, et l'Américain

Frank Black, extraverti, poussé par une envie de déferlante rock. Pour le premier, l'exercice aurait pu se révéler périlleux. Le gros du public se préparait à fêter l'ancien leader des Pixies et attendait sa dose d'énergie vive. McRae a pourtant rapidement imposé son univers en demi-teinte, où les déchirements de la vie sont énoncés sans affectivité, avec une crudité portée par une voix puissante qui sait aussi se faire souffler. Repéré en France avec sa seule guitare et l'accompagnement épuré d'un violoncelle à l'Hôtel du Nord puis aux Transmusicales de Rennes (*Le Monde* du 1^{er} décembre 2000), Tom McRae a donné à sa musique une envergure qui passe par la présence d'un second guitariste et d'un percussionniste.

Sans trahir la fragile intensité de ses chansons acoustiques et sans transcrire à la note près les arrangements de son premier album (*Tom McRae*, db Records/BMG), le jeune homme intensifie son propos et réévalue ses compositions pour la scène. Ce que le rock oublie trop souvent d'envisager, généralement coincé dans la re-créa-

tion des vidéo-clips. La chance de McRae est d'avoir échappé pour le moment au recours à l'image pour se concentrer sur la force des mots et de la musique.

Quand Frank Black déboule avec ses Catholics, quelques minutes suffisent pour percevoir le tour que prendra son concert. Dense, ramassé, emporté. Les titres s'enchaînent à peine terminés. Black n'a apparemment pas de temps à perdre. Il visite l'Europe depuis début février. Ce qui pourrait donner un spectacle rodé, assuré de ses effets. Mais le chanteur-guitariste a encore en lui un côté turbulent et bricolo qui l'amène à donner un coup de pied dans les évidences. Les tempos ralentissent, la country succède au punk-rock, une ballade est ébauchée avant de devenir une chevauchée hard-rock. Il y a là comme un parcours dans le son du rock américain. Malin et instructif mais gâché par la propension de Black et ses Catholics à transformer chaque mélodie en chanson à brailler.

Sylvain Siclier

Exit, un festival d'arts nouveaux à Créteil

EXIT, Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende. Jusqu'au 18 mars, à partir de 19 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. De 40 F (6,10 €) à 140 F (21,34 €), passeport tous spectacles 250 F (38,11 €).

Voix et silences, ondes sonores et infrarouges, tablas électroniques et culture club : l'univers reconstruit à la Maison des arts de Créteil le temps d'Exit – un festival qui confirme son originalité – explore l'invisible et l'impalpable. A 20 heures, dans la grande salle, le chorégraphe Angelin Preljocaj présente *Helikopter* (*Le Monde* du 9 mars), sur une musique de Karlheinz Stockhausen – hypnotique, militante, ferroviaire –, et des effets vidéo d'Holger Förterer, déjà invité à Exit lors d'une précédente édition.

A 22 heures, Jacques Remus et Rolf Sudmann s'installent au foyer. Le premier est français ; il fut biologiste, puis a créé de drôles de machines, dix orgues aux allures antiques qu'il dirige de la main et à distance grâce à des capteurs à infra-rouges. L'Allemand Rolf Sudmann joue les *Vocalises* de Rachmaninov au théorème, l'un des premiers instruments électroniques, inventé en 1919 par le physicien russe Léon Theremin. Sudmann module les mélodies par déplacement

des mains dans l'espace, autour d'antennes et de bobines. Champs électriques et orgues automatiques aboutissent à un *Boléro* de Ravel assez pompier, et l'on regrettera ici la subtilité d'un Pierre Bastien, fabricant de petites machines bizarroïdes et belles, récemment présentées au Centre Pompidou avec la complicité vidéaste de Pierrick Sorin. Pendant cet exposé rapi-

de de la théorie de l'invisible, une spirale lumineuse du plasticien britannique Paul Friedlander tourne à haute vitesse : c'est une corde, mais le mouvement et la lumière en font une machine.

LE MONDE DES CLUBS

Dove va tutta questa gente ? questionne le collectif d'artistes vidéastes milanais Studio Azzuro. Jeux de

portes, de murs de verre, où se cognent des danseurs et des gens ordinaires en trois dimensions : l'installation vidéo occupe le dessous de la petite scène où, dès 22 h 30, évoluent les trente jeunes de Kung Fu. La troupe belge a choisi pour son deuxième passage à Créteil de figurer le monde, très fragile, des clubs. On danse donc – DJ Jonas révisé tous les classiques du nightclubbing joyeux, de la house la plus pure à *Gigi l'Amoroso* de Dalida –, mais en parlant. Le texte de ce *Discothèque* a été établi d'après des conversations saisies dans les clubs fréquentés par des 15-22 ans, et dans toute leur maladresse, ils finissent par faire sens : l'amour, ado et dragueur, malhabile et fébrile, est tout... la vie n'est rien.

Après le spectacle, le public est invité à danser néo-disco jusqu'à la fin de la nuit. A l'étage supérieur, à minuit, le DJ britannique d'origine indienne Karsh Kale rétablit la vérité : bon musicien ne renie pas les siens. Aux tablas, traités en boucle par un camarade new-yorkais, Karsh Kale n'a pas son pareil. Le complice de Talvin Singh, star de la scène électronique indo-pakistanaise de Londres, installe la house mondialiste au cœur de ces arts nouveaux que défend Exit.

Véronique Mortaigne

SORTIR

PARIS

« Les origines de l'immeuble à bon marché »

Tel sera le thème de la *Petite leçon d'architecture* – une forme originale de débat inventée par l'Institut français d'architecture (IFA) – donnée par Marie-Jeanne Dumont. Chercheur, maître assistante à l'École d'architecture Paris-Belleville, elle a publié plusieurs ouvrages de référence sur le logement social, notamment à Paris et dans sa banlieue.

Salon de l'IFA, 6 bis, rue de Tournon, Paris-6^e. M^e Odéon.

De 15 heures à 16 heures, le 10.

Tél. : 01-46-33-90-36. Entrée libre.

Sabbioneta, la cité idéale

Construite entre Mantoue et Parme de 1558 à 1577, de la volonté du duc de Mantoue Vespasien Gonzaga Colonna, Sabbioneta est l'une des rares utopies urbaines devenues réalité. Pratiquement intacte à l'intérieur de ses remparts, elle abrite notamment un des premiers théâtres inventés sans référence à l'antique, œuvre exceptionnelle de Vincenzo Scamozzi. L'Institut culturel italien en propose la découverte dans ses murs parisiens, grâce à une série de photographies de Jean-Christophe Ballot, déjà présentées lors de la 7^e Biennale d'architecture de Venise. Une découverte flash jusqu'au 15 mars, à des horaires sévèrement limités par la sieste.

Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, Paris-7^e. M^e Bac.

9 h 30-13 h et 15 h-18 h. Tél. :

01-44-39-49-39. Du lundi au jeudi.

(Publicité)

du 9 mars au 15 avril 2001 Petit Théâtre

MÉDÉE

Hans Henny Jahnn / Anita Picchiarini

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE - 15 rue Malte Brun 75020 Paris - 01 44 62 52 52
www.colline.fr

GUIDE

REPRISE FILM

Breezy (1973)

de Clint Eastwood. Séance et débat animés par Karim Ghiyati, historien du cinéma. Avec Noël Simsolo, auteur de *Clint Eastwood* (Cahiers du Cinéma). *Reflet-Médicis, 3, rue Champollion, Paris-5^e. M^e Saint-Michel. 19 h 45, le 12. 45 F.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGE

A Bout de Cœur

de Nathalie Tiroit (photographe) : regard sur l'enfance inadaptée. *Espace Beaujon, 208, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^e Ternes. Du 12 au 23. De 9 heures à 21 h 30, du lundi au vendredi ; De 13 à 18 heures, le samedi. Tél. : 01-42-89-17-32. Entrée libre.*

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Comment une figure de paroles et pourquoi

d'après Francis Ponge, mise en scène de Pierre Baux et Cécile Pauthé. *Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14^e. RER Cité-Universitaire. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 8 avril.*

Habitations

de Philippe Minyana, mise en scène d'Edith Scob. Théâtre ouvert propose aux lycéens accompagnés de leurs enseignants des journées de sensibilisation à l'écriture multiple de Philippe Minyana durant le mois de mars.

Théâtre ouvert - Jardin d'hiver, 4 bis, cité Véron, Paris-18^e. M^e Blanche. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-42-62-59-49. 75 F et 100 F. Jusqu'au 7 avril.

Kiri Te Kanawa (soprano), Warren Jones (piano)

Œuvres de Mozart, Rachmaninov, Strauss, Liszt.

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^e Alma-Marceau. 20 heures, le 11. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 450 F.

I Muvrini

Troisième passage à l'Olympia depuis 1996 pour le groupe phare de la chanson corse, I Muvrini. Le premier à s'inscrire dans la chaîne de solidarité lancée par le professeur Francine Lecca, chef du service de chirurgie cardiaque de l'hôpital Necker, et Patrice Roynette. Les bénéfices recueillis à l'occasion de ce concert unique, trois mois après celui donné au Palais omnisports de Paris-Bercy, seront reversés à l'association Mécénat chirurgie cardiaque, organisatrice de la soirée, qui vient en aide aux enfants défavorisés atteints de malformations du cœur.

Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M^e Opéra.

20 h 30, le 12. Tél. : 01-47-42-25-49

ou dans les FNAC et VIRGIN.

625 F, 375 F, 325 F et 275 F.

Aïcha Redouane et l'ensemble al-Adwâr

Berbère d'origine marocaine installée en France depuis trente ans, la chanteuse Aïcha Redouane s'intéresse au répertoire de la « Nahda », un mouvement de renaissance de la musique arabe qui se développa en Egypte du XIX^e siècle aux années 1930. Accompagnée par l'ensemble al-Adwâr (qanoun, oud, percussions, flûte « nay ») elle rend hommage à deux grands compositeurs-chanteurs initiateurs de ce mouvement musical, Muhammad Uthman et Abdu al-Hâmûli.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. M^e Châtelet.

20 h 30, le 12. Tél. :

01-42-74-22-77. 95 F.

ARDAG

Réservoir, 16, rue de la Forge-Royale, Paris-11^e. M^e Ledru-Rollin. 20 heures, le 11. Tél. : 01-44-92-98-68. 50 F.

Le Manacuba

La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^e Pigalle. 20 heures, le 12. Tél. : 01-49-25-89-99. 110 F.

Enrico Rava, Paolo Fresu Quintet New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^e Château-d'Eau. 21 heures, le 12. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Jean-Marc Thibault Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris-2^e. M^e Richelieu-Drouot. 20 heures, le 12. Tél. : 08-25-00-00-58. 160 F.

RÉGIONS

Compagnie Azanie

Caen (14). Théâtre, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc. 20 heures, le 13. Tél. : 02-31-30-48-00. 90 F.

Compagnie Philippe Jamet Echirolles (38). Musée Géo-Charles, 1, rue Géo-Charles. 18 heures, les 13, 14, 15, 16 et 17 ; 15 heures, le 18.

Tél. : 04-76-22-58-63. De 40 F à 120 F.

GRAND PRIX DU PUBLIC CINESPAÑA 2000

LA LANGUE DES PAPILLONS

AU CINÉMA LE 14 mars

Le ralentissement de la nouvelle économie continue à déstabiliser la Bourse américaine

Après les suppressions d'emplois d'Intel, les déclarations du PDG de Cisco inquiètent les investisseurs

TRISTE anniversaire pour le Nasdaq. Vendredi 9 mars, l'indice de cette Bourse électronique a abandonné 115,95 points, soit 5,35 %, à 2 052,78 points. Le contraste est saisissant avec l'année précédente, où, portée par l'euphorie de la nouvelle économie, la Bourse américaine culminait le 10 mars à 5 048,62 points. En l'espace d'un an, la chute des cours a atteint près de 60 % et l'indice retrouve son plus bas niveau depuis décembre 1998. Le marché a été ébranlé par les déconvenues successives du premier portail sur Internet Yahoo!, du fabricant de microprocesseurs Intel et du spécialiste des équipements de réseaux Internet Cisco. Ces déboires ont contrecarré les espoirs fragiles de reprise qu'espéraient certains analystes.

« Un nouvel avertissement sur ses résultats par Intel a donné le coup d'envoi à une nouvelle vague de liquidations sur les valeurs technologiques,

alors que les chiffres de l'emploi pour février se sont avérés suffisamment forts pour réveiller les craintes des investisseurs sur la poursuite ou non par la Fed de sa politique agressive de baisse des taux », expliquait Larry Wachtel, analyste chez Prudential Securities en commentant à l'AFP cette sixième baisse hebdomadaire consécutive.

LE TROUBLE S'ACCROÎT

Mercredi, victime de la chute des recettes publicitaires, Yahoo! révisait à la baisse ses prévisions de bénéfices et annonçait le départ de son PDG, Tim Koogle. Mais c'est surtout l'action d'Intel qui a entraîné dans sa chute l'ensemble des valeurs technologiques. Le premier fabricant mondial de microprocesseurs annonçait jeudi que son chiffre d'affaires devrait baisser de 25 % au premier trimestre, comparé au trimestre précédent. La société de Santa Clara a éga-

lement décidé de supprimer cinq mille emplois sur quatre-vingt-sept mille. Le titre a plongé de 11,47 % à 29-7/16 dollars. Les fabricants de semi-conducteurs suivaient le mouvement, le Philadelphia Semiconductor Index lâchant 7,14 %. Advanced Micro Devices, principal concurrent d'Intel, a clôturé en baisse de 10,38 % à 23,30 dollars.

Cisco a ajouté au trouble. Le numéro mondial des équipements Internet a annoncé vendredi la suppression de 3 000 à 5 000 emplois permanents sur un total de 44 000, auquel s'ajoutent 4 000 emplois temporaires, dont 2 500 à 3 000 ne seront pas renouvelés. « Nous prenons ces mesures parce que le ralentissement de l'économie américaine se poursuit et qu'apparaissent les premiers signes qu'il s'étend à d'autres régions du monde », a déclaré dans un communiqué le PDG de l'entreprise, John Chambers. Cisco estime que

le ralentissement des dépenses en investissements des entreprises clientes pourrait se poursuivre au-delà d'une période de deux trimestres. Pour faire face aux coûts, Cisco va assumer une charge exceptionnelle de 300 à 400 millions de dollars (321 à 428 millions d'euros) qui sera intégrée aux comptes du quatrième trimestre 2001.

A cette réduction d'effectifs va s'ajouter une « réduction agressive des coûts », en particulier en matière de marketing et de voyages, a précisé le groupe. L'action de Cisco était en forte baisse, de 8,22 % à 20-15/16 dollars quelques minutes avant la clôture de la séance de vendredi.

Dominique Gallois
(avec AFP)
Lire aussi « Le Monde Argent » page VII.

► www.lemonde.fr/nouvelle-eco

Perquisition au Quai d'Orsay dans l'affaire Falcone

M. Védérine dément être intervenu dans un litige fiscal

LE CABINET du ministre des affaires étrangères, Hubert Védérine, a affirmé, vendredi soir 9 mars, que celui-ci n'était « jamais intervenu » en faveur du marchand d'armes Pierre Falcone, dans le règlement de son contentieux avec le fisc. Quelques heures plus tôt, les juges d'instruction Philippe Courroye et Isabelle Prevost-Desprez, chargés de l'enquête sur les ventes d'armes vers l'Angola, avaient conduit une perquisition au Quai d'Orsay. La veille, la mise en examen de Jacques Attali, pour « recel d'abus de biens sociaux et trafic d'influence » avait fait émerger le soupçon d'interventions haut placées.

Les juges cherchent à vérifier qu'aucun lien n'a existé entre les rémunérations versées par M. Falcone - incarcéré depuis le 1^{er} décembre - à la société de conseil de M. Attali et le fait que ce dernier avait organisé, en septembre 1998, une entrevue entre l'avocat de M. Falcone, Allain Guilloux, et M. Védérine (*Le Monde* du 10 mars). Si l'entourage du ministre a confirmé l'existence d'une telle rencontre - sans doute lors d'un dîner chez M. Attali -, il a certifié que les courriers et documents adressés par la suite à M. Védérine par l'avocat n'avaient eu « aucune conséquence ». Le défenseur de M. Attali, M^{re} Jean-Michel Darrois, a pour sa part affirmé qu'il n'y avait « pas de trace d'une intervention de M. Védérine dans le dossier fiscal de M. Falcone et pas de trace d'une intervention de M. Attali auprès de M. Védérine ».

Le litige fiscal portait alors sur les sommes reçues par la société slovaque ZTS-Osos, dont M. Falcone était l'un des mandataires - avec l'homme d'affaires Arcadi Gaydamak -, dans le cadre d'un marché

d'armes entre la Russie et l'Angola. Arguant qu'ils avaient été versés en France, sur un compte de la banque Paribas, le fisc prétendait infliger un redressement de 3 milliards de francs sur ces fonds. Le conseil de M. Falcone, lui, cherchait à établir l'« extraterritorialité » des activités de ZTS-Osos et disposait, à cette fin, d'une lettre du président angolais Eduardo Dos Santos mandant officiellement MM. Falcone et Gaydamak pour acquérir au nom de son pays les matériels militaires concernés.

« S'IL RAPPELLE, ÉLUDER »

« C'est cette lettre que je voulais transmettre au ministère des affaires », a indiqué M^{re} Guilloux au *Monde*, samedi 10 mars. Non pas pour obtenir une intervention, mais pour faire authentifier, par un canal officiel, ce document dont les impôts ne voulaient pas tenir compte. « Ami de longue date de M. Attali, qui compte aussi parmi ses clients, l'avocat assure ne pas se souvenir des conditions dans lesquelles il s'entretint avec M. Védérine, mais affirme qu'il ne lui a « jamais demandé d'intervenir auprès du fisc dans le dossier ZTS-Osos ».

Interrogés par les enquêteurs, les fonctionnaires des impôts ont eux aussi contesté toute intervention dans cette affaire. A en croire M^{re} Guilloux, même sa demande de vérification sur la lettre du président Dos Santos n'aurait pas été suivie d'effet. Selon le cabinet de M. Védérine, les juges ont saisi, au Quai d'Orsay, les notes adressées par l'avocat. En marge de l'une d'elles, le ministre avait écrit, à la main : « S'il rappelle, éluder ».

Hervé Gattegno

DÉPÊCHE

■ EXECUTIVE LIFE : Jean-François Hénin, ancien vice-président d'Altus (ex-filiale du Lyonnais), a porté plainte avec constitution de partie civile auprès du doyen des juges d'instruction contre le Consortium de réalisation (CDR), la structure qui a repris les mauvais actifs du Crédit lyonnais, pour « dénonciation calomnieuse », indique *Le Figaro* du 10 mars. M. Hénin reproche au CDR de le soupçonner de tort d'avoir commis un abus de bien social lors de la reprise par Altus de la FBUM, une banque filiale de l'assureur Maaf, associé d'Altus dans l'affaire américaine Executive Life.

■ A NOS LECTEURS. *Le Monde* publiera dans ses éditions du lundi 12 mars (datées 13) les résultats du premier tour des élections municipales dans les villes de plus de dix mille habitants (quinze mille habitants en Ile-de-France), collectés par ses correspondants régionaux et départementaux, selon sa propre caractérisation politique des candidats en présence, et accompagnés du rappel du scrutin de 1995. Onze pages de reportages et de commentaires seront consacrées aux situations des principales villes - Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Lille, Avignon, Béziers, etc. -, aux réactions des dirigeants politiques et à l'analyse des forces en présence. Les résultats de ces élections et le rappel des scrutins antérieurs pourront en outre être consultés sur www.lemonde.fr, qui rendra compte en temps réel des estimations de vote et des réactions à partir de dimanche 20 heures. Le premier tour des élections cantonales, dont il sera rendu compte dès lundi matin, fera l'objet d'une publication des résultats dans un cahier spécial du *Monde* de mardi 13 mars (daté 14).

Tirage du *Monde* daté samedi 10 mars 2001 : 520 699 exemplaires.

1-3

Au long des treize wagons du Train de l'emploi

POITIERS

de notre correspondant régional

Dans le Train de l'emploi, qui a bouclé sa première semaine en gare de Poitiers, vendredi 9 mars, les étapes se suivent et ne se ressemblent pas. C'est le sentiment partagé par les représentants des trente-trois entreprises qui, s'associant à l'initiative du *Monde*, proposent des emplois aux jeunes diplômés. Ainsi, comme le constate un responsable d'IBM, le contact est différent d'une métropole régionale à l'autre : « Tout dépend des propositions universitaires de la ville », dit-il.

Pourtant, dans chaque gare, la même scène se répète : les étudiants descendent d'abord les treize wagons comme on fait son marché. Puis ils remontent et s'arrêtent au stand de leurs choix. Le long déambulateur du train devient un lieu d'échanges, et parfois même d'embouteillages, comme devant le compartiment d'EDF ou celui de la SNCF. « Nous avons un spectre de recrutement assez large », explique Jérôme Combes, responsable de l'opération pour

EDF. A Strasbourg, Lille ou Rennes, nous n'avions pas eu d'ingénieurs. Cela a été différent à Nantes et aujourd'hui à Poitiers. » EDF-GDF doit recruter un millier de cadres en 2001. M. Combes l'assure : tous les dossiers seront examinés et la réponse rendue dans les dix jours.

PLUS DIRECT QU'UN FORUM CLASSIQUE

Même engagement de la part de Jean-Pierre Guillet, directeur de la Société générale à Poitiers, qui a mobilisé deux bureaux, un psychologue et la cellule emploi. Johannes Westra, du groupe Schlumberger, cherche surtout des ingénieurs. Ici, il a eu de très bons contacts avec les étudiants de l'ENSMA (Ecole nationale supérieure de mécanique appliquée). Le principe de ce Train de l'emploi lui paraît « plus rapide, plus direct » qu'un forum classique. Il apprécie aussi l'approche pluridisciplinaire.

Les étudiants viennent souvent seuls, ou par deux quand ils partagent le même cursus. Comme Pierre Grasilleur et Olivier Brardo, élèves de l'ENSMA, qui rêvent d'aéronautique devant le compartiment d'EADS (European Aeronau-

tic Defence and Space Company) ou celui de Thalès : « Il n'y a peut-être pas grand-chose pour nous, mais exactement ce qu'il nous faut. » Ils seront sur le marché du travail fin septembre et ont le sentiment d'être attendus.

C'est moins le cas de Louissette, titulaire d'un doctorat de droit privé. « Je pensais qu'il y aurait plus d'écoute. On passe. On dépose un CV, regrette-t-elle. Je suis juriste d'entreprise. J'aurais aimé trouver dans chaque stand une liste des secteurs disponibles. » Elle fait partie de ceux pour qui, à Poitiers, le marché était moins évident dans une offre qui émane surtout des métiers des NTIC ou de l'informatique. Mais à l'évidence, pour beaucoup d'étudiants, il y a quelque chose de changé : l'entreprise fait un grand pas vers eux. Le Train de l'emploi reprend son voyage : lundi 12 mars, il sera à Bordeaux ; mardi 13 à Toulouse ; mercredi 14 à Marseille (mais en gare d'Aubagne) ; jeudi 15 à Montpellier ; vendredi 16 à Lyon (gare de Perrache) ; lundi 19 et mardi 20 à Paris (gare de Montparnasse).

Pierre Cherruau

Une pétition en faveur des journalistes marocains condamnés à des peines de prison

« **NOUS QUI AIMONS** tant le Maroc, qui avons tant espéré des ouvertures politiques et des libertés nouvelles apparues il y a quelques mois, nous sommes inquiets : tandis que les Marocains découvrent, peu à peu et dans la vérité, leur propre histoire (...), des lignes rouges apparaissent, des habitudes du passé reviennent, des interdits se multiplient. » Ainsi commence la pétition que viennent de lancer différentes personnalités françaises et étrangères (la plupart maghrébines), sous l'égide de l'association Reporters sans frontières (RSF), pour marquer leur solidarité avec deux journalistes marocains sanctionnés, début mars, par un tribunal de Casablanca.

Directeur du *Journal hebdomadaire*, Aboubaker Jamaï, et Ali Amar,

directeur général, ont été condamnés pour « diffamation » à trois et deux mois de prison, ainsi qu'au versement, sous quinzaine, de 2 millions de dirhams (environ 1,3 million de francs) de dommages et intérêts. Ainsi étaient sanctionnés une série d'articles à propos de transactions douteuses liées à l'acquisition d'une nouvelle résidence pour l'ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis, à l'époque Mohamed Benaïssa. Nommé depuis ministre des affaires étrangères, M. Benaïssa avait porté plainte en mai 2000.

RETOUR DANS LES KIOSQUES

Les démêlés du *Journal* avec les autorités marocaines ne datent pas d'aujourd'hui. L'hebdomadaire de qualité, peu respectueux du consensus ambiant, a manqué de disparaî-

tre en décembre 2000, quand le gouvernement avait annoncé son « interdiction définitive » pour avoir critiqué la monarchie et l'armée.

Finale, son retour dans les kiosques avait été autorisé. Pour combien de temps ? « L'espace public, et notamment les colonnes des journaux indépendants, où il est encore possible de débattre des institutions du pays, est aujourd'hui menacé », estiment les signataires de l'appel. Parmi eux, on relève les noms de l'opposant à Hassan II, Abraham Serfaty, et de son épouse, Christine Daure-Serfaty, de Sion Assidon, de Transparency Maroc, Abderrahmane Benameur, président de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH), Mohamed Hafid, secrétaire général de la jeunesse USFP (socialiste marocain),

Jean-Jacques Beineix, cinéaste, de Bachir Ben Barka, le fils de Mehdi Ben Barka, Pascal Bruckner, écrivain, Daniel Cohn-Bendit et Harlem Désir, députés européens, François Gèze, éditeur, Salima Ghezali, journaliste algérienne, Stéphane Hessel, ancien ambassadeur, Sidiki Kaba, président de la Fédération des ligues des droits de l'homme (FIDH), Jean Lacouture, journaliste, Henri Leclerc, ancien président de la Ligue française des droits de l'homme, Paul Thibault, philosophe.

Les signatures et les chèques de soutien, à l'ordre de RSF-Solidarité Maroc, sont à adresser à Reporters sans frontières, 5, rue Geoffroy-Marie, 75009 Paris.

Jean-Pierre Tuquoi

Club Med
Croisières

Perdez-vous

et retrouvez-vous, cet été, le long de la Baltique... 0 810 826 810*



EMBARQUEZ POUR DES CROISIÈRES DE RÊVE SUR LE CLUB MED ! DÉPARTS LES 27 JUILLET, 13 ET 21 AOÛT (7 OU 10 NUITS), * N° AZUR, PROXAPPELLOCAL, CLUB MED VOYAGES, HAWAS VOYAGES, FORUM VOYAGES ET AGENCES AGRÉÉES, www.clubmed-croisieres.com, CLUB MED TUNISIE SA À DIRECTORAT ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL DE 146 471 975 FF - 11, RUE DE CAMBAILLON 13014 MARSEILLE - TÉL. 05 49 425 1000 - LICENCE L. N° 93 100 - APSA V. 1, RUE VILLARDELOU 13017 MARSEILLE - FRANCE - ÉTA. GLOBAL BUREAU - 4, RUE JULIENNE 13001 MARSEILLE - TÉL. 05 49 425 1000 - PHOTO : © CLUB MED

Etre-re